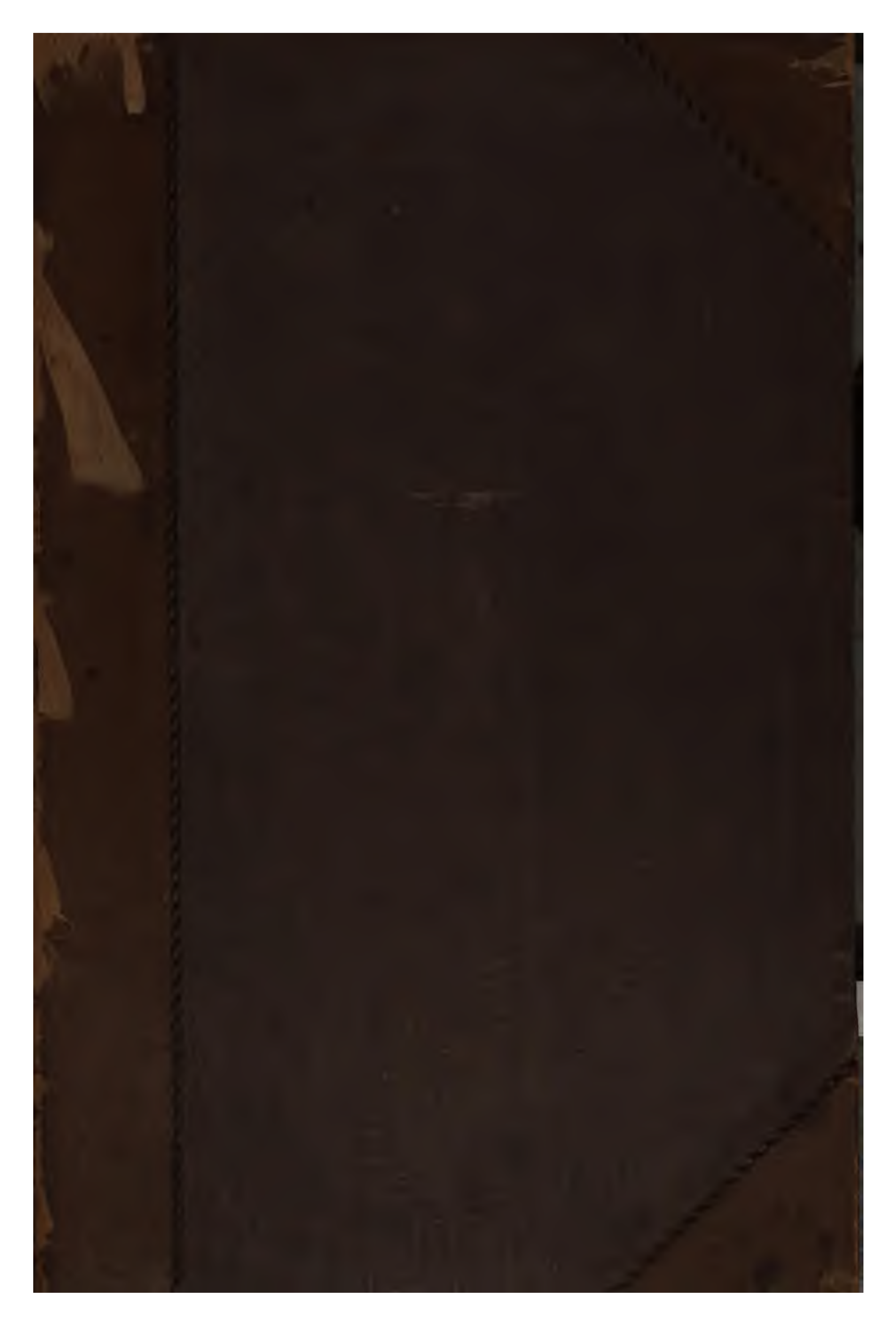




L'ANGLETERRE

LA CHINE

ET L'INDE.

TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON.
IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR.
RUE GARANCIÈRE, 8.

L'ANGLETERRE

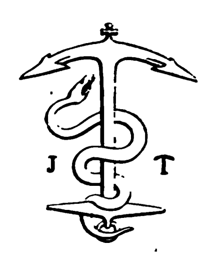
LA CHINE

ET L'INDE,

PAR

Don SINIBALDO DE MAS,

ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE ET MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE
DE LA REINE D'ESPAGNE EN CHINE.



PARIS

JULES TARDIEU, ÉDITEUR,

12, RUE DE TOURNON, 12

—

1858

TABLE DES MATIÈRES.

NOTES.

J'étais décidé à ne jamais publier de livre sur la Chine; mais les événements qui eurent lieu à Canton l'année dernière ayant amené la dissolution du parlement anglais, je rassemblai quelques notes que je trouvai parmi mes papiers, et j'écrivis le présent opuscule dans la pensée qu'il pourrait être de quelque utilité pour éclairer la question. Pendant qu'il était sous presse, les nouvelles sont arrivées d'une insurrection au Bengale, et alors j'ai ajouté une courte notice sur l'Inde.

J'espère qu'en lisant ces pages on reconnaîtra que j'y expose sincèrement mes opinions sans aucune arrière-pensée.

L'ANGLETERRE

LA CHINE.

CHAPITRE PREMIER.

Système d'administration du gouvernement chinois; pouvoir physique et moral des mandarins sur le peuple.

Cet empire colossal est soumis à un gouvernement essentiellement absolu. Il est vrai que ce despotisme est tempéré par de sages institutions établies dans les temps anciens par de bons souverains pour éviter les maux que pourraient occasionner le despotisme ou l'ineptie des mauvais princes.

L'empereur se présente tous les jours, excepté en cas d'indisposition ou d'occupation particulière, vers les neuf heures du matin, dans son salon d'audience. Là se rendent tous ceux qui désirent lui parler; mais ceux-là seuls peuvent entrer qui ont un bouton bleu transparent. Avant de passer outre, je dirai, pour ceux qui l'ignorent, que tout employé du gouvernement chinois, civil ou militaire, porte au haut de son chapeau ou bonnet d'uniforme une petite boule de la grosseur d'une noix qui marque le rang de la personne. Voici l'ordre de ces boules : Première, rubis ou rouge transparent : deuxième, corail ou rouge opaque; troisième, saphir ou bleu transparent; quatrième, bleu opaque; cinquième, blanc transparent; sixième, blanc opaque; septième, doré uni; huitième, doré ciselé; neuvième, argenté.

Tous ceux qui vont à l'audience se placent autour du salon; si l'empereur en connaît quelqu'un particulièrement et veut lui faire honneur, il l'appelle pour qu'il n'attende pas; les autres s'approchent chacun à leur tour, font le *kotu* (qui consiste à faire trois fois trois prosternations); ils disent ce qu'ils désirent et donnent leur pétition, qu'ils portent toujours

écrite. Cette pièce passe des mains de l'empereur à celles des ministres et de ceux-ci à quelqu'un des principaux bureaux de l'administration, pour être examinée et renvoyée à la décision du souverain avec les éclaircissements nécessaires.

Le cabinet se compose de quatre ministres principaux et de deux de second ordre; la moitié sont Tartares. Au-dessous des ministres il y a six grands bureaux généraux analogues à ceux de nos ministres. Il y a en outre un bureau pour les colonies et les affaires extérieures (Li-fan-yuen); le censorat (Tu-chah-yuen); une cour d'appel à l'empereur (Tung-ching-tz) et une cour suprême de justice (Ta-li-tz). L'Académie impériale est aussi un rouage du gouvernement. L'empereur a en outre un grand conseil d'État. Le nombre de ses membres n'est pas fixe; on y voit différents princes de la maison impériale, d'anciens vice-rois et des ministres, etc. Ils délibèrent souvent sous la présidence du souverain.

De ces bureaux généraux mentionnés ci-dessus, l'un représente l'empereur dans les appels que l'on suppose adressés directement à sa personne, appels qui s'effectuent en frappant sur un tambour. Cette cérémonie se pratique en mémoire de l'empereur Yao, qui avait dans son palais une tablette à côté d'un tambour. Le premier venu allait y écrire ce qu'il désirait, puis, en partant, il donnait un coup sur le tambour, et à ce bruit l'empereur allait voir ce qu'on avait écrit. Un autre de ces bureaux, c'est le *censorat*; il est chargé de surveiller les opérations des autres bureaux généraux, la conduite de tous les employés de la maison impériale et celle du souverain lui-même. Les censeurs lui adressent souvent séparément des représentations qui, en des termes plus ou moins explicites, blâment les actes de sa vie publique ou privée; et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que ces documents ou du moins une partie s'impriment dans la publication que les Européens appellent la *Gazette de Pékin*, et parviennent ainsi à la connaissance du public.

En 1822, deux censeurs firent conjointement à l'empereur des représentations sur l'abus de vendre les charges pour subvenir aux besoins de l'État, et cela au préjudice d'une foule de gradués des universités qui se trouvaient sans emploi, en lui faisant toucher du doigt les grands maux qui en résultaient; et ils lui suggérèrent, comme moyen d'y remédier, une réduction dans les dépenses de la maison impériale. Dans les différents articles qu'ils citent figurent 100,000 *taels* d'argent (le *tael* vaut à peu près 6 francs 50 c.) pour des fleurs et du fard consommés par les femmes du harem; 120,000 pour le salaire des enfants voués au service de la maison; 200,000 avaient été employés dans les jardins de Yueu-ming, et près d'un demi-million de taels dans le domaine de She-hol; et les salaires des domestiques avec les présents faits aux femmes de Yueu-

ming en avaient coûté 400,000. Si l'on supprimait ces dépenses, disaient les censeurs, on économiserait plus de 1,000,000 de taels qui se gaspillent inutilement, le talent serait employé au bénéfice du pays et la richesse du peuple serait assurée. Il y a à Pékin de quarante à cinquante censeurs qui ont le droit de faire des représentations directes à l'empereur toutes les fois qu'ils le jugent opportun ; et il est d'usage que S. M. ne se présente jamais en cérémonie sans être accompagnée de quelques-uns d'entre eux. Les censeurs terminent ordinairement leurs observations écrites à l'empereur en le priant de les faire décapiter ou écarteler s'ils n'ont pas raison ; et l'on sait en effet qu'en plus d'une occasion la haute prérogative dont ils sont en possession leur a coûté cher. Aucun empereur n'a osé cependant, et il serait difficile de l'oser sans se perdre, détruire ces institutions, œuvre de leurs ancêtres, et justement sanctifiées par les siècles. Il faudrait pour cela sur le trône un homme révolutionnaire doué de grandes qualités personnelles.

La Chine proprement dite est divisée en dix-huit provinces, dont chacune a un gouverneur ; chaque province est divisée en différents départements, et chaque département en plusieurs districts, chacun avec son chef. Les dix-huit provinces se réduisent à huit vice-royautés, avec autant de chefs supérieurs dont chacun s'appelle *sun-to*.

Chacun de ces chefs supérieurs communique directement avec l'empereur ou avec ses ministres. Outre ces dix-huit provinces, dont l'administration est très-centralisée, le vaste empire de la Chine possède la Tartarie, la Mongolie, l'Yli, le Khoukhou-noor, le Thibet, etc., qui sont gouvernés en dehors de la centralisation et par des princes particuliers qui en général reçoivent de l'empereur des honoraires fixes. De là, il est facile de comprendre que les dix-huit provinces dont nous parlons, qui forment la Chine ancienne et véritable, sont celles qui fournissent les ressources pécuniaires indispensables pour gouverner.

Bien que l'on connaisse en Chine certains titres honorifiques et héréditaires que l'on confère à des princes et à de grands dignitaires, titres que l'on compare chez nous à ceux de duc, comte, marquis et baron, et quoique l'on y confère aussi d'autres distinctions semblables à nos ordres ou décorations, ce qu'il y a de certain, c'est qu'aucun de ces honneurs n'est attaché à la propriété ou à toute autre espèce de richesse. Il n'y a pas la moindre idée des majorats, ni par conséquent d'aristocratie à la manière d'Europe, excepté dans la maison impériale ; et encore dans celle-ci il n'y a pas de succession en ligne directe et forcée, car le successeur est celui qui est nommé par élection libre ou par testament du dernier empereur.

Qu'on ne croie pas cependant qu'il n'existe point d'aristocratie en

Chine; il y en a une, et très-fière. Les serviteurs du gouvernement ou les mandarins, comme nous les appelons, forment la classe noble. Le mandarin ne se marie qu'avec la fille d'un autre mandarin, et n'a de relations privées qu'avec ses pareils. En effet, une ligne très-marquée sépare en Chine ceux qui obéissent de ceux qui commandent; il ne viendrait jamais à l'idée d'aucun de ceux qui obéissent d'aller, par exemple, faire une visite particulière à celui qui commande. S'il a besoin de le voir, il doit aller à son bureau, au salon d'audience; ce qui est, en petit, une représentation de la réception que fait l'empereur, et dont nous avons parlé; et pour riche que soit un particulier, et pour si petit que soit un mandarin, le premier doit, en s'approchant du second, commencer par mettre les genoux en terre. Aussi les Chinois s'étonnent-ils de voir que les ministres et les consuls d'Europe, qui ont dans cet empire la juridiction civile et criminelle, vivent familièrement avec les négociants. Plus d'un m'a adressé ces questions : — « Vous êtes ici le chef des Espagnols? — Oui, monsieur. — Et vous pouvez les mettre en prison, les forcer à payer une dette, ou statuer dans un procès ou une dispute qui éclate entre eux? — Oui, monsieur. — Et cependant vous leur serrez la main, vous fumez, mangez et plaisantez avec eux; vous les recevez familièrement chez vous, et vous allez chez eux! Voilà une chose que je ne comprends pas. »

Mais on n'entre pas dans le cadre des employés du gouvernement aussi facilement qu'en Europe. Il y a quatre grades universitaires appelés *siut-sai*, *kujin*, *tsinz* et *hamlin*, que l'on pourrait traduire par bachelier, licencié, docteur et professeur; il est indispensable pour occuper un emploi public d'être *kujin* au moins. Les examens pour obtenir ces grades sont, en Chine, une affaire très-importante; il y a des individus qui ne s'occupent pas d'autre chose pendant toute leur vie, et ce ne sont pas seulement des jeunes gens, mais aussi des hommes mûrs et même d'un âge avancé, qui se présentent.

Il n'y a pas d'universités semblables aux nôtres, mais chacun étudie seul ou avec des maîtres particuliers. Quand arrive l'époque des examens, tous les aspirants se rendent au chef-lieu du district, dans un vaste local destiné à cet objet. A la porte, on les fouille rigoureusement pour qu'ils n'apportent pas des livres dans leurs poches; et pour le même motif, il est défendu aux imprimeurs de faire des éditions des classiques en petits caractères. On leur donne des sujets tirés des auteurs classiques et sur lesquels ils font leurs compositions, qu'ils remettent immédiatement aux censeurs. Cet exercice se répète trois fois, après quoi ceux qui ont le mieux réussi sont admis et les autres éliminés. Les premiers font d'autres exercices semblables aux précédents, et par suite de cette seconde

épreuve on réduit le nombre de ceux qui sont admis ou déclarés aptes à se rendre au chef-lieu du département pour soutenir un troisième concours devant le chef de la province, lequel à cet effet, assisté de quelques mandarins d'un talent supérieur, parcourt chaque trois ans tous les départements de son ressort. Ceux qui sont admis après ce troisième concours reçoivent le titre de *siut-sai* et le diplôme correspondant. J'étais à Ningpo, chef-lieu de département, à l'époque où se faisaient les examens; il se présenta plus de trois mille aspirants, et trente-sept seulement obtinrent le grade. Je me trouvais un jour dans une pagode bouddhiste, que je visitais souvent, quand j'entendis un grand bruit et vis venir beaucoup de monde. On conduisait un homme bien vêtu qui s'était jeté dans le fleuve pour se noyer, et que l'on en avait retiré avant qu'il eût pu consommer son suicide. C'était un des aspirants rejetés qui, d'après ce qu'il me dit lui-même, avait déjà éprouvé le même sort dans sept examens consécutifs; il était profondément affligé; mais il ne m'exprima aucune plainte contre la justice des censeurs; il avait de trente-cinq à quarante ans; on le porta au temple, parce qu'il y demeurait. Les bonzes (ainsi que les religieuses) bouddhistes ont presque toujours des habitations qu'ils louent; de sorte que les pagodes sont des espèces d'hôtels pour les personnes aisées.

Ceux qui sont déjà *siut-sai* peuvent se présenter à la capitale de la province pour obtenir le grade de *kujin*. Les examens ne diffèrent pas beaucoup des précédents et s'en distinguent principalement par une plus grande sévérité. Chaque aspirant est enfermé et séquestré dans une petite chambre de trois pieds de large sur quatre de long; et là on lui donne ses thèmes. Les édifices où ces épreuves ont lieu sont très-vastes et bâtis exprès. Ils contiennent de six mille jusqu'à dix mille petites chambres. Dans les cours on place des surveillants et des soldats, afin que personne ne sorte de sa cellule.

Les *kujins* peuvent aspirer au grade de *tsinz*, qui s'obtient à Pékin, et les *tsinz* à celui de *hamlin*. Les titres universitaires, depuis celui de *kujin* jusqu'aux plus élevés, donnent aux Chinois la capacité d'entrer dans le service public, mais ne donnent pas le droit à l'emploi. Le gradué obtient une place s'il a des protections ou s'il fait des largesses. Une fois admis dans la carrière du commandement, on n'a pas besoin pour monter aux postes les plus élevés d'être *tsinz* ou *hamlin*; mais il est certain aussi qu'à celui qui se trouve revêtu de ces hauts titres on ne donnera jamais une position qui ne soit de quelque importance.

Il serait long d'énumérer les précautions que l'on a imaginées pour assurer la légalité des examens et la justice des censeurs. Entre autres, les examinateurs sont changés à chaque exercice; et dans un examen quel-

conque on peut perdre tous les avantages acquis par les épreuves antérieures. Par exemple, si, en se présentant au grade de *tsinz*, qui se confère à Pékin, un aspirant donne des preuves d'incapacité et d'ignorance, non-seulement il n'obtient pas le titre auquel il prétendait, mais encore on lui retire les diplômes de *kujin* et de *siut-sai* qu'il avait gagnés précédemment. Toutefois, il paraît que l'on obtient assez de titres de *siut-sai* et quelques-uns de *kujin* par la ruse et la corruption. Mais je pense que l'abus n'est pas aussi fréquent que certains le prétendent; car, dans ce cas, il n'y aurait pas un aussi grand nombre d'étudiants qui perdissent leur temps à se rendre à ces rigoureux examens. En persévérant, les jeunes gens doués d'un véritable talent réussissent toujours, malgré leur pauvreté.

Il y a constamment un bon nombre de gradués qui attendent pour être employés. Ceux qui sont pauvres se livrent à l'enseignement, au barreau et au service particulier des mandarins. Ces gradués, pareils à une pépinière d'où sort la haute aristocratie du pays, forment une sorte de noblesse dans toutes les villes, et dirigent l'opinion publique par l'influence qu'ils exercent sur les mandarins et par le respect qu'ils inspirent au peuple. Dans une circonstance, je parlais avec un Chinois d'un riche propriétaire que nous connaissions tous deux, et il me disait que la plus grande partie des biens qu'il possédait avaient été usurpés à des mineurs. Je lui demandai où étaient ces mineurs. Il me dit qu'ils avaient grandi et se trouvaient dans la plus triste misère. Je lui demandai encore pour quel motif ils ne réclamaient pas contre l'usurpateur; et il me répondit : « Hélas! monsieur, il n'y a pas de remède, il a un fils *kujin!* » C'est-à-dire que le riche propriétaire n'était pas puissant par ses biens, mais parce que son fils se trouvait apte à être mandarin.

Quelques riches propriétaires ou négociants payent au gouvernement une somme assez considérable pour obtenir le rang de mandarin et le droit de porter les boules d'uniforme dont nous avons parlé; mais cela leur donne seulement cet avantage que, s'ils viennent à avoir affaire à la justice, ils ne peuvent être jugés que par un mandarin d'un bouton supérieur. J'ai connu à Chang-haï un jeune propriétaire qui avait un bouton bleu transparent; on disait qu'il l'avait payé plus de 600,000 francs; mais il ne jouissait pas d'une grande considération, et quand on le nommait on disait : *monsieur Lou*, comme on aurait dit d'un particulier quelconque, et on ne disait pas : le *seigneur Lou* ou *le grand seigneur Lou*, comme on l'aurait dit d'un véritable mandarin de son rang.

La manière de donner l'argent en pareille circonstance consiste à souscrire volontairement pour la construction de quelque ouvrage d'utilité publique, ou pour subvenir aux dépenses de la guerre, quoique la somme se règle d'avance et qu'il y ait une espèce de tarif établi.

On obtient aussi par le même moyen de véritables emplois, ce qui entraîne de grands inconvénients, parce que celui qui a payé une forte somme pour son emploi doit bientôt la rattraper sur le pays où il commande. Les deux censeurs qui, en 1822, firent des représentations à l'empereur contre cet abus disaient que par ce moyen on avait vu arriver à la dignité de mandarin des prêtres (bonzes) et des voleurs de grand chemin; qu'il y avait plus de 5,000 *tsinz* et plus de 27,000 *kujins* qui attendaient des places, et que quelques-uns d'entre eux avaient obtenu leurs grades depuis plus de trente ans. En effet cette pratique produit des résultats funestes, et a contribué probablement à l'état d'anarchie où se trouve aujourd'hui cet empire. N'oublions pas cependant que celui qui entre dans le service public en donnant quelques centaines de mille francs appartient à une famille très-riche, et ne rabaisse pas la hauteur aristocratique du corps des employés.

Cette aristocratie, nous l'avons déjà dit, est beaucoup plus hautaine et pointilleuse que celle d'Europe; mais il faut observer qu'elle est ouverte au peuple. Il y a peu d'années que l'on vit un suntó (vice-roi de deux ou trois provinces) qui était fils d'un porte-faix.

En Chine, le gouvernement est toujours, et sans exception, entre les mains des employés civils. Les officiers et chefs militaires n'ont d'autorité que sur leurs inférieurs et sur les soldats. Les troupes sont généralement cantonnées loin des grandes villes, et elles accourent seulement quand elles sont appelées par le mandarin civil du pays où elles sont. Dans aucune des villes de la Chine où j'ai été, je n'ai vu de soldats, pas même aux portes de la ville, ni au palais du gouverneur. Quand un mandarin sort dans les rues, il est escorté de bourreaux et de gens armés de lances de différentes formes et de haches; mais toutes ces armes sont de bois peint et doré. Il est dans un palanquin, porté par quatre ou six hommes, et suivi de différents secrétaires ou commis, portés aussi en palanquin.

Devant toute cette escorte marche un homme portant un grand cuivre rond et concave, et avec un maillet il frappe de temps en temps cinq coups, ou sept, ou neuf, etc., indiquant ainsi le rang du mandarin. Le peuple ne le voit jamais que dans cet appareil ou dans son salon officiel d'audience. Quand il passe dans une rue, ceux qui sont assis se lèvent, ceux qui marchent ou travaillent s'arrêtent et osent à peine le regarder. En un mot, il impose sans comparaison plus de respect qu'un souverain d'Europe. S'il arrivait à un mandarin de paraître seul et à pied dans les rues, on croirait assurément qu'il a perdu la raison.

Il est vrai qu'en Chine les employés du gouvernement ne sont pas, à beaucoup près, aussi nombreux qu'en Europe. Il y a, par exemple, un gou-

verneur, ou un magistrat, ou un trésorier, et celui-ci a besoin de commis, mais il se les procure, les paye et les renvoie comme il lui convient ou comme il lui plaît. Et voilà pourquoi il n'y a pas de mandarin, si peu élevé qu'il soit, qui ne reçoive *légalement* au moins 5 ou 6,000 francs par an, ce qui représente plus de 20 ou 25,000 francs à Paris. Le gouverneur d'une seule province ne touche pas *légalement* moins de 300,000 francs, et un des huit *suntos* (chefs de deux ou trois provinces) 600,000 francs.

Il y a aussi une grande centralisation dans les différentes branches de l'administration à laquelle contribue le défaut de carrières civiles spéciales; de manière que tel qui est aujourd'hui magistrat est le lendemain percepteur, un autre jour directeur de quelque ouvrage public, ou tout cela en même temps. Par exemple, à Chang-haï et Ning-pó, capitales de département, où se trouvent des douanes importantes, il n'y a aucun employé salarié du gouvernement pour la douane. Le *tautai* lui-même, autrement dit le gouverneur du département, en est le chef.

Dans toute la ville de Chang-haï, qui renferme plus de 300,000 âmes, qui est capitale de département et l'un des ports ouverts aux étrangers, il n'y avait à l'époque où je la visitai que le tautai et deux autres mandarins; il est vrai qu'ils avaient des employés particuliers, dont le nombre montait peut-être à deux ou trois cents.

De cette manière, l'employé public, possédant le triple prestige de la science (de celle que l'on connaît en Chine), de la richesse et du commandement, complétement isolé de la population qui obéit, a rarement besoin de recourir à la force pour exercer son autorité.

Pour donner d'un seul trait une idée de ce qu'elle peut, je vais raconter un fait dont je puis presque garantir l'exactitude :

Vers l'année 1843, un navire portugais fit naufrage sur la côte de l'île de Haï-nan; il y avait dans ce navire trois Européens, quelques Américains du Sud, un Chinois et des naturels de Macao. On les transporta sur le continent, et là, comme dans la capitale de l'île, on leur refusa la nourriture jusqu'à ce qu'ils se fûrent mis à genoux devant les mandarins. On les envoya par terre à Canton. Ils employèrent dans ce voyage quarante-cinq jours, traversant un pays que n'avait vu aucune des ambassades qui étaient allées à Pékin. Un jour ils rencontrèrent sur la grande route un homme vêtu de rouge qui marchait seul d'un air triste. Son costume excita leur attention, et, à la première ville où ils firent halte, ils demandèrent de quel pays il était. On leur dit qu'il était condamné à mort, et qu'il se rendait, pour y avoir la tête tranchée, dans la localité où il avait commis ses crimes. Les naufragés répondirent qu'il ne pouvait en être ainsi de l'individu objet de leur question, puis-

qu'il marchait seul et les mains et les pieds libres. Il ne voyageait pas seul, dirent les Chinois, mais il devait être accompagné d'un soldat. Alors les naufragés se rappelèrent qu'en effet, à un mille à peu près de l'homme vêtu de rouge, ils avaient rencontré un soldat qui probablement était resté en arrière, retenu par quelque nécessité. Le criminel savait bien que, par le seul fait de porter le costume que dans ce pays on met aux condamnés, il ne trouverait d'asile nulle part, et que tout essai d'évasion était complétement inutile; par conséquent il suivait seul le grand chemin pour aller se faire trancher la tête. Ce fait me fut affirmé par un capitaine marchand, nommé *Cucutto*, homme sérieux et d'esprit exact. Il faisait partie des naufragés.

Dans un empire aussi vaste que la Chine, la première nécessité est l'ordre, et le gouvernement de Pékin non-seulement donne à ses agents toute la force morale possible, mais encore il fait en sorte qu'ils aient aussi un intérêt personnel au maintien de la tranquillité publique. Dans ce but, on observe la règle suivante : Lorsque sur un point quelconque vient à éclater un mouvement populaire, le chef qui y commande doit pour toujours renoncer à sa carrière. Dans ces sortes de cas, le gouvernement suprême raisonne ainsi : Le peuple est naturellement paisible, et il ne se soulève pas sans de graves motifs. Ce gouverneur doit avoir commis des extorsions, des injustices, qui auront exaspéré ses administrés, et quelle que soit d'ailleurs la cause de leur mécontentement, le gouverneur devait savoir ce qui se préparait et devait l'éviter. En tout cas, cet homme n'est pas bon pour le commandement.

Quand j'étais à Ning-pó, il survint des troubles dans une localité du département, à cause des extorsions commises par les employés du monopole du sel; deux gardes y perdirent la vie. Le gouverneur du département parvint à arranger l'affaire à l'amiable, sans arrêter ni punir personne. Comme j'en exprimais mon étonnement à quelques habitants du pays, ils me dirent : « Monsieur, s'il est forcé de faire un rapport à ses supérieurs, il est perdu. — Comment cela peut-il être, leur dis-je, puisqu'il n'est pas coupable de ce que faisaient les employés de la régie dans cette localité? — Sans doute, me répondirent-ils, mais le fait s'est passé dans les limites de son gouvernement, et si la nouvelle en arrive à Pékin il est perdu à jamais. Pour le moment, il calme tout bonnement les choses; mais le jour viendra où il trouvera l'occasion de punir ceux qui ont tué les deux gardes. »

Et qu'on ne croie pas que les gouverneurs soient indépendants dans leurs actes; au contraire, ils en doivent un compte minutieux qui se transmet à Pékin même. Dans aucun pays du monde il n'y a de centralisation aussi exagérée qu'en Chine : c'est une conséquence forcée de la

nécessité de maintenir l'ordre (1). Je rapporterai, pour plus de précision, un fait dont j'ai été témoin, et qui arriva sous le même gouverneur de Ning-pó dont je viens de parler.

De 1842 à 1843, il y eut quatre navires caboteurs du Japon qui, entraînés par les vents alizés, furent jetés sur la côte sud de l'Amérique. Leurs équipages se rendirent, à mesure qu'ils le purent, à Manille ou en Chine, afin de passer à Chapu, port destiné aux Japonais pour le commerce. M. Thom, consul anglais à Ning-pó, avait pour intendant l'un des premiers arrivés de ces marins japonais. Vers la fin de 1844, deux d'entre eux vinrent à Ning-pó, se présentèrent au gouverneur, lui disant qu'ils désiraient être renvoyés dans leur patrie; celui-ci leur ordonna d'attendre l'époque où il y aurait les moyens de le faire. Ces gens, ayant appris qu'un de leurs compatriotes était intendant dans la maison du consul, s'y rendirent et y demeurèrent jusqu'à ce que le gouverneur les fit appeler pour les envoyer à Chapu. L'un d'eux avait déjà changé d'avis et dit qu'il ne voulait pas partir, préférant rester avec M. Thom. Le gouverneur alla voir exprès le consul, et lui fit connaître qu'il avait transmis au vice-roi la demande du marin japonais, que le vice-roi l'avait transmise à Pékin, d'où était venu l'ordre d'envoyer ce marin dans sa patrie par Chapu; que maintenant c'était un ordre de l'empereur et qu'on ne pouvait se dispenser de l'exécuter. M. Thom eut avec lui une longue altercation, et finit par lui dire que cet homme était sous la protection du pavillon britannique, qu'il ne le livrerait pas, et qu'il en informât le vice-roi. Le hasard fit que, peu de jours après, un navire anglais arriva de Hong-kong. Il amenait quatre Japonais de plus, portant de vieux habits européens et parlant espagnol; tous désiraient retourner dans leur patrie. Alors M. Thom se rendit chez le gouverneur et lui dit : « J'ai arrangé l'affaire du Japonais. — Comment cela ? — Vous vouliez un Japonais, je vais vous en envoyer quatre. — Je ne comprends pas. — Il vient d'arriver un navire qui m'a apporté quatre Japonais qui désirent rentrer dans leur patrie, et l'un d'eux peut remplacer Láburo. — Cela ne nous tire pas de difficulté, parce qu'il faudrait qu'à la place de Láburo j'en misse un autre qui s'appelât, par exemple,

(1) Il y a bien dans les villages, en Chine, certaines autorités municipales élues par les chefs de famille, mais on ne saurait voir dans cette institution une émancipation du gouvernement central; ce sont pour le Tchi-hien (gouverneur) du district des moyens de distribuer les impôts et de faire la police. De telles municipalités ont toujours existé en Turquie, en Espagne, aux époques du plus fort despotisme, et existent aujourd'hui à Cuba et aux îles Philippines. Dans ce dernier pays le système des municipalités ressemble assez au système chinois, avec cette différence que dans la colonie espagnole les élections sont annuelles.

Lebeski, ce qui serait tromper l'empereur. Láburo est Láburo, et Lebeski est Lebeski. » Alors, M. Thom lui répondit qu'il fît comme il voudrait, mais qu'il ne livrerait pas cet homme (1).

On sait cependant que dans les affaires qui concernent les Européens ils ont souvent déguisé la vérité, à quoi ils étaient peut-être forcés par le caractère orgueilleux du gouvernement de Pékin. En 1850, un commodore anglais, allant à la recherche d'une escadre de pirates, invita un commodore chinois à l'accompagner ; ce que fit celui-ci avec quatre ou cinq misérables jonques. On trouva les pirates, ils furent promptement détruits par les vapeurs anglais. Le commodore chinois, qui n'avait rien fait, annonça à ses supérieurs la grande victoire remportée par sa division ; le commodore anglais ne fut pas même remercié officiellement. Un indigène intelligent à qui je parlais de ce fait me dit : « N'en soyez pas surpris ; s'il eût fait un rapport exact en racontant avec franchise et simplicité ce qui était arrivé, il eût été dégradé. »

Mais revenons à notre sujet. Je répète que tout conspire pour que le mandarin exerce sur le peuple une force physique et morale dont on n'a point d'idée en Europe. Il est presque à l'abri de toute poursuite, même dans ses injustices, parce que hors de Pékin il n'y a pas, comme chez nous, de tribunaux composés de différentes personnes. Contre la sentence d'un homme on fait appel à un autre homme, à moins de recourir à la cour ; et les mandarins ont organisé un système de présents, d'inférieur à supérieur, particulièrement pour le premier jour de l'an. C'est un des plus longs chapitres du budget des dépenses des petits mandarins et du budget des recettes des grands. La corruption des juges paraît être très-commune.

D'après tout ce que je viens d'indiquer sommairement, je pense que l'on me croira, quand j'assurerai que les sentiments d'inimitié et de mé-

---

(1) Des écrivains ont soupçonné que de nombreuses migrations du Japon avaient peuplé, à des époques reculées, l'Amérique du Sud. Cette opinion est corroborée par le fait de ces quatre navires entraînés dans un si court espace de temps par les moussons vers les côtes de cette région-là. Je citerai à ce propos une circonstance curieuse. L'usage du tabac, ainsi que le mot *tabaco*, nous est venu de l'Amérique. Eh bien, *tabaco* 且八姑 était le nom qu'on employait anciennement en Chine pour exprimer l'idée du tabac. On le trouve écrit ainsi dans un livre qui existe il y a plus de mille ans, et dont le titre est 子史精華.

Dans la Tartarie mongole, aujourd'hui, il n'y a pas d'autre manière de nommer le tabac. Je n'ai pas eu l'occasion de vérifier s'il en est de même au Japon, comme je le crois. De nos jours, les Chinois appellent le tabac *fumée*.

pris que le peuple de Canton a toujours manifestés et manifeste encore à l'égard des Anglais et des Européens en général, proviennent seulement de la politique des mandarins qui lui inspirent ces idées. Ils soupçonnent toujours que nous cachons le projet de continuer les conquêtes que nous avons déjà faites dans l'Inde, dans les détroits de Malacca, à Java, dans les îles Philippines, Mariannes, à Macao et à Hong-kong. Ils sont effrayés de la perspective de voir les Européens entrer, ne fût-ce que pour leur commerce, dans la Chine, et la parcourir librement sans manifester pour les autorités locales cette vénération qu'ils regardent comme indispensable pour gouverner.

Quant à la race chinoise elle-même, il est incontestable qu'elle n'éprouve aucune antipathie envers les Européens. Les habitants de la côte du Nord, malgré la guerre de 1840, qui leur fit tant de mal, ne manifestent aucune mauvaise volonté, soit dans les villes, soit dans les environs, quand on y fait quelque partie de chasse ou de plaisir. Moi-même je suis allé, accompagné de mes domestiques, en quelques endroits jusqu'à trente ou quarante milles dans l'intérieur, vêtus de notre costume européen. Je me suis arrêté pour causer avec différentes personnes dans la campagne ou avec des passants quelquefois, sans que personne sût qui j'étais, et je n'ai jamais reconnu le moindre signe de mauvaise volonté. A Canton, le peuple de tous les degrés n'a retiré que des avantages de son commerce avec les Européens, surtout jusqu'à la guerre de 1840, et par conséquent cette hostilité serait inconcevable, si on ne l'expliquait par la politique des mandarins et par la facilité qu'ils ont de faire que le peuple n'agisse et ne respire que d'après leurs inspirations. Il est entièrement faux que le peuple de Canton s'oppose par lui-même à l'entrée des Européens. Si les mandarins n'eussent point travaillé à inspirer cette hostilité, elle n'existerait point, et aujourd'hui même, s'ils le voulaient, elle disparaîtrait bientôt complétement. Les mandarins, après avoir toléré ou provoqué les manifestations hostiles de la populace et les placards furibonds *dont on ignore l'origine*, adressent des communications aux représentants européens, déclarant publiquement qu'il ne leur est pas possible d'observer le traité de Nankin, relativement à l'entrée à Canton, parce que le peuple s'y oppose, et qu'ils ne peuvent le dominer. Jamais un mandarin chinois ne dirait cela sérieusement sans se regarder comme dégradé et perdu. C'est comme si chez nous un directeur général des douanes avouait publiquement qu'il est incapable de remplir la place qui lui est confiée et qu'il ignore même les premières règles de l'arithmétique. Pour moi, le seul fait d'un tel aveu en prouve la fausseté; ce qui m'étonne, c'est que des personnes qui ont approché des Chinois, et qui pourraient les connaître, croient qu'en disant cela ils sont sincères. Ce

n'est pas seulement la logique qui me fait parler ainsi, mais des faits et des actes qui ne laissent aucun doute.

Les vice-rois de Canton n'ont jamais voulu recevoir les représentants de l'Angleterre dans leur palais, bien qu'il se trouve très-près des portes de la ville, et qu'ils puissent conduire avec eux une bonne escorte de troupes et de soldats de marine, qui, joints à la garnison chinoise, formeraient une force si imposante qu'il est ridicule et absurde de croire que le peuple désarmé de Canton songeât même à s'opposer à l'entrevue.

Le consul général à Canton, le docteur Bowring, ne put jamais obtenir du vice-roi qu'il le reçût dans une des maisons de campagne où d'autres Européens, et parmi eux le consul français, comte de Ratti-Menton, avaient été reçus. Il est clair que dans cette circonstance ce n'était pas le peuple de Canton qui s'opposait à l'entrevue.

En 1849, les Anglais semblaient se disposer à exiger l'exécution de l'article du traité de Nankin et celle d'une convention particulière qui les autorisait à entrer dans Canton.

A cette occasion on organisa et on arma dans cette ville une espèce de milice ou garde nationale dont le nombre monta, disait-on, à 90,000 hommes. Je demande si une telle chose aurait pu s'effectuer sans le consentement des autorités.

Mais ce que je vais raconter est plus concluant encore. Je suis allé deux fois en Chine : la première, j'y allai principalement avec l'intention de visiter les nouveaux ports ouverts au commerce extérieur et d'en informer mon gouvernement; toutefois je n'étais pas convenablement pourvu pour me présenter aux autorités, et je voyageais comme simple particulier. J'arrivai à Chang-haï en 1844, et la première difficulté qui me survint fut celle de trouver une maison à louer. Il n'y avait alors que quatre ou six Européens, pauvrement et étroitement logés dans un faubourg de la ville. Pour chaque Européen nouvellement arrivé, c'était une grande affaire que de trouver une maison; en général il était obligé d'avoir recours au consul anglais, qui alors faisait des démarches auprès du gouvernement, lequel avait l'air de forcer quelque propriétaire à louer sa maison, en tout ou en partie, en la lui payant toutefois huit ou dix fois plus qu'elle ne valait. C'est par ce même moyen que le consul s'était procuré celle qu'il occupait. J'avais avec moi, pour apprendre la langue du pays, un Chinois de Nankin, homme très-actif et fort adroit. Il se fit bientôt des amis dans la ville, et vint me dire qu'il avait trouvé une maison très-grande et à très-bon marché; j'allai la voir, elle me parut très-convenable. Cependant, prévoyant que je pourrais avoir des difficultés avec les mandarins (que je ne voulais pas voir), je fis part au consul anglais, major G. Balfour, de l'occasion qui s'offrait à moi de louer une maison dans l'intérieur de la

ville, et je lui demandai si je pourrais avoir recours à lui dans le cas où les autorités viendraient à me molester. Il me répondit que c'était une question qui intéressait également tous les Européens, puisque nous avions tous le droit d'habiter dans l'intérieur de la ville, et que, si je parvenais à y pénétrer, il viendrait à mon aide dans le cas où on voudrait me tracasser.

Ce point assuré, je payai au propriétaire de la maison trois mois d'avance; je pris son reçu, fis venir un nombre suffisant de portefaix pour mes bagages et ceux de mes domestiques, et nous nous transportâmes d'un seul coup à ma nouvelle demeure. Le lendemain matin je vis arriver tout tremblant le vieux propriétaire de la maison, qui me dit que le mandarin le faisait appeler, que ce magistrat était fort irrité parce qu'il m'avait loué sa maison, qu'il n'osait se présenter lui-même, et qu'il me suppliait d'y aller, car par ce moyen tout s'arrangerait. Je m'y refusai tout court, quoiqu'il revînt deux ou trois fois à la charge et qu'il m'envoyât d'autres personnes pour me persuader. Il me dit qu'ayant passé quelque temps à la campagne, il ignorait qu'un bruit avait couru dans la ville se rapportant à l'opposition que faisaient les autorités à ce que les Chinois louassent des maisons aux Européens : il était presque sûr qu'on allait l'arrêter. Je lui dis que puisque l'autorité l'avait appelé il devait se présenter, et que si on l'arrêtait alors je ferais des démarches pour le tirer d'embarras. Il va sans dire qu'il m'offrit de me rendre l'argent et même de m'indemniser, si je voulais vider le local. Pour abréger, je dirai que le gouverneur alla trouver le consul anglais, et lui dit qu'un Anglais appelé *Mas* avait pris un logement dans la ville et qu'il fallait que lui, consul, l'en fît sortir. Aussitôt le consul lui répondit que la seule manifestation d'une telle prétention l'étonnait, car il devait savoir que, d'après le traité, tous les Anglais avaient le droit de demeurer dans la ville. « Mais ce monsieur, répliqua le gouverneur, n'est pas Anglais, je crois. — C'est autre chose, dit le major Balfour ; en effet, il n'est pas Anglais, mais Espagnol. — Dans ce cas, répliqua le gouverneur, je le chasserai moi-même. » Puis le dialogue continua à peu près de la manière suivante : « Vous n'en ferez rien, parce qu'alors ce sera à moi de le défendre, et vous n'aurez pas affaire avec lui, mais avec moi. — Comment cela ?... Puisqu'il n'est pas Anglais, que vous importe? — Parce qu'il s'agit d'un point qui intéresse les Anglais, comme tous les autres Européens. — Mais vous autres Anglais, vous avez été en guerre avec les Espagnols. — Nous avons eu des guerres contre toutes les nations du monde, mais cela n'a aucun rapport avec l'affaire qui nous occupe. — Voulez-vous me faire le plaisir de me dire, en qualité d'ami, quel est cet Espagnol, s'il est négociant, ou dans quel but il est venu? — Ce n'est pas un négociant, mais un agent de son gouvernement, qui l'a

chargé de lui fournir des informations sur le commerce et les autres particularités de ce port, ainsi que des autres récemment ouverts au commerce étranger. — Doit-il rester ici longtemps? — Je crois que deux ou trois mois lui suffiront, et qu'ensuite il partira; il me l'a dit, du moins. »
En définitive, le gouverneur se résigna à me laisser dans l'intérieur de la ville, et il est clair qu'on signifia au maître de la maison de ne pas retomber dans de pareilles fautes.

Après quelques semaines, quand je pus m'exprimer un peu en langue chinoise, je nouai des relations avec différents habitants et d'autres personnes recommandables, et comme je n'étais ni négociant ni Anglais, on me traitait avec considération et avec un certain degré de franchise et d'amitié. Quelques-uns d'entre eux me dirent : « Les difficultés que vous autres Européens trouvez à louer des maisons proviennent de l'opposition des mandarins; il est complétement faux que les propriétaires aient de la répugnance à vous les céder; bien au contraire, nous aimerions mieux les louer aux Européens qu'aux Chinois, parce que vous les payez plus cher. »

Je ne veux pas dire toutefois qu'en ce moment, depuis les 6,000,000 de piastres payés pour la rançon de Canton en 1841, et surtout depuis que des bombes leur ont été lancées à la fin de l'année dernière, 1856, il n'y ait pas, dans une grande partie de la ville, des sentiments de haine et de vengeance contre les Anglais, ainsi que de malveillance contre les Européens. Mais, je le répète, si les mandarins le voulaient, les habitants de Canton ne bougeraient pas le moins du monde; il serait facile aux mandarins de leur faire bientôt comprendre que les Anglais n'ont pas provoqué les hostilités, qu'ils ne nourrissent aucun projet de conquête, qu'ils désirent seulement continuer le commerce, et que nul n'en retire plus de bénéfice que la population même de Canton, qui serait ruinée le jour où ce commerce viendrait à cesser.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Influence de Confucius sur sa nation; conséquences de cette influence.

Pour bien comprendre la nation chinoise, il faut d'abord se pénétrer des écrits de Confucius; en effet, l'influence qu'ils ont eue sur les idées et sur les mœurs de ce peuple est si grande, qu'on peut dire que ses œuvres ont été le moule qui a donné à cette nation une forme et une physionomie aussi spéciales qu'ineffaçables.

Cet homme extraordinaire naquit 551 ans avant Jésus-Christ et mourut à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Thalès et Pythagore, Xerxès, celui qui envahit la Grèce, et Léonidas qui mourut aux Thermopyles, furent ses contemporains. Socrate ne vint au monde que neuf ans après sa mort.

Son père fut gouverneur d'une ville de troisième classe; cependant Confucius ne fut point élevé sous sa direction, mais sous celle de sa mère, qui devint veuve à la fleur de son âge. Le jeune Confucius, parvenu à l'adolescence, obtint un emploi dans lequel il se distingua par son talent et sa probité. Bientôt il fut nommé surintendant pour la direction de la campagne et des troupeaux. Sa réputation allait croissant, quand il perdit tout à coup sa mère. Alors se conformant à un ancien usage qui s'observe encore, il se retira des affaires publiques, et porta durant trois ans un deuil rigoureux. Pendant ce temps il se livra avec ardeur à l'étude de l'antiquité, et particulièrement à celle des livres appelés *King* ou classiques.

Le deuil terminé, les ministres de son pays voulurent le rappeler au service public, mais la science étant devenue pour lui une passion, il s'y refusa, et se livra à des voyages dans les différents royaumes dont se composait alors la Chine. Il cheminait sur un char traîné par un bœuf, et différents disciples le suivaient à pied. Dans ces excursions il ne se bornait pas à apprendre tout ce qu'il pouvait, il profitait encore de toutes les occasions qui se présentaient à lui pour donner de bons conseils aux gouvernants dans l'intérêt du bonheur des peuples. Par exemple, il demanda à un roi qui avait un oiseau en cage s'il ne le mangerait pas cuit : « En aucune manière, » répondit celui-ci. Confucius lui fit observer qu'il mangeait bien journellement d'autres oiseaux, et le roi lui répondit qu'il n'avait jamais vu ces oiseaux qu'on servait sur sa table, tandis qu'il était accoutumé à son petit oiseau qu'il voyait de près et qu'il aimait pour

ce motif. « Ceci vous apprend, seigneur, jusqu'à quel point il vous convient de connaître vos sujets et de vous informer de leurs besoins, car de cette manière vous les aimerez et vous désirerez les rendre heureux. » A un roi qui lui avait demandé, entre autres puérilités, comment un philosophe doit se vêtir : « De la même manière que les gens des pays où il se rencontre, » répondit-il. Ce roi lui demanda ensuite quelle devait être la manière de vivre d'un sage, et alors il lui répondit :

« Le vrai philosophe ne se produit pas de lui-même dans les festins de parade pour avoir occasion de briller, mais il attend qu'on l'y invite. S'il est du nombre des invités, il s'y rend, et fait exactement, et sans ostentation, tout ce qui est d'étiquette. Parût-on ne pas faire attention à lui, il ne s'en offense pas, et ne donne aucun signe de mécontentement.

» Il n'est occupé du matin au soir que de ce qui peut lui procurer l'acquisition de quelque vertu ou augmenter le nombre de ses connaissances.

» S'il sent qu'il a assez de droiture et de fermeté pour remplir les grands emplois, il ne les refuse point quand on les lui offre; il fait tous ses efforts pour les remplir dignement. Il n'ambitionne pas les honneurs, et ne cherche point à amasser des trésors, l'acquisition de la sagesse est le seul trésor après lequel il soupire; mériter le nom de sage est le seul honneur auquel il prétende.

» Il n'emploie pour traiter les affaires que des hommes sincères et droits; il ne donne sa confiance qu'à des hommes fidèles et sûrs. Il ne rampe pas devant ceux qui sont au-dessus de lui, il ne s'enorgueillit pas devant ses inférieurs; il respecte les premiers, il est affable envers les autres, il rend à tous ce qui leur est dû. S'il s'agit de reprendre quelqu'un de ses défauts ou de lui reprocher ses fautes, il ne fait l'un et l'autre qu'avec une extrême réserve.

» Il estime les gens de lettres, mais il ne mendie pas leurs suffrages; il ne s'abaisse ni ne s'élève devant eux. Il est au-dessus de toute crainte, quand il fait ce qui est de son devoir; une conduite irréprochable, jointe à des intentions pures et droites, lui sert de bouclier contre tous les traits qu'on pourrait lui lancer; la justice et les lois sont les armes dont il se sert pour se défendre ou pour attaquer. L'amour qu'il porte à tous les hommes le met en droit de n'en craindre aucun; l'exactitude scrupuleuse avec laquelle il pratique les cérémonies, obéit aux lois, et s'astreint à l'observation des usages reçus, fait sa sûreté, même parmi les tyrans. Quelle que soit l'étendue de son savoir, il travaille toujours à l'agrandir; il étudie sans cesse, mais non pas jusqu'à s'épuiser.

» Quelque ferme qu'il soit dans le bien, il veille continuellement sur lui-même, pour ne pas se négliger. Dans tout ce qui est honnête et bon, il ne voit rien de petit; les plus minutieuses pratiques tournent chez lui au profit de la vertu.

» Il est grave quand il représente; affable et bon avec chacun, gai et d'humeur toujours égale avec ses amis.

» Il se plaît de préférence dans la compagnie des sages, mais il ne rebute point ceux qui ne le sont pas.

» Dans son intérieur, il ne témoigne aucune prédilection pour un membre de sa famille plutôt que pour l'autre; à l'extérieur, ou en public, il traite éga-

lement tous les hommes. L'eût-on grièvement offensé, ou par des paroles injurieuses, ou par des actions insultantes, il ne donne aucun signe de colère ou de haine; et son extérieur serein et tranquille est une preuve non équivoque de la tranquillité d'âme dont il jouit.

» Le vrai philosophe cherche à se rendre utile à l'État, n'importe de quelle manière. Si par quelque action éclatante, ou par quelque ouvrage important, il mérite bien de la patrie, il ne fait pas valoir ses services dans la vue d'en être récompensé, il attend modestement et avec patience qu'on lui rende justice; et s'il arrive que dans la distribution des récompenses on l'ait oublié, il ne s'en plaint point, il n'en murmure point.

» Le suffrage des hommes honnêtes, l'honneur d'avoir contribué en quelque chose à l'avantage de ses compatriotes, et la satisfaction dont il jouit intérieurement, d'*avoir fait le bien pour le bien*, sont pour lui la plus flatteuse des récompenses. Si, au contraire, en vue de son mérite, on le place au faîte des honneurs, il n'a garde de s'en enorgueillir; il ne perd rien de sa modestie ordinaire, et n'est pas moins accessible à ceux qui vont à lui pour le consulter ou s'instruire, qu'il le serait si la fortune adverse lui faisait éprouver des malheurs. Le changement de fortune, soit en bien, soit en mal, ne change rien dans ses mœurs ni dans sa conduite; il est le même en tout temps.

» Uniquement occupé de remplir sa tâche dans ce monde et de la remplir de son mieux, content de la place qu'il occupe parmi ses semblables, il n'ambitionne point d'être ce qu'il n'est pas; il ne porte point envie à ceux dont le mérite, la sagesse, la science et les talents sont égaux ou supérieurs dans l'opinion des hommes à ceux qu'il possède lui-même. Il n'a pas de mépris pour ceux qui manquent de ces qualités, de ces talents; il vit en bonne harmonie avec les uns et les autres; il s'accommode de tout et avec tous, et les respecte également comme étant ses semblables dans l'ordre de la nature. Le respect et la bonne harmonie font naître la bienveillance; les manières douces, décemment complaisantes, affectueuses, en sont les fruits; les éloges fondés sur la vérité, donnés libéralement, mais sans affectation, les services rendus à propos et sans être sollicités, sont le comble de la perfection. C'est de tout cela réuni que se forme sans effort cette charité universelle, qui ne fait exception de personne, et qui embrasse tout le genre humain; et c'est de cette vertu, source féconde d'où découlent toutes les autres, que le vrai philosophe cherche à se pourvoir avant tout; c'est par elle qu'il se distingue de l'homme ordinaire; c'est elle qui dirige toute sa conduite, et qui vivifie, pour ainsi dire, toutes ses actions (1). »

Ce discours causa une vive impression au roi, et il dit que désormais il traiterait les philosophes avec la plus grande distinction et qu'il vénérerait leurs conseils. Confucius lui répondit :

« Cela est très-bien, mais un grand roi doit se proposer quelque chose de mieux encore. Il doit avoir un amour tendre pour tous ses sujets; faire en sorte qu'ils soient heureux et contents, et qu'ils se félicitent de vivre sous son règne. »

(1) Ces lignes, ainsi que les autres pensées de Confucius que je copie dans ce chapitre, ont été traduites du chinois par le sinologue bien connu, M. Th. Pauthier.

On lui demanda dans une autre occasion quelle règle devait suivre celui qui voudrait agir toujours conformément à la justice ; il répondit : « Ne faites à personne ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. »

A un autre qui voulait savoir ce que devait faire celui qui désirerait être sage et vertueux, il répondit :

« Faites le bien en tout temps, en tout lieu, dans toutes les circonstances où vous pouvez le faire, vous serez, n'en doutez pas, vertueux et sage.

» Faites le bien pour lui-même, sans aucun motif d'intérêt personnel; on vous rendra la justice que vous méritez, et vous jouirez, sans contestation, de la réputation de vertu et de sagesse qui se fait d'elle-même en faveur de ceux qui se conduisent ainsi sans paraître l'ambitionner.

» Soyez sévères envers vous-même quand il s'agira de vos propres défauts, mais indulgents envers les défauts des autres; ne dites jamais du mal de personne, et ne faites point cas du mal qu'on pourra dire de vous ; gardez-vous bien surtout de rechercher ou de mépriser l'approbation des hommes, mais recevez les louanges et les mépris avec une égale indifférence. Si vous ne contentez pas tout le monde, personne du moins ne vous haïra. Je n'ai pas d'autre réponse à vous faire pour le moment. »

Qui pourra lire sans en être touché les paroles suivantes, qu'il adressa, alors qu'il était déjà très-avancé en âge, à son disciple favori Yeh-hoeï, en présence de ses autres disciples :

« Mon cher Yeh-hoeï, j'avance à grands pas vers la fin de ma carrière, et le temps de ma dissolution n'est pas éloigné. Vous avez été témoin de tout ce que j'ai fait pour tâcher d'inspirer aux hommes l'amour de la vertu, et vous n'ignorez pas combien j'ai eu peu de succès. Il y a peut-être de ma faute si je n'ai pas réussi : dans ce cas vous la réparerez, et vous viendrez à bout de ce que j'ai tenté inutilement. La connaissance que j'ai de votre bon naturel, et les progrès que vous avez faits dans l'étude de la sagesse, me font fonder sur vous les plus douces espérances.

» Vous aimez les hommes, je vous ai vu compatir à leur faiblesse, excuser leurs défauts, ne pas vous offenser de leur ingratitude, ni de leurs autres vices; je vous ai vu leur faire tout le bien que vous avez pu, et leur souhaiter tout celui que vous auriez voulu pour vous-même; en un mot, je me suis convaincu, en observant de près toute votre conduite, que vous avez l'*humanité* (jin) gravée dans votre cœur en caractères ineffaçables. Continuez à faire de cette vertu votre vertu favorite, et puisque vous savez parfaitement en quoi elle consiste, et ce qu'elle exige de ceux qui veulent l'acquérir, faites tous vos efforts pour en faire connaître l'excellence, et prenez sur vous d'en expliquer la doctrine quand je ne serai plus. C'est ce que je vous recommande pardessus tout. »

Confucius recommandait sans cesse les usages et les coutumes de l'antiquité, et particulièrement ceux du temps des rois Yao et Chun; cette époque est l'âge d'or des Chinois. Suivant les chroniques et les traditions,

Yao, qui vécut treize siècles avant Jésus-Christ, fut un souverain patriarcal, et l'idole de son peuple. Entre autres choses on rapporte de lui qu'il avait dans un endroit de son palais accessible à tout le monde une tablette où l'on pouvait écrire, et un tambour. Le premier venu entrait et écrivait ce qu'il lui plaisait, puis il donnait un coup sur le tambour; à ce bruit le roi accourait pour lire ce qu'on avait écrit. Avant de mourir, Yao choisit pour successeur l'homme le plus vertueux qu'il connût dans son royaume et l'associa à son autorité. Après sa mort cet homme, appelé *Chun*, continua le gouvernement paternel de Yao. Quand on demandait à Confucius d'expliquer sa doctrine, il répondait :

« Ma doctrine est celle que tous les hommes doivent suivre; c'est la doctrine de Yao et de Chun. Quant à ma manière d'enseigner, elle est toute simple : je cite en exemple la conduite des anciens; je conseille la lecture des livres sacrés (King), et j'exige qu'on s'accoutume à réfléchir sur les maximes qu'on y trouve. »

En effet, l'antiquité était pour Confucius le moyen le plus puissant soit pour inculquer les maximes qu'il en tirait, soit pour donner de l'autorité aux siennes propres; et il poussait son système jusqu'à l'exagération, donnant une grande importance à la musique, parce que les anciens la cultivaient; recommandant avec ardeur l'exercice de la chasse, parce que, du temps de Yao, le pays se trouvant peu habité, il était nécessaire de tuer les animaux qui se multipliaient en trop grande quantité; et discutant même avec les rois sur la question de savoir s'ils mangeaient le grain avant les fruits ou les fruits avant le grain, ou s'ils faisaient certaines cérémonies de telle ou telle autre manière, voulant ainsi rétablir dans toute leur pureté les usages anciens.

Confucius vécut à une époque où la Chine, qui auparavant avait formé un seul royaume, se trouvait divisée en plusieurs États distincts, d'où résultaient, par une conséquence naturelle, l'anarchie et les guerres. Soit à cause de ces circonstances, soit par suite de la bonté naturelle qui formait le trait principal de son caractère, il est positif qu'il éprouva une grande horreur pour la guerre, et s'efforça de graver dans le cœur de ses innombrables disciples l'amour de la paix. Voici la leçon qu'il leur donna un jour. Étant allé se promener avec eux sur une montagne, il en descendit tout mélancolique, et leur dit que de ces hauteurs il avait promené ses regards de tous côtés et fait cette triste réflexion, que de toutes parts on voyait surgir des ambitieux turbulents, et que les hommes se détruisaient mutuellement. Il invita ensuite les plus distingués de la réunion à manifester leur opinion et à exposer les moyens qui, à leur avis, étaient les plus propres à remédier à de tels maux.

« Tseu-lou répondit : « Je pense que j'en viendrais aisément à bout avec

une bonne armée qu'on me donnerait à commander. Avant de me mettre en campagne, j'assemblerais en particulier et j'exercerais séparément les différents corps dont elle serait composée; je leur assignerais la place qu'ils devraient occuper dans la réunion générale, et je les mènerais droit à l'ennemi. Quand nous serions en présence, je ferais déployer les drapeaux et les étendards, et je voudrais qu'ils fussent tels, qu'ils répandissent un éclat semblable à celui dont brillent le soleil et la lune. Je ferais battre les tambours et les instruments d'airain, et je voudrais que leur bruit fût égal au bruit du tonnerre, lorsqu'il gronde avec fracas; alors je donnerais tête baissée contre tout ce que j'aurais en face. Je ferais couper la tête aux principaux d'entre ceux qui tomberaient en mon pouvoir; et toutes ces têtes coupées, je les exposerais publiquement pour servir d'épouvantail aux méchants et d'exemple à tous ceux qui seraient tentés de le devenir. Après ma victoire, je me retirerais dans ma capitale, si j'étais roi, et je me servirais de mes deux compagnons que voilà pour faire observer les lois et revivre les anciens usages.

» — *Vous êtes un brave*, répondit Confucius.

» — Pour moi, dit Tseu-koung, je m'y prendrais autrement. Les royaumes de Tsi et de Tsou sont prêts à en venir à une rupture ouverte; les hostilités commencent déjà de part et d'autre sur les frontières; on rassemble des troupes de tous côtés; les royaumes voisins se disposent à tout événement; je croirais pouvoir leur faire mettre bas les armes et les engager à vivre en paix. J'attendrais pour cela que les armées fussent en présence et sur le point d'en venir aux mains: alors, revêtu de mes habits de deuil, je me présenterais entre ces deux armées; je supplierais les chefs de faire faire silence, de me laisser parler et d'écouter avec attention. Alors je ferais un discours des plus pathétiques, dans lequel je développerais tous les avantages de la paix et tous les inconvénients de la guerre. Je leur mettrais devant les yeux l'ignominie et la mort ainsi que les malheurs qui fondraient inévitablement sur leurs femmes, leurs enfants et toute leur race. Il n'est pas douteux que, touchés de mon discours, ils ne missent bas les armes, et si j'étais roi, je me servirais de Tseu-lou pour ministre de la guerre, et de Yen-hoeï pour ministre de l'intérieur.

» — *Vous êtes éloquent*, répondit Confucius.

» Yen-hoeï dit : « Si j'avais quelque souhait à former pour pouvoir travailler efficacement au bonheur des hommes, ce ne serait pas celui d'être roi; mes vues ne portent pas si haut que celles de mes condisciples. Je désirerais seulement vivre sous un roi qui fût vertueux et éclairé; je souhaiterais que ce roi vertueux et éclairé jetât les yeux sur moi pour tirer parti de mes faibles talents et m'engager à concourir avec lui à la bonne administration du royaume.

» Les plantes *hiun* et *yeou* (la plus odorante et la plus fétide des plantes), lui dirais-je, ne peuvent croître dans un même champ : Yao et Kie n'auraient pas pu gouverner ensemble. Commençons donc par écarter loin de nous les flatteurs et les hommes vicieux, et substituons-leur des hommes sincères et pleins de vertu; chargeons ces hommes vertueux et sincères d'instruire le peuple des cinq devoirs capitaux (*l'humanité, la justice, l'amour de l'ordre*,

la fidélité, la bonne foi), et de lui apprendre à les remplir. Après cela, n'ayant plus d'ennemis à craindre, nous n'aurons pas besoin d'avoir des troupes sur pied, ni de fortifier nos villes par des remparts et des fossés. Nous sèmerons des grains dans nos fossés; les matériaux de nos remparts serviront pour élever des édifices à l'usage des citoyens, et les armes seront employées à faire des instruments aratoires. La science militaire et la valeur de Tseu-lou nous devenant inutiles, je lui conseillerais de ne plus penser aux exploits militaires, et de s'en tenir à la pratique exacte et constante de toutes les vertus civiles. N'ayant pas besoin d'user d'artifice pour persuader de faire le bien et d'éviter le mal, l'art oratoire de Tseu-koung nous sera pareillement inutile, et je lui conseillerais de ne plus s'occuper d'éloquence et de se contenter de persuader par son exemple ce qu'il aurait envie de persuader par ses discours. Voilà ce qui me paraît le plus propre à procurer aux hommes le plus grand bonheur dont ils puissent jouir. Si je suis dans l'erreur, je prie notre maître de m'en tirer.

— *Vous êtes un sage*, répondit Confucius. »

Les voyages de Confucius dans les différents États de la Chine et les leçons de philosophie qu'il donnait, augmentèrent beaucoup sa réputation, et à son retour dans le royaume de *Lou*, sa patrie, le souverain le nomma premier ministre, emploi qu'il accepta parce qu'il lui procurait les moyens de faire du bien et de mettre en pratique ses principes de morale et de gouvernement. Il s'acquitta de ces hautes fonctions au grand avantage du pays pendant quelques années, jusqu'à la mort du roi qui l'avait élu, et dont le successeur le destitua, ne pouvant se plier au système rigoureux du sévère philosophe.

Rentré dans la vie privée, il ouvrit une école où ne tardèrent pas à se réunir trois mille disciples; il passa le reste de ses jours à rédiger et à expliquer ces livres qui devaient être si célèbres sous le nom de *U-king* (les cinq livres classiques ou les cinq livres sacrés).

Les fondements de la morale de Confucius, relativement à l'individu, s'appuient sur le perfectionnement de soi-même, sur la piété filiale et sur la charité.

Quant à la politique, il regarde les gouvernants comme les pères des gouvernés, et par conséquent le souverain comme le père de tous. D'où il résulte, suivant son grand système de la piété filiale, que tout ce que possède le sujet appartient au prince, et que celui-ci est maître absolu des biens et de la vie de ses sujets. Mais en donnant au prince une telle autorité, il exige de celui-ci la vertu, et déclare que c'est pour lui une obligation imposée par le ciel de bien gouverner et d'aimer ses sujets. Il va même jusqu'à admettre ce principe que le peuple peut détrôner le roi quand il est mauvais souverain.

L'idée fixe de Confucius était le bien-être du peuple plutôt que la per-

fection spéculative de l'homme ; mais jamais il ne songea à lui procurer des droits et des garanties. D'un côté, obéissance aveugle du peuple, et de l'autre, souveraineté absolue mais sage du prince : voilà sa théorie gouvernementale.

Il consacra toute sa vie à acquérir la sagesse et à prêcher la vertu ; mais en réalité c'était un homme d'un savoir très-restreint, soit à cause de l'époque où il vécut, soit à cause de l'isolement de la Chine. Enfoncé dans les régions sublimes de la morale, il ne s'abaissa jamais à considérer les phénomènes de la production et de la consommation des richesses ; il ne se douta pas de l'importance de procurer des débouchés aux produits naturels de son pays, d'encourager l'industrie et de protéger le commerce. S'il recommandait la culture assidue des champs et la facilité des communications, il n'avait en vue que l'abondance, et par conséquent le *bon marché* des subsistances et nullement la pensée de l'*exportation* au bénéfice des propriétaires. Et quant au commerce, on peut comprendre ses idées d'un seul coup par le fait suivant. A l'époque où il était à la tête du gouvernement de sa patrie, il y avait un spéculateur qui, personnellement et par l'entremise de ses agents, accaparait le bétail dans la campagne et le vendait ensuite dans la capitale, avec tout le bénéfice possible ; par ce moyen il était parvenu à acquérir de grandes richesses, de sorte que personne ne pouvait lui faire concurrence dans ce commerce. Confucius le fit venir et lui dit d'un ton sévère :

« J'ai appris que vous êtes l'un des plus riches citoyens de la ville : je souhaiterais que ces richesses fussent le fruit de votre travail ou d'une honnête industrie, je m'en réjouirais avec vous ; mais il n'est malheureusement que trop vrai que la fortune dont vous jouissez n'est due qu'à un monopole dont vous devriez être sévèrement puni. Je vous fais grâce, à condition néanmoins que vous vous corrigerez et que *vous restituerez au public ce qui a été volé par vous au public*. La manière dont je veux que cette restitution se fasse mettra votre honneur à couvert. De toutes vos richesses, ne réservez pour vous que ce qu'il faut pour vivre dans une honnête aisance ; vous laisserez le surplus à ma disposition pour les besoins de l'État. N'entreprenez pas de vous justifier, encore moins de me donner le change ou de me tromper. Vous n'y réussiriez pas. Je vous donne quelques jours pour faire vos dispositions ; pensez sérieusement à ce que vous ferez ; je n'ai pas autre chose à vous dire : retirez-vous. »

En conséquence le commerçant dut se laisser dépouiller de la plus grande partie de sa fortune.

Mais le plus grand défaut de Confucius, comme homme d'État, ce n'est pas son ignorance absolue de ce que nous appelons aujourd'hui l'*économie politique*, mais son culte aveugle pour tout ce qui est ancien. D'après ses maximes, point de changement, point de progrès, point d'im-

portation des sciences étrangères; son beau idéal s'arrête à la civilisation des temps de Yao et de Chun, qui vivaient il y a quatre mille ans!!!

A sa mort il jouissait d'une grande célébrité, et le roi de *Lou*, qui n'avait pas fait grand cas de lui, lui fit rendre de grands honneurs funèbres. Il y assista lui-même, et, prosterné devant son tombeau, il le reconnut pour son maître; cérémonie qu'il renouvela chaque année, qui a été continuée depuis et même convertie en loi. C'est un usage sacré chez les Chinois d'aller tous les ans, au jour qu'on peut appeler des morts, se prosterner devant les tombeaux de leurs ancêtres et de pratiquer certaines cérémonies religieuses. Tous les mandarins et les lettrés rendent cet honneur à Confucius; et comme il n'est pas possible que tous se transportent au lieu où se trouve le véritable tombeau, on a érigé, dans toutes les villes de quelque importance, un édifice ou temple destiné à le représenter. De là vient que plusieurs Européens ont cru et croient encore qu'on lui rend un culte divin; et il est assez général de dire que la religion officielle de Chine est celle de Confucius.

La vérité est que le gouvernement de ce pays singulier ne professe aucune espèce de religion. Il reconnaît sans doute le pouvoir du *Ciel* et d'un Être suprême, mais il ne traduit cette idée par aucun signe matériel. Point de dieux, point de mythologie, point de prêtres. Le Ciel! Qu'est-ce que veut dire le Ciel? Personne ne le sait et ne s'occupe guère de le savoir (1). Cette absence même de croyances religieuses a été proba-

(1) Il n'est pas facile de donner une notion exacte sur le culte public ou *religion d'État* de la Chine. Il y a des temples, des idoles, des sacrifices d'animaux, des encens brûlés, des cérémonies, des processions; et avec tout cela il n'y a pas, à proprement parler, de *religion*, comme nous entendons ce mot. L'empereur adore, à Pékin, dans des temples différents et spéciaux, le ciel, la terre, le soleil et la lune; et met, dans ces occasions, une robe pontificale dont la couleur change selon le temple où il se rend. Il est sévèrement défendu à toute autre personne que le souverain d'adresser des prières ou des adorations à ces objets célestes: on voit par là qu'ils ne sont pas considérés comme des *dieux*. Des personnages d'un rang inférieur au prince peuvent sacrifier aux esprits du vent, de la pluie, du tonnerre, du dragon, des patrons spéciaux des villes et des villages. Ceux-ci sont nommés par l'empereur parmi les hommes grands ou vertueux qui ont rendu des services importants. On sacrifie aussi aux mânes de Confucius et des ancêtres, et à ceux de certains sages ou guerriers célèbres auxquels on a élevé des temples par ordre de l'empereur. Pour sacrifier, on ne tue aucun animal devant les autels: on apporte tout simplement des veaux, des cochons, des lapins, ou d'autres animaux tout morts et préparés pour être cuits. Après la cérémonie, on fait un repas et on se réjouit. Mais tous ces actes sont plutôt des superstitions (dont le nombre, il paraît, augmente tous les jours) que les rites d'aucune *croyance*. Autrement, comment pourrait-on concevoir qu'on trouve des milliers de Chinois, lesquels étant des fanatiques bouddhistes ou musulmans, exécutent cependant toutes les cérémonies du culte officiel avec la même

blement la cause de la tolérance des gouvernants de ce pays. On ne les a pas vus s'opposer à l'introduction et à la propagation du judaïsme, du bouddhisme, du mahométisme, du rationalisme (culte de Tao, secte de Laotseu), ni même du christianisme (1).

Confucius n'a rien écrit en fait de religion, et il n'est pas même facile de déduire de ses ouvrages s'il croyait ou non à l'immortalité de l'âme (2).

Sa renommée, comme celle des autres grands hommes, s'est accrue par la

---

gravité et bonne foi que tous les autres Chinois? Cela prouve bien qu'ils ne considèrent pas ces cérémonies comme des rites d'une religion, laquelle se trouverait alors en opposition avec la leur. Quant aux idoles des hommes célèbres, il n'y a pas de doute qu'on ne puisse les comparer aux statues que nous élevons en Europe; et les sacrifices et encens brûlés équivalent aux honneurs militaires et funèbres qui sont en usage parmi nous. Pour des hommes moins importants, l'empereur décerne des arcs de triomphe, des tombeaux d'honneur, et des tablettes écrites qui sont conservées dans les familles.

Le missionnaire américain S. W. Williams, dans son grand et important ouvrage sur la Chine, raconte qu'en 1835, à la suite d'une grande sécheresse, le gouverneur de Canton publia un édit singulier dont il donne la copie. Le haut mandarin enjoignait de se présenter à quiconque se croirait en mesure de faire tomber la pluie au moyen de prières ou d'exorcismes, en lui offrant des récompenses en cas de réussite. Un *prêtre de Bouddha* se présenta; on lui dressa un autel, et il se mit pendant trois jours à faire des pénitences et des cérémonies ridicules. Si par hasard il avait plu, il serait devenu un homme important; mais comme il n'en fut rien, on se moqua de lui. Le gouverneur chinois aurait accepté de même les services d'un brahmane hindou ou d'un adorateur de Zoroastre pour intercéder vis-à-vis du ciel. Il se disait probablement touchant ces prières ce que quelques-uns disent des médicaments homœopathiques : « S'ils ne guérissent pas, du moins ils ne font pas de mal. »

M. Williams établit son opinion à ce sujet en ces termes explicites : « The state religion of China is a mere pageant, and can'no more be called the religion of the Chinese than the teachings of Socrates could be termed the faith of the Greeks. »

(1) Il est vrai que, dans les *derniers siècles*, la religion chrétienne a éprouvé des contrariétés et des persécutions, mais il ne faut les attribuer qu'à des causes politiques dont nous parlerons en un autre lieu.

(2) « The remarks of Confucius upon religions subjects were very few; he never taught the duty of man to any higher power than the head of the state or family, though he supposed himself comissioned by heaven to restore the doctrine and usages of the ancient Kings. He admitted that he did not understand much about the gods; hat they were beyond and above the comprehension of man, and that the obligations of man lay rather in doing his duty to his relatives and society than in worshiping spirits unknown. « Not knowing even life, said he, how can we know death? »

The midle kingdom, by S. Wells Williams, vol. II, p. 236.

suite des siècles. Différents empereurs l'ont honoré des titres de *grand sage*, *grand saint*, *maître de la nation*, *prédicateur impérial*, *le plus sage et le plus vertueux de tous les instituteurs des hommes*, etc.

La collection de ses œuvres est pour les Chinois ce qu'est le Koran pour les musulmans, et l'Évangile pour les chrétiens; elle est la source des coutumes et des lois de l'empire. Par exemple, l'empereur Kang-hi, homme éclairé, fit une ordonnance composée de seize articles qui résume tous les devoirs du bon citoyen, et ordonna que les autorités la lussent une fois par mois au peuple.

Cette loi provint des conseils suivants, que Confucius donna à un de ses disciples, lequel, ayant obtenu un gouvernement, vint lui demander des règles pour sa conduite.

« Soyez diligent à traiter les affaires; informez-vous exactement de toutes les circonstances qui peuvent contribuer à vous les faire connaître, à démêler le vrai d'avec ce qui n'en a que l'apparence, et à vous faciliter les moyens de les terminer agréablement.

» Soyez juste, désintéressé, toujours égal à vous-même. La justice ne fait acception de personne, elle rend à chacun ce qui lui est dû. Le *désintéressement conduit à l'équité; quand on est intéressé, l'on cesse bientôt d'être juste. Tout ce qu'on reçoit de ses inférieurs, sous quelque titre que ce puisse être, est un véritable vol qu'on leur fait.* L'égalité d'humeur dans un homme en place lui attire la confiance, elle le fait aimer des bons, craindre des méchants et respecter de tout le monde.

» Soyez d'un abord facile; ne montrez un front sévère à qui que ce soit, et recevez avec bonté, sans aucune exception, tous ceux qui s'adresseront à vous. Vous devez vous regarder comme le père commun.

» S'il faut traiter les affaires avec toute la diligence possible, il faut être extrêmement sur vos gardes pour ne pas les terminer avec précipitation. Ne portez de jugement qu'après que la vérité vous sera parfaitement connue.

» Dans chacune des quatre saisons de l'année, *assemblez le peuple au moins une fois pour lui expliquer vous-même ses devoirs.* Faites en sorte qu'il ne manque d'instruction dans aucun temps; car, *s'il ignore ce qu'il doit faire, comment pourrait-il être coupable en ne le faisant pas?*

» Ne l'occupez jamais à des ouvrages de corvée, lorsque les travaux de la campagne et ceux qui sont de nécessité pour lui-même doivent l'occuper. »

Dans les préceptes de Kang-hi mentionnés plus haut, on inculque principalement l'amour filial et le devoir d'honorer d'abord la littérature, qui est la source de la sagesse, et en second lieu l'agriculture, qui procure aux hommes leur subsistance; tout ceci conformément aux maximes de Confucius. On y rabaisse aussi toutes les religions, mais on ne les prohibe pas.

On trouve une autre preuve de l'influence de Confucius dans le système fiscal qui régit encore de nos jours. Si l'on a établi des droits de douane,

où l'a fait seulement pour en tirer des revenus, et non pas pour protéger l'agriculture ni l'industrie nationale. Aucun article, aucune marchandise n'ont jamais été prohibés dans ce but, et les droits n'ont pas été excessifs. On dirait que ces Asiatiques ont adopté avant nous le principe de la liberté du commerce; mais la vérité est que Confucius n'attacha aucune importance au trafic ni à l'industrie. Le riz, qui est le froment des Chinois, a toujours été libre de tout droit, même aux époques où il s'est exercé une plus grande oppression sur les négociants étrangers. Et non-seulement le riz était exempt de tout droit, mais de plus le navire qui en était chargé, ne fût-ce qu'à moitié, était aussi exempté (avant les derniers traités) du droit exorbitant de tonnage auquel étaient soumis tous les autres navires. Si l'on a mis des obstacles au commerce étranger, s'il a subi des extorsions, on doit les attribuer à la méfiance du gouvernement ou à la rapacité de ses agents.

Quand on fait un traité avec les diplomates chinois, ils ne songent pas même au principe de la *réciprocité.* Ils ne demandent rien, ne veulent rien; pour eux, le traité est une concession de certains avantages faits aux Européens, et voilà pourquoi ils évitent autant qu'ils le peuvent d'en conclure; et quand ils ne peuvent l'éviter, leur habileté s'exerce à accorder le moins possible. Ils ne se préoccupent jamais de faciliter l'exportation de leurs produits naturels, et encore moins de protéger leurs sujets qui vont en d'autres pays. A Manille, dans les premiers temps de la domination espagnole, les Chinois accoururent par milliers; il s'ensuivit qu'ils s'enhardirent et se soulevèrent à trois différentes reprises. Une fois, ils assiégèrent les Espagnols dans la capitale et allèrent jusqu'à donner l'assaut; mais ils finirent toujours par être vaincus : le massacre fut horrible.

Lors du dernier soulèvement qui eut lieu en 1762, le gouverneur général de la colonie publia un décret qui ordonnait que dans toutes les îles de l'Archipel, en quelque lieu que l'on prît un Chinois, on le pendît immédiatement, sans aucune forme de procédure. Dans aucune de ces circonstances il n'est jamais venu à l'esprit du gouvernement chinois de faire ni réclamation ni recherche. Si l'on eût dit à quelque mandarin que plusieurs milliers de Chinois avaient été massacrés sans raison aux îles Philippines, il aurait répondu : « Pourquoi y vont-ils? »

Les gouvernants anglais maintiennent avec une extrême rigueur le principe de l'indépendance absolue de leurs sujets en Chine vis-à-vis de l'autorité du pays; et cependant, à Hong-kong, il y a des milliers de Chinois entièrement soumis aux lois et à la justice de la Grande-Bretagne, sans que les mandarins réclament pour leurs sujets l'exemption de la juridiction locale dont les Européens jouissent sur le territoire chinois.

Après Confucius d'autres philosophes ont écrit, et quelques-uns ont

commenté ses maximes. Parmi eux se distingue Meng-tseu, quoique, à vrai dire, on ne trouve chez lui rien d'original et rien de nouveau; au contraire, ses écrits, généralement dialogués avec vigueur, semblent plutôt être une confirmation et une amplification des maximes de Confucius. Toujours la piété filiale d'un côté et le prince parfait de l'autre. S'il offre quelque différence, c'est dans la plus grande énergie de ses expressions. Par exemple, il raconte qu'il fit cette question à un roi : « Croyez-vous que ce soit la même chose de tuer un homme avec un sabre ou avec un bâton? » Le roi répondit : « C'est la même chose. » « Et n'est-ce pas la même chose, répliqua Meng-tseu, de le tuer au moyen d'un bâton ou d'un mauvais gouvernement? »

Il rapporte aussi qu'un roi lui parla de Tching-tong, qui détrôna Kié et le bannit, et de Wou-wang qui tua le roi Chéou, et lui demanda : « Est-ce qu'il est permis aux sujets de détrôner et de mettre à mort leur souverain? » Le philosophe répondit :

« Celui qui fait un vol à l'humanité est appelé voleur, celui qui fait un vol à la justice est appelé tyran; or, un voleur et un tyran sont des hommes, et on doit les regarder comme tels (de quelque dignité qu'ils soient revêtus). J'ai toujours entendu dire que l'homme nommé Chéou avait été mis à mort, et non pas que Wou-wang ait tué son prince. »

Et il est remarquable que dans un pays aussi essentiellement despotique que la Chine, les livres où l'on admet comme licite le détrônement des mauvais rois soient destinés par le même gouvernement à servir à l'instruction et à l'éducation de ceux qui se livrent à l'étude et à la politique.

Après tout cela, on doit avoir compris que les écrivains qui sortirent de l'école de Confucius ne firent par leurs écrits que canoniser ses maximes, exalter les temps de Yao et de Chun, et fermer la voie à toute idée de progrès.

La classe élevée, la noblesse (*gentry*), si on peut employer ce nom à propos de la Chine, se compose des mandarins et des gradués dans les universités, qui sont tous absorbés nécessairement dans les livres de leurs philosophes, ce qui fait qu'ils sont les ennemis naturels de toute innovation ou de toute réforme.

Au troisième siècle avant Jésus-Christ, l'empereur Thsin-chi-hoang-ti réunit sous son sceptre tous les différents États suzerains dans lesquels la Chine était alors divisée, ce qui occasionnait des guerres continuelles; il fit ouvrir de grandes routes; il parcourut tout son empire; il fit exécuter sur plusieurs points des travaux d'utilité publique, il réforma le calendrier; il réduisit en un seul les cinq caractères jusqu'alors en usage pour l'écriture : ce caractère est celui qui s'emploie encore aujourd'hui. Il fit orner la capitale de monuments d'une somptuosité telle, que l'imagination aurait peine à se les figurer. Ayant reçu de la nature un caractère très-indépendant,

il ne tolérait de remontrances d'aucune espèce. Avisé des désordres dans lesquels vivait sa mère, il l'exila. Quelques lettrés ayant osé lui rappeler ses devoirs de piété filiale, il défendit sous peine de mort de lui parler de sa mère; mais n'ayant pas tenu compte de cette défense, il en fit mettre à mort jusqu'à vingt-sept; il ordonna de leur couper les pieds et les mains, qui furent exposés en public. Il finit néanmoins par rappeler sa mère. L'animosité entre lui et les lettrés ne fit que s'accroître. Une discussion s'étant élevée sur le mode du gouvernement de l'empereur, il en fut tellement irrité que tous les livres furent brûlés par son ordre, et que quatre cent soixante lettrés qui avaient osé lui faire une opposition ouverte perdirent la vie dans une grande fosse où on les jeta.

Cette mesure violente fut suggérée à l'empereur par son premier ministre, lequel lui tint un discours dont j'extrairai les passages suivants :

« Il faut avouer que les gens de lettres sont, en général, bien peu au fait de ce qui concerne le gouvernement.... de pratique, qui consiste à retenir les hommes dans les bornes de leurs devoirs réciproques. Avec toute leur prétendue science, ils ne sont, en ce genre, que des ignorants : ils savent par cœur tout ce qui s'est passé dans les temps les plus reculés, et ils ignorent ou ils font semblant d'ignorer ce qui se passe même sous leurs yeux. — Prévenus en faveur de l'antiquité, ils en admirent jusqu'aux sottises, ils sont pleins de mépris pour tout ce qui n'est pas exactement calqué sur des modèles que le temps a presque entièrement effacés de la mémoire des hommes... — Incapables de discerner ce qui était convenable autrefois d'avec ce qui ne convient nullement aujourd'hui, ce qui était alors utile et peut-être même nécessaire, de ce qui serait très-certainement préjudiciable dans le temps où nous vivons, ils voudraient que tout se fît conformément à ce qu'ils lisent dans leurs livres. — A les entendre, on ne doit vous regarder que comme un prince bouffi d'orgueil qui se préfère sans pudeur à tout ce que l'antiquité a eu de plus respectable; que comme un prince d'un esprit futile, d'un caractère inquiet et remuant, qui bouleverse tout, qui renverse tout dans l'empire; si vous publiez quelque édit, ils croient y découvrir de l'injustice ou tout au moins de l'inutilité; si vous donnez quelque ordre, ils l'éludent, ils en critiquent jusqu'aux termes dans lesquels il est conçu, ils font tous leurs efforts pour le rendre méprisable; si vous faites travailler à quelque ouvrage public, vous grevez, disent-ils, le peuple, vous opprimez vos sujets, vous en faites les malheureuses victimes de vos caprices... — De pareils discours, répétés sans cesse, éteignent dans le cœur de vos sujets toute affection pour vous. Ce sont des semences de révolte qui germent insensiblement, qui poussent de profondes racines, et qui ne tarderont pas, si vous n'y mettez bon ordre, de prendre tout leur accroissement au dehors. — Les lettrés forment dans l'empire une classe d'hommes à part. Pleins d'eux-mêmes, infatués de leur prétendu mérite, ils ne voient de bien que ce qui se fait conformément à leurs idées : ils ne voient le beau que dans les usages surannés, que dans les cérémonies

antiques, qui ne peuvent avoir lieu de nos jours; ils ne trouvent de véritablement utile que cette vaine science qui les élève si fort à leurs propres yeux, et qui, dans la réalité, les rend inutiles à tout le reste du genre humain. Oserai-je, seigneur, vous proposer ici sans détour ce qu'il me paraît que vous devriez faire... Ce sont les livres qui inspirent à vos orgueilleux lettrés les sentiments dont ils se glorifient; ôtons-leur les livres... A l'exception des livres qui traitent de médecine et d'agriculture, de ceux qui expliquent la divination par la *Koua*, ou lignes de Fou-hi, et des mémoires historiques de votre glorieuse dynastie..., ordonnez, seigneur, qu'on brûle généralement tout ce fatras d'écrits pernicieux et inutiles dont nous sommes inondés; ceux surtout où les mœurs, les actions et les coutumes des anciens sont exposées en détail. »

Cette période de l'histoire de la Chine, dont nous devons surtout la connaissance aux investigations faites par le père Amyot, offre un grand intérêt. On y voit quelles sont les difficultés qu'aurait à vaincre quiconque voudrait opérer des réformes en Chine, et de quelle mission se croient chargés les lettrés : chacun d'eux se prend pour un petit Confucius. J'entends parler de ceux qui sont honnêtes et dont le caractère est indépendant. Le sépulcre du roi Thsin-chi-hoang-ti fut détruit et pillé après sa mort, et le pays continua et continue d'être ce qu'il était auparavant. Mais les paroles que nous venons de copier, prononcées il y a 2100 ans par le ministre de ce remarquable souverain, ne seraient-elles pas applicables aujourd'hui même et ne devront-elles pas être répétées par ceux qui ont à régénérer ce grand empire?

Le missionnaire français M. Huc, bien connu en Europe par les très-remarquables voyages qu'il a faits en Chine, en Tartarie et au Thibet, eut d'étroites relations dans ce dernier pays avec le célèbre Kishen, un des commissaires impériaux établis à Canton pendant la guerre de 1840, et qui avait été aussi ministre d'État. Par suite du peu de succès qu'il eut dans ses fonctions pendant la susdite période, il fut envoyé au Thibet en qualité d'ambassadeur, et, par conséquent, eut indirectement ce pays à gouverner.

Dans une des conversations familières qu'il eut avec le missionnaire Huc, il lui parla des événements ci-dessus rapportés et lui dit (selon ce que me raconta le même M. Huc, de l'amitié duquel je m'honore), à peu de chose près ce qui suit :

« Si on me laissait faire, j'aurais battu les Anglais avant que six mois se fussent écoulés. Nos armes sont bonnes pour lutter avec les soldats du Thibet, de la Corée et des autres pays qui nous entourent, parce que les leurs sont encore plus arriérées, mais les nôtres ne servent à rien pour combattre contre les Anglais.

» J'aurais en peu de temps des bateaux à vapeur, des fusils à piston,

des canons à la Paixhans et des régiments disciplinés à l'européenne, et j'expulserais des côtes de Chine jusqu'au dernier Anglais ; mais si je disais de telles choses à Pékin, on me ferait couper la tête.

Peu de temps avant la guerre précitée, un commerçant de Canton qui, ayant navigué par navires étrangers, connaissait tout l'avantage de la forme de leur gouvernail sur celui des jonques, en fit fabriquer une à laquelle il fit poser seulement un gouvernail à l'européenne. Avant même qu'il eût pris la mer, il fut dénoncé au mandarin, qui ordonna de détruire ou de brûler la barque, frappant en même temps le novateur d'une amende pour avoir tenté de se soustraire aux prescriptions de la loi établie.

Dans la maison d'un riche négociant de Macao, nommé José-V[te] Jorge, se passa ce que je vais raconter et dont je tiens le détail de sa propre bouche. Je dirai d'abord que dans cette ville les planchers des habitations sont en bois, et qu'on a coutume de les couvrir de couleurs qui forment des dessins imitant un tapis ou une toile cirée.

Cette sorte d'ornements s'opère au moyen de force coups de pinceau, prend beaucoup de temps aux artistes chinois, et ne laisse voir qu'une œuvre fort imparfaite. Le sieur Jorge suggéra à son peintre décorateur l'idée d'employer les cartons percés à jour dont on fait usage en Europe. Le décorateur chinois adopta cette idée immédiatement, et se mit à peindre la spacieuse et jolie maison dudit seigneur en tirant parti de cet expédient. — Tout le monde aurait cru que ce mode d'ornementation allait être adopté par les autres peintres, mais ce fut tout le contraire qui arriva. L'innovateur ayant été accusé par-devant les chefs de sa corporation (chaque art ou métier ayant la sienne avec ses règlements), fut contraint de détruire tout ce qu'il avait commencé et à rétablir les choses suivant le mode de peinture antérieurement usité. L'affaire se termina par un repas à payer par lui à tous ceux de sa profession : conclusion qu'il regarda comme très-heureuse.

Voici de quelle manière opèrent les maximes de Confucius. C'est à cet homme extraordinaire qu'on doit, sans aucun doute, qu'un si vaste empire se soit maintenu compacte et sur pied jusqu'à nos jours, mais c'est aussi jusqu'à lui qu'il faut faire remonter la cause des obstacles qui s'opposent à ce que ce pays se régénère et parvienne à jouir des bienfaits de la civilisation moderne.

Il ne manquera pas de gens qui, aujourd'hui même, soutiendront qu'il vaudrait mieux pour les habitants de la Chine qu'ils ignorassent ce qui se passe dans les autres parties du monde, qu'ils s'en tinssent pour vivre à leurs propres ressources, et qu'ils conservassent autant que possible le mode de vie le plus conforme à celui des époques patriarcales de Yao et de Chun, au lieu d'avoir des bateaux à vapeur, des chemins de fer, des télé-

graphes électriques, et les sciences et les machines européennes. Peut-être serait-ce mieux pour eux. Je ne veux pas le nier; mais se rencontrera-t-il quelqu'un qui croie que ce soit possible? Et dans ce cas, ne vaudrait-il pas mieux que cet immense pays vînt à subir le plus tôt possible la transformation qui, après tout, finira par lui être imposée, et adoptât notre civilisation, et avec elle probablement notre religion?

Je crois que le lecteur aura compris de reste le motif par lequel la Chine, si elle a été précoce, est demeurée stationnaire. Il ne lui sera pas plus difficile de comprendre le mépris qu'inspirent dans cet empire les commerçants en général et les Européens en particulier.

Les commerçants indigènes sont considérés comme parmi nous l'étaient il n'y a pas encore longtemps les usuriers, et comme aujourd'hui le sont les boutiquiers. En Europe même nous n'avons pas été exempts de ces idées erronées. On rapporte que le grand Napoléon lui-même appelait les commerçants : le *brigandage organisé.*

En ce qui regarde les étrangers, les circonstances sont plus défavorables. Tous les Chinois sont tenus, comme je l'ai déjà dit, d'honorer les tombes de leurs pères et de leurs aïeux. A cet effet, les lois défendent aux citoyens de changer de domicile et, bien plus, de sortir du pays. Abandonner les ossements de ses pères est une des choses les plus déshonnêtes qui puissent se faire en Chine. — Il est vrai que, malgré tout, la surabondance de population contraint un très-grand nombre d'habitants d'émigrer, et que le gouvernement, fatigué de couper des têtes de pirates et de larrons, tolère l'émigration. Mais il n'est point sorti de Chine, que l'on sache, pour passer à l'étranger, un Chinois gradué ayant ne fût-ce que le titre de siut-sai.

Ceux qui émigrent appartiennent à la classe la plus abjecte. Ils n'emportent pas avec eux d'autre équipement que les haillons qui les couvrent. Ils se mettent dans une barque de transport pour Manille, Singapor, etc. A leur arrivée là se présente à bord quelqu'un d'entre les Chinois établis dans le pays, qui paye alors le montant du prix du passage d'un ou de quelques-uns des nouveaux venus; ceux-ci s'engageant à le servir, pour tout ce qu'il leur commandera, durant deux ou trois années, en échange seulement de la nourriture.

Telle est la classe de Chinois qui sortent de leur patrie pour chercher fortune.

Après cela, comment voudrait-on qu'un disciple de Confucius pût voir un homme respectable dans un Anglais ou un Français qui entreprend de naviguer rien moins que de l'Océan jusque vers les bouches du Yanse-kiang dans le but de *tirer de l'argent des Chinois?*

Volney a dit que les musulmans ne se civiliseront point aussi longtemps

qu'ils n'auront pas abjuré la loi du Coran. — On peut dire la même chose relativement aux Chinois et à leur Confucius. Heureusement dans ce cas il n'y a pas de préjugés religieux qui s'opposent à la révolution d'idées qu'il est nécessaire d'opérer.

Ce que nous avons dit touchant les idées politiques de Confucius et de son influence sur la nation chinoise explique l'état arriéré où elle se trouve relativement à l'art militaire. On n'y a jamais accordé de l'importance aux talents guerriers; on n'y a point travaillé au perfectionnement des armes et des navires de guerre; les officiers et les généraux reçoivent de faibles rétributions et ne jouent qu'un rôle secondaire près des employés civils, qui, eux, exercent seuls le commandement. Si l'on compare les armes que fabriquent les Chinois à presque tous les autres produits industriels, on est frappé infailliblement de leur grande infériorité, et il faut reconnaître alors que cet effet doit avoir sa cause. Il n'en a point d'autre que l'horreur que les Chinois ont pour la guerre. Confucius a fait tout ce qu'il a pu pour exalter les bienfaits de la paix.

Après avoir terminé ici ce chapitre sur Confucius, et afin que l'on ne croie pas que je le respecte moins qu'il ne le mérite, que personne ne soit tenté de l'estimer moins que ce qu'il vaut et de mépriser le peuple qui a pour lui une vénération si grande, je donnerai une copie des principes de sagesse suivants :

Il raconte (Confucius) qu'il les trouva gravés au dos d'une statue d'or dont les lèvres étaient traversées et jointes par trois aiguilles. Cette statue, qu'il vit dans le sépulcre d'un ancien souverain chinois, devait avoir été faite 1100 ans avant Jésus-Christ. Mais comme on connaît la propension qu'avait le philosophe chinois à corroborer ses principes par l'autorité de l'ancienneté, il est permis de soupçonner que les maximes, en tout ou en partie, sont bien plutôt siennes qu'elles n'appartiennent à la statue.

« Anciennement les hommes étaient très-circonspects dans leurs discours, il faut les imiter. Ne parlez pas trop; car, lorsqu'on parle beaucoup, on dit presque toujours quelque chose qu'il ne faudrait pas dire.

» Ne vous chargez pas de trop d'affaires; beaucoup d'affaires entraînent avec elles beaucoup de chagrins, ou tout au moins de soucis sans nombre. Ne vous embarrassez que de celles qui sont de votre indispensable devoir.

» Ne cherchez pas à vous procurer trop de joie, ni une trop grande tranquillité; la recherche que vous en feriez est elle-même une peine et un obstacle au repos.

» Gardez-vous de jamais rien faire dont tôt ou tard vous puissiez avoir sujet de vous repentir.

» Ne négligez pas de remédier au mal, quelque petit qu'il vous paraisse; un petit mal négligé s'accroît peu à peu, et devient très-grand.

» Si vous ne tâchez d'éviter qu'on ne vous fasse de petites injustices, vous serez bientôt dans le cas d'employer tout votre savoir-faire pour vous mettre à couvert des plus grands torts.

» En parlant ou en agissant, ne pensez pas, quoique vous soyez seul, que vous n'êtes ni vu ni entendu ; les esprits sont témoins de tout.

» Un feu longtemps caché devient un incendie difficile à éteindre. Un feu dont la flamme paraît s'éteint aisément. Plusieurs ruisseaux réunis forment une rivière; plusieurs fils joints ensemble forment une corde qu'on ne peut rompre qu'avec peine.

» Un jeune arbre qui n'a point encore de profondes racines peut s'arracher aisément; il faut employer la hache si on le laisse devenir gros.

» Il peut sortir de la bouche des traits aigus qui blessent, un feu brûlant qui dévore : une vigilance extrême peut mettre obstacle aux traits et au feu, et empêcher qu'ils ne nuisent. Ne vous persuadez point qu'un homme qui a la force en partage puisse, sans risquer sa vie, s'exposer à tous les dangers : un fort trouve un plus fort qui le terrasse.

» C'est ressembler à des brigands que de haïr ses maîtres légitimes; c'est se mettre au niveau de la vile populace que de murmurer contre ceux qui gouvernent justement. On ne résiste au souverain que lorsqu'il exige trop; on lui obéit sans peine lorsqu'il se contente de peu.

» Les hommes du commun, et même le commun des hommes, ne sont pas des premiers à faire ce qui ne s'est pas encore fait, ni à former des projets pour une entreprise; ils ne font que ce qu'ils voient faire : il leur faut des modèles. En voyant souvent des hommes circonspects et respectueux, des hommes vertueux et instruits, ils deviendront eux-mêmes tels, et seront à leur tour imités par d'autres.

» J'ai la bouche fermée, je ne puis parler; c'est en vain qu'on me proposerait des doutes, je ne les résoudrais point. De mon côté, je n'ai rien à demander. Ma science, quoique cachée, n'en est pas moins réelle. Quoique je sois dans un état élevé, les hommes ne sauraient me nuire : qui de vous peut en dire autant?

» Le ciel n'a point de parents; il traite également tous les hommes.

» Quelque pleins que soient les fleuves et la mer, ils reçoivent les autres eaux et ne débordent point.

» Ce que vous venez de lire mérite de votre part les plus sérieuses réflexions. »

CHAPITRE TROISIÈME.

Rapports des Européens avec les Chinois.

En 1625, à Singan-fu, dans la province de Chen-si, se rencontra une inscription qui établissait, sans laisser le moindre doute, que vers l'année 500 quelques prêtres nestoriens entrèrent en Chine et y propagèrent la religion chrétienne. Cinquante ans après, quelques moines, venant de ce pays, portèrent à Constantinople de la semence de vers à soie. Deux Arabes écrivirent en 850 et 877 les voyages qu'ils y firent. Le dernier rend compte de la destruction de l'établissement de Kan-fu (dans la province de Che-kiang), où il y avait occupés dans le commerce 120,000 individus, tant musulmans que juifs, chrétiens et Persans. Vers l'année 1274, cet empire fut visité par deux négociants vénitiens, dont l'un était accompagné de son fils âgé de seize ans. L'empereur Kublaï-khan exprima le désir que ce jeune homme restât près de lui, mais le père ne voulut point y consentir, dans la crainte que la mère ne crût qu'il était mort. Il promit toutefois qu'il reviendrait, ce qui en effet eut lieu. L'empereur le distingua à tel point qu'il lui confia le gouvernement d'une de ses provinces qu'il conserva jusqu'au moment où il retourna dans son pays.

A cette époque, les voyageurs qui voulaient parcourir la Chine le pouvaient sans aucune difficulté. En 1328, elle fut visitée par un autre musulman nommé Ybn-Batuta, qui écrivit le journal de ses pérégrinations, où il raconte qu'il trouva dans différents ports un grand nombre de commerçants arabes. Divers missionnaires chrétiens allèrent aussi visiter la Chine sur l'ordre du pape. Le premier navire européen qui aborda en Chine en 1516 fut un vaisseau portugais conduit par Raphaël Perestrello. L'année suivante arriva Ferdinand Audrade avec quatre navires portugais et quatre malais. Il jeta l'ancre près de Macao, dans l'île que nous nommons Saint-John, et y établit des relations pacifiques commerciales avec les autorités de Canton. Mais, un an après, arriva son frère Simon Andrade, qui se comporta si mal qu'il en vint à échanger des coups de canon avec les Chinois, qui le bloquèrent et le forcèrent à déguerpir. D'autres Portugais arrivèrent qui formèrent successivement des établissements à Amoy, à Ning-pó, à Lampaçao et à Macao. Sur le second de ces points, ils se querellèrent avec les autorités, pour avoir couru, à ce qu'on raconte, après des femmes; les habitants les assaillirent et exterminèrent

les chrétiens au nombre de douze mille, parmi lesquels huit cents Portugais, et brûlèrent trente-cinq navires et deux jonques.

Les Espagnols découvrirent les Philippines en 1543 et y rencontrèrent des navires chinois. Naturellement ils commencèrent aussitôt à établir des relations directes avec cet empire, auquel elles furent très-profitables, car les Espagnols ont tiré de là annuellement, pendant plus de deux siècles, des produits manufacturés de toute espèce pour une valeur de deux à trois millions de piastres fortes, qu'ils transportaient dans l'Amérique du Sud, d'où ils tiraient en échange seulement de l'argent monnayé; et c'est là le motif pour lequel, même aujourd'hui, sur toute la côte et particulièrement à Amoy, Ning-pó et Chang-haï, la monnaie du pays est encore la piastre forte espagnole.

Les premiers Hollandais arrivèrent en Chine dans dix-sept navires de guerre, et, en 1622, Macao étant encore alors sous la domination du gouvernement espagnol, ils l'attaquèrent sans aucun succès, furent repoussés et perdirent dans l'action le général qui commandait les forces de débarquement. Ensuite ils s'emparèrent de l'île de *los Pescadores* (*des Pêcheurs*), et plus tard de celle de Formose, où ils édifièrent le fort *Zelandia.*

Un nommé Widdell fut le premier Anglais qui arriva en Chine, en 1637, avec une escadrille, dans le but d'ouvrir des relations commerciales. Mais par suite des intrigues des Portugais qui prétendaient conserver le monopole du commerce de ces mers, ils furent mal reçus, et un coup de canon ayant été tiré d'une forteresse sur un canot, les Anglais firent feu contre elle, la prirent, en portèrent les pièces d'artillerie à leur bord, puis brûlèrent et démolirent tout ce qu'ils purent.

De sorte que ce fut par des hostilités que les Portugais, de même que les Hollandais et les Anglais, s'ouvrirent des relations dans cet empire.

On peut ajouter que ces peuples, comme les Espagnols, avaient commencé et continuaient leurs conquêtes dans ces régions. Les Anglais étaient dans l'Inde, les Hollandais à Java et à Formose, touchant ainsi à la côte de Foukien; les Portugais dans les détroits de Malaca et les Moluques, et les Espagnols dans les Philippines et les Marianes. Et à tout cela s'ajoute le mauvais effet que devaient produire sur l'esprit des autorités chinoises les jalousies et les luttes acharnées qu'entretenaient entre eux ces étrangers turbulents et avides. Aussi, dès le principe, jugèrent-elles à propos de les tenir dans de certaines bornes, et les laissaient-elles à peine sortir de Macao. Ce ne fut qu'après la guerre de 1840 qu'il a été permis aux femmes européennes de résider à Canton. Les mandarins jugeaient que, quoique les commerçants eussent des comptoirs dans cette capitale, ils ne se considéraient pas comme y étant établis et domiciliés aussi long-

temps que leurs femmes et leurs familles ne viendraient point y vivre, comme celà eut lieu en effet.

Voici ce que dit sir John Davis en parlant des Portugais : « Leur conduite dans les premiers temps ne fut point la plus propre à donner aux Chinois une idée favorable des Européens; et lorsque, dans le cours du temps, ils furent devenus les compétiteurs des Hollandais et des Anglais, les contestations qu'engendra leur avarice mercantile eurent pour effet de les placer sous un jour encore plus défavorable. Jusque aujourd'hui le caractère des Européens est représenté dans ces parages comme celui d'une race d'hommes portés exclusivement vers le lucre du trafic commercial, et sans scrupule sur les moyens propres à atteindre leur but. Frappé des hostilités perpétuelles qui existaient parmi ces aventuriers étrangers, assimilés les uns aux autres sous d'autres rapports par l'étroite ressemblance que présentaient leurs costumes et leurs mœurs, le gouvernement de ce pays fut porté à les traiter avec une rigueur jalouse et exclusive qu'il n'avait pas jugé nécessaire de montrer envers leurs paisibles et réglés prédécesseurs les Arabes. »

Les Hollandais occupant Formose, où ils furent attaqués par un pirate renommé, durent entreprendre dans ces eaux trois expéditions armées, se voyant à la fin contraints d'abandonner les forts qu'ils avaient construits dans cette île. En 1762 les Anglais attaquèrent et prirent Manille. En 1802, ils occupèrent Macao, par crainte que les Français vinssent l'attaquer. Les autorités chinoises réclamèrent; les Anglais alors, ayant reçu la nouvelle que la paix venait d'être conclue, évacuèrent l'île. Ils y retournèrent toutefois en 1808; les Chinois se plaignirent aussitôt et exigèrent que les Anglais se retirassent. L'amiral anglais voulut remonter jusqu'à Canton avec des barques armées pour traiter avec le vice-roi, mais il fut repoussé, et voyant que le commerce serait interrompu s'il persistait à y rester, il rembarqua sa troupe et retourna à Calcutta (1). Mais ce qui a inspiré le plus de soupçons aux Chinois, ç'a été la conquête successive de toute l'Inde et des détroits de Malacca; et quand lord Macartney alla à Pékin, ils se montrèrent très-alarmés en raison de la proximité dans laquelle les Anglais se trouvaient du Thibet, qui, comme on le sait, est un territoire feudataire de l'empire.

Les Portugais ont envoyé quatre ambassades à Pékin, les Hollandais également. Il serait trop long d'entrer dans des détails à ce sujet; elles ne furent pas traitées toutes les fois avec la même distinction, mais le résultat, en résumé, fut nul, car l'empereur de la Chine ne conçoit pas

(1) Les autorités célébrèrent cette victoire, et, pour en conserver le souvenir, firent élever un monument et même un fort.

d'autres classes d'ambassades que celles que lui envoient les États voisins pour lui offrir des tributs; les présents qu'ont toujours portés les ambassadeurs ayant été considérés comme tels. Tous les ambassadeurs des gouvernements portugais et hollandais se soumirent à l'humiliante cérémonie du kotu, afin d'être présentés à l'empereur. Cette cérémonie consiste à s'agenouiller trois fois en touchant le sol de la tête, puis à faire quelques pas en avant et à recommencer le même exercice, puis enfin à refaire trois pas et à renouveler les trois génuflexions. Telle est la manière usitée pour s'approcher du céleste empereur. On a toujours remarqué que les Européens ont été traités d'autant plus mal dans cet empire, qu'ils ont montré plus d'humilité. Les membres de la dernière mission hollandaise, désirant faire le sacrifice de toutes les sortes de considération à leur objet principal d'obtenir des avantages commerciaux, souscrivirent sans hésitation à ce qu'on exigeait d'eux. Il en résulta qu'on leur fit faire non seulement le kotu, mais encore diverses pirouettes ridicules et difficiles à exécuter, qui servaient d'amusement à l'empereur et à ses mandarins. Ils leur donnaient à manger de la volaille déjà entamée et à laquelle il ne restait plus guère que les os; telle enfin (comme le raconte un des individus faisant partie de cette ambassade) que ces aliments étaient faits plutôt pour être donnés aux chiens qu'à des humains.

En 1792, le roi d'Angleterre envoya à Pékin, comme son ambassadeur, lord Macartney. Ce furent les Chinois de Canton eux-mêmes qui suggérèrent l'idée de cette mission. Ils firent entendre aux directeurs de la Compagnie anglaise, qui monopolisait alors le commerce dans ce pays, qu'une ambassade du roi d'Angleterre, ayant pour objet de complimenter l'empereur le jour anniversaire de sa naissance, ne pouvait manquer de lui être agréable. En effet lord Macartney arriva enfin avec sa suite à l'endroit où se trouvait l'empereur, et il lui présenta en fléchissant le genou la lettre du roi d'Angleterre, un jour de fête publique, en présence de beaucoup d'autres ambassades qui étaient venues offrir leurs tributs et de milliers de personnes. En un mot, cela ne servit qu'à augmenter la splendeur de l'anniversaire de la naissance de S. M. I., et à démontrer au peuple que les rois des nations les plus éloignées lui envoyaient des tributs. L'ambassadeur ne put entretenir l'empereur d'aucune sorte d'affaire; et au retour de sa mission il rapporta pour unique résultat quelques présents insignifiants et une lettre de cérémonie cachetée dont il ignorait le contenu. En 1806, arriva en Chine une autre ambassade anglaise à la tête de laquelle était lord Amherst. Elle se composait d'une centaine de personnes. La grande question fut cette fois, comme toujours lorsqu'il s'agit d'une ambassade à Pékin, de se soumettre à la prosternation ou, autrement dit, au kotu. Il ne suffisait pas aux mandarins que lord Amherst

fléchît le genou devant l'empereur, comme l'avait fait lord Macartney; ils voulaient qu'il se soumît complétement à l'usage d'adorer l'empereur en exécutant le kotu. Il s'ensuivit que peu d'heures après être entré à Pékin, où il fut traité d'une manière grossière et indigne, il dut se retirer sans avoir vu l'empereur, et retourna à Canton. Les Anglais remarquèrent lors de la première ambassade, de même qu'à l'époque où eut lieu celle de lord Macartney, que les barques qui les conduisaient étaient surmontées de bannières avec cette inscription : *Porteurs de tribut*.

Le roi d'Espagne, Philippe II, ordonna, également d'après les suggestions des Chinois, qu'une ambassade à Pékin partît de Manille, et elle en sortit en effet; mais, par suite de divers contre-temps qu'il serait long de détailler, elle n'alla pas plus loin que la côte.

Les Français et les Américains du Nord n'ont pas envoyé non plus de tributs à Pékin.

Les Russes ont député en Chine diverses ambassades qui ont été traitées avec plus de considération que celles d'Angleterre, de Hollande et de Portugal, différence due probablement à la proximité de l'empire russe et à l'idée que l'on a en Chine de son étendue et de sa puissance. Le dernier de leurs envoyés obtint que quelques ecclésiastiques et laïques russes demeurassent à Pékin, afin d'y acquérir la connaissance de la langue chinoise, comme moyen de poursuivre les relations qui ne peuvent manquer d'exister entre deux pays limitrophes. En conséquence, le gouvernement russe est le seul qui ait à Pékin une mission fixe.

Il serait long et fastidieux d'énumérer les incidents infinis qui se sont succédé entre les Européens et les Chinois depuis que les Portugais touchèrent les côtes de cet empire : en général il y a toujours régné une grande méfiance de la part des autorités locales et une persistance à fermer le passage à ceux qui essayaient d'avoir de nouveaux marchés en dehors de celui de Canton; et si on leur a continué un assez bon accueil, la raison en est dans les bénéfices que les mandarins de cette capitale ont tiré légalement ou illégalement du commerce extérieur.

Tous les Chinois ne pouvaient pas trafiquer avec les étrangers; le monopole de ce commerce était dans les mains de douze individus appelés *hongs* qui formaient une corporation ou compagnie, quoique chacun d'eux achetât et vendît séparément pour son compte, et encore y avait-il entre eux concurrence.

Les Anglais avaient aussi une compagnie qui possédait seule le droit de commercer en Chine, en vertu d'une concession de leur souverain, qui se termina en 1834. Depuis cette époque, chaque Européen achetait ou vendait comme il l'entendait ou le pouvait; mais du côté des Chinois, leur système continua jusqu'à ce qu'en 1840 la guerre le détruisit.

Lorsque arrivait un navire chargé, il était obligé de se consigner à un de ces commerçants hongs, qui devenait responsable du montant des droits que devaient payer le navire et son chargement, ainsi que de la conduite de l'équipage. Il n'existait de communication entre les Européens et les autorités locales que par l'intermédiaire de ces commerçants hongs. Lorsque les mandarins arbitraires exigeaient d'eux de l'argent, ils se voyaient forcés pour s'indemniser d'acheter les articles européens à prix plus bas, ou de vendre les articles chinois plus cher, ou d'augmenter le compte des frais.

La position des commerçants européens en Chine était très-difficile et très-désagréable. Afin d'en donner une idée, je copierai ici les paroles d'un témoin oculaire, M. S. Wells Williams, qui n'est ni Anglais ni commerçant.

« L'histoire entière du commerce étranger en Chine jusqu'en 1840 est un triste et curieux chapitre des relations internationales; car, après tout, ce sont les intérêts d'un trafic quotidien et permanent, et non des traités et des ambassades qui constituent les manières de procéder respectives des nations avec un tel peuple. Les griefs dont on se plaignait avant cette époque étaient le retardement dans le chargement des navires et le pillage des marchandises dans leur transit vers Canton; les proclamations injurieuses publiées constamment par le gouvernement, et où les étrangers étaient accusés de crimes horribles; les extorsions des employés subalternes et la difficulté d'accès vers les autorités supérieures. Les marchands hongs, à raison de leur position comme commerçants et interprètes entre les deux parties, étaient à même de les tromper sur une très-grande échelle. Toutefois, comme ils étaient responsables des actes des étrangers et des sommes qu'ils avaient à payer, et ne pouvaient exercer sur eux qu'une surveillance incomplète, il s'en fallait de beaucoup que leur situation fût agréable.

» Les règles suivant lesquelles le gouvernement en agissait avec les étrangers ont été traduites par Prémare de la manière suivante : « Les barbares sont tels que des bêtes, et ne doivent pas être gouvernés d'après les mêmes principes que les citoyens. Essayer de les diriger par les grandes maximes de la raison, ce serait ne vouloir aboutir à autre chose qu'à la confusion. Les anciens rois comprenaient bien cela, et en conséquence ils gouvernaient les barbares par l'arbitraire. Donc, gouverner les barbares par l'arbitraire est la vraie et la meilleure manière de les gouverner. » La même règle relative aux commerçants étrangers était applicable en Angleterre pendant le règne de Henri VII, et les idées que se forment les Chinois du pouvoir qu'ils ont sur ceux qui visitent leurs rivages ne diffèrent point de celles qui prévalaient en Europe avant la réforme. Les Chinois,

d'abord, redoutèrent et respectèrent ceux qui abordaient leurs côtes, et qu'ils voyaient bien leur être supérieurs dans l'art de la guerre et dans leur esprit d'entreprise; et si on eût adopté les moyens dignes des connaissances supérieures et de la civilisation de leurs visiteurs pour les éclairer, on peut supposer que de tels efforts n'eussent été ni inutiles ni dédaignés. La crainte respectueuse des Chinois se transforma par degrés en un orgueilleux mépris, et ils résolurent de tirer tout ce qu'ils purent de ceux qui voulaient quand même trafiquer avec eux, et dont la puissance et l'état réel leur étaient peu connus, ou dont ils n'avaient aucune donnée.

» La conduite turbulente des marins fut la cause de nombreux différends entre les Chinois et les Anglais. La haine réciproque des marins français et des marins anglais à Wampoa, en 1754, s'accrut à tel point, qu'ils ne pouvaient pas même, en Chine, faire leur commerce sans se quereller, et un Français ayant tué un marin anglais, les Chinois mirent empêchement au commerce des premiers jusqu'à ce qu'on leur eut livré le coupable, qui toutefois fut ensuite relâché. Les Chinois assignèrent deux différentes îles dans la rivière de Wampoa comme lieux de récréation pour les marins de chaque nation, afin que de pareils troubles pussent être évités à l'avenir. Un cas semblable eut lieu à Canton en 1780, lorsqu'un Français tua un marin portugais pendant la nuit, et se réfugia dans la demeure du consul. Les Chinois demandèrent qu'on leur livrât le criminel, qui leur fut en effet livré, et ils l'étranglèrent en public. Il méritait sans doute cette punition, quoique ce fût la première fois qu'ils fussent intervenus dans une affaire de cette sorte entre étrangers, et leur réussite fut regardée comme établissant un mauvais précédent en matière d'intervention pour les cas qui se présenteraient ensuite. En 1784, un indigène fut tué à Wampoa par un boulet laissé dans un canon, lors d'un salut fait à bord du vaisseau anglais *the Lady Hughes*, et les Chinois, d'après le principe qui veut qu'on donne vie pour vie, demandèrent qu'on leur livrât l'homme qui avait tiré le coup de canon. Sachant que les Anglais n'étaient pas disposés à le livrer, la police fit saisir M. Smith, le subrécargue du vaisseau, et le fit conduire en prison dans la ville, après avoir endormi les soupçons des Anglais en protestant qu'ils ne voulaient pas autre chose que l'examiner relativement à l'affaire. Lors de la saisie du subrécargue, l'ordre fut donné que les barques du vaisseau avec leur équipage armé partissent de Wampoa pour aller défendre les factoreries; mais les autorités chinoises dépêchèrent un messager pour faire savoir que leur intention, en prenant M. Smith, avait été tout bonnement de lui adresser quelques questions; ce messager, de la part de M. Smith, requit le capitaine de lui envoyer le canonnier ou quelque autre homme du vaisseau, afin qu'on l'interrogeât, ce qui eut lieu conformément à la demande. Se fiant trop aux

promesses des Chinois, on laissa partir le marin, qui entra dans la ville sans être accompagné d'aucun de ses compatriotes. M. Smith fut mis aussitôt en liberté, et l'homme fut étranglé sur les ordres directs de l'empereur, après avoir été enfermé pendant six semaines. Cet homme, probablement, ne fut soumis à aucune forme de procès qu'il pût comprendre, et sa condamnation a été la plus injuste, le code chinois, section CCXCII, lui donnant le droit de se racheter au moyen d'une amende d'environ 20 piastres.

» Le fâcheux résultat de cette affaire eut pour effet de servir d'avertissement et de gouverne dans les relations ultérieures avec les autorités locales, car les officiers chinois regardaient comme leur incombant, dans tous les cas de ce genre, autant qu'ils le pouvaient, d'appliquer la règle de : vie pour vie. Leur mode de procéder, quoi qu'il en soit, quand il devenait impossible de s'emparer de la partie accusée ou coupable, est clairement exposé dans un cas d'homicide qui eut lieu en 1807.

» Un détachement de marins était à boire dans un cabaret de Canton, lorsque un démêlé s'étant élevé, les marins mirent en fuite la populace qui avait commencé à les insulter, et un des indigènes fut tué dans la bagarre. Tout commerce fut aussitôt suspendu, et le marchand hong qui avait assuré le navire fut tenu, sous sa responsabilité, de livrer le meurtrier. Onze hommes furent arrêtés par ordre de la Compagnie, et une cour fut instituée dans le lieu de sa résidence, par-devant les juges chinois, M. Rolles, capitaine du vaisseau de S. M. B. *le Lion*, étant présent au milieu des chefs de la Compagnie. Le coupable ne fut pas découvert, mais un homme, nommé Édouard Sheen, fut détenu en prison, ce qui satisfit les Chinois, aussi longtemps qu'il resta à Canton. Mais lorsque les directeurs de la Compagnie voulurent l'emmener à Macao avec eux, ils résistèrent jusqu'à ce que le capitaine Rolles eut déclaré que, s'ils ne cédaient pas, il ferait monter le prisonnier à son bord : ce qu'il fit effectivement. Un autre cas d'homicide se présenta à Wampoa en 1820. Les autorités montrèrent alors le plus vif désir d'arranger l'affaire, en admettant la supposition que le boucher du vaisseau, qui se suicida peu de temps après que le fait avait eu lieu, était le coupable; ils firent une enquête à bord du vaisseau, et l'on constata comme réel ce qui n'était qu'une supposition.

» En 1822, un détachement de marins du vaisseau de Sa Majesté Britannique *Topace*, étant allé pour faire de l'eau à Lintin, fut attaqué par un grand nombre d'indigènes, et dans la mêlée deux Chinois furent tués et il y eut beaucoup de blessés de part et d'autre. Les autorités de Canton demandèrent que deux Anglais fussent livrés, ce que le capitaine refusa, expliquant en même temps l'affaire, et démontrant que les habitants de l'île étaient seuls blâmables. Il s'ensuivit entre la Compagnie et les autorités

locales une longue discussion qui se termina par l'interruption du commerce, d'après les ordres du comité des directeurs, et se retirant de la rivière pour aller à Macao, jusqu'au moment où le gouverneur consentit à les décharger, en leur qualité de marchands, de toute participation et de responsabilité relativement aux actes des navires de guerre anglais. Tout se termina enfin, et le commerce reprit son cours.

L'ardeur que montrèrent les Chinois dans cette affaire du *Topaze*, fut sans aucun doute accrue par le succès qu'ils avaient eu l'année d'avant dans un cas d'homicide commis à bord du vaisseau américain *Emily*, dans un moment d'emportement par un marin nommé Francis Terranova, lequel lança contre une femme une cruche qui la renversa par-dessus le bord, bien qu'il eût été reconnu qu'elle était tombée à l'eau en partie par suite de la précipitation qu'elle avait mise à fuir ou de son manque de précaution, le magistrat du district de Pwangu vint dans le navire avec les marchands hongs et les interprètes, et ouvrit à ce sujet un procès contre lequel le comité des marchands américains protesta, le regardant comme une injustice et une pure moquerie, en tant que le magistrat refusa d'accepter les offres de services que lui faisait le docteur Morisson comme interprète, et se contenta de l'entremise de ses mauvais interprètes à lui pour conduire le procès. L'erreur des Américains, selon un compte rendu par un témoin oculaire et donné dans le *North American Review* de janvier 1865, consistait d'abord en ce qu'ils avaient permis que le procès s'ouvrît sans l'aide d'un interprète capable, qu'ils auraient pu se procurer s'ils y avaient mis un peu de bonne volonté; et, en second lieu, en ce qu'ils avaient permis que le marin eût été enlevé du navire avant d'avoir subi un procès régulier.

» On rapporte dans cette narration qu'ils dirent à Howqua : « Nous sommes obligés de nous soumettre à vos lois, quelque injustes qu'elles soient, tant que nous demeurerons dans vos eaux; nous n'avons point l'intention de leur résister. » Et ce fut d'après ce principe qu'ils souffrirent, sans aucune opposition, que le marin, dont le crime n'avait pas été prouvé, fût conduit à Canton. Il fut étranglé peu de temps après avoir été mis entre les mains des Chinois, qui passèrent par-dessus les délais et les formes que stipulent même leurs propres lois, aucun étranger n'ayant assisté au procès. Le gouvernement de Washington non-seulement ne fit ni démonstration ni remontrance à propos de cette tragique affaire, mais encore il laissa le commerce, les personnes et les propriétés des citoyens américains en Chine sans protection et à la merci de ses gouvernants. Nous sommes peu disposé à admettre, quoi qu'il en soit, que les naturels d'un pays, parce qu'ils vivent dans un autre, sont obligés par cette raison de se soumettre à quelque injustice que ce soit qu'on veuille leur faire subir, sur-

tout lorsque, comme c'était le cas en Chine, ils sont considérés comme étrangers et qu'il ne leur est pas permis de vivre sous les mêmes lois que les naturels et d'être jugés par elles.

» D'autres cas de meurtre et d'homicide ont eu lieu en Chine depuis les deux derniers cas mentionnés, mais les Chinois n'ont alors exécuté personne. Dans l'un d'eux, en 1832, un capitaine, nommé Mackensie, fut frappé si rudement dans une rixe nocturne qui eut lieu avec quelques Parsis que sa mort en fut la conséquence; mais ces hommes, étant des sujets anglais, furent envoyés à Bombay pour y être jugés, les Chinois ayant tenté inutilement de retenir la cause dans leur juridiction. Dans l'autre cas, le meurtre résulta d'une rixe entre les équipages des navires à opium et les habitants d'une île près de Kumsing-moon, dans laquelle un homme fut tué de chaque côté. Les parents du Chinois se plaignirent à leurs gouvernants, et les marchands hongs recoururent à un expédient pour satisfaire aux formes de la loi, en déterminant un noir de Macao à se déclarer le meurtrier et à se soumettre à être jugé, lui donnant la certitude d'un acquittement complet.

» Ces différents cas ont été rapportés ici dans le but de mettre au jour la position anormale qui était faite en Chine aux étrangers avant la dernière guerre. Ils formaient par eux-mêmes une communauté, relevant principalement des sentiments d'honneur qu'ils apportaient dans leurs procédés; mais leurs rapports avec les Chinois ressemblaient à ce que les légistes nomment « l'état de nature ». Le changement d'un gouverneur général, ou d'un percepteur d'impôts, ou d'un vieux marchand hong, entraînait l'introduction d'un nouveau système de police commerciale, suivant le caractère particulier de ces fonctionnaires. Le comité directeur de la Compagnie des Indes orientales avait un pouvoir considérable sur les sujets anglais, spécialement sur ceux qui demeurent à Canton, et il pouvait même les déposer, si cela lui convenait; mais les consuls des autres nations avaient peu ou n'avaient pas d'autorité sur leurs compatriotes. Les choses du commerce étaient aussi peu déterminées que celles de la juridiction. Le manque d'un tarif reconnu encourageait la contrebande et entretenait constamment un esprit de résistance et de mécontentement entre les indigènes et les marchands étrangers, chaque parti s'efforçant de prendre ses avantages autant qu'il lui était possible. Et il n'y avait aucun moyen de communication entre eux, car les consuls, n'étant pas accrédités par le gouvernement chinois, allaient et venaient, élevaient ou abaissaient leurs bannières sans la moindre attention des autorités.

» La mort de l'infortuné canonnier en 1784, et les dettes énormes contractées par les marchands hongs envers les Anglais et dont le payement ne semblait pas probable, portèrent le gouvernement anglais à tourner son

attention sur la situation des sujets du roi en Chine, dans le but de rétablir leurs relations sur un meilleur pied. La conduite infâme d'un capitaine, M. Clary, qui saisit un navire hollandais à Wampou, en 1781, ce que Davis raconte, et l'impuissance de la Compagnie à empêcher de tels procédés, contribuèrent à décider la couronne à envoyer une ambassade à Pékin. »

Tant que le commerce anglais en Chine fut entre les mains de la Compagnie des Indes orientales, les sujets de la Grande-Bretagne étaient sous l'autorité du conseil de direction (select committee), ou plutôt de son président. Mais, le privilége de la Compagnie étant expiré en 1834, le gouvernement anglais envoya lord Napier avec le titre de surintendant général (chief superintendent) du commerce britannique; il arriva en Chine avec tout un personnel d'employés, dont les appointements s'élevaient à 18,200 livres sterling, et, après avoir écrit au vice-roi de Canton, il se rendit dans cette capitale, où il reçut, par l'intermédiaire des commerçants hongs, un édit dont voici quelques passages : « Dans cette circonstance, l'*œil* (le surintendant) des barbares, lord Napier, est venu à Canton, sans s'être arrêté à Macao pour y attendre des ordres, et sans avoir ni reçu ni même demandé l'autorisation du chef de la douane, mais il s'est avancé en toute hâte jusqu'à Canton : grave infraction aux lois établies! Les employés de la douane ou autres, qui ont pris sur eux de le laisser entrer, ont été envoyés avec une communication demandant leur jugement. Toutefois, par bienveillance et considération pour le susdit *œil* (inspecteur) des barbares, qui, étant nouvellement arrivé, ne connaît pas les lois et ordonnances du Céleste Empire, je ne pousserai pas l'enquête avec rigueur.... Sa venue à Canton a pour objet les affaires du commerce. Or le Céleste Empire établit deux sortes de fonctionnaires, les uns civils pour le gouvernement du peuple, les autres militaires pour la terreur des méchants. Quant aux affaires ordinaires du commerce, elles doivent être réglées par les marchands eux-mêmes; les fonctionnaires n'ont à s'en occuper en aucune sorte.... S'il survient quelque affaire nouvelle, il est indispensable d'attendre qu'un respectueux mémoire ait clairement exposé la chose au Grand Empereur, et que ses ordres soient arrivés. Les grands officiers du Céleste Empire ne sont point autorisés à avoir aucun rapport par lettres avec les barbares du dehors. Si le susdit *œil* (surintendant) des barbares ose écrire des lettres, moi, le gouverneur, je ne les recevrai point, je n'y jetterai même pas les yeux. Les factoreries de la Compagnie, situées en dehors des murs de la ville, sont un lieu de résidence temporaire pour les étrangers que le commerce attire à Canton; il leur est permis d'y manger, d'y dormir, d'y acheter et d'y vendre; mais ils ne doivent ni sortir de ces factoreries, ni circuler à l'entour. »

Cet édit fut porté à lord Napier par les commerçants hongs; mais il re-

fusa de le recevoir, disant qu'il avait ordre de traiter directement avec le vice-roi.

Celui-ci donna avis à la cour de Pékin de tout ce qui s'était passé, et voici quelques passages de son rapport à l'empereur : « Le susdit *osil* (surintendant) des barbares n'a pas voulu recevoir les commerçants hongs; mais aussitôt il est sorti de la ville pour me présenter une lettre à moi Lu, ministre de Votre Majesté. Sur l'enveloppe, il a employé les formes et le style dont on se sert avec un égal, et il y a écrit ces mots absurdes : *Ta ying kwoh* (la grande nation anglaise). Pour peu qu'on réfléchisse, il est évident que préserver la population de l'empire de tout contact avec les étrangers, est une chose très-importante pour le maintien de la dignité et de la souveraineté. L'inspecteur des barbares a-t-il ou n'a-t-il pas un rang officiel? C'est un fait que nous n'avons pas les moyens de vérifier complétement; mais, quand même il serait un fonctionnaire de ladite nation, il ne pourrait pas pour cela se permettre d'écrire sur le pied de l'égalité aux officiers de la frontière du Céleste Empire. Au point de vue de la dignité nationale, il y aurait de grands inconvénients à autoriser par la plus légère concession cette tendance à opérer des rapprochements, à établir des rapports, qui auraient pour résultat l'amoindrissement de la considération. En conséquence, des ordres ont été donnés au colonel Han Shanking, qui commande les forces militaires de ce département, pour qu'il signifie de la manière la plus formelle à la personne susdite, qu'en vertu des lois et règlements du Céleste Empire, il n'y a jamais eu de communication par lettres avec les barbares du dehors; que, pour ce qui a rapport au commerce, on doit adresser des pétitions par l'intermédiaire des marchands *hongs*, et qu'il n'est pas permis d'envoyer ou de présenter des lettres.... Après mûr examen, mon humble opinion est que le commerce des barbares anglais a jusqu'ici été dirigé par les marchands hongs et les taïpans, et qu'il n'y a jamais eu d'inspecteur dont la nomination puisse former précédent. Ainsi cette résolution subite de nommer un officier ou surintendant n'est nullement conforme aux usages reçus. D'ailleurs, si ladite nation désirait prendre ce parti, elle devait exposer dans une pétition la nature des affaires qui seraient attribuées à cet intendant et la manière dont il procéderait, et elle devait faire présenter ce mémoire, en suppliant Votre Majesté de donner des ordres d'après son bon plaisir, afin de s'y conformer avec une parfaite obéissance, soit que l'objet de sa demande fût concédé, soit qu'il fût refusé. Mais le susdit inspecteur des barbares, lord Napier, au lieu de procéder ainsi franchement par voie de pétition, est venu à l'improviste s'installer dans les factoreries étrangères qui se trouvent en dehors de la ville, et a affiché la prétention d'échanger des documents officiels et des lettres avec les officiers de l'empire fleuri du

Milieu ; c'est là en vérité s'éloigner singulièrement des limites de la raison. »

Lord Napier fit diverses tentatives pour obtenir que l'on reçût sa lettre, et les commerçants hongs, de leur côté, allèrent trois fois chez lui pour le décider à mettre sur l'adresse le mot *pin* (1), c'est-à-dire pétition, ce qui aurait suffi pour qu'elle fût reçue. Lord Napier ayant refusé, le vice-roi publia un édit ou manifeste dans lequel, après avoir reproduit ses observations sur le tort qu'avait eu lord Napier de venir à Canton sans permission, il ajoutait : « Supposons qu'un personnage officiel envoyé par une nation étrangère vînt en Angleterre pour conclure quelques arrangements, pourrait-il se dispenser d'exposer dans un mémoire adressé au roi de ce pays l'objet de sa mission? pourrait-il se permettre des actes contraires à ce qu'exige la dignité de la nation chez qui il serait venu, et ne suivre que sa propre volonté et son caprice? Puisque le susdit inspecteur des barbares déclare qu'il est un personnage officiel, il doit être plus que personne pénétré de ces principes. Avant qu'il m'eût adressé une lettre, moi, le gouverneur, j'avais reconnu qu'il ne convenait pas de la recevoir, parce que les lois du Céleste Empire interdisent aux ministres et aux autres autorités toute relation par lettres avec les barbares du dehors. Les affaires commerciales ont été jusqu'ici laissées à la responsabilité des marchands. Si par hasard quelque négociant barbare avait à faire une pétition pour demander l'examen d'une affaire, la loi exige que la pétition soit par le susdit *taipan* rédigée d'une manière régulière et présentée dans les formes d'usage, et que l'on attende la réponse, faite par voie de proclamation. Il n'était jamais arrivé qu'un barbare du dehors se hasardât ainsi à adresser une lettre.

» Les marchands hongs, voyant l'inspecteur barbare refuser de se soumettre aux anciens règlements, ont demandé que le commerce de cette nation fût suspendu, démarche qui indique une profonde connaissance des grands principes de la dignité de l'empire et mérite les plus grands éloges. La coupable opposition de lord Napier exigerait impérieusement que l'on eût recours à ce procédé, et rien ne serait plus juste que de défendre immédiatement aux siens d'acheter et de vendre. Mais, considérant que jusqu'ici le roi de cette nation a été au plus haut degré respectueux et obéissant, je ne puis croire qu'aujourd'hui, en envoyant lord Napier, il ait voulu que celui-ci montrât cette opiniâtre résistance. Les quelques

(1) Sur l'adresse de tout écrit que l'on présente cacheté à une autorité chinoise doivent se trouver le nom et les titres de celui qui écrit, le nom et les titres de la personne à qui on écrit, et de plus un caractère signifiant, selon les cas, *communication*, *pétition*, etc. Le mot *communication* ne peut être employé que de supérieur à inférieur ou d'égal à égal.

centaines de millions de droits de commerce que nous paye chaque année le susdit pays, si on considère leur importance par rapport au Céleste Empire, peuvent à peine se comparer au poids d'une paille ou d'une plume. Avoir ces sommes ou ne les avoir pas est une chose qui ne mérite pas absolument la moindre attention. Leurs draps fins et leurs camelots ont encore moins d'importance et méritent moins qu'on s'en préoccupe. Au contraire, le thé, la rhubarbe, la soie, produits de notre pays, sont pour ladite nation des sources qu'on ne pourrait intercepter sans occasionner sa ruine. Moi, le gouverneur, me souvenant et me pénétrant des sacrées et divines volontés du Grand Empereur, qui sont que nous ayons pour tous les étrangers le même amour, les mêmes soins que pour nous-mêmes, je sens que je ne puis me faire à la pensée de pareils malheurs. En outre, tous les marchands de ladite nation, pour venir dans ce pays, traversent les mers, parcourant des myriades de milles et s'exposant à bien des dangers. L'objet de toutes leurs espérances, c'est de réaliser des bénéfices en vendant et en achetant. S'ils ne se sont point rendus au meeting où les marchands *hongs* les ont invités afin de délibérer sur ce qu'il convenait de faire, c'est qu'ils étaient sous la direction de lord Napier; ce refus ne provient certainement point de la libre volonté des marchands eux-mêmes. Anéantir en un jour leur commerce, ce serait plonger dans le malheur un grand nombre de personnes, qui, après de longs voyages par terre et par mer, se verraient ruinées pour la faute d'un seul homme, de lord Napier. Non, je ne puis, pour un pareil motif, les réduire ainsi au désespoir.... Quant à l'inspecteur, on assure que c'est un homme d'un esprit solide et étendu et d'une parole pleine de charme. S'il réfléchit mûrement, il pourra par lui-même distinguer parfaitement le vrai du faux; mais qu'il ne se laisse pas égarer par les hommes qui l'entourent.... Quand le roi de ladite nation aura connaissance de ces ordres répétés et de ces réponses officielles, il saura aussi tous les mensonges de l'inspecteur barbare; mais, dans tout ce qui s'est passé, on ne pourra pas reprocher au Céleste Empire de n'avoir pas porté aussi loin que possible les égards pour la vertu et la respectueuse obéissance pratiquée par le roi de ladite nation. »

Deux semaines après la publication de cet édit, le vice-roi en rendit un autre, qui suspendait le commerce anglais, et qui en outre défendait absolument à tout indigène d'aider et de servir lord Napier. « L'inspecteur barbare, disait-il, en apprenant ce qui a été décidé à son sujet, s'est trouvé comme un poisson enveloppé dans un filet. C'est véritablement un homme stupide, aveugle et ignorant, à qui il est impossible de faire entendre raison. Si un personnage aussi extravagant demeurait à Canton pour diriger le commerce, il serait désormais impossible que la population commerçante vécût en paix et en bonne harmonie. »

Lord Napier, se sentant malade et voyant qu'il ne pouvait obtenir aucun résultat, partit pour Macao, où il mourut au bout de quinze jours, trois mois après son arrivée en Chine. Par suite de cet événement et du départ des vaisseaux de guerre qui se trouvaient à Whampou, le commerce fut de nouveau ouvert.

Dans les dépêches de Pékin, que l'on reçut à Canton, au sujet de tous ces faits, la conduite du vice-roi était complétement approuvée, et il était ordonné que ceux qui avaient servi les Anglais fussent punis. Quant au cabinet de Londres, il désapprouva l'esprit des dépêches de lord Napier, qui annonçaient des mesures coercitives. Lord Palmerston lui disait : « Que ce n'était point par la force et la violence que Sa Majesté entendait établir des relations commerciales entre ses sujets et la Chine, mais par des moyens de conciliation. »

M. J. Davis succéda à lord Napier et fut lui-même bientôt remplacé par sir George B. Robinson. Sur ces entrefaites, il s'était formé parmi les négociants une chambre de commerce, qui, lorsqu'il était nécessaire, communiquait officiellement avec les commerçants hongs.

En 1836, le poste de *chief superintendent* (surintendant) fut supprimé, et sir George B. Robinson reçut l'ordre de remettre toutes les pièces à son lieutenant ou secrétaire, le capitaine Elliot. Celui-ci s'adressa au vice-roi par l'intermédiaire des commerçants hongs, comme cela avait lieu antérieurement, et, en conséquence, il put revenir à Canton avec une permission de l'empereur. En accusant réception du décret souverain, il disait au vice-roi : « Le soussigné proteste respectueusement à Votre Excellence que son devoir, et en même temps son plus ardent désir, est de se conformer en toutes choses au bon plaisir impérial; aussi apportera-t-il la plus grande attention aux points indiqués dans l'écrit qu'il a sous les yeux. »

Maintenant nous devons entrer dans quelques détails sur l'opium. Il est reconnu que l'usage de le fumer vint aux Chinois par le pays d'Asam, où il existait très-anciennement; toutefois, jusqu'à la fin du siècle dernier, cet usage dut prendre peu de développements, car les missionnaires catholiques n'en ont fait aucune mention. En 1767, l'importation s'éleva à 1,000 caisses, et elle continua sur ce pied pendant quelques années. En 1791, il entrait librement à titre de *médicament*, moyennant un droit de sept piastres par quintal. En 1800, l'empereur le défendit, en disant que c'était une cause de perte de temps pour son peuple, qui échangeait son argent contre la *vile ordure* des étrangers; mais comme il était aisé de suborner les mandarins, qui d'ailleurs fumaient eux-mêmes de l'opium, ce trafic continua, surtout à Macao. En 1820, le vice-roi de Canton publia un édit qui défendait ce commerce sous des peines sévères, et les subré-

cargues de la Compagnie anglaise recommandèrent qu'on n'en apportât point dans les navires de la Compagnie; ils demandèrent même aux autorités anglaises dans l'Inde de n'en point permettre la culture. Comme les Portugais exigeaient des droits exorbitants pour l'entrée de l'opium à Macao, l'usage s'établit de le tenir dans des embarcations armées qui étaient constamment à l'ancre dans les anses de quelques-uns des îlots voisins de Canton, comme Hong-kong, Linting et autres. Ces magasins flottants ont été appelés *receiving-ships*. Les commerçants propriétaires de l'opium demeurent généralement à terre dans leur factorerie : un Chinois va leur acheter une ou plusieurs caisses d'opium; il en remet le prix et reçoit un ordre avec lequel il va, dans un canot, prendre à bord du *receiving-ship* son opium, qu'il introduit dans le pays par contrebande, soit en trompant la vigilance des employés de la douane, soit, ce qui est beaucoup plus ordinaire, en les achetant.

Cette contrebande alla augmentant toujours d'importance, en sorte que la quantité d'opium introduite annuellement finit par s'élever à une valeur de plusieurs millions de piastres. Les Chinois n'ayant à donner en échange aux Européens d'autres articles importants que le thé et la soie, la balance du commerce leur devint bientôt extrêmement défavorable, et l'exportation de l'argent commença à se faire sur une grande échelle. Il résulta de là que le gouvernement commença à trouver des difficultés dans la perception des impôts, et que le déficit du trésor s'accrut rapidement d'année en année. L'argent devenait chaque jour plus rare, et par suite sa valeur s'élevait. En conséquence, les ministres de Pékin songèrent très-sérieusement à extirper l'habitude de fumer de l'opium, et rendirent pour cela des décrets fulminants. Pendant l'automne de 1836, le vice-roi de Canton condamna à l'exil neuf commerçants européens, parce qu'ils étaient les principaux importateurs d'opium; mais ils ne tinrent aucun compte de cette sentence.

« Durant les années 1837 et 1838, il y eut, le long de la côte, de continuels démêlés entre les employés du gouvernement, les contrebandiers indigènes et les commerçants étrangers : les premiers faisaient quelquefois concurrence aux seconds, souvent s'entendaient avec eux, parfois enfin en arrêtaient quelques-uns; tandis que les commerçants étrangers, évitant toute collision, s'efforçaient d'activer la vente de tout leur pouvoir. En février, le capitaine Elliot écrivit au contre-amiral Capel, dans l'Inde, pour lui demander d'envoyer en Chine un vaisseau de guerre, afin de visiter les mouillages où se faisait le commerce de l'opium, « ce qui était le meilleur moyen, soit pour obtenir que les autorités provinciales revinssent au système de connivence qui avait jusqu'alors prévalu, soit pour avancer le moment où le gouvernement de Pékin reconnaîtrait comme légal le commerce de l'opium. » En conséquence de cette demande, la

corvette *le Raleigh* ne tarda pas à arriver, et elle fut envoyée à Fuhchau dans le but d'obtenir la mise en liberté de quelques Indiens qui avaient fait partie de l'équipage du *Fairy*, vaisseau employé au commerce de l'opium, et qui se trouvaient détenus depuis plusieurs mois. Cette mission obtint un plein succès. Mais pour atteindre le but principal de la demande du capitaine Elliot, ce qu'il y avait de mieux, c'était de faire intervenir le gouvernement anglais. En conséquence, pendant l'automne de 1837, le secrétaire de Sa Majesté transmit à l'amiral l'ordre de se rendre lui-même en Chine et de se mettre en communication avec les autorités britanniques.

» Le capitaine Elliot, étant alors à Canton le chef reconnu du commerce britannique, reçut, en septembre, des autorités de la province, par l'intermédiaire des marchands hongs, l'ordre d'éloigner de Linting les receiving-ships, et de transmettre à son souverain un ordre de l'empereur pour que dorénavant il leur fût défendu de revenir. Il répondit qu'il ne pouvait transmettre à son souverain un ordre qui ne lui venait pas directement du gouvernement, et il citait l'exemple récent du gouverneur général de Fuhkien, qui avait communiqué directement avec le commandant d'un vaisseau de guerre anglais. Le gouverneur se vit donc obligé de prendre une autre voie, et il envoya l'ordre en question au préfet et au colonel du département en leur enjoignant de le transmettre au capitaine Elliot. Celui-ci répondit en promettant de l'envoyer dans son pays.

» Vers la fin de l'année 1837, le pavillon britannique à Canton fut de nouveau amené, et le surintendant retourna à Macao parce que le gouverneur avait refusé de recevoir une communication sur laquelle le capitaine Elliot n'avait point voulu écrire le mot *pin*, en vertu d'instructions qu'il venait de recevoir. En juillet 1838, sir Frédéric Maitland arriva sur le vaisseau de Sa Majesté Britannique *le Wellesley*, de soixante-quatorze canons, et entra presque aussitôt en correspondance avec l'amiral chinois Kwang au sujet d'un schooner anglais sur lequel les forts avaient tiré comme il passait le Bogue, et que l'on avait arrêté pour lui demander s'il avait à bord sir Frédéric, ou quelqu'un des hommes de son équipage ou leurs femmes.

» Aussitôt après l'arrivée de sir Frédéric, le capitaine Elliot s'efforça de se remettre en correspondance avec le gouverneur, en envoyant aux portes de la ville une lettre ouverte, que l'on reçut et que l'on fit parvenir à son adresse; mais le jour même elle fut renvoyée parce qu'elle ne portait pas la suscription exigée.

» Les efforts du gouvernement supérieur pour supprimer la contrebande furent en 1838 plus énergiques qu'ils n'avaient jamais été, et ils indiquaient une détermination arrêtée de ne rien épargner pour arriver au résultat. En avril, un indigène, appelé Kwoh Siping, fut étranglé publi-

quement à Macao, sur l'ordre exprès de l'empereur, pour servir d'exemple aux autres et empêcher de s'engager à exporter de l'argent ou à introduire de l'opium.

» Le nombre des navires composant la petite force étrangère montant et descendant la rivière à cette date était de cinquante, la plupart occupés à faire la contrebande. Quelquefois le gouvernement semblait disposé à exercer son pouvoir, et alors des navires étaient détruits, les contrebandiers saisis et torturés, et la vente de l'opium empêchée. Mais les mêmes manœuvres recommençaient bientôt aussi hardiment que jamais. On s'emparait facilement de ces bateaux, car le gouvernement pouvait exercer un entier contrôle sur ses propres sujets; mais lorsque les schooners étrangers, fortement armés et équipés, montaient et descendaient la rivière, et livraient de la drogue (l'opium) sur ses bords, les croiseurs officiels craignaient de les attaquer.

» Des collisions devinrent de plus en plus fréquentes entre les Chinois et leurs gouvernants en conséquence de l'accroissement de la rigueur des ordres émanés de la cour. En septembre, dans une rixe près de Wampou, entre les militaires et des villageois, plusieurs furent tués et un grand nombre arrêtés. Les débitants d'opium à Canton furent mis en prison, et ceux que l'on trouva en d'autres lieux, amenés dans cette ville enchaînés. A Hupé, le bruit courut que les officiers avaient châtié les fumeurs arrêtés en leur coupant une partie de la lèvre supérieure, afin de les mettre hors d'état de faire usage de la pipe. En outre, la vénalité des officiers était telle, que même à cette époque le fils du gouverneur lui-même se livrait à ce trafic, et qu'un grand nombre d'agents subalternes n'opéraient des saisies de la drogue sur les bateaux contrebandiers que pour la revendre eux-mêmes en détail. L'exposé fait au trône par Hivang Fsioh-tsz', où la peine de mort était conseillée, fut promulgué à Canton vers le même temps; et le rescrit de l'empereur, requérant « les commandants en chef des provinces de Moukden (Shing-king), Kirin, Tsi-tsi-har, et les gouverneurs et lieutenants-gouverneurs de toutes les autres provinces d'exprimer, sous forme de règlements, leurs vues personnelles sur ce sujet et de la déposer promptement au pied du trône» provoqua des mesures plus rigoureuses. Cet exposé préconisait les plus fortes pénalités. Dans un rapide examen des effets résultant de l'usage de la drogue, il reconnaît que cet usage s'était étendu jusqu'à la Mandchourie et pénétrait dans tous les rangs de la société du haut en bas. La marche de l'argent, « dans les profondeurs insatiables des régions transmarines» avait eu pour effet d'élever le taux du change de l'argent jusqu'au point d'entraver les affaires du gouvernement. Il passe en revue les divers plans proposés dans le but d'empêcher le commerce de l'opium, cause de tout ce mal, tels que de faire garder

les ports, de supprimer tout le commerce étranger, d'arrêter les contrebandiers, de faire fermer les boutiques, et enfin d'encourager le développement du commerce intérieur. On avoue, dans cet exposé, que les sommes payées au personnel des gardes-côtes et aux officiers de marine, pour les corrompre, sont si considérables qu'elles empêchent toute vigilance de leur part.

» La contrebande faite dans les eaux de la rivière s'accrut à un tel degré, pendant l'année 1838, que tout le commerce étranger semblait devoir bientôt y être compromis.

» Le 3 décembre de cette année eut lieu une saisie de quelques caisses d'opium dans laquelle furent impliqués M. Ynnes, commerçant anglais, et M. Talbot, Américain du Nord. Un décret d'expulsion fut lancé contre eux, mais ils n'y obéirent point.

» Le gouverneur, comme s'il n'eût su quoi faire après cela, résolut de montrer aux étrangers à quelles conséquences s'exposaient les indigènes en faisant le trafic de l'opium ; et, tandis que M. Ynnes était encore à Canton, il envoya un officier avec un peloton de cinquante hommes pour exécuter devant les factoreries un marchand d'opium condamné à mort, nommé Ho-Lankin. L'officier était sur le point de remplir sa mission près du mât de pavillon américain, lorsque les étrangers sortirent de leurs factoreries, renversèrent la tente de bambous que l'officier faisait dresser, la foulèrent aux pieds, et lui signifièrent avec résolution qu'il s'abstînt de faire exécuter là cet homme. L'officier, qui ne s'attendait point à une opposition de cette sorte, s'empressa de faire enlever son attirail, puis il alla dans une rue voisine où l'homme dont il était question fut étranglé. Sur ces entrefaites, un grand nombre de curieux indigènes s'étant assemblés pour voir cette singulière manière de procéder, les étrangers s'efforcèrent de le dissiper, supposant qu'un peu de résolution y suffirait. Contrairement à leur attente, des coups leur furent portés en retour, et ils se hâtèrent de rentrer dans leurs factoreries, dont les portes furent fermées. Cette réunion de curieux était devenue une populace nombreuse, et, sous l'impression produite sur elle par la saisie de deux indigènes, elle se mit à assaillir le devant des factoreries et à en briser les fenêtres à coups de pierres et de morceaux de briques. La place était restée en sa possession environ trois heures, et le danger devenait imminent, lorsque le magistrat du district y entra accompagné de trois ou quatre officiers, suivis d'un petit corps d'agents de police. »

La chambre de commerce indignée fit des représentations au vice-roi sur ce qu'il avait voulu transformer le jardin des factoreries en un lieu d'exécution. Le vice-roi répondit entre autres choses que ce jardin faisait partie du territoire chinois aussi bien que tout le reste, et que par cette raison l'autorité locale pouvait en disposer.

« Le capitaine Elliot arriva à Canton le même soir de Wampou avec des bateaux armés. Dans une réunion générale il exprima que, dans sa conviction, ces malheureux événements avaient pour cause le trafic de contrebande fait dans les eaux de la rivière, et déclara qu'il avait l'intention de donner l'ordre à tous les vaisseaux anglais de quitter ces parages dans un délai de trois jours. Il exprima l'espoir qu'une démarche ultérieure faite dans le but d'entrer en communication avec les autorités provinciales afin d'obtenir leur coopération pour expulser ces vaisseaux, serait rendue inutile par le prompt départ de tous les vaisseaux engagés dans ce trafic. Les injonctions et les menaces qu'il adressa à ses propres compatriotes n'eurent, en définitive, aucun succès, et en conséquence il s'adressa au gouverneur, lui exprimant son désir de les voir coopérer ensemble à leur expulsion. Dans un *avis au public* le capitaine Elliot faisait remarquer que ce genre de trafic, dans sa rapide progression, avilissait profondément le caractère anglais et exposait le commerce légal à un danger imminent; il déclarait qu'il avait l'intention de ne reculer devant aucune responsabilité pour y mettre un terme. Le gouverneur, comme on s'y attendait, loua le surintendant de ses offres, mais lui laissa tout le poids de l'œuvre en ajoutant avec cet orgueil caractéristique des mandarins chinois qui arrête si efficacement notre sympathie pour eux dans leurs embarras : « Vous devez concevoir que tous ces bateaux-là ne me donnent pas le moindre souci, » comme s'il n'avait qu'à se lever dans sa majesté pour les faire aussitôt disparaître.

» Cette affaire attira un torrent d'injures sur le capitaine Elliot de la part des journaux anglais, les rédacteurs de ces feuilles lui adressant toutes sortes de grossières épithètes, le présentant sous l'aspect ridicule d'un serviteur de la douane chinoise, et aidant les autorités pusillanimes à mettre leurs ordres à exécution....

» Vers cette époque le gouvernement suprême avait pris son parti. »

Le gouverneur de Hukwang, Lin-tse-su, fut nommé commissionnaire, ayant mission, avec des pouvoirs illimités, de mettre fin au trafic de l'opium.

Les autorités invitèrent les fumeurs à se réformer, et la police fut chargée de pénétrer dans les maisons pour y rechercher la drogue et les pipes.

« De nombreux agents subalternes furent condamnés et punis sommairement, et le 26 février Fung A-ngan fut étranglé devant les factoreries en raison de son immixtion dans le trafic de l'opium et de sa participation à la rixe qui avait eu lieu à Wampou quelques mois auparavant; les pavillons anglais, américain, hollandais et français furent tous amenés en conséquence; la suspension du commerce en général devint imminente, et le gouverneur pressa les étrangers de faire retirer immédiatement des eaux de la Chine les vaisseaux à opium. »

De nombreuses exécutions eurent lieu aussi dans les provinces. Un respectable missionnaire catholique me raconta que dans la ville où il se trouvait un Chinois opulent fut condamné, parce qu'une petite quantité d'opium fut trouvée chez lui, à avoir les ongles arrachés et puis la tête tranchée; mais que sa famille obtint, moyennant un présent de 3,000 piastres fortes, qu'il aurait seulement la tête tranchée.

Le nouveau vice-roi, *Lin*, arriva à Canton le 10 de mars 1839, et après quelques petits incidents qu'il serait prolixe de détailler il finit par faire détenir dans leurs maisons, et sans communications ni vivres, tous les étrangers (au nombre de deux cent soixante-quinze), y compris le représentant du gouvernement anglais, capitaine Elliot. Toutes ces personnes demeurèrent sans aucun de leurs domestiques et sans plus de provisions de bouche que celles qu'ils avaient par hasard, ou celles qu'ils purent introduire au moment où on leur arracha leurs gens. Ils restèrent trois jours dans cet état; quelques-uns durent se charger de balayer, d'autres de puiser de l'eau, et ceux qui possédaient quelque talent culinaire se transformèrent en cuisiniers. Celui-ci pesait le riz qui lui restait, celui-là comptait les olives ou les anchois; et cette tragi-comédie dura jusqu'à ce que le capitaine Elliot, se conformant aux désirs ou plutôt aux ordres du commissaire impérial Lin, fit distribuer une circulaire où il était ordonné, au nom de son gouvernement, que tout l'opium qui se trouvait dans les navires lui fût remis. En conséquence, on lui livra 20,300 caisses d'opium, dont la valeur était à peu près de 10 millions de piastres (£ 2,000,000), et il les mit à la disposition de Lin, qui les fit détruire entièrement.

Immédiatement après on remit en liberté les étrangers, auxquels on rendit leurs serviteurs, et le capitaine Elliot partit pour Macao, ordonnant à tous ses compatriotes de quitter Canton.

Si nous devons croire le *Chinese Repository*, le triomphant Lin adressa à la reine d'Angleterre une lettre (1), dont j'extrairai les passages suivants :

(1) Ayant cherché à savoir du ministre des affaires étrangères d'Angleterre si cette lettre était vraie ou apocryphe, je reçus la réponse suivante : « Dans les archives de ce ministère il ne se trouve point de lettre telle que celle contenue dans le *Chinese Repository*, vol. VIII, page 9. » Il a pu arriver que la lettre, bien qu'elle ait été écrite par Lin, n'eût pas été envoyée à Elliot, ou que, quoique ayant été reçue par lui, elle n'eût pas été envoyée à Londres; ou bien encore que, y ayant été envoyée, elle n'y eût pas été prise au sérieux, et que par conséquent elle n'ait point été conservée dans les archives du gouvernement. Toutefois, l'exigence exprimée diverses fois par les mandarins relativement à la défense à faire par la reine d'Angleterre à ses sujets de produire de l'opium et de l'exporter en Chine, et ce fait, de la part de sir H. Pottinger, d'avoir adressé un mémorial à l'empereur céleste relativement à la légalisation

population étrangère, en apprenant ces procédés, s'accrut en conséquence d'une attaque par des soldats chinois d'un petit schooner ayant nom *the Black Joke*, et qui allait à Hong-kong, attaque dans laquelle cinq hommes de l'équipage furent tués ou blessés et un passager à bord blessé d'une manière barbare et laissé pour mort, avec ses oreilles coupées et fourrées dans sa bouche. Les sujets anglais, presque jusqu'au dernier, quittèrent Macao, le 20 août, et se retirèrent à bord à Hong-kong, principalement par compassion pour les Portugais, que le commissaire menaça de sa colère parce qu'ils les abritaient dans leur port. Ce déplacement eut pour effet de mettre les Anglais hors de l'atteinte du commissaire, mais ne rendit pas plus efficaces ses efforts pour éloigner les vaisseaux à opium de la côte et engager les commerçants non contrebandistes à entrer dans le port. Les ventes d'opium avaient recommencé même avant la destruction de la drogue au *Bogue*, et elles s'accrurent lorsqu'on eut appris que cette immense quantité avait réellement été détruite. Lin commença alors à voir que son plan pourrait bien ne pas avoir autant de succès qu'il l'avait présupposé, car il était forcé de rester à Canton jusqu'à ce qu'il pût annoncer la complète suppression de la contrebande et la possibilité de continuer sans danger le commerce légal. Lui et le gouverneur Fang visitèrent Macao, accompagnés d'un corps nombreux de soldats chinois et escortés par un détachement de troupes portugaises, l'un et l'autre quittant l'établissement le même jour.

Trouvant que la flotte anglaise à Hong-kong était trop bien défendue pour qu'il pût l'en expulser, il interdit aux habitants de fournir des provisions aux navires. Il en résulta une collision. Le capitaine Elliot envoya une lettre aux officiers locaux à Kaulung, par l'entremise de M. Gutzlaff, qui expliqua aux officiers ayant le commandement de quelques jonques l'état des affaires et les requit de faire parvenir la lettre. Ils s'y refusèrent, mais ils dirent qu'ils exposeraient verbalement l'affaire, quoique en même temps les soldats, voyant deux petits schooners qui s'approchaient, commencèrent à manœuvrer les canons dans une batterie voisine. Le capitaine Elliot envoya à la côte, pour acheter des provisions, une chaloupe que la police arrêta précisément comme elle allait partir ; il fit feu sur les trois jonques, qui lui répondirent immédiatement, ainsi que le fort. Cette escarmouche continua jusqu'à la nuit ; et les jonques se retirèrent alors sans avoir éprouvé beaucoup de perte. L'équipage d'un canot ayant disparu un jour ou deux après, on supposa qu'il avait été pris, et le capitaine Smith, du *Volage*, notifia le blocus du port ; mais les hommes ayant reparu peu de temps après, il retira sa notification. Le capitaine Elliot, le même jour (11 septembre), ayant donné l'ordre à tous les vaisseaux anglais engagés dans le commerce de l'opium de quitter le port et la côte, la plupart se dirigèrent

vers Namoa. Un vaisseau espagnol, *le Bilbaino*, fut brûlé le jour suivant, étant à l'ancre à *Taypa*, par les Chinois, dans la présomption qu'il était anglais; et le gouvernement britannique, en conséquence, arma un petit vaisseau pour croiser autour de l'établissement et repousser tous les navires de cette sorte. Tout l'opium qui se trouvait dans la ville avait été rembarqué, mais les habitants en faisaient encore le commerce.

» Les deux parties furent dès ce moment engagées dans des hostilités; cependant des négociations à l'effet de continuer le commerce près du *Bogue* furent entamées, en octobre, entre les marchands anglais et le capitaine Elliot, d'un côté, et les marchands hongs, les sous-préfets et autres officiers, de l'autre. Les détails des arrangements étaient presque complétés, le capitaine Elliot avait donné des garanties pour qu'ils fussent menés facilement à exécution, et le commissaire lui-même avait signé la convention, lorsque l'entrée sans autorisation du vaisseau anglais *le Thomas Coutts* eut pour conséquence la rupture de toutes les négociations et la répétition de la demande de livraison du meurtrier de Lin Weihi. Des mesures coercitives furent prises de nouveau contre les familles anglaises à Macao, et le capitaine Elliot ordonna que tous les vaisseaux anglais se rassemblassent à Fung-ku sous la protection des vaisseaux de guerre *le Volage* et *le Hyacinthe*. Il se rendit aussi au *Bogue* pour requérir que les menaces contre les Anglais fussent retirées et qu'il leur fût possible de résider à Macao, sans crainte d'y être molestés, jusqu'à ce que le gouvernement pût arranger les difficultés, lorsqu'un engagement s'ensuivit entre l'amiral Kwan, ayant à ses ordres une flotte de seize jonques et les deux vaisseaux de guerre. Trois jonques furent coulées, une sauta, et le reste fut dispersé. Des mesures actives furent prises par les Chinois contre la flotte à Hong-kong, et les vaisseaux qui y étaient allèrent à Fung-ku. Le commissaire, de son côté, trouvant que tout effort fait pour porter les vaisseaux anglais à rentrer dans le port restait sans succès, deux seulement y étant entrés, déclara que le commerce avec cette nation serait discontinué après le 6 du mois de décembre, et défendit que des marchandises anglaises fussent importées par d'autres vaisseaux. Vers la fin du mois, le capitaine Smith lança une autre notification de blocus qui devait commencer le 15 de janvier; mais ni l'une ni l'autre menace n'eurent d'effet. Les grandes pertes provenant de la détention des chargements à bord poussèrent les Anglais à demander que leurs marchandises pussent être emmagasinées à Macao, mais les Portugais se sentirent obligés de le refuser.

» Le clipper *Ariel*, dépêché par le capitaine Elliot lors de son arrivée de Canton, y retourna en 1840, annonçant la résolution du gouvernement anglais d'en appeler aux armes dans le cas que l'empereur refuserait d'a-

planir les difficultés sans qu'il y eût effusion de sang. Les Chinois apparemment prévirent la collision qui devait avoir lieu et commencèrent à réunir des troupes et à réparer leurs forts; et Lin, alors gouverneur général de Kwangtung, acheta le grand vaisseau le *Chesapeake* et établit un intendant de circuit près de Macao pour garder les côtes. Les résidents anglais, pour la plupart, retournèrent à Macao au mois de janvier, et continuèrent de faire leur commerce sous des pavillons neutres. On ne fit point d'efforts ultérieurs pour leur nuire, et depuis l'arrêt mis à leur commerce, en décembre, Lin n'éprouvait point le désir d'accroître les difficultés par des tentatives inutiles faites dans le but de les harasser. »

Une partie des forces envoyées en Chine par le gouvernement anglais y arriva pendant l'été de 1840, et commença aussitôt à opérer. Le 4 juillet, on vit paraître dans l'archipel de Chuzan cinq grands vaisseaux de guerre, trois vapeurs et vingt et un transports, avec environ 3,000 hommes de débarquement. Tinghaï, la principale ville de l'archipel, fut immédiatement prise, et, quoiqu'elle fût fortifiée, il n'y eut presque point de résistance.

Le capitaine Elliot, plénipotentiaire anglais, se dirigea avec l'escadre vers Tien-sin, où il se mit en communication avec Ki-shen, gouverneur général de la province de Chi-li, et, après bien des négociations et bien des messages à Pékin, Ki-shen persuada le capitaine Elliot de se transporter à Canton, où il allait lui-même par ordre de l'empereur, et où l'affaire serait examinée et arrangée. En conséquence, l'escadre partit le 15 septembre pour Chuzan.

Le capitaine Elliot et Ki-shen se réunirent en effet à Canton vers le commencement de 1841, et arrêtèrent les préliminaires d'un traité de paix. Mais Lin, qui avait été destitué pour avoir provoqué les hostilités, fit tous ses efforts pour que la guerre continuât, et, son parti l'ayant emporté à la cour, l'empereur rendit, le 27 janvier, un décret des plus violents, ordonnant l'extermination de tous les rebelles anglais. 50,000 piastres étaient promises pour les têtes d'Elliot et des autres chefs anglais.

Le séjour de Chuzan avait été funeste aux Anglais; les fièvres leur avaient enlevé 400 hommes, et ils en avaient 1,000 dans les hôpitaux. On évacua cet archipel le 24 février 1841. Le 26 du même mois les forts de la rivière de Canton, appelés *Bogue*, furent attaqués et pris par 500 hommes soutenus par neuf vaisseaux et deux vapeurs de guerre. L'amiral Kwan, de qui dépendaient ces forts, ordonna à son fils, avant l'action, de s'en aller avec sa mère, parce qu'il était décidé à mourir à son poste. En effet, bien qu'abandonné de ses soldats et de ses officiers, il combattit jusqu'au dernier moment, et mourut en vendant chèrement sa vie, malgré tous les

efforts des Anglais pour le faire prisonnier et le sauver. On permit à ses parents d'emporter son corps, et le vaisseau *le Blenheim* lui rendit les honneurs militaires.

Le lendemain, on s'empara d'une longue batterie située tout près de Canton, et on retira du fleuve un grand radeau au moyen duquel on avait essayé d'intercepter la navigation. Dans cette journée, plusieurs Chinois se firent tuer avec une grande intrépidité.

Ki-shen fut dégradé, et d'autres commissaires impériaux furent envoyés du nord avec des renforts. Le plan des nouveaux chefs chinois était de tromper l'ennemi; en conséquence, le 20 mars, on signa une trêve, pendant que tout se préparait pour attaquer à l'improviste les Anglais par trahison. La plupart des négociants européens étaient retournés aux factoreries de Canton. Mais on eut avis des intentions secrètes des Chinois, et, par ordre d'Elliot, tous les Européens se réfugièrent à bord des navires. Les Chinois, se voyant découverts, essayèrent, pendant la nuit du 21 mars 1841, contre les vaisseaux anglais, une attaque qui fut à peu près sans effet. Alors les Anglais remontèrent vers Canton avec toutes les forces qu'ils purent faire venir de Hong-kong, s'emparèrent, après une vigoureuse lutte, des forts qui défendaient la ville, et ils se disposaient à entrer dans la ville elle-même, lorsque les Chinois demandèrent que les hostilités fussent suspendues, et payèrent immédiatement 6 millions de piastres comme pour racheter Canton; en conséquence, les troupes n'y entrèrent pas et se retirèrent.

Le 10 août 1841 arriva d'Angleterre un nouveau ministre plénipotentiaire, sir H. Pottinger.

Le 21 du même mois, il partit de Hong-kong avec une expédition composée de neuf vaisseaux de ligne, de quatre vapeurs, de vingt-trois transports et d'environ 3,500 hommes de débarquement; il resta à Canton et à Hong-kong six vaisseaux de guerre et 400 hommes de troupe. Le 27, Amoy fut enlevé après une faible résistance. Le 1er octobre, Chuzan fut occupé de nouveau, et, cette seconde fois, la résistance fut beaucoup plus grande qu'elle ne l'avait été la première. Les officiers se battirent corps à corps et moururent à leur poste. On établit dans cette île un gouverneur militaire, et on y laissa une garnison de 400 hommes.

Le 9 octobre, on s'empara de la place de Chang-haï, située à l'embouchure du fleuve qui conduit à Ning-po. Les Chinois perdirent dans cette affaire environ 1,500 hommes. Le général Yukien, qui commandait dans la place, voyant tout espoir perdu, se jeta dans la rivière afin de se noyer. Ayant été retiré de l'eau, il courut à Ning-po, où il se tua. Le 13, Ning-po fut occupé sans résistance.

Dans la nuit du 10 mars 1842, les Chinois firent preuve de courage en

attaquant Ning-po; mais ils ne réussirent pas, et ils perdirent 600 hommes. Les Anglais n'éprouvèrent aucune perte.

Le 7 mai, les Anglais évacuèrent Ning-po pour aller s'emparer de Chapu, ville très-fortifiée. Leurs forces se composaient de sept vaisseaux de ligne, de quatre vapeurs, de plusieurs vaisseaux de transport et de 2,200 hommes de débarquement, auxquels se joignirent 250 soldats de marine.

Les fortifications furent enlevées assez facilement; mais 300 Tartares, s'étant retranchés dans un temple, y firent une résistance désespérée et périrent presque tous. On assura que leur chef, se voyant perdu, s'était assis sur un baril de poudre et y avait mis le feu. Un grand nombre d'autres Tartares qui se trouvaient dans cette ville se coupèrent le cou après avoir tué leurs femmes et leurs enfants. Les Anglais eurent treize morts et cinquante-deux blessés.

L'expédition sortit de Chapu et se dirigea vers Wassung, à l'embouchure du fleuve qui conduit à Chang-haï. Le 16 juin, la place fut prise après une résistance plus grande qu'à l'ordinaire. Le général Chiu, qui y commandait, tomba percé de coups de baïonnettes comme il combattait vaillamment sur le rempart. Le 19, 2,000 hommes entrèrent à Chang-haï, dont les habitants payèrent 300,000 piastres pour se préserver du pillage.

Vers ce même temps, sir H. Pottinger publia en langue chinoise une sorte de manifeste dans lequel il expliquait au peuple les griefs que le gouvernement anglais avait contre celui de la Chine. L'empereur, de son côté, rendit un décret où il récapitulait les événements de la guerre, qu'il attribuait à la question de l'opium, déplorant en même temps les malheurs qui retombaient sur son peuple et exhortant toutes les classes à redoubler d'efforts.

Le 6 juillet, une expédition, composée de quinze vaisseaux de guerre, de dix vapeurs et de cinquante transports, et ayant à bord 9,000 hommes de débarquement, partit de Wassung et remonta le Yang-tse-kiang dans la direction de Nankin. Il n'arriva rien d'important jusqu'à ce qu'on fût parvenu à Ching-kiang-fu, près du grand canal.

Cette ville était une station de Tartares Mandchoux, et on y comptait environ 2,700 hommes en état de combattre. La ville, attaquée par trois colonnes, sur trois points différents, fut prise après deux heures d'une vive résistance. Les vaincus, soit par un effet du désespoir, soit qu'ils crussent qu'on allait les passer au fil de l'épée, se tuèrent pour la plupart. Voici comment s'exprime à ce sujet, dans son *Midle Kingdom*, M. S. W. Williams :

« La destruction des vies humaines fut horrible. Quelques Mandchoux s'étaient renfermés dans leurs maisons, mais on pouvait voir à travers les fentes des portes des gens coupant précipitamment la gorge à leurs

femmes et détruisant leurs enfants en les jetant dans les puits. Dans une maison, un homme fut tué d'un coup de fusil au moment où il coupait le cou à sa femme qu'il tenait sur un puits dans lequel il avait déjà précipité ses enfants. . . . .
Dans une autre maison, on ne découvrit pas moins de quatorze cadavres, principalement de femmes. Telles étaient la terreur et la haine qu'inspiraient les envahisseurs, que tout Mandchou préférait la résistance, la mort, le suicide ou la fuite à la soumission. On a estimé que sur une population mandchoue de quatre mille âmes il n'a pas survécu plus de cinq cents individus, dont la plus grande partie des morts avait péri par leurs propres mains. »

Le capitaine Loch, qui se trouvait dans cette expédition, raconte en ces termes son entrée dans une vaste maison :

« Après nous être fait une voie à travers les piles d'objets d'ameublement placés là pour barricader la porte, nous entrâmes dans une cour dont le sol était jonché de riches étoffes et couvert de sang caillé. Sur les degrés conduisant à la demeure des ancêtres gisaient les corps, froids et roides, de deux jeunes Tartares qui semblaient être frères. Après être parvenus jusqu'au seuil de leur demeure, ils avaient expiré là où ils étaient tombés par suite de la perte de leur sang. Nous entrâmes dans l'intérieur du bâtiment, et nous nous trouvâmes en face de trois femmes assises, une mère et ses deux filles, et à leurs pieds gisaient deux corps d'hommes d'un certain âge, ayant la gorge coupée d'une oreille à l'autre, et dont les têtes posaient sur les pieds de ces dames. A droite étaient deux belles et délicates jeunes filles faisant des efforts pour cacher avec leurs corps un soldat vivant. . . . .
Je m'arrêtai, frappé d'horreur devant ce que je voyais. Le froid et inexprimable désespoir peint sur le visage de la mère fit place à une expression violente de mépris et de haine, qui finit par éclater en invectives, puis par se répandre en un torrent de pleurs, qui sembla, si quelque chose l'avait pu, la soulager. Elle vint à moi, me saisit le bras, et, les dents serrées et avec un regard horrible, elle me montra les corps morts, ses deux filles, sa demeure splendide et sa personne même ; puis elle fit un pas en arrière, et, les mains crispées et d'une voix rauque, elle parla, à ce que je pus juger par ses gestes, de son infortune, de sa haine et, je n'en saurais douter, de vengeance. J'essayai par des signes de me faire comprendre, je lui offrais mes services, mais elle me repoussa avec indignation. »

Le chef de l'expédition disait lui-même dans son rapport :

« Trouvant des cadavres de Tartares dans chaque maison où nous entrions, surtout de femmes et d'enfants, jetés dans les puits ou tués d'une autre manière par leurs propres parents, je fus bien aise de retirer les

troupes hors de cette scène de destruction, et je les logeai au quartier septentrional. »

A la prise de Chin-kiang, les Anglais eurent 37 morts et 131 blessés.

L'expédition poussa jusqu'à Nankin, et tout était disposé pour commencer l'attaque, lorsque, le 16 août 1848, le commissaire impérial Ki-ying demanda un armistice. Le mauvais succès de la guerre avait effrayé la cour, et l'empereur ratifia le traité que Ki-ying et sir H. Pottinger signèrent le 29. Les points essentiels de ce traité sont : la cession à la Grande-Bretagne de l'île de Hong-kong, l'abolition du monopole des négociants *hongs* à Canton, le payement, au gouvernement anglais, d'une indemnité de 21 millions de piastres, indépendamment des 6 millions déjà perçus devant Canton, et l'ouverture au commerce étranger des ports d'Amoy, Fuchau, Ning-po et Chang-haï.

Le traité additionnel, qui fut signé au Bogue le 8 octobre, comprenait un nouveau tarif des droits de tonnage tant pour l'importation que pour l'exportation.

Un des articles de ce traité déclare que les commerçants de toutes les nations seront admis, aussi bien que les Anglais, dans les cinq ports ouverts au commerce extérieur.

Sir H. Pottinger publia un ordre qui défendait à tout vaisseau anglais de dépasser le 32e degré de latitude nord, déclarant aux autorités qu'elles pouvaient confisquer toute embarcation et arrêter toute personne qui serait trouvée au delà de cette limite.

En décembre, une grande partie de la flotte partit pour l'Inde, emportant près de 5,000 hommes. A Hong-kong, Kulang-su et Chuzan, il demeura 4,800 hommes. Les pertes des Anglais pendant toute la durée de la guerre s'étaient élevées à plus de 3,000 hommes, morts soit de blessures, soit de maladies.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Conduite du gouvernement chinois depuis la guerre de 1840.

Il est hors de doute que les concessions faites par les Chinois dans le traité de Nankin n'aient été arrachées par la force : elles ouvraient une brèche dans le mode d'existence de ce peuple et étaient pour le gouvernement embastillé de Pékin le commencement d'une révolution. Il arriva donc une chose assez naturelle : la guerre terminée et la peur une fois passée, les mandarins retournèrent sur leurs pas et revinrent autant qu'il leur fut possible à leur ancienne manière de considérer et de traiter les Européens.

Sir J. F. Davis, qui, dès l'époque du traité de Nankin, fut ministre plénipotentiaire d'Angleterre en Chine, s'exprime ainsi dans ses dernières publications :

« ... Une succession de tentatives les plus harcelantes, directes ou indirectes, dans le but d'envahir les droits résultant de nos traités, occupa les premiers temps de mes fonctions diplomatiques ou administratives. Des infractions à notre souveraineté furent tentées à Hong-kong, quoique cette île eût été cédée à la Grande-Bretagne « pour être gouvernée par telles lois et tels règlements que Sa Majesté jugerait convenable d'établir. » Un fonctionnaire chinois eut la hardiesse d'essayer de lever des contributions sur les indigènes dans la partie sud de l'île, et comme il était nécessaire de diminuer le goût pour de tels procédés, il fut remorqué par un steamer dans son propre bateau, et mis en prison à Victoria pour trois mois.

» ... Ki-ying lui-même ne put résister non plus à la tentation d'essayer de retenir à Canton quelque chose du monopole hong, qui avait toujours été si profitable au gouvernement. Il proposa qu'une centaine de marchands autorisés s'établissent dans cette localité; mais il lui fut répondu que le principe du traité, abolissant entièrement le système hong, serait aussi bien violé par l'établissement de dix que de cent marchands.

» Des batailles de la même sorte furent livrées aux nouveaux consulats. Le vice-roi de Fuchan-fou s'efforça de refuser à nos consuls une résidence, tant dans cette ville qu'à Amoy, précisément sous le même prétexte qu'à Canton, l'hostilité du peuple. Les mesures les plus fermes et les plus énergiques devinrent nécessaires, et j'eus la satisfaction, après beaucoup de difficultés, d'établir nos consuls dans des résidences convenables, à Fuchan-fou et à Amoy, vers le commencement de 1845. Les consuls des différents ports signalèrent, dans leurs rapports, diverses infractions au principe de la liberté complète de commerce. Cette intervention indirecte avait pour

objet d'entraver le développement naturel du commerce européen dans les nouveaux ports. On en trouve un exemple dans les empêchements mis au transit des thés du lieu de leur production vers Chang-haï, afin d'essayer par là de les diriger vers leur ancienne destination, Canton. Un autre exemple en est offert par le permis de monopole accordé par les autorités locales de Ning-po à certaines personnes pour faire le commerce du fer. Un monopole semblable ou même pire du commerce de cassia (cannelle) fut accordé à un seul marchand, à Canton, qui, en conséquence, tirait de chaque acheteur de cet article une valeur montant à 50 pour 100 de plus que le droit requis par les tarifs du traité. On découvrit aussi qu'une douane avait été établie dans l'intérieur pour percevoir sur nos manufactures de coton des droits de transit, qui, conformément au traité, ne pouvaient être perçus dans les ports de commerce. Il fut enfin mis arrêt à tous ces dommages, mais ce ne fut qu'au prix de beaucoup de temps et après de nombreuses correspondances. »

L'empereur ordonna qu'on dressât secrètement une liste de tous les Chinois qui avaient trahi leur pays et aidé en quelque chose les Anglais. C'était là manquer à un article du traité de Nankin, par lequel l'empereur s'était engagé à tenir une conduite tout opposée.

Par suite de cette enquête, plusieurs Chinois commencèrent à être inquiétés sous divers prétextes, ce qui donna lieu à de vives réclamations adressées aux autorités chinoises. Le consul de Ning-po, M. Thom, pour sauver un certain Luming, que les mandarins avaient fait emprisonner, se rendit lui-même à la prison et y arbora le pavillon britannique.

Quelques mandarins civils ou militaires furent condamnés à mort ou exilés, mais un seul fut exécuté : ce fut le vieux général Yu Puyun, qui commandait à Che-kiang, et qui s'enfuit lors de la prise de Ning-po. Ce général avait rendu des services signalés en poursuivant et détruisant des bandes de voleurs, et il jouissait d'une grande réputation de bravoure et d'habileté. Il fut en conséquence envoyé contre les Anglais, et cette distinction eut pour résultat de lui faire perdre l'honneur et la vie. On dit qu'au moment où il allait être décapité, à Pékin, ses amis lui administrèrent une substance analogue au chloroforme pour le rendre insensible.

Les gouvernements de Belgique, de Hollande, de Suède, de Prusse et d'Espagne envoyèrent en Chine des agents ayant mission de s'informer de l'importance et de l'avenir que présenteraient les ports qui venaient d'être ouverts au commerce étranger. Les gouvernements de Belgique et de Suède obtinrent du commissaire impérial une copie du traité de Nankin et du traité additionnel, revêtue du sceau de l'empereur, et une communication du même commissaire concédant à ces deux pays les bénéfices desdits traités.

Le président des États-Unis députa, de son côté, une mission assez

nombreuse, à la tête de laquelle se trouvait M. Caleb Cushing, et qui débarqua à Macao le 24 février 1844. De là, M. Caleb adressa au vice-roi commissaire une communication où il lui annonçait qu'il avait ordre d'aller jusqu'à Pékin. Le vice-roi se rendit aussitôt à Macao et parvint à détourner le représentant américain de son projet d'aller à la cour. Les deux premières communications adressées à celui-ci par le vice-roi durent être renvoyées, parce qu'en conséquence de l'opiniâtreté avec laquelle le gouvernement chinois s'attache constamment à rabaisser les autres puissances, les mots *Empire de la Chine* étaient placés plus haut que le nom des *États-Unis.* Les deux plénipotentiaires conclurent un traité conforme en substance à celui de Nankin. Le seul avantage réel qu'il renfermât se rapportait au droit de tonnage que chaque navire étranger devait payer; d'après le premier traité, chaque fois qu'il abordait à un des cinq ports ouverts au commerce, et, d'après le second, chaque fois seulement qu'il arrivait de l'extérieur à la côte de Chine. En conséquence de cette amélioration, les navires étrangers peuvent faire le commerce de cabotage entre ces différents ports, concurremment avec les jonques chinoises.

Voici ce qui se passa après que ce traité eut été conclu. Plusieurs négociants européens se promenant un soir dans le jardin de la Compagnie, la populace en força l'entrée et s'y rua tout à coup. Ces messieurs furent obligés de fuir au moyen de canots. Dans la soirée du lendemain la populace s'attroupa de nouveau, mais elle fut chassée sans opposer beaucoup de résistance. Deux ou trois Américains ayant accompagné un de leurs compatriotes qui s'en retournait chez lui à travers la foule, furent, à leur retour, attaqués à coups de pierres et d'autres projectiles; alors un Américain tira un coup de feu pour forcer la multitude à se retirer, et tua un indigène nommé Su-Amun. Une enquête fut ouverte à ce sujet par le magistrat du district, et un rapport adressé par le lieutenant-gouverneur à Ki-ying; mais celui-ci ne s'occupa point d'envoyer une force suffisante pour contenir la populace irritée, et demeura dans l'inaction comme un homme qui ne sait que faire. Dans une communication au ministre américain, après avoir demandé qu'on lui livrât le meurtrier, il ajoute : « On assure que » l'homme qui a été tué était du district de Tsingyuen et qu'il n'avait point » de parents à Canton; s'il en eût été autrement, le peuple n'aurait pas » manqué de vouloir venger immédiatement sa mort, en mettant de nou» veau le feu aux factoreries, ou en les pillant, ou en commettant quelque » acte du même genre. Du reste, la population est très-irritée, et il est im» possible que des collisions n'aient pas constamment lieu jusqu'à ce que » la victime soit vengée. »

Un détachement de marins de la corvette *Saint-Louis* arriva à Canton le lendemain, et la tranquillité fut rétablie.

Ki-ying s'adressa pour la troisième fois à M. Cushing pour demander que l'Américain qui avait tiré le coup de feu fût livré, et avouant du reste que la populace de Canton était une turbulente canaille, mais ayant recours au subterfuge accoutumé, qui consistait à s'excuser sur l'impossibilité où il était de la maîtriser. Rien ne saurait donner mieux que ce fait une idée du peu d'importance que les mandarins attachent aux traités conclus avec les Européens, car la complète exemption de la juridiction locale, tant au civil qu'au criminel, était parfaitement stipulée dans le traité qui venait d'être signé avec les Américains aussi bien que dans celui qui avait été fait avec les Anglais. Mais des actes de cette nature étaient pour les Chinois des choses si nouvelles, et ils les comprenaient si peu, qu'en les rédigeant il leur arrivait quelquefois de faire des observations risibles; par exemple, dans une occasion ils refusaient de mettre aux articles les n[os] 1°, 2°, 3°, etc., parce qu'ils se figuraient que cette numération désignait une sorte d'ordre hiérarchique; or, disaient-ils, un article ne devait pas être supérieur à l'autre, puisque tous avaient la même valeur.

Je l'ai dit déjà et je le répète, un traité pour les Chinois n'est pas autre chose qu'un acte de concession de certaines grâces en faveur d'un roi d'Europe qui les sollicite ou en faveur de ses sujets; et, par conséquent, il n'est pas étrange qu'en certaines occasions ils se figurent avoir le droit de retirer des faveurs qu'antérieurement ils avaient cru opportun d'accorder.

M. Cushing, dans le but de mettre fin à cet incident, adressa au vice-roi commissaire impérial une réclamation relative à un Américain nommé Sherry, qui avait été tué en mai 1841, parce qu'il avait été pris pour un Anglais, et, quoique cette affaire eût été déjà terminée et qu'on eût alloué à la famille une indemnité de 8,000 piastres, M. Cushing la réveilla et obtint par là qu'on ne parlât plus de l'homicide commis à Canton. On ne doit pas oublier que les Américains ont toujours sur les côtes de Chine deux ou trois navires de guerre; il en est de même des Français.

Après que M. Cushing eut quitté la Chine, M. J. W. Davis arriva pour le remplacer en qualité de commissaire ou ministre résident. Il fut reçu par le vice-roi dans une maison ou magasin particulier hors de Canton.

Lorsque, plus tard, le 17 février 1849, le même vice-roi, Siu, dut aller à bord du vaisseau *le Hastings* pour conférer avec M. Bonham, représentant de la Grande-Bretagne, ayant été invité à monter préalablement à bord d'une corvette américaine mouillée dans les eaux de la rivière, il s'y rendit en effet et fut reçu par le représentant américain, M. Davis, et par M. P. Parker, le représentant actuel. Ce dernier m'a raconté que *Siu* avait été très-froid et de mauvaise humeur, et qu'il s'était montré aussi peu poli qu'il l'avait osé (*as little civil as he dared to be*). Il est probable qu'il ne monta sur la corvette américaine qu'afin de ne pas avouer

implicitement qu'il n'entrait que par force dans le vaisseau anglais; et, néanmoins, il devait être reconnaissant envers le représentant américain, car il s'agissait en ce moment même de forcer l'entrée de Canton, et comme les Américains ont les mêmes droits que les Anglais de résider dans cette ville, M. Bonham avait demandé au ministre américain que les forces des deux nations agissent de concert, ce dont M. J. W. Davis s'était excusé.

M. Davis fut remplacé par M. Mac-Lane, qui ne put jamais obtenir une entrevue avec le commissaire impérial, quoiqu'il la sollicitât avec insistance. Il n'eut pas plus de succès dans une visite qu'il fit à Tien-sin en 1854. Il fut remplacé par le docteur Peter Parker, qui n'a pas trouvé les mandarins plus traitables que ses prédécesseurs Davis et Mac-Lane.

En juillet 1856, une querelle s'engagea à Fuchan-fou entre des Chinois et des Américains. Un de ces derniers, M. Cunningham, négociant, fut tué d'un coup de poignard. Un Chinois qui était à son service succomba également, aussi bien qu'un compatriote de celui-ci.

En août de l'année 1844, M. de Lagrenée arriva à Macao, avec une nombreuse suite, en qualité d'envoyé extraordinaire de France. Le vice-roi commissaire impérial se rendit aussi à Macao, et conclut avec le plénipotentiaire français un traité qui peut être considéré comme la reproduction de celui de M. Cushing.

En dehors du traité, M. de Lagrenée obtint un décret de l'empereur permettant, dans ses États, le libre exercice de la religion chrétienne. Les Français furent très-satisfaits de ce résultat, d'autant plus que c'était à peu près le seul avantage réel qu'ils eussent obtenu; mais je suis porté à croire qu'en touchant à cette question ils commirent une faute et ne firent que porter préjudice à la religion chrétienne. Je reviendrai sur ce sujet.

Les missions américaine et française furent traitées avec assez d'égards, parce que les échecs subis dans la guerre contre les Anglais étaient très-récents, au point qu'on n'avait pas encore payé les 21,000,000 de piastres alloués à titre d'indemnité; parce qu'on voulait éviter que ces nouveaux envoyés ne prissent la résolution d'aller à Pékin; parce qu'il ne convenait pas aux orgueilleux mandarins de montrer que ce n'était que par force qu'ils avaient échangé avec les Anglais des visites et des politesses; enfin, parce que ces ambassadeurs ne demandèrent pas (ainsi qu'on l'avait redouté) une île chinoise comme l'avaient fait les Anglais pour Hong-kong, et qu'ils se contentèrent des concessions faites au commerce de la Grande-Bretagne; en quoi le commissaire impérial ne pouvait trouver la moindre difficulté, puisqu'il avait satisfait d'avance à leurs désirs en stipulant dans un article additionnel au traité conclu avec les Anglais que tous les étrangers jouiraient des droits accordés aux sujets de la Grande-Bretagne. Au moyen de cette clause, Ki-ying empêchait que ses ennemis triomphants

eussent le monopole des quatre nouveaux marchés, et il profitait pour leur nuire du seul moyen qu'il eût alors en son pouvoir.

Après que la mission extraordinaire de M. de Lagrenée fut partie, le baron de Forth-Rouen fut envoyé en Chine en qualité de ministre résident. Le commissaire impérial le reçut comme il avait fait pour le représentant américain, M. J. W. Davis, dans une maison particulière située hors de Canton, et M. de Forth-Rouen ayant sollicité de lui une nouvelle entrevue, il ne l'obtint pas, bien qu'il consentît à ce qu'elle eût lieu d'une manière aussi peu convenable que la première fois. Ainsi, après un séjour de trois ans en Chine, il partit n'ayant vu le commissaire impérial qu'une seule fois.

Le baron de Forth-Rouen fut remplacé par M. Bourboulon, qui n'a jamais été ni visité ni reçu par le commissaire impérial.

Nonobstant les stipulations du traité conclu avec M. de Lagrenée, et malgré le décret impérial obtenu par ce ministre en faveur de la religion chrétienne, le missionnaire français M. Chapdelaine fut, en juillet 1856, dans la province de Kiang-si, soumis à un martyre de deux jours et ensuite décapité. Sa tête, suspendue d'abord à un arbre, fut plus tard dévorée par des chiens et des pourceaux. On ouvrit le corps pour en arracher le cœur; on le dépeça ensuite, et il fut, dit-on, cuit et mangé. Deux chrétiens chinois furent décapités en même temps que le missionnaire.

Les Anglais, ainsi que je l'ai déjà dit, ne tardèrent pas à ressentir les effets de la réaction provoquée par les mandarins. Sept mois à peine après la cessation des hostilités, il arriva à Canton un grave événement qui eût pu devenir fatal à un grand nombre d'étrangers.

La milice irrégulière, que le gouvernement avait licenciée, était un élément de continuels désordres. Quelques malintentionnés commencèrent à faire courir le bruit que les troupes anglaises qui revenaient de la côte septentrionale allaient être cantonnées à Ho-nan, en face de Canton. Sous ce prétexte, on répandit parmi le peuple des manifestes furibonds, dont l'un, en date du 2 décembre (1843), invitait les notables de toute la province à se réunir à Canton pour aviser. Les autorités ne prirent aucune mesure pour arrêter ces manœuvres, jusqu'au 6, qu'elles publièrent enfin un édit contre ces réunions séditieuses. Mais le langage de cette pièce était si peu énergique qu'elle ne servit qu'à encourager les mutins. Le lendemain, sur le soir, une grande multitude se rassembla auprès des factoreries, ouvrit une brèche dans le mur qui entourait le jardin dépendant de ces établissements, s'y précipita, et mit le feu au consulat d'Angleterre. A minuit, trois *hongs* (factoreries), composés chacun de plusieurs maisons, étaient en flammes. Dans une de ces maisons se trouvaient les directeurs d'une maison de commerce américaine; ils se défendirent vigoureusement,

tuèrent cinq Chinois et se virent enfin obligés de s'échapper par derrière. Le gouvernement chinois paya une indemnité pour les pertes occasionnées par ces événements.

A Chang-haï, le major Balfour, consul anglais, eut des démêlés avec le gouverneur, parce que celui-ci se refusait, dans les communications officielles, à employer les formes convenables, et un petit navire était déjà prêt à mettre à la voile pour aller à Hong-kong donner avis de ce qui se passait. A cette vue, le *tautai* céda enfin et se décida à envoyer au consul une dépêche dans laquelle il lui donnait le même titre que le consul employait à son égard.

En mai 1844, sir J. F. Davis remplaça sir H. Pottinger.

En mars 1845, le vice-consul de Canton, M. Jackson, M. M. Martin, connu par ses écrits sur les colonies, trésorier à Hong-kong, et M. le chapelain de Sa Majesté Britannique dans cette même île, se promenant tranquillement en dehors de l'enceinte de la ville, furent attaqués par un rassemblement, frappés, blessés et volés.

Les autorités chinoises, fidèles à leur usage à peu près invariable en pareil cas, firent tous leurs efforts pour éluder, pour différer, enfin pour amoindrir le châtiment des coupables. Le magistrat que cette affaire concernait publia un manifeste dans lequel il parlait des personnes offensées comme d'individus qui, se trouvant à bord de vaisseaux marchands, seraient descendus à terre. Son but était de faire entendre au peuple que les mandarins n'attachaient à cette affaire aucune importance, et qu'il ne publiait le manifeste en question que pour se délivrer des importunes réclamations des Anglais.

Au mois d'août 1845, on fut obligé d'envoyer la frégate à vapeur *la Méduse* à Fuchan-fou, parce que les Anglais qui y résidaient étaient insultés par la populace, qui allait jusqu'à leur cracher au visage. Le commissaire impérial et le gouverneur de Fo-kien, dans leur réponse aux réclamations qui leur furent adressées à ce sujet, présentaient ces attaques comme d'innocentes manifestations de *curiosité* de la part du peuple.

En février 1846, le commandant du vapeur de guerre *le Vixen* avec quelques officiers et matelots, en tout une dizaine d'hommes, étaient descendus à terre pour tirer des oiseaux; environ 1,000 individus coururent sur eux en poussant des cris et en leur lançant des pierres, et ils furent contraints de regagner leurs canots. Une longue correspondance fut échangée à ce sujet, mais il ne fut pas possible d'obtenir que les autorités locales punissent aucun des Chinois qui s'étaient rendus coupables de cet acte de violence.

Vers la fin de mars de cette même année 1846, des troubles ayant

éclaté à Fuchan-fou, il y eut plusieurs blessés, et des maisons de commerce anglaises furent pillées. Après bien des débats, le gouvernement chinois fut obligé de payer une indemnité de 46,163 piastres.

Le 4 avril 1846, Ki-ying et sir J. F. Davis signèrent une convention dans laquelle fut consigné le droit des Anglais d'entrer à Canton ; mais leur entrée était ajournée afin de donner aux mandarins le temps de disposer le peuple à supporter leur présence sans trop d'opposition. Cette convention fut ratifiée par l'empereur.

Aussitôt, et avant l'époque convenue, les Anglais remirent Chuzan. Il est à remarquer que Ki-ying s'opposait à cette remise, demandant que le traité fût strictement exécuté dans tous ses articles. Il est probable que les mandarins étaient bien aises de voir les Anglais demeurer à Chuzan, où ils souffraient infiniment du climat, et où ils avaient perdu plusieurs centaines des leurs.

Le 23 août 1846, sir J. F. Davis se plaignait amèrement au commissaire impérial d'une sorte de conjuration organisée parmi les gardes nationaux de Canton, dans le but d'empêcher qu'on ne cédât aux Anglais le terrain indispensable pour construire des maisons et établir des cimetières, et il appuyait ses plaintes par des menaces.

En même temps, on affichait à Canton des placards pleins de menaces furieuses contre les Chinois qui céderaient du terrain aux étrangers pour former des factoreries. Il y a tout lieu de croire que ces écrits avaient pour auteurs les mandarins eux-mêmes ; du moins est-il certain que ceux-ci fermaient les yeux.

En juin 1846, à l'occasion d'une querelle qui s'était engagée dans une rue, la foule envahit les factoreries européennes dans l'intention de les piller et de les brûler. Les Anglais et les Américains, s'étant unis pour la défense commune, firent feu, et trois Chinois furent tués. Les mandarins, qui, durant trois heures entières, n'avaient pris aucune mesure pour rétablir l'ordre, voulurent ensuite exiger que trois Anglais fussent exécutés afin de calmer le peuple. Or, il est à remarquer qu'il était impossible de savoir de quelles mains étaient partis les coups qui avaient tué les trois Chinois, et que, parmi les individus qui avaient fait feu, il y avait un grand nombre d'Américains et probablement des sujets d'autres nations. Par suite de ces événements, les étrangers qui résidaient à Canton s'organisèrent et s'armèrent de manière à former une sorte de milice nationale, et de se mettre en mesure de repousser la force par la force.

« Vers la fin de 1846, dit le plénipotentiaire anglais sir J. F. Davis, le point culminant du désordre avait été atteint par la populace à Canton. Parmi les actes de violence commis contre les sujets anglais ou tous autres étrangers, deux matelots, après avoir été attirés dans les rues basses et y

avoir été assaillis par la populace, battus, lapidés et blessés dangereusement, furent portés à demi morts au consulat. Le consul adressa des plaintes à Ki-ying; mais la restitution de Chuzan avait produit un changement défavorable. D'autres griefs exigeaient qu'on adressât une énergique réclamation, appel que Ki-ying n'accueillit qu'avec une brusquerie dont il n'avait pas encore donné d'exemple. Aussi, vers le commencement de mars suivant (1847), une attaque brutale eut lieu contre un officier d'artillerie d'un grade supérieur et cinq autres personnes respectables pendant une excursion qu'ils firent sur la rivière de Canton. »

En mars 1847, la populace de Canton entreprit de détruire et d'incendier des hangars qui avaient été construits pour abriter les canots des vaisseaux, et les autorités ne prirent aucune mesure pour l'empêcher. Sir J. Davis leur adressa un message très-énergique, menaçant d'appeler la troupe qui était à Hong-kong.

Plus tard, il envoya à Ki-ying une copie d'une communication extrêmement forte qu'il avait reçue de son gouvernement; et voyant que le commissaire impérial n'en tenait aucun compte et répondait d'une manière évasive à toutes les réclamations qui lui étaient faites, il décida, de concert avec les commandants des forces de terre et de mer qui se trouvaient à Hong-kong, de se diriger sur Canton avec toutes les troupes dont il pourrait disposer. L'expédition eut lieu le 1er avril 1847; on prit les forts dits du *Bogue*, on encloua cent vingt-sept canons, et trente-six heures suffirent pour obtenir tous ces avantages et pour arriver à Canton.

Sur-le-champ, une convention fut signée dans laquelle on stipula que les Anglais entreraient à Canton au bout de deux ans. En outre, on détermina et on leur concéda les terrains nécessaires pour construire des factoreries et former un cimetière. Ce qu'il y eut de remarquable dans cette circonstance, c'est que les Anglais, après avoir remporté une victoire, firent une concession en consentant à n'user que dans deux ans du droit qu'ils avaient d'entrer immédiatement dans Canton. Cette modération ne servit qu'à augmenter l'outrecuidance des Chinois et à les disposer à la résistance qu'ils firent en 1849.

Le 8 août 1847, huit Anglais passaient tranquillement dans un canot; lorsqu'ils se trouvèrent à la hauteur du village de Huan-chi, des gardes nationaux chinois tirèrent sur eux trois coups de canon en poussant de grands cris et en proférant des malédictions, en sorte qu'ils furent forcés de retourner en arrière.

Siu, gouverneur général des provinces de Canton et de Kian-si, adressa à l'empereur, en date du 26 août 1847, un mémoire pour demander des instructions au sujet des réclamations que faisaient les Anglais relativement à leur entrée à Canton, et aux terrains qu'ils demandaient qu'on leur

louât pour établir des factoreries et un cimetière. Nous signalerons dans cette communication le passage suivant :

« Toute leur confiance repose dans la contrainte, en vue de nous faire accéder à ce qu'ils veulent, et dans un violent et ingouvernable esprit d'usurpation.

» Lesdits barbares, depuis le temps où Votre Majesté a sanctionné le traité de paix, ont fréquemment montré de hautes prétentions, et lorsqu'ils obtenaient la longueur d'un pouce, ils s'en emparaient d'un autre. »

Le 8 mars 1848, trois respectables missionnaires étaient allés à quelques lieues de Chang-haï pour distribuer des imprimés relatifs à la religion ; ils furent attaqués avec fureur, renversés par terre, grièvement blessés et complétement dépouillés par une tourbe de matelots qui avaient appartenu aux équipages des embarcations employées à porter du blé à Pékin pour le compte du gouvernement. Il est à remarquer que ces misérables n'alléguèrent pas pour prétexte que les missionnaires distribuaient des livres destinés à propager une religion étrangère ; ils avaient au contraire commencé leurs violences contre les missionnaires en se plaignant que ceux-ci distribuaient trop peu de livres, et en exigeant qu'ils leur en donnassent davantage. Le consul, M. Rutherford Alcock, demanda à l'instant que les coupables fussent arrêtés et punis ; mais les autorités ne répondirent que par de vaines excuses. M. Alcock, s'étant assuré l'appui de deux vaisseaux de guerre, empêcha la sortie de mille barques chargées de blé, qui devaient être dirigées sur Pékin, et envoya un des vaisseaux de guerre à Nankin, avec le vice-consul, qui, accompagné d'un interprète, portait une communication dans laquelle le gouverneur général de la province était supplié d'envoyer un employé supérieur pour examiner les faits. Les autorités de Chang-haï produisirent deux individus qu'elles supposaient être les coupables, mais on vit bientôt que ce n'était qu'une supercherie. Elles essayèrent aussi de faire sortir les embarcations chargées de blé en trompant la vigilance de la corvette qui gardait le passage, et elles s'efforcèrent d'empêcher, au moyen de divers prétextes, l'autre vaisseau de guerre d'aller à Nankin. Enfin, voyant qu'ils ne pouvaient s'en sortir autrement, les mandarins firent arrêter les principaux auteurs des violences et les envoyèrent à Chang-haï, où leur identité fut constatée par les trois missionnaires blessés. Et pourtant, même après cela, ils s'efforcèrent de rendre le châtiment illusoire, usant pendant le cours de cette affaire de toute la mauvaise foi et de tout le mauvais vouloir possibles. Dans le manifeste qu'ils publièrent à ce sujet, ils présentaient le fait comme une querelle survenue entre des Anglais et des Chinois.

Dans ces circonstances les consuls de France, des États-Unis et de Belgique, sur l'invitation de celui d'Angleterre, prirent officiellement connais-

sance de l'affaire, y intervinrent et déclarèrent qu'ils approuvaient et appuyaient les démarches de M. Alcock.

Mais le ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Britannique en Chine désapprouva la conduite de son subordonné de Chang-haï; le ministre d'État écrivit de Londres dans le même sens, jugeant que le consul avait dépassé ses pouvoirs et qu'il s'était exposé à provoquer de sérieuses hostilités. Il est très-possible que la même chose soit arrivée à ses collègues.

Les négociations relatives à cette désagréable affaire durèrent un mois.

Dans les premiers jours d'avril 1848, deux Anglais furent attaqués et maltraités à Canton. On demanda que les principaux coupables fussent châtiés publiquement dans le lieu même où le délit avait été commis, ce qui fut obtenu avec beaucoup de difficulté.

Le 31 août de la même année, le vice-consul de Fuchan-fou, M. Parish, passant à cheval à moins d'un demi-mille du consulat, on le siffla, on lui lança des pierres, et on le frappa violemment à coups de bâton. Le consul lui-même avait été bruyamment insulté par la populace.

Vers cette époque, six paisibles commerçants anglais, qui étaient sortis de Canton pour se promener sur le fleuve dans un canot, débarquèrent à un petit village situé sur les bords du fleuve et nommé Huang-cha-ki. La populace s'étant ameutée, quelques-uns d'eux qui portaient des pistolets firent feu et tuèrent un Chinois et en blessèrent un autre. Mais ils furent tous cruellement assassinés, et quelques-uns n'expirèrent qu'après avoir été soumis pendant deux ou trois jours à d'horribles tortures.

Le gouvernement de Hong-kong réclama, et les autorités chinoises, malgré le principe adopté à l'égard des étrangers d'exiger toujours vie pour vie, ordonnèrent que quatre Chinois fussent décapités; mais, selon toutes les probabilités, ces criminels décapités n'appartenaient nullement au village coupable; c'étaient des pirates condamnés à mort, comme il y en a toujours un grand nombre dans les prisons de Canton, où l'on coupe annuellement jusqu'à mille têtes. Et ce qui donne lieu de penser qu'il en fut ainsi, c'est la manière même dont on procéda. En effet, aucun Anglais n'assista à l'interrogatoire ni à la défense, et lorsque les coupables furent traînés au supplice, quelques-uns, dit-on, étaient bâillonnés, afin qu'ils ne pussent pas répondre si on leur adressait quelques questions. L'exécution eut lieu en présence d'un piquet de soldats de marine, qui débarquèrent d'un navire anglais.

Par suite de ces tristes événements si fréquemment renouvelés, le gouvernement anglais recommanda à sir G. Bonham de veiller à ce que, toutes les fois qu'un sujet de la Grande-Bretagne aurait été insulté, un fonctionnaire anglais fût témoin du châtiment. Mais cet ordre fut retiré sur de très-sages observations du consul M. Rotherford Alcock, l'un des

hommes les plus capables que la reine d'Angleterre ait eus à son service dans ces contrées.

Siu et sir G. Bonham se virent pour la première fois à Hu-man-chi, lieu où sir J. F. Davis avait été présenté à Ki-ying, et où avait été signé le traité additionnel. Après l'entrevue, Siu alla avec sir G. Bonham visiter la frégate de guerre *Médée*.

Le 27 décembre 1848, M. Meadows, interprète du consulat de Canton, fut attaqué, sur le fleuve du même nom, par des pirates, et ne parvint à sauver sa vie qu'en tuant deux Chinois et en se jetant dans l'eau pour gagner à la nage la rive du fleuve. Le commissaire impérial fit arrêter plusieurs des coupables, et il ne craignit pas de faire savoir officiellement à sir G. Bonham que ceux chez qui on n'avait pas trouvé d'autre délit que celui d'avoir attaqué et volé M. Meadows seraient envoyés aux galères, mais que ceux qui, en outre, avaient volé des sujets chinois, seraient décapités.

Le 4 avril 1849 approchant, sir G. Bonham entama la question de l'entrée à Canton, et Siu, le 17 février, se transporta à bord du vaisseau *le Hastings* pour conférer avec lui. Avant de sortir de Canton, il avait publié un manifeste dans lequel il annonçait qu'il allait faire l'inspection des forts de la rivière. Son but en cela n'était évidemment que de donner à entendre au peuple que ce n'était que par hasard et en passant qu'il montait à bord d'un vaisseau des barbares anglais; car leur faire une visite proprement dite lui eût semblé une humiliation. Le résultat de l'entrevue fut que Siu obtint un délai de quarante jours pour écrire à Pékin et demander des instructions à l'empereur. Celui-ci répondit par un décret si laconique et d'une sublimité si nuageuse, qu'on pouvait y voir également l'ordre d'ouvrir la ville aux Anglais et celui de la fermer; la décision de l'affaire était donc laissée à Siu.

Dans le courant de mars 1849, il se forma à Canton un conseil ou comité de patriotes et de notables, dans le but de prendre des mesures pour empêcher les Anglais d'entrer dans la ville. On organisa parmi les habitants de la ville et des environs une garde nationale, qui atteignit le chiffre de 80 à 100,000 hommes, et on prit des mesures pour s'assurer les fonds nécessaires à son entretien; des amendes furent édictées contre ceux qui se montreraient indifférents; plusieurs corporations de négociants défendirent par des manifestes à tous leurs membres de faire aucune espèce de commerce avec les Anglais; enfin on imprima, on afficha aux coins des rues et on répandit de tous côtés des placards incendiaires. Le consul anglais de Canton en envoya quelques-uns au commissaire impérial Siu, qui répondit qu'il ne pouvait empêcher ces manifestations de la volonté du peuple.

Les Anglais, à mon avis (et c'était l'avis de tout le monde), avaient dans la rivière de Canton plus de forces navales et de troupes qu'il n'en fallait pour s'emparer de cette ville, et il est très-probable que si Siu eût été convaincu que cette affaire pouvait amener la guerre, il ne se serait point obstiné à la provoquer. La politique des autorités anglaises, à ce moment-là, aurait dû être que Siu fût persuadé qu'on ne reculerait pas. Mais, tout au contraire, la croyance générale était que les Anglais n'en viendraient point à faire usage de la force. Sir J. Bowring, dans une dépêche récente, faisant allusion à ce qui se passa à l'époque dont nous parlons, dit que malheureusement le commissaire impérial put savoir qu'il ne serait pas tiré un coup de canon. Il n'ajoute pas de qui Siu reçut cette information; je ne le dirai pas non plus.

J'ajouterai seulement qu'il est déplorable qu'en Chine les étrangers ne s'unissent pas *de bonne foi* pour traiter avec les mandarins les questions auxquelles tous les étrangers sont intéressés. Plus loin, je reviendrai spécialement sur ce point.

Le jour de la décision arriva enfin, et Siu interpréta le décret de l'empereur dans le sens opposé à l'ouverture. En conséquence les Anglais se désistèrent et se résignèrent pour ne pas entreprendre une nouvelle guerre, quoiqu'il soit constant que la patience des Européens n'a servi et ne servira qu'à rendre les mandarins plus orgueilleux et plus insolents.

La sortie des vaisseaux anglais de la rivière de Canton fut regardée par les Chinois comme une victoire; on éleva des arcs de triomphe; on distribua des tablettes d'honneur; et on en suspendit une dans le temple d'une certaine idole, auprès de Canton, à la protection de laquelle on disait qu'était dû en grande partie le triomphe obtenu sur les barbares.

En se refusant à ouvrir les portes de Canton, Siu offrit de recevoir sir G. Bonham et le consul D[r] J. Bowring hors de la ville, dans la maison de campagne du négociant How-Kua. Pendant la durée de la correspondance qui s'engagea à ce sujet, Siu envoya une fois un décret de l'empereur à sir G. Bonham, en lui disant : « Obéissez respectueusement. »

Il y a toujours eu en Chine des personnes candides qui se sont laissé convaincre par les astucieux mandarins, lesquels ont constamment voulu excuser leur politique de réclusion par l'aversion naturelle et spontanée des indigènes pour les étrangers. Sir G. Bonham, qui a un peu partagé l'erreur de ces personnes-là, disait dans sa dépêche du 23 avril 1849 :

« L'argument de l'aversion des habitants est sans nul doute fondé jusqu'à un certain point. Je ne suis pas aussi fixé sur le pouvoir des autorités à contenir la plèbe en cette occurrence; tout en étant convaincu que sir J. F. Davis ne se trompait pas en attribuant une grande partie de l'animosité

du peuple à l'encouragement qu'il reçoit à ce sujet de la part de ses mandarins. »

Dans un décret de l'empereur en date du 7 mai 1849, il était dit :

« Le gouverneur général (Siu) et le gouverneur en question (Yeh), en tranquillisant le peuple et en gouvernant les barbares, ont sur tous les points fait converger leurs mesures sur la racine et l'origine de l'affaire ; ce qui a eu pour effet de rendre lesdits barbares traitables et soumis. Il m'est impossible d'exprimer complétement le plaisir que nous en éprouvons ; et afin d'encourager des services d'une haute valeur, il est convenable que des récompenses libérales soient accordées. »

L'empereur accordait ensuite de grandes récompenses à Siu, Yeh, etc. Au commencement de juin 1849, Siu adressa à l'empereur un rapport dans lequel il lui recommandait ceux qui s'étaient distingués *en dirigeant, sous l'action des autorités, les mesures de protection.*

Le 9 août 1849, l'empereur disait dans un décret :

« En conséquence des mesures prises par les grands officiers des provinces de Kouang-toung, le peuple a été exercé aux manœuvres militaires, et les braves ont été animés par de hauts principes. C'est à cause de cela que les barbares anglais n'ont point osé agiter de nouveau la question d'entrer dans la ville. »

Dans le courant de cette même année 1849, le commandant (Johnston) et le second de la frégate de guerre *Scout*, et l'élève consul Parish, se promenant tranquillement, furent assaillis avec de grands cris et à coups de pierres. Les autorités chinoises se refusèrent à faire châtier les coupables en présence d'un fonctionnaire anglais.

M. le docteur Bowring (plus tard sir John Bowring) arriva à Canton en qualité de consul général. Il sollicita une entrevue avec le vice-roi commissaire impérial, et, quoiqu'il n'exigeât pas que ce fût dans son palais, à l'intérieur de la ville, mais qu'il se contentât d'être reçu dans une maison de campagne quelconque, comme l'avaient été d'autres fonctionnaires européens, entre autres le consul de France comte de Ratti-Menton, il ne put rien obtenir.

Le gouvernement de Londres ne voulut pas recourir à la voie des armes pour refréner le mauvais vouloir des mandarins et obtenir la sincère exécution du traité de Nankin ; mais il prit le parti d'envoyer le vapeur de guerre *Reinard* à Tien-sin (port très-voisin de Pékin), afin probablement de donner connaissance à la cour de ce qui se passait, et de se mettre, s'il était possible, en communication directe avec elle.

Sur la mission pour laquelle ce navire fut envoyé à Tien-sin, durant le printemps de 1850, le gouvernement anglais a observé une réserve complète, même envers le parlement ; car ayant fait imprimer récemment,

pour en donner communication aux membres de cette assemblée, plusieurs cahiers de la correspondance relative aux affaires de Chine, il a entièrement laissé de côté cet incident. Ce que j'ouïs dire alors, ce fut que le gouvernement de Londres avait envoyé à son ministre plénipotentiaire une lettre autographe écrite par la reine Victoria à l'empereur de la Chine, lettre conçue dans des termes d'une grande énergie, et qu'ordre avait été donné de la faire parvenir à Pékin, de la manière la plus convenable, soit en y envoyant un fonctionnaire chargé de la porter, soit en la remettant à quelque mandarin expressément désigné pour la recevoir. Si ce renseignement est exact, il y a tout lieu de croire que le voyage du vapeur le *Reinard* n'eut d'autre objet que la négociation de cette affaire. Dans tous les cas, il est certain, tant à cause du mystère dont on a enveloppé ce voyage, qu'à cause des événements subséquents, qu'on n'obtint aucun résultat satisfaisant.

Peu de temps après, la copie d'un décret impérial que je vais rapporter circula parmi les habitants. Les autorités de Hong-kong demandèrent officiellement à Siu si ce décret était authentique; il répondit qu'on ne lui en avait pas donné communication, et qu'il ne l'avait point vu dans la gazette de Pékin. Il est superflu d'observer que son assertion ne prouvait rien; car les mandarins, dans leurs rapports avec nous, mentent jusqu'à la dernière impudence, même sans nécessité et sans aucun motif plausible. Voici ce décret :

« Vers la fin de la quatrième lune de l'année 30 de Fuk-nang, trois » vapeurs anglais grands et petits arrivèrent à Tien-sin, sous le prétexte » de venir offrir leurs félicitations, mais réellement avec l'intention de » reconnaître secrètement le pays. Arrivés à Tien-sin, ils envoyèrent » immédiatement deux lettres aux ministres Ki-ying et Muchanga. L'autorité principale de Tien-sin les reçut et en fit part à ses supérieurs, » et ceux-ci, de même que les ministres, en donnèrent connaissance à la » couronne.

» Sa Majesté répondit :

» Le gouvernement a déjà expédié ses instructions à toutes les autorités, » afin qu'elles s'acquittent de leur devoir et ne fassent point usage de » paroles trompeuses, car elles feraient naître par là des troubles. Elles » doivent permettre auxdits barbares de faire le commerce; telle est la » bienveillance sans bornes de la nation. Mes ancêtres ont toujours » montré de l'affection au peuple et lui ont toujours prodigué toutes » sortes de soins; lesdits barbares devraient être reconnaissants à l'extrême et se tenir en paix; c'est la première fois qu'ils sont venus ouvertement à Tien-sin, présentant des lettres aux grands ministres, ce qui est » irrévérencieux à l'extrême. Il a été ordonné auxdits ministres de ne faire

» aucune réponse, cette réponse cessant d'être nécessaire depuis que les » barbares se sont vantés qu'ils dépasseraient les limites et viendraient » présenter les lettres eux-mêmes.

» C'est donner la plus singulière excuse que de parler de la fatigue » résultant du voyage depuis les ports de mer de Kuan-tung, Fu-kien, » Che-kiang, Kiang-su, Chan-tung et Tien-sin. Ma dignité me dicte » d'informer les ministres qu'il serait très-inconvenant que je fisse une » réponse afin d'expliquer le vide d'une telle déception. Siu, le gouverneur » général des 2 Kuangs, qui a traité si souvent ces sortes d'affaires, doit » certainement savoir que les barbares sont comme le diable ou les fruits » du Yi (sorte de monstre marin). Ceux qui sont à Canton doivent doré- » navant écrire de cette ville, et toutes leurs transactions se feront par » l'entremise du gouverneur Siu, et toutes les autorités du littoral doi- » vent éviter de communiquer avec les barbares, car ils occasioneraient » par là des troubles. Observez avec soin ces instructions.

» Respectez cela!... »

Encouragés par ce succès, les mandarins marchèrent à grands pas dans la voie de la réaction, et, au commencement de juin 1850, les autorités de Canton établirent un nouveau système pour le commerce du thé, dans le but avoué de retirer de ce commerce des sommes au moyen desquelles le trésor impérial pût rentrer dans ce que lui devait la corporation des anciens négociants hongs. Il faut remarquer que cette dette consistait tout simplement dans une somme de cinq millions de piastres que le gouvernement avait demandée aux négociants hongs, pour contribuer à parfaire celle de vingt-huit millions qu'il fut obligé de payer aux Anglais après la guerre de 1840. Les commerçants hongs ne voulant ni ne pouvant payer une si forte somme, finirent par en fournir une partie (1,700,000 piastres). Voici en quoi consiste le nouveau système : Tout propriétaire de thés doit, en arrivant à Canton, les déposer dans l'un des entrepôts du gouvernement, c'est-à-dire dans les magasins de certains individus autorisés et patentés à cet effet. Aucun négociant ne peut acheter des thés sans avoir obtenu, dans un de ces entrepôts, une autorisation spécifiant la quantité, la qualité, etc. Les propriétaires des thés sont tenus de payer aux entrepôts, pour chaque quintal, un demi-tael d'argent (720 taels font 1,000 piastres) comme droit d'emmagasinage, et un cinquième de tael, qui doit être remis par les entrepôts à la corporation des anciens négociants hongs, d'où, en fin de compte, il doit passer dans les caisses de l'État. Le décret ordonne encore que, sur les payements, il soit ajouté, en faveur des entrepôts, 2 p. cent, pour la perte que peuvent causer les monnaies; que ces monnaies soient pesées avec la balance de l'intendant des finances, et non avec celles qu'emploient

les négociants; enfin que les appoints soient, non de 100 catis, mais de 90. Toutes ces dispositions, comme il est aisé de le reconnaître, tendent à accroître le produit de la contribution, en sorte que, par exemple, l'année dernière, l'exportation du thé s'étant élevée à environ 140 millions de livres, le bénéfice que le gouvernement impérial retira de cette exportation ne fut pas de moins de 500,000 piastres. Cet impôt a naturellement fait renchérir la marchandise, et par conséquent ce sont en réalité les consommateurs étrangers qui l'ont payé. C'est ainsi que le gouvernement chinois a trouvé le moyen de rentrer peu à peu dans les 28,000,000 de piastres qu'il a payés aux Anglais pour le rachat de Canton et pour le remboursement des frais de la guerre. Cet établissement de magasins privilégiés pour le thé, et le système de contributions que nous venons d'exposer, constituent une violation flagrante du traité de Nankin; car il en résulte la destruction de la liberté du commerce stipulée dans ce traité, et le rétablissement de la corporation des commerçants hongs, à laquelle les mandarins tenaient tant, parce que leur rapacité y trouvait une mine inépuisable; enfin une brèche se trouvait ainsi faite au tarif lui-même. A tous ces inconvénients il faut en ajouter un autre fort grand: le précédent que cette mesure établissait. Car si l'on reconnaît aux mandarins le droit de grever l'exportation du thé d'un cinquième de tael par quintal, ne doit-on pas s'attendre à les voir plus tard augmenter ce chiffre, ou grever la soie et les autres articles? A quoi sert donc le traité obtenu au prix de tant de sang? Les Anglais réclamèrent et protestèrent, mais sans rien obtenir.

A la fin de l'année 1850, mourut l'empereur Tao-Kuang, prince doué d'excellentes qualités, mais qui n'avait qu'une capacité médiocre. Il eut pour successeur un de ses fils, âgé d'un peu plus de vingt ans. Le parti réactionnaire s'empara aussitôt de lui, et voici le décret que publia ce prince :

« *Décret écrit à l'encre de vermillon, déclarant le délit commis par Mu-Changa et Ki-ying.*

» Le premier devoir d'un monarque est, sans aucun doute, d'employer les bons et d'éloigner de son service les méchants; et l'administration ne peut être formée exclusivement d'hommes dignes aussi longtemps que les indignes ne sont point écartés. Aujourd'hui l'état de ruine où l'empire a été conduit par une extrême faiblesse est arrivé, on peut le dire, à l'extrême. Certainement c'est à nous que doit être imputée la faute de la rétrogradation quotidienne du gouvernement et de la démoralisation progressive du peuple; mais il est du devoir de deux ou trois employés supérieurs

de nous proposer ce qui est juste et de nous avertir de ce qui ne l'est pas, nous venant ainsi en aide lorsque nous n'atteignons pas le but que nous devrions atteindre.

» Mu-Changa a été pendant plus d'un règne favorisé de l'emploi de premier ministre de notre cabinet, mais il n'a pas tenu compte des difficultés, de l'attention diligente qu'il devait y porter, et de l'obligation qu'il avait de s'identifier avec la vertu et les bons conseils de son souverain. Au contraire, tandis qu'il conservait sa position et jouissait de la considération qui y était attachée, il a tenu éloignés des hommes dignes, au détriment de l'État. Sans loyauté et sans foi, dissimulant ses pensées et ses tendances complaisantes, il a fait passer inaperçue sa trahison. Faisant usage d'abord de ses talents et de ses connaissances, il est parvenu à amalgamer ses idées avec les vues de son maître. La manière dont il traitait, lorsque pour la première fois se posa la question des barbares, ceux qui ne pensaient pas comme lui, est un sujet fait pour exciter la plus grande indignation.

» Dans le cas, par exemple, de Talcungah et Yan-yung, dont l'extrême loyauté et l'énergie l'embarrassaient, il ne dut tendre qu'à amener leur chute; tandis qu'il fit tout son possible pour établir Ki-ying, parce que dans cet homme sans pudeur et sans vertu il trouvait un complice qui partageait son iniquité. Il y a eu beaucoup de ces cas où il a eu des préférences dans le but de s'arroger indûment une partie du pouvoir. Ces cas sont trop nombreux pour qu'on puisse les énumérer. Sa Majesté notre dernier empereur était trop noble pour pouvoir en agir autrement qu'avec honneur envers les hommes, et il en résulta que Mu-Changa eut toute latitude pour pousser en avant sans crainte ses procédés déloyaux. Si la lumière de la sainte intelligence était tombée sur sa trahison, il aurait été châtié sévèrement. Certainement on ne lui eût montré aucune miséricorde; mais (n'ayant pas été découvert) il mit à profit la faveur qui lui était accordée pour se livrer à une plus grande licence, et il a continué ainsi jusqu'à la fin sans s'être amendé.

» Dans le commencement de notre règne, qui date du premier mois de l'année courante, toutes les fois que j'eus l'occasion de lui demander de m'exprimer son opinion, ou il me la donnait d'une manière ambiguë, ou il gardait le silence; mais après plusieurs mois il commença à mettre en pratique ses artifices. Ainsi, lorsque le vaisseau des barbares anglais arriva à Tien-sin, il voulut mettre en avant Ki-ying comme son confident, afin qu'il soutînt sa propre politique, et il eût voulu exposer une seconde fois la population aux cheveux noirs de l'empire aux calamités passées. Il serait impossible de dire ce que ses intentions renferment de dangereux. Quand Shi-ngan recommanda Lin-tsi-su pour qu'il fût employé, Mu-Changa, à plusieurs reprises, exposa que sa santé débile et ses infirmités le ren-

daient impropre au service, et quand nous lui ordonnâmes d'aller à Kouang-si pour exterminer les rebelles de cette province, Mu-Changa exprima plusieurs fois le doute qu'il pût exécuter cet ordre (1). Il a obscurci notre vertu par ses faussetés, afin que nous ne vissions pas ce qui se passait dehors, et c'est en cela réellement que consiste son délit.

» Les tendances antipatriotiques de Ki-ying, sa lâcheté et son incapacité sont tout à fait surprenantes. Lorsqu'il était à Canton, il ne fit qu'opprimer le peuple pour plaire aux barbares sans prendre jamais souci des intérêts de l'État. On en eut alors la preuve évidente, si on ne l'eût pas déjà eue dans d'autres occasions, lors de la discussion qui eut lieu à propos de l'entrée dans la ville. D'un côté il faussa le divin principe de la justice, et de l'autre il outragea les sentiments naturels de l'homme jusqu'au point presque d'occasionner des hostilités, quand il n'y avait point de motif pour qu'il s'en élevât. Le dernier empereur, bien informé de sa duplicité, lui ordonna de revenir promptement dans la capitale, et, quoiqu'il ne l'ait point dégradé immédiatement, il l'eût certainement fait plus tard.

» Souvent, durant mon règne, Ki-ying, toutes les fois qu'il fut appelé devant nous, a recommandé de cultiver des relations amicales avec les barbares anglais, exposant les divers services qu'ils pouvaient rendre; il pensait que nous ne nous apercevions pas de sa déloyauté. Mais, tandis qu'il travaillait à consolider son emploi et ses émoluments, plus il déclamait et plus il apparaissait clairement qu'il était dénué de tout principe de probité; sa parole était comme la rage d'un chien; mais il était, plus que l'animal, un objet de compassion.

» Les vues de Mu-Changa étaient occultes et difficiles à découvrir; celles de Ki-ying étaient évidentes et faciles à connaître; mais le crime de tous les deux, en tant qu'il devait porter préjudice à l'État, est égal.

» Par conséquent, si la loi n'était pas satisfaite, comment se feraient respecter les règles du devoir, de manière qu'elles conservent la rectitude dans le cœur des hommes? ou comment ne serions-nous pas ingrats et ne manquerions-nous pas à l'importante charge que le dernier monarque nous a confiée? Toutefois, considérant que Mu-Changa a été ministre sous trois règnes, nous ne pouvons nous résoudre à le condamner en un jour à subir le sévère châtiment qu'il mérite; qu'il soit donc, par un effet de grande miséricorde, privé de son rang, et qu'il ne soit plus jamais proposé pour remplir un emploi quelconque.

» L'insuffisance de Ki-ying a été extrême; mais comme il a été accablé par les difficultés de sa position, que la plus grande miséricorde possible

(1) Lin est mort en route, tandis qu'il se dirigeait vers Kouang-si.

s'étende aussi jusqu'à lui, qu'il soit dégradé, et qu'il reste en disponibilité, aspirant à un emploi de yuen-vai-lang dans un des six conseils.

» La conduite intéressée de ces deux hommes et l'oubli qu'ils ont fait de leur souverain sont choses notoires dans tout l'empire. *Ne faisant rien avec excès,* nous ne les avons point condamnés à la dernière peine. En prenant une décision sur ce cas, notre sentence a été rendue après une mûre délibération, après l'avoir longtemps considéré. Notre sensibilité, comme nos sujets peuvent se l'imaginer, est réellement émue d'avoir à faire ce qui est inévitable.

» Dorénavant tout employé, grand ou petit, civil ou militaire, ayant une destination dans la capitale ou partout ailleurs, doit régler sa conduite sur de bons principes et servir loyalement l'État. Que les maux accumulés pendant le long espace de temps qu'ont prévalu la paresse et l'artifice soient un motif de repentir et de réformes accompagnés de crainte et de tremblement; on ne doit point reculer devant les difficultés ni se laisser dominer par la paresse, et si quelqu'un est en position de proposer quelque mesure qui puisse avoir de l'importance pour le gouvernement de l'État et le bien-être du peuple, qu'il l'exprime avec droiture et sans réserve.

» Que personne n'agisse dorénavant par affection pour son maître en politique, ou sous l'influence de ses sentiments envers qui le favorise; mais que tous s'attachent, comme nous espérons qu'ils le feront, à tout ce qui est chose de raison, sans s'en écarter le moins du monde, remplissant avec modération ses fonctions respectives.

» Que cela soit promulgué spécialement dans la capitale et hors de ses murs, pour que notre volonté soit rendue publique.

» Décret spécial du 18ᵉ jour de la 10ᵉ lune de l'an 30 de tao-kuang (21 novembre 1850).

» Que ceci soit respecté! »

Au commencement de 1851, un Chinois, né à Singapour (territoire anglais) d'une mère malaise, et qui était employé à bord d'un des vaisseaux qui font le commerce de l'opium, fut arrêté par les autorités chinoises, bien qu'il se trouvât inscrit au consulat anglais comme sujet de la Grande-Bretagne. Le consul le réclama; mais les mandarins, avant de le remettre, le firent fouetter, et cela d'une manière si cruelle que, lorsqu'on l'envoya au consulat dans une chaise à porteurs, les employés, au moment où ils voulurent le retirer de la chaise, n'y trouvèrent plus que le cadavre dudit Chinois, qui s'appelait Tan-chin-chin. A cette vue, les porteurs, laissant la chaise à la porte du consulat, prirent la fuite. Les mandarins accusaient ce malheureux d'appartenir à la société secrète appelée *San-ho-huei.*

A la fin de 1851, Leu-ke-yu, gouverneur de la province de Fou-kien,

fut dégradé. Ce mandarin était coupable d'avoir publié, quelques années auparavant, une intéressante géographie universelle en six volumes, dans laquelle il donnait sur les pays étrangers des notices assez exactes, que par conséquent on jugea n'avoir été écrites que pour favoriser ces pays. Les cartes qui accompagnaient cet ouvrage étaient copiées sur des atlas publiés en Europe.

En avril 1852, les autorités chinoises de Fuchan arrêtèrent deux écrivains qu'employait dans son école un missionnaire anglais appelé M. Wetton, et les traitèrent avec la dernière inhumanité. Le consul Walker adressa, à ce sujet, un message très-énergique au gouverneur général de la province, lequel ne daigna même pas répondre.

Le 25 avril 1852, Siu écrivait au plénipotentiaire anglais qu'il n'avait pas le temps d'avoir une entrevue avec lui, et qu'il lui proposait de la différer jusqu'à ce que les hostilités contre les rebelles fussent terminées.

En novembre 1852, le lieutenant de vaisseau M. de Lisle et un autre officier nommé Cushing furent volés et blessés à Kowloun, vis-à-vis Hong-kong. Le second put s'échapper ; mais, le premier étant demeuré à terre, le commodore de l'escadre anglaise, accompagné d'employés et d'interprètes de Hong-kong, alla à sa recherche avec la frégate la *Cléopâtre*. Ils se rendirent auprès du mandarin de Kowloun; mais il se cacha dans l'intérieur de ses appartements, faisant dire qu'il était absent, et les Anglais furent reçus par des officiers tout à fait subalternes, qui se montrèrent fort grossiers. Voici un passage du rapport officiel qui fut fait à cette occasion :

« Je puis seulement m'expliquer la réception réellement impolie que nous avons trouvée par le fait que les autorités chinoises, dans leurs relations avec les officiers étrangers, sont toujours prêtes, lorsqu'elles supposent que ces derniers ignorent leurs règles d'étiquette, à les recevoir d'une manière qui prouve à la fois leurs idées de supériorité nationale et leur désir de les abaisser dans l'estime de leur peuple ; tendance qui n'a pas été assez réprimée dans l'affaire des mandarins de Kowloun, lesquels peut-être n'ont pas été suffisamment informés du rang des personnes auxquelles ils avaient affaire. Dans notre cas, ils espéraient pouvoir continuer ce même système, et ce ne fut qu'après nos péremptoires réclamations que nous parvînmes à obtenir d'eux le peu de courtoisie qui nous fut à la fin accordée à contre-cœur, et d'une manière très-incomplète. En effet, chaque fois que nous dûmes aller voir le mandarin, on nous laissa exposés aux ardeurs du soleil jusqu'à ce qu'il parût, et après cela on nous tint assis dans la salle extérieure de son tribunal, où on juge les criminels; ces deux modes de réception étant complétement opposés aux idées de politesse chinoise. »

En conséquence, le vapeur l'*Hermès* fut envoyé à l'endroit où se trouvait le chef local, et, après beaucoup de démarches et de difficultés, on obtint qu'il adressât au commodore une lettre d'excuses.

Sir J. Bowring écrivait le 25 avril 1854 que le ministre américain M. Mac-Lane n'avait pu obtenir une audience du commissaire impérial, bien qu'il l'eût sollicitée avec beaucoup d'instances; il ajoutait que M. Bourboulon se montrait on ne peut plus mécontent des procédés dont on usait à son égard.

Le 22 mai 1854, le commissaire impérial Yeh écrivait à sir J. Bowring qu'en 1849 sir G. Bonham avait renoncé pour toujours à entrer à Canton, et citait le passage suivant de la dépêche : « Désormais cette affaire ne doit plus être discutée. » Or tout cela était une pure invention du mandarin. En 1849, Siu disait à sir G. Bonham que la convention en vertu de laquelle l'entrée de Canton devait être ouverte au mois d'avril de cette même année avait été signée en 1847 avec sir J. F. Davis, et que celui-ci étant retourné en Angleterre avant l'expiration du délai, la convention se trouvait par là annulée. Voilà ce que c'est qu'une correspondance officielle avec les mandarins chinois. Tant qu'il ne s'agit que d'échanger des communications, il n'y a point d'argument ni d'engagement qui les arrête, et ils ne se gênent pas pour se tirer d'embarras en débitant avec un merveilleux aplomb un mensonge ou une absurdité; mais quand ils voient arriver des vaisseaux de guerre et des soldats, alors c'est autre chose; ils écrivent sur un ton plus sérieux.

Dans la communication que nous avons mentionnée un peu plus haut, Yeh se refusait à recevoir sir J. Bowring dans le palais où il faisait sa résidence; mais il lui offrait une entrevue hors de la ville, dans le magasin du commerçant Howkua.

Pendant l'été de 1854, sir J. Bowring fit à Tien-sin un voyage que le gouvernement anglais a entouré d'un profond mystère, comme cela avait eu lieu pour le voyage du vapeur le *Reinard*, en 1850. Peut-être sir J. Bowring alla-t-il renouer personnellement les négociations dans le but de se mettre en relation avec la cour et de faire parvenir la lettre de la reine Victoria; peut-être aussi essaya-t-il d'arriver de sa personne à Pékin. Quoi qu'il en soit, on peut assurer qu'il fut mal reçu et qu'il ne put obtenir le résultat qu'il s'était proposé en allant à Tien-sin; car, dans une communication d'un ton fort aigre qu'il adressait à Yeh, en date du 27 décembre de la même année, il lui rappelait les leçons passées (*past lessons*), et formulait des plaintes amères, que l'on pouvait appeler des menaces, disant entre autres choses :

« Le gouvernement de Sa Majesté Britannique, qui a déjà été informé des résultats de ma visite à Tien-sin, saura aussi ce qui a eu lieu à Canton,

afin qu'il puisse prendre les mesures qu'il jugera convenir à la dignité d'une grande nation. »

En décembre 1854, Canton fut vivement menacé par les insurgés, et Yeh descendit jusqu'à l'humiliation de demander à sir J. Bowring (le 7 décembre) que les vaisseaux de guerre anglais aidassent les troupes impériales à repousser les rebelles, qui amenaient avec eux un grand nombre de bateaux, servant de transports et de magasins. Sir J. Bowring profita de cette circonstance pour demander de nouveau à être admis à une entrevue dans le palais du gouvernement, à l'intérieur de la ville; mais Yeh, malgré ses embarras, répondit négativement.

Le 11 juin 1855, sir J. Bowring sollicita de nouveau une entrevue, disant qu'il avait à présenter au commissaire impérial M. Alcock, nouveau consul de Canton; que si cela présentait quelque difficulté, il priait le commissaire impérial de recevoir M. Alcock en tel endroit qu'il jugerait convenable; enfin que, si cela ne pouvait être, il désignât pour le recevoir une personne d'un rang convenable, par exemple le trésorier de la province.

Yeh répondit qu'une entrevue avec le consul Alcock serait sans motif; car, pendant que lui (sir J. Bowring) avait occupé le poste de consul à Canton, aucune cérémonie de ce genre n'avait eu lieu.

A la fin de juin 1856, on imprima et on répandit à profusion un factum chinois d'une extrême violence, dans lequel on menaçait de mort tous les Européens qui oseraient sortir de leurs factoreries pour se promener dans la campagne. Sir J. Bowring, en rendant compte de ce fait, disait :

« D'après tout ce que j'ai pu recueillir sur ce sujet, je suis porté à croire que l'expression publique de sentiments hostiles envers nous a son origine plutôt dans le gouvernement que dans le peuple, et qu'elle est surtout à déplorer en ce qu'elle tend à ranimer les vieilles animosités que le cours du temps et les changements survenus dans l'état du pays semblaient avoir en grande partie affaiblies. »

Sir J. Bowring ayant adressé à ce sujet une réclamation au commissaire impérial, celui-ci répondit que la publication de ce factum pouvait provenir de ce que les Anglais avaient pris l'habitude d'aller de Canton à Hong-kong par la voie de terre, au lieu de faire le trajet par mer, et que cette manière d'agir était contraire aux traités. Nous voyons dans cette réponse une preuve de ce fait, que les mandarins, pour éviter d'entrer dans ce qui est véritablement en question, disent n'importe quoi, et vont jusqu'à paraître se moquer des autorités européennes. Hong-kong étant une île, comment le commissaire impérial pouvait-il dire que les Anglais avaient pris l'habitude d'y aller par terre?

Le factum dont nous avons parlé tout à l'heure produisit son effet. Le 2 juillet, deux négociants anglais, MM. Johnson et Wittall, se promenant

à cheval, sans pouvoir déranger personne, car ils allaient au pas, furent poursuivis avec des sifflets et à coups de pierres, jusqu'à ce qu'ils se réfugièrent dans les factoreries.

A la fin d'octobre de cette même année 1856, les autorités chinoises, ayant appris que deux indigènes qu'elles voulaient arrêter se trouvaient à bord de la lorcha *Arrow*, mouillée dans les eaux de Canton, envoyèrent des gens armés qui emmenèrent prisonnier tout l'équipage. Cette gabare avait été construite à Hong-kong, elle avait patente anglaise, portait pavillon anglais, et était dirigée par un patron anglais; les matelots seuls étaient Chinois. Le consul anglais réclama les individus arrêtés et demanda satisfaction pour l'insulte faite au pavillon. De cette affaire résultèrent successivement la réclamation de l'amiral Seymour, les coups de canon tirés par les Anglais, l'incendie du consulat anglais et de toutes les factoreries de Canton; en un mot, la seconde guerre de la Grande-Bretagne contre le Céleste Empire. Il serait superflu d'examiner dans tous ses détails l'affaire de l'*Arrow*. Après tout ce que j'ai rapporté, n'est-il pas évident qu'une seconde guerre était inévitable et prochaine? L'aurait-on évitée en cédant dans l'affaire de la gabare? Il me semble qu'un moyen bien plus sûr, c'eût été de ne pas souffrir, dès le principe, tant d'insultes et tant d'infractions au traité.

Le gouvernement portugais nomma, en 1844, ministre plénipotentiaire en Chine, M. A. da Silveira Pinto, qui avait été gouverneur de Macao; mais le vice-roi refusa de le reconnaître, disant que, pour les rapports avec les Portugais, il suffisait du *procurador* (sorte de ministre d'État ou de secrétaire du gouvernement de Macao). Ce fonctionnaire ou employé civil de la colonie avait jusque-là été chargé de la correspondance avec les autorités chinoises.

En 1849, le gouverneur de ladite colonie, M. J. M. F. Amaral, ayant eu avec les mandarins quelques difficultés, qu'il serait trop long de rapporter ici, on sut qu'à Canton une bonne somme avait été promise à qui livrerait sa tête.

Cette circonstance n'était pas un mystère pour M. Amaral, et lui-même m'en parla deux jours avant sa mort, m'exprimant formellement sa conviction qu'il finirait par être assassiné. En effet, se promenant à cheval avec son aide de camp, il fut attaqué, tout près de la ville, par huit ou neuf Chinois, qui les renversèrent tous les deux, blessèrent l'aide de camp et coupèrent au gouverneur la tête et une main qu'ils emportèrent dans un petit sac.

Les Portugais s'emparèrent alors de la porte du mur qui sépare le territoire portugais du territoire chinois, et qu'avaient occupée jusqu'à ce mo-

ment trois ou quatre soldats chinois. Il s'ensuivit qu'un fort, qui était à portée de canon, commença à envoyer des boulets contre la porte. On se trouva alors dans la nécessité ou d'abandonner la porte, ou de prendre le fort; on adopta ce dernier parti, et la chose fut immédiatement exécutée, grâce à l'intrépidité d'un jeune officier qui, sans avoir l'habitude de la guerre, s'offrit à prendre d'assaut le fort défendu par 20 pièces de canon de 18, suivi de 20 hommes qu'il choisit et de 12 autres qui sortirent volontairement de leurs rangs pour l'accompagner; il enleva le fort avec autant de promptitude que d'intrépidité. Ce vaillant jeune homme, qui, je crois, n'a pas reçu une récompense proportionnée au service qu'il a rendu, se nomme V. N. de Mezquita.

Le représentant de la Grande-Bretagne adressa directement au vice-roi une réclamation relativement à l'assassinat de l'infortuné Amaral; en même temps nous lui adressâmes de Macao, le ministre de France, celui des États-Unis et moi, une réclamation collective.

Après cela nous continuâmes séparément la correspondance à ce sujet; mais pour ne pas entrer dans de trop longs détails, je dirai seulement que des communications faites par le commissaire impérial lui-même, il résultait assez clairement qu'il n'était pas resté étranger à ce fait tragique. Il avoua sans difficulté que la tête et la main du malheureux Amaral se trouvaient en sa possession, ajoutant qu'il ne les remettrait point, si on ne lui renvoyait pas les trois soldats chinois qui se trouvaient à la porte de la limite de Macao, non loin de laquelle le gouverneur avait été assassiné et par laquelle avaient passé les malfaiteurs avec la tête. Le gouvernement de Macao avait fait arrêter ces soldats afin d'obtenir par eux des renseignements sur les circonstances du crime. Dans ces tristes circonstances j'allai à Canton avec le vapeur espagnol le *Magallanes*, et après avoir réussi à faire venir à bord un envoyé du vice-roi, je promis que si on me livrait la tête, les trois soldats chinois seraient bientôt relâchés. Le vice-roi offrit de me remettre la tête à l'instant même, si je promettais par écrit que les soldats seraient mis en liberté, en déterminant le jour où cela aurait lieu. Les Portugais ne voulaient point consentir à l'échange des Chinois contre la tête du feu gouverneur, et comme la promesse *par écrit* qu'il exigeait de moi, une fois approuvée par le gouvernement de Macao, eût eu la même force qu'un échange immédiat, je rompis la négociation et je retournai à Macao.

Enfin le très-digne évêque E. Y. S. G. J. da Matta, qui pendant tous ces temps difficiles fut, par bonheur, à la tête du gouvernement de Macao, persuada au conseil qu'il présidait de mettre les prisonniers en liberté, ayant compris par les négociations entamées par moi que le vice-roi ne gardait la tête que comme une garantie de la reddition des Chinois,

lesquels Chinois eussent fait peut-être des révélations si l'on se fût décidé à les mettre à mort.

Ces hommes une fois mis en liberté, le vice-roi envoya à Macao la tête et la main parfaitement conservées, mais sans aucun appareil, par l'intermédiaire d'un estafier de bas étage et dans un misérable esquif de louage.

Il affichait tout le mépris possible envers une nation que les mandarins croyaient être hors d'état de se venger, et malheureusement ils voyaient juste; mais je ne puis m'empêcher de dire qu'à mon sens c'est et ce sera toujours une honte pour toutes les puissances chrétiennes qui ont des intérêts et des représentants en Chine de laisser sans châtiment un attentat si inique et commis avec tant de perfidie. Ce fut là un acte de scélératesse qui aurait dû être puni par toutes les puissances civilisées. Je reviendrai plus loin sur ce sujet.

Maintenant, je rapporterai brièvement ce qui m'est arrivé à moi-même en ma qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire d'Espagne.

Je dois dire avant tout que mon gouvernement n'a jamais eu de différends avec la Chine depuis que des relations se sont établies entre les deux pays, ce qui eut lieu après la découverte et la conquête des Philippines. Jusqu'à l'année 1815, l'empire recevait annuellement de Manille deux à trois millions de piastres fortes, en échange de soieries et d'autres articles qui étaient transportés au Mexique et aux autres colonies espagnoles d'Amérique. La somme totale depuis 1565 ne saurait être portée au-dessous de 500,000,000 de piastres. Aussi les piastres espagnoles sont-elles encore aujourd'hui la monnaie courante sur toutes les côtes de Chine. Indépendamment de l'argent, le seul article de quelque importance que l'on reçoive des Philippines, c'est le riz, dont les mandarins favorisent avec sollicitude l'importation, afin que le premier aliment du peuple ne lui manque pas.

Les vice-rois, commissaires impériaux, Lin et Ki-ying, ont fait des sollicitations pour obtenir que le gouvernement anglais prohibât dans l'Inde la culture de l'opium : or, cette culture a été défendue aux îles Philippines, le gouvernement espagnol craignant que les naturels ne contractent l'habitude de le fumer, et ne deviennent plus paresseux encore qu'ils ne le sont. Cependant les îles Philippines produiraient de l'opium aussi bon, sinon meilleur, que celui de Patna, de Malwa ou de Benarès.

En abordant en Chine sur le vapeur *la Reine de Castille*, j'annonçai mon arrivée à Siu, vice-roi et commissaire impérial, et je signalai à son attention la prohibition dont je viens de parler, mais je lui laissais entendre qu'on avait agi ainsi dans le but de faire plaisir au gouvernement

chinois (1). Je ne faisais point mention du fâcheux événement du brick espagnol *el Bilbaino,* et je lui demandais, de la part de ma souveraine, des nouvelles de la santé de l'empereur.

Le lecteur se rappellera que j'ai mentionné, dans le chapitre précédent, un navire espagnol brûlé pendant la guerre. Un petit mandarin de la marine impériale était allé à bord du brigantin *el Bilbaino,* qui, complétement déchargé et son pavillon déployé, était mouillé à *Taïpa* en vue de Macao. Il emmena enchaînés un pilote et quatre matelots qui se trouvaient à bord et brûla le navire, annonçant aussitôt, dans un rapport pompeux, qu'il avait détruit une barque anglaise chargée d'opium.

Pour réclamer contre cet outrage, le gouverneur général des Philippines expédia en Chine le capitaine de vaisseau (aujourd'hui amiral) don José M. Halcon.

Celui-ci envoya une communication, qui lui fut retournée parce que la suscription ne portait pas le mot *pin* (pétition); et aucun mandarin ne voulut le recevoir.

Bientôt après, lorsque les Chinois durent payer aux Anglais les 6 millions de piastres stipulés pour la rançon de Canton et pour indemnité des pertes éprouvées par les Anglais, le capitaine Elliot eut la bonté d'ajouter sur son reçu une somme de 30,000 piastres pour *le Bilbaino,* et les Chinois lui remirent cette somme, qu'il fit passer à don José M. Halcon. Les cinq hommes de l'équipage furent envoyés à Macao et remis au *procurador* de cette colonie, dont le gouverneur avait fait des réclamations à l'occasion de l'attentat ci-dessus rapporté.

Les mandarins avaient traité notre envoyé avec le dernier mépris, quoique ses qualités personnelles lui eussent mérité partout une grande considération. Remplissant en Chine une mission toute pacifique, et me conformant aux intentions formelles de mon gouvernement, je m'abstins de faire la moindre allusion à cet événement.

Je reçus du commissaire impérial une lettre d'un style très-fleuri, mais dans laquelle il ne répondait point à mes questions sur l'état de la santé de l'empereur.

Il me disait qu'il savait bien que c'était une obligation pour lui d'aller

(1) L'attention que Siu fit à cette particularité prouve la justesse de ce que sir J. Bowring écrivait à lord Clarendon, en date du 8 janvier 1836 : « It may well be doubted wether a declaration on the part of the east India Company, that they were willing to stop the growth and the export of opium, would influence in the slightest degree the repulsive policy of China or obtain for us, as lord Shaftsbury assures your Lordship it *could not fail* to do, commercial concessions from the Chinese government in any shape whatever. »

me faire une visite, mais qu'il était très-occupé, et que mon séjour à Macao devant être de longue durée, il irait me voir quand cela lui serait possible. Sur l'enveloppe de sa réponse, il avait mis les titres que moi-même je m'étais donnés; mais son nom et ses titres étaient placés plus haut que les miens, ce qui signifiait qu'il se considérait au-dessus de moi.

Afin qu'on se fasse une idée plus exacte de ces détails de l'étiquette chinoise, je donne ci-jointe une copie de l'adresse : à droite est le nom de celui qui écrit, à gauche celui de la personne à laquelle est adressée la dépêche. Il m'envoyait incluses dans la sienne des copies des traités faits avec l'Angleterre, la France et les États-Unis, en me disant qu'ils renfermaient toutes les règles par lesquelles devaient se conduire les commerçants étrangers.

Du reste, cette communication ne me fut ni apportée par un employé ni remise par l'intermédiaire du mandarin résidant à Macao; on se contenta de me l'envoyer par un des patrons qui portent des marchandises de Canton à Macao, et qui, moyennant rétribution, se chargent des lettres qu'on leur confie.

Toutefois, désirant éviter les difficultés, et sachant que mon gouvernement n'était pas disposé à me soutenir s'il en survenait, je fermai les yeux sur tout cela; seulement, lorsque j'eus à écrire de nouveau au vice-roi, je plaçai mon nom plus haut et le sien plus bas, de la même manière qu'il l'avait fait à mon égard.

Je compris aussitôt que Siu n'avait nullement l'intention de venir me voir, et qu'il ne viendrait qu'autant qu'il y serait contraint. C'est ce que j'écrivis à Madrid, en ajoutant que le seul moyen de le contraindre était de le menacer que j'irais à Tien-sin, pour passer ensuite à Pékin; mais que pour cela il était nécessaire que l'on m'envoyât deux ou trois navires de guerre, afin qu'il prît ma menace au sérieux.

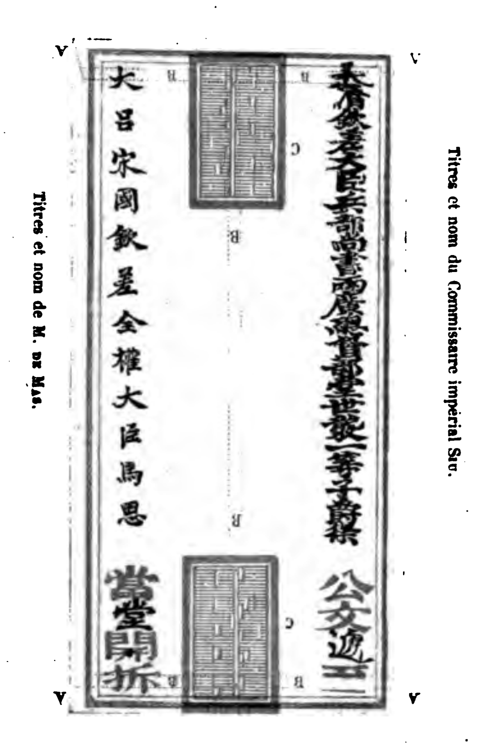
Le ministre, à Madrid, satisfait du style fleuri de la communication chinoise, me répondit qu'il ne voyait pas de motif de se méfier de ces paroles; qu'il trouvait intempestive ma demande touchant les navires de guerre, et craignait que leur présence ne produisît un mauvais effet; enfin il m'enjoignait de conclure promptement un traité avantageux.

Il serait trop long de raconter les démarches officielles et particulières que je fis toujours sans résultat. Siu, après m'avoir écrit qu'il savait que c'était une obligation pour lui de venir me voir, se refusa constamment à le faire sous toutes sortes de prétextes, et finit par se renfermer dans l'offre de *se rencontrer avec moi* dans un des magasins ou maisons de campagne des commerçants chinois.

J'essayai de conclure un traité par l'intermédiaire de secrétaires. En effet les miens eurent des entrevues avec quelques mandarins que Siu en-

FAC-SIMILE

d'une enveloppe de dépêche adressée par* Siu, *vice-roi de Canton, et Commissaire impérial pour traiter avec les agents diplomatiques étrangers, à* Don Sinibaldo de Mas, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de la reine d'Espagne en Chine.



Ce Fac-Simile est réduit au 25e de l'original.

Les lignes en petits points, V B B V, indiquent les ouvertures de l'enveloppe. Les deux lignes parallèles, B B, sont des bandes de papier pelure, collées sur les endroits où il y a des fermetures. On ne peut ouvrir l'enveloppe sans déchirer quelqu'une de ces bandes

Les carrés longs rouges, C, sont des empreintes du sceau du plénipotentiaire chinois, apposées sur les fermetures.

voya, mais l'on ne put obtenir qu'ils ajoutassent rien aux stipulations contenues dans les traités antérieurs; car, disaient-ils, tout ce que l'on nous concéderait à nous autres viendrait par le fait à être concédé aux Anglais.

A la fin je me résignai à ce que nous fissions un traité copié à la lettre sur le traité français, avec cette seule différence qu'au lieu de mettre : *le roi de France*, on mettrait : *la reine d'Espagne*, etc. ; mais il s'y refusa aussi.

Je fis encore plus : voyant que Siu tenait *à se rencontrer avec moi*, comme il disait, dans une maison particulière (certainement en vue d'établir un précédent dans la manière de traiter avec les plénipotentiaires étrangers), je lui offris d'aller dans l'endroit qu'il m'indiquerait, si cette démarche avait positivement pour objet de signer le traité de la manière qu'il aurait été dit en dernier lieu; mais il s'y refusa également.

La raison qu'il donnait était que « les règles suivant lesquelles doit se » faire le commerce étranger en Chine sont déjà fixées dans les traités » signés avec les trois grandes puissances, et que l'empereur ne peut » faire un nouveau traité particulier avec chacune des petites nations étran- » gères. »

C'était dire que l'Espagne était une petite nation, et qu'elle ne pouvait être considérée et traitée de la même manière que l'Angleterre, la France et les États-Unis.

Un jour je reçus une communication du gouverneur de *Casablanca*, ville chinoise voisine de Macao. Par ordre du vice-roi, commissaire impérial, il m'envoyait enchaînés deux naturels de Manille qui avaient tué un Chinois. La communication renfermait quelques dépositions des témoins qui avaient été présents lors de l'événement. L'adresse de la dépêche était formulée de telle sorte que je devais refuser de l'ouvrir; car on m'y nommait *taïpan*, c'est-à-dire consul ou subrécargue, et l'on ne m'y donnait point les titres qui m'étaient dus.

L'affaire était cependant sérieuse, les Chinois ne m'envoyaient si spontanément les coupables qu'afin de ne pas laisser comprendre que, quand ils procèdent de la même manière avec les Anglais, ils ne le font que par force; mais si je me refusais à recevoir le pli, et par conséquent les prisonniers, on pouvait se faire un prétexte de mon refus pour leur couper la tête.

Je me décidai donc à ouvrir la dépêche, et j'adressai aussitôt à celui qui m'écrivait, une des enveloppes qui avaient contenu les communications du vice-roi, afin qu'il vît comment celui-ci me traitait et qu'il employât des termes conformes; en effet j'obtins qu'il m'envoyât une autre subscription. En résumé, cet incident ne laissa pas que d'être une preuve frappante des progrès accomplis. Quand on se rappelle la rigueur avec laquelle

précédemment le vice-roi de Canton s'attribuait le droit exclusif de juger les Européens; quand on considère qu'en 1834 il s'indignait de ce que le représentant de l'Angleterre, lord Napier, avait eu la prétention de lui adresser une communication et lui ordonnait de lui faire une *pétition*, on ne saurait s'empêcher de s'écrier : *Quantum mutatus ab illo!*...

Quant à la négociation concernant le traité, les concessions auxquelles je me prêtai ne servirent de rien, comme je l'avais trop bien prévu; je n'avais, du reste, offert de les faire que pour sortir de la situation désagréable où je me trouvais.

Mon gouvernement, impatient de me voir obtenir un arrangement avantageux, ne cessait de me harceler, et allait jusqu'à me dire que je perdais mon temps; mais il exigeait que l'on procédât par voie de conciliation et de bons procédés, voulant absolument me persuader que le gouvernement de la Chine a pour celui d'Espagne une grande considération, quoiqu'il n'en ait pas donné jusqu'à présent de grandes preuves.

Quant à moi, je me désespérais en voyant que je ne pouvais pas faire comprendre au ministre des affaires étrangères ce que c'était que le pays où j'avais à négocier, et dans quelles circonstances difficiles je me trouvais. J'exposais que les Chinois étaient à une époque de réaction, qu'ils avaient été encore plus inconvenants envers les Anglais qu'envers nous-mêmes, malgré les forces de terre et de mer que la Grande-Bretagne maintenait dans ces parages; que nous pouvions attendre des temps meilleurs comme faisaient les Anglais, et comme ils avaient fait surtout lorsque l'ambassadeur, lord Amersth, avait été maltraité et qu'on avait refusé de le recevoir à Pékin; qu'une révolte très-grave avait éclaté contre le gouvernement tartare et pouvait amener un bouleversement complet; qu'une nouvelle guerre avec les Anglais s'allumerait infailliblement avant peu, et ne manquerait pas de rendre les mandarins plus traitables. Enfin j'écrivis plus d'une fois que, si le gouvernement ne voulait ni attendre ni mettre à ma disposition deux ou trois vaisseaux, afin d'inspirer quelque respect à ces gens-là, il n'avait qu'à envoyer en Chine un autre ministre pour voir s'il serait plus habile ou plus heureux que moi, ou bien qu'à rappeler la légation.

J'ajoutais que, dans ce dernier cas, on devrait laisser en Chine et confier aux soins de notre vice-consul, dans le port portugais de Macao, deux élèves qui étaient attachés à la légation pour étudier le chinois, car il était évident qu'en raison de la proximité de notre colonie des Philippines, nous aurions toujours des affaires en Chine.

Je conseillais également que l'on ne nommât pas d'autre agent espagnol outre celui qui était déjà à Macao, accrédité près du gouvernement portugais; car les mandarins, pour se refuser à faire un traité avec nous,

ayant prétexté que l'Espagne était une petite nation et qu'elle ne devait pas être traitée comme l'Angleterre, la France et les États Unis, retirer la légation sans demander aucune sorte de satisfaction pour le mauvais accueil qui lui avait été fait, et envoyer un consul, c'était évidemment donner raison aux mandarins.

Je demandai instamment, à plusieurs reprises, qu'on me déclarât d'une manière catégorique si je devais accéder aux propositions, ou, pour mieux dire, aux prétentions du commissaire impérial, qui voulait me recevoir dans une des maisons de campagne ou magasins des commerçants chinois, au lieu de venir me visiter comme son prédécesseur avait visité les envoyés d'Angleterre, de France et des États-Unis, et comme lui-même m'avait écrit dans le principe que c'était pour lui une obligation; je ne pus jamais obtenir, à ces demandes réitérées, que des réponses vagues où l'on me répétait d'une part, sous des phrases emphatiques, la nécessité de conserver intacte la dignité de la nation, et de l'autre la nécessité non moins grande de maintenir la bonne harmonie, finissant toujours par laisser à mon jugement la décision à prendre.

A la fin le ministre des affaires étrangères se décida pour la dernière de mes propositions, et la mission fut rappelée précisément dans les termes que j'avais indiqués.

Je dirai, pour clore cette partie de l'histoire que j'ai entrepris d'exposer, qu'après mon arrivée à Madrid, un nouveau ministre, le marquis de Miraflores, résolut d'envoyer en Chine un consul général, et quoique j'essayasse de lui faire comprendre que cette mesure n'aurait pour nous d'autre résultat que de nous humilier davantage encore aux yeux des mandarins, qui nous avaient déjà témoigné tant de mépris, je ne pus parvenir à le dissuader. Ne serait-il pas superflu d'ajouter que ledit consul, bien que tout à fait digne et honorable, n'a jamais été en présence d'aucune autorité chinoise?

En terminant ce chapitre, je ferai observer que, depuis le 17 février 1849, le vice-roi de Canton n'a conféré personnellement avec aucun représentant étranger. Cette interruption de huit années dans les relations de bonne harmonie, cette longue persistance dans une voie rétrograde, n'annonçaient-elles pas assez clairement une tourmente prochaine?

CHAPITRE CINQUIÈME.

Du commerce de l'opium.

L'opium a été incontestablement la cause de la guerre de 1840, dont celle qui a lieu présentement n'est qu'une conséquence ; il a donc trop d'importance pour que nous n'en fassions pas l'objet d'un chapitre spécial. Je n'ai jamais, ni comme particulier, ni comme homme public, été intéressé dans ce commerce ; car les vaisseaux espagnols (et ils sont peut-être les seuls dont on puisse en dire autant) n'ont jamais introduit en Chine une seule caisse d'opium. D'un autre côté, j'ai vu les Chinois à Calcutta, Singapour, Pinang, Malacca, Manille, puis dans diverses localités de la Chine, où je suis parvenu à parler la langue du pays de manière à pouvoir converser avec les habitants. Je crois donc connaître la matière et me trouver en position d'être regardé comme entièrement impartial.

On a beaucoup déclamé contre l'opium, le dénonçant comme un véritable poison, et on a trouvé par conséquent qu'il y avait iniquité à en faire un objet de commerce et de lucre. Il a été présenté à la reine Victoria un mémoire rédigé dans ce sens, signé par plusieurs missionnaires et appuyé par le comte de Chichester ; on a vu à Londres un meeting de philanthropes antiopistes, qui ont aussi adressé une supplique conçue dans le même sens que celle des missionnaires, et présentée par le président du comité formé dans le but de faire cesser ce commerce. Ce président est le comte de Shaftsbury, dont j'examinerai tout à l'heure le mémoire. Enfin, dans le parlement, un certain nombre de députés et de lords se sont élevés contre l'opium. D'un autre côté, les commerçants chrétiens établis en Chine, quelques écrivains, tels que sir J. F. Davis, et d'autres personnes respectables (1) ont soutenu que l'usage de cette substance n'a pas plus

(1) Je ne puis admettre en aucune manière l'idée adoptée par un grand nombre de personnes que l'introduction de l'opium est pour la Chine une source de maux de tout genre et une cause de misère. Il ne m'a pas été possible, personnellement, de voir un seul cas de ces effets de désastre qu'on raconte, quoique je reconnaisse que lorsque l'abus est excessif il peut être extrêmement nuisible. Du reste, la même observation est applicable à toute autre jouissance portée à l'excès ; mais, d'après ce que j'ai vu depuis que je suis arrivé en Chine, d'après les recherches que j'ai faites sur tous les points, enfin d'après ce qu'avouent les hauts mandarins eux-mêmes, je suis depuis longtemps convaincu que la démoralisation et la ruine que quelques personnes attribuent à l'opium sont, probablement par suite d'informations imparfaites, fort exagérées, et qu'elles n'équivalent pas à la centième

d'inconvénients, en a même moins que celui des liqueurs spiritueuses. Je vais éclaircir la question avec impartialité et bonne foi. Dans l'Inde, dans la presqu'île de Malacca, à Java, aux Philippines, à Bornéo, à Soulou, les Chinois fument l'opium en toute liberté, et l'achètent à meilleur marché qu'à Canton ou à Chang-haï, pour ne point parler des villes situées à l'intérieur de l'empire et loin des côtes. Il est constant néanmoins que dans tous ces pays, malgré la rigueur du climat, les Chinois sont remarquablement sains et robustes, et que ce sont eux qui, comme cultivateurs, maçons, portefaix, etc., exécutent les travaux les plus pénibles. Ils jouissent d'une telle réputation d'excellents colons, qu'on a fait, depuis quelques années, de grands efforts pour transporter des individus de cette nation à Lima et à Cuba. Dans les colonies chinoises, la mortalité ne dépasse pas le chiffre ordinaire, et je dois déclarer, qu'ayant connu un grand nombre de ces émigrants dans les diverses localités que je viens d'énumérer, je n'ai jamais ouï dire qu'aucun d'eux fût mort ou eût été gravement malade pour avoir fumé de l'opium. Ce ne fut qu'en arrivant en Chine que j'appris les funestes effets de ce narcotique, et que j'entendis qualifier de *poison* la vapeur qu'aspirent ceux qui le fument. Je dois ajouter que, dans aucune des diverses localités de la Chine que j'ai visitées, je n'ai eu connaissance d'un décès positivement produit par l'opium ; et, qu'ayant demandé à plusieurs indigènes dignes de foi s'il était vrai que cette habitude ait été jusqu'à occasionner la mort, ils m'ont répondu que ce qui peut arriver, c'est qu'un fumeur consommé, s'il vient à se voir privé d'opium, meure par suite de cette privation. Un Chinois me racontait comme ayant été témoin de ce fait, qu'un fumeur tombé dans la dernière indigence, ayant été trouvé sans connaissance et presque sans vie, une personne bienveillante lui avait introduit dans la bouche un peu de fumée d'opium, et cela avait suffi pour le ranimer peu à peu et le mettre en état de fumer lui-même une pipe, ce qui l'avait complétement rappelé à la vie. Je conviens que l'opium en lui-même est un toxique ; mais quelles altérations le feu ne produit-il pas dans les substances qu'il consume ! Or, pour fumer de l'opium, on en introduit un peu dans la petite cavité de la pipe ; on l'allume au moyen d'un objet enflammé ; il brûle avec une vive flamme, et c'est alors qu'il produit la fumée que l'on aspire. On parle beaucoup des effets qu'éprouve le fumeur ; on prétend que l'opium produit chez lui une

---

partie des tristes et déplorables conséquences que l'on voit quotidiennement découler de l'usage excessif des liqueurs spiritueuses et d'autres stimulants largement et constamment consommés, tant en Angleterre qu'aux Indes. (Dépêche de sir H. Pottinger, gouverneur général et ministre plénipotentiaire de S. M. B. en Chine.)

délicieuse ivresse, un doux sommeil, une vive surexcitation qui deviennent nécessaires à l'existence, et qu'on ne peut obtenir qu'en augmentant progressivement la dose journalière. Pour moi, j'ai souvent fumé de l'opium, et je n'ai éprouvé rien de semblable; un grand nombre d'Européens qui avaient fait la même épreuve m'ont assuré qu'elle avait eu pour eux les mêmes résultats que pour moi. J'ai eu chez moi quelques fumeurs, et non-seulement je leur ai donné de l'opium à discrétion, mais encore j'ai recouru quelquefois à la ruse pour les amener à en user avec excès; et aussitôt après, leur ayant parlé d'affaires sérieuses, ils m'ont répondu avec autant de lucidité qu'ils auraient pu le faire avant de fumer. Si quelque membre du comité chinophile antiopiste de Londres doute de ce que j'avance, il peut répéter lui-même mes expériences; car il ne lui sera pas bien difficile de se procurer, s'il le désire, une pipe chinoise et les autres objets nécessaires pour cela. L'effet que produit l'opium ressemble assez à celui du tabac, avec cette différence que la fumée de l'opium a plus de parfum, et que dès la première fois (1) il ne déplaît pas; c'est du moins ce qui m'est arrivé, tandis que la première et même la seconde fois que je fumai du tabac il me répugna, me donna mal au cœur, me dérangea l'estomac et me rendit malade toute la journée; aujourd'hui même je ne pourrais fumer un cigare sans en être incommodé, bien que j'aie souvent été obligé de fumer en Turquie et dans d'autres contrées de l'Orient. Toutefois, je le répète, la fumée de l'opium n'a nullement produit sur moi une impression délicieuse, et un fait qui

(1) M. S. Wells Williams, qui, comme d'autres missionnaires, se fait un devoir d'anathématiser l'usage de l'opium, rapporte à ce sujet des choses fort remarquables dans son *Middle Kingdom*. Je reconnais que cet ouvrage est peut-être le meilleur et le plus complet qui ait encore été publié sur la Chine; toutefois je ne puis admettre tout ce que son savant auteur dit sur les effets de l'opium, et je suis fort porté à croire qu'il ne parle nullement par expérience, mais seulement sur des récits auxquels il a trop faiblement ajouté foi, ou bien qu'il a pris quelques exceptions pour la règle générale. Voici quelques-unes de ses assertions :

« Le goût de l'extrait semi-fluide (l'opium) est doucereux et huileux, en quelque sorte comme de la crème de bonne qualité; mais l'odeur de la drogue brûlée est un peu nauséabonde. Un novice se contente d'un ou deux *maces* (8 ou 10 grammes), qui produisent des vertiges, des nausées ou des maux de tête, quoiqu'un usage continué lui permette d'en augmenter graduellement la quantité. . . . .

» Aux premières bouffées, le fumeur devient loquace et entre dans un accès de joie bruyante et stupide, qui, par degrés, fait place à la pâleur et à la contraction des traits du visage. A mesure que la quantité augmente et que le narcotique agit, il survient un profond sommeil, qui dure d'une demi-heure jusqu'à trois ou quatre heures, et durant lequel le pouls devient plus bas et plus faible qu'il ne l'était avant le commencement de la débauche. »

s'accorde parfaitement avec ma propre expérience, c'est que les étrangers qui, faisant le commerce de l'opium, l'ont continuellement cette substance sous la main, n'en usent point; bien qu'ils l'aient tous plus ou moins essayée, ils préfèrent le cigare. Mais celui qui en a contracté l'habitude se passionne pour cet usage, comme cela arrive à certains buveurs pour la bière et le genièvre, à l'Indien pour le bétel, et au priseur pour le râpé. Ces choses-là pourtant sont toutes fort désagréables pour celui qui n'y est point accoutumé; mais une fois l'habitude contractée, non-seulement elles plaisent, elles deviennent encore une nécessité. Parmi un grand nombre de faits que je pourrais citer pour démontrer la puissance de l'habitude sur le palais, je me bornerai à un seul dont j'ai été témoin. Il est si singulier que bien des personnes peut-être croiront qu'il y a exagération, ou même que c'est une pure invention; j'affirme cependant que rien n'est plus exact. Lorsque j'allai visiter les ruines de Palmyre, on me prévint que je devais emporter avec moi une provision d'eau suffisante pour le voyage d'aller et de retour et pour le temps que je passerais à Palmyre, l'eau qui s'y trouve n'étant point potable. En effet, il n'y a dans ce site célèbre qu'un tout petit ruisseau appelé *kibrêd* (soufre), dont l'eau est salée et sulfureuse. Il serait difficile d'imaginer quelque chose de plus détestable, pourtant les Bédouins fixés en cet endroit se sont accoutumés à cette eau, et s'en trouvent bien. De retour du désert, j'allai à Homs, ville de Syrie bâtie sur les bords de l'Oronte, dont l'eau est limpide et délicieuse. Je voyageais avec une caravane de deux cents Arabes venant de Palmyre. Comme ils arrivaient fatigués et altérés, plusieurs d'entre eux se mirent à se laver et à boire; mais dès que l'ardeur de la soif fut calmée, on les voyait rejeter, avec l'expression du dégoût, l'eau qui leur restait dans la bouche, et s'essuyer les lèvres avec la main en s'écriant : *Bàttàl!* c'est-à-dire : « Qu'elle est mauvaise! »

Ainsi, les Chinois fumeurs d'opium sont passionnés pour cet usage, à cause surtout de la force de l'habitude, et il leur en coûte infiniment d'y renoncer, quoiqu'ils reconnaissent que cela leur serait avantageux; comme il en coûte à un Européen de renoncer à l'usage du cigare ou à celui du vin, lorsqu'il en a l'habitude. Tant qu'ils fument modérément il n'en résulte pour eux aucun inconvénient; mais s'ils le font avec excès, ils perdent l'appétit, leur teint devient terne, et quelques-uns maigrissent à tel point qu'on les prendrait pour des squelettes ambulants. J'ai eu chez moi pendant trois ans un individu qui, sous ce rapport, était un véritable type. C'était un lettré de Pékin, qui enseignait le chinois à deux jeunes Espagnols attachés à ma légation. Tous ses moments de loisir il les employait à fumer. Quand je fis sa connaissance, en 1848, il avait environ cinquante ans : j'ai tout lieu de croire qu'il vit encore, et qu'il continue

à donner chaque jour sa leçon. A le voir on eût dit qu'il était parvenu au dernier degré de la phthisie, et pourtant je n'ai pas souvenir qu'un seul jour il soit resté dans sa chambre pour cause d'indisposition. C'était l'homme le plus calme de toute la maison ; il passait les journées entières avec sa pipe et avec un petit chien de Manille, qu'il avait pris en grande affection.

Ce qui d'ordinaire arrive de plus fâcheux aux fumeurs immodérés, c'est qu'ils perdent l'activité et le goût du travail, résultat auquel contribue la position horizontale que l'on prend pour mieux savourer la fumée de l'opium. On en voit qui abandonnent leurs affaires au point de finir par se ruiner, et il est certain qu'alors les familles victimes de ce vice, maudissent et l'opium et les étrangers qui l'apportent en Chine.

L'idée que la fumée de l'opium est vénéneuse, et que l'usage de l'aspirer est la cause d'une infinité de maux, a été mise en avant par le gouvernement chinois et par des missionnaires protestants, principalement américains. Il y a sur les côtes de Chine de soixante-dix à quatre-vingts de ces missionnaires, avec leurs familles, et comme en fait de conversion ils obtiennent peu de chose ou plutôt rien du tout, ils se font l'illusion de croire que leur insuccès tient à la contrebande de l'opium. Voici comment s'expriment quelques missionnaires anglais dans une pétition à la reine Victoria :

« C'est un motif de chagrin profond pour les sujets de Votre Majesté dont les efforts et l'énergie ont été consacrés à la diffusion des lumières du christianisme parmi ce peuple entouré de ténèbres, motif de chagrin qui, nous n'en pouvons douter, fera vibrer une corde sympathique dans le cœur de Votre Majesté aussi bien que dans celui des peuples chrétiens placés sous son sceptre, que tous les efforts faits par les fidèles sujets de Votre Majesté pour atteindre ce but de prosélytisme soient terriblement contrariés par l'existence et la continuation de ce trafic antichrétien. En effet : « Comment pourrions-nous, disent naturellement les Chinois, » être favorablement impressionnés par ce que vous nous dites de votre » désir d'éclairer notre esprit ou d'améliorer notre condition tant tempo- » relle qu'éternelle, lorsque nous avons en même temps devant les yeux » des preuves si palpables des efforts que vous faites pour nous perdre » tout à la fois en corps et en âme ? »

Nous voilà donc bien et dûment avertis que si la Chine ne se fait pas chrétienne, c'est parce que les Européens cultivent et vendent de l'opium. Je serais toutefois bien aise que ces bons missionnaires nous eussent fait savoir de quel mot de leur langue les Chinois dont ils parlent se sont servis pour désigner l'âme, et comment ces indigènes non chrétiens ont conçu cette idée de *perdre l'âme par l'opium.*

Le gouvernement chinois commença à se plaindre du commerce de l'opium et songea à le prohiber lorsqu'il vit que les métaux précieux sortaient de la Chine. A d'autres époques, l'empire avait reçu par le moyen du commerce des sommes considérables; mais la balance commerciale commença à lui être défavorable juste au moment où l'importation de l'opium acquit de l'importance.

Depuis l'année 1854 l'état des choses a de nouveau changé. L'oïdium ayant détruit en Europe les récoltes de vin, le prix des liqueurs s'est considérablement élevé, et cela a donné lieu à une augmentation extraordinaire dans la consommation et la demande du thé. En outre la récolte de la soie a été mauvaise ces années dernières, et a complétement manqué en 1856. De tout cela il est résulté que l'exportation de la soie s'est élevée dans le courant de cette même année (1856) au chiffre énorme de 91,000 balles, et celle du thé à environ 130,000,000 de livres. Il est vrai que l'importation de l'opium a aussi augmenté et s'est élevée au chiffre de 75,000 caisses; il paraît néanmoins que durant les années 1854, 1855 et 1856 il n'est point sorti d'argent de la Chine, que même au contraire il y en est entré. On comprend qu'en parlant d'entrée et de sortie d'argent, nous ne nous occupons que de la balance définitive; car l'Europe envoie fréquemment du numéraire en Chine, tandis qu'il en sort de la Chine pour les Indes. Voici un état publié par la Compagnie péninsulaire et orientale :

Chiffres des valeurs métalliques importées en Chine pendant l'année 1855 par les bâteaux à vapeur de la Compagnie péninsulaire et orientale.

Noms des steamers.	Date de l'arrivée.	Provenances.	Valeur en piastres.
	1855.		
Pottinger.	1er janvier.	Bombay.	899,731
Singapour.	29 »	dito.	610,695
Chang-haï.	20 février.	Calcutta.	16,000
Cadix.	2 mars.	Bombay.	1,689,321
Lady Mary Wood.	12 »	Calcutta.	6,000
Chusan.	13 »	dito.	7,500
Norna.	2 avril.	Bombay.	849,452
Singapour.	26 »	dito.	892,944
Chang-haï.	11 mai.	Calcutta.	7,640
Cadix.	24 »	Bombay.	691,494
Formosa.	6 juin.	Calcutta.	4,000
Ganges.	23 »	Bombay.	437,437
Erin.	14 juillet.	dito.	172,423
		A reporter. . .	6,294,637

Noms des steamers.	Date de l'arrivée.	Provenances.	Valeur e
		Report. . . .	6,29
Singapour.	26 »	dito.	1,19
Chusan.	10 août.	Calcutta.	2
Pottinger.	26 »	Bombay.	1,31
Formosa.	10 septembre.	Calcutta.	1
Ganges.	24 »	Bombay.	1,03
Precursor.	17 octobre.	Calcutta.	7
Singapour.	26 »	Bombay.	1,29
Chang-haï.	6 novembre.	Calcutta.	4
Norna.	2 décembre.	Bombay.	96
Chusan.	18 »	Calcutta.	3
			12,29

Chiffres des valeurs métalliques exportées de Chine en 1
les bateaux-vapeur de la même Compagnie.

Noms des steamers.	Date du départ.	Destination.	Valeur e
	1855.		
Pottinger.	15 janvier.	Bombay.	19
Ganges.	22 »	Calcutta.	57
Singapour.	15 février.	Bombay.	23
Cadix.	15 mars.	dito.	8
Chang-haï.	20 »	Calcutta.	4
Formosa.	28 »	dito.	12
Norna.	15 avril.	Bombay.	19
Singapour.	10 mai.	dito.	42
Chusan.	24 »	Calcutta.	37
Cadix.	10 juin.	Bombay.	42
Formosa.	16 »	Calcutta.	34
Ganges.	10 juillet.	Bombay.	65
Chang-haï.	18 »	Calcutta.	24
Singapour.	10 août.	Bombay.	34
Chusan.	3 septembre.	Calcutta.	24
Pottinger.	15 »	Bombay.	44
Formosa.	19 »	Calcutta.	2
Ganges.	15 octobre.	Bombay.	12
Precursor.	3 novembre.	Calcutta.	22
Singapour.	15 »	Bombay.	8
Chang-haï.	23 »	Calcutta.	61
Norna.	15 décembre.	Bombay.	4
Chusan.	29 »	Calcutta.	»
			4,94

Le même état donne, pour 1854, les résultats suivants :

Importation.	22,710,618	piastres.
Exportation.	1,789,183	—

Enfin l'état relatif à l'année dernière, 1856, donne :

Importation.	10,713,589	piastres.
Exportation.	6,317,897	—

Mais dans *le China Mail* du 25 avril de la présente année 1857, je trouve un article qui, en parlant de ces états, dit au sujet de l'argent exporté à Bombay : « Il doit y avoir dans ces chiffres quelque grave erreur ; car on estime que le navire *Formosa*, en décembre, exporta à lui seul au moins 3 millions et demi de piastres. »

Je dois faire observer que les métaux précieux envoyés en Chine sont presque exclusivement transportés par les vapeurs de la Compagnie péninsulaire et orientale, ce qui n'a pas lieu relativement aux métaux exportés pour l'Inde. L'opium arrive sur la côte de Chine dans des navires excellents voiliers appelés *clippers*, lesquels transportent leur cargaison sur de grands vaisseaux, vieux mais très-bien armés, et en état de se défendre contre les pirates mouillés aux embouchures des fleuves. Ces vaisseaux sont en réalité des magasins d'opium, d'où leur vient le nom de *receiving-ships*. Ils sont au nombre de vingt, et appartiennent pour la plupart à des maisons anglaises ou américaines. Chaque vaisseau-magasin a ses clippers. Ceux-ci n'entrent point dans les ports et ne se présentent point aux consuls; ils ne font que déposer leur opium à bord du *receiving-ship*, et partent immédiatement pour aller en chercher d'autre ; mais, en s'en retournant, ils emportent le numéraire qui se trouve réalisé à bord du *receiving-ship*, et on économise ainsi le fret qu'il faudrait payer aux vapeurs de la Compagnie.

Il semble singulier que, d'un côté, on envoie de l'argent d'Europe en Chine par la voie de l'Inde, et que, de l'autre, on exporte de l'argent de Chine pour l'Inde. Cela provient de ce que, presque toujours, l'Angleterre doit de l'argent à l'Inde pour les énormes quantités d'indigo et de sucre qu'elle en retire, et de ce qu'il y a en Chine une espèce particulière d'argent que l'on retire des mines du pays, sous le nom de *saïci*, et qui contient une certaine quantité d'or que les Chinois ne savent pas en extraire. Voilà pourquoi on exporte cet argent, quoiqu'il faille ensuite en importer d'autre.

Le présent livre n'étant qu'un ouvrage de circonstance, pour lequel je n'étais point préparé, il m'est impossible de donner ici un tableau statistique du commerce général du Céleste Empire avec les pays étrangers durant les deux ou trois dernières années. Un pareil tableau nous montrerait

si la Chine a réellement importé ou exporté des métaux précieux ; mais à Londres, ni au *Foreign office* ni au *Board of trade*, on n'a pu me fournir des données, même approximatives, pour dresser un pareil tableau ; on n'y connaît que le mouvement du commerce entre le Céleste Empire et la Grande-Bretagne.

Dans une correspondance officielle au sujet de l'opium, qui vient d'être imprimée pendant cette année 1857 pour le parlement, je recueille, sur la matière qui nous occupe, quelques données malheureusement très-vagues. Une grande maison de commerce suppose qu'en 1854 et 1855 on n'a point exporté des métaux de Chine ; deux autres maisons et le ministre plénipotentiaire sir J. Bowring assurent qu'au contraire on en a importé, s'appuyant pour cela sur les publications de la Compagnie péninsulaire et orientale que je viens de citer. Mais ils parlent ainsi pour justifier le commerce de l'opium, et répondre au reproche que font à ce commerce les antiopistes, de causer un grand préjudice à la Chine en lui enlevant ses métaux. Et ils ne font point entrer en ligne de compte les métaux exportés par les vaisseaux particuliers ou clippers ; seulement sir J. Bowring y fait allusion, quoique d'une manière vague et hypothétique, avouant (janvier 1856) qu'il ne peut donner des renseignements positifs sur la question de l'importation et de l'exportation des métaux, et ajoutant que les ministres à Londres doivent avoir des statistiques plus exactes que celles qu'il possède.

Ces pages ne manqueront pas d'impatienter certains économistes théoriciens pénétrés de cette doctrine que l'importation et l'exportation des métaux précieux est chose indifférente pour un État. Nous prions ces économistes de considérer qu'il s'agit ici, non de principes, mais de faits. L'exportation de l'argent a été la cause de la guerre de 1840, source elle-même de la guerre actuelle et des autres guerres qui surgiront peut-être plus tard. Le point qui nous occupe est donc très-essentiel, il importe de le bien éclaircir, afin de pouvoir juger du passé, du présent et de l'avenir.

Dès avant le commencement de ce siècle jusqu'en 1854 la balance du commerce a été défavorable à la Chine. Parmi les autorités multipliées que je pourrais citer pour dissiper toute espèce de doute à ce sujet, je me contenterai d'un petit nombre.

Je commencerai par M. S. Wells Williams, directeur depuis longues années de la revue si estimée qui a pour titre *Chinese Repository*, et auteur du grand ouvrage publié en 1848 sous le titre de *The Midle Kingdom*. Son chapitre relatif au commerce de la Chine avec les étrangers se termine ainsi : « On estime que la contrebande de l'opium repré-

sente une vente de quarante mille caisses (1), produisant vingt millions de piastres... Le trafic de l'opium a fait que pendant plusieurs années le commerce de la Chine s'est soldé par une exportation de près de quinze millions de piastres, et cet empire continuera probablement à voir ainsi chaque année son numéraire s'écouler au dehors, tant qu'on y conservera le goût de ce pernicieux narcotique, et qu'on aura de quoi le payer. L'approbation légale du commerce de l'opium n'amènerait pas une différence notable dans la sortie du numéraire tant que le chiffre de l'importation sera si fort au-dessus de celui de l'exportation. »

M. W. H. Methurst, qui a passé presque toute sa vie en Chine, où il a été interprète du gouvernement et où il a publié des ouvrages très-estimés, dit dans un document officiel en date du 27 octobre 1855 : « Le gouvernement chinois ne cesse de se plaindre de la sortie de l'argent hors du pays. »

Sir J. Bowring disait dans une communication officielle en date du 19 mars 1849 : « Siu, le commissaire impérial, en conséquence de l'influence et de la popularité qu'on lui suppose, a reçu des instructions par lesquelles il lui est prescrit de prendre des mesures dans le but d'anéantir le commerce de l'opium, comme moyen d'empêcher l'exportation de l'argent (saïci), exportation signalée comme une des causes des embarras financiers de la Chine. »

Sir J. F. Davis, qui a passé la plus grande partie de sa vie en Chine, qui a fait le voyage de Pékin, qui a été ministre plénipotentiaire et gouverneur de Hong-kong, et qui s'est fait une réputation littéraire et scientifique par d'excellents ouvrages qu'il a publiés sur la Chine, a touché ce point dans plusieurs de ses dépêches au commissaire impérial de Canton, dans lesquelles non-seulement il convient du fait de l'exportation des métaux, mais encore il s'efforce d'en tirer un argument en faveur d'une mesure qui rendrait légal le commerce de l'opium moyennant un droit à payer aux douanes de l'empire. Voici quelques passages extraits de sa correspondance officielle de 1844 à 1847 :

« Le thé et d'autres marchandises payant des droits seraient exportés en échange de l'opium, et l'argent *saïci* ne sortirait pas de la Chine... L'argent, cessant d'être le seul article échangé contre de l'opium, ne serait plus exporté en grandes quantités.... L'exportation de l'argent, qui contrarie si fortement le gouvernement chinois, serait ainsi arrêtée.... Les produits de la Chine pourraient être alors donnés en échange, et l'argent saïci ne serait plus exporté. J'ai entendu dire que plus de vingt millions

(1) Actuellement (en 1857), l'importation annuelle est de soixante-dix à quatre-vingt mille caisses.

de piastres sont exportés chaque année.... Afin de prévenir ce grand écoulement d'argent et de mettre en même temps un terme aux maux causés par la contrebande, il ne faut qu'admettre l'opium au moyen d'un droit.... Lorsque les produits chinois pourront être échangés contre de l'opium, l'argent cessera d'être exporté en si grandes quantités. Ceci est tellement simple qu'un enfant pourrait le comprendre. »

Je ne puis m'empêcher de remarquer que je ne comprends point dans quel but sir J. Davis a présenté et répété un argument aussi futile. L'importation ou l'exportation des métaux, formant le solde des comptes du commerce mutuel de deux pays, dépend de ce commerce lui-même et pas d'autre chose. Si la Chine reçoit de l'étranger des articles dont la valeur totale surpasse celle des produits de son sol ou de son industrie qu'elle donne en échange, il est évident qu'elle sera obligée de payer la différence en numéraire. Que tels ou tels des articles venant de l'étranger passent par la douane ou échappent à son contrôle, c'est un détail qui ne peut exercer aucune influence sur la balance commerciale. Je ne puis croire qu'un homme aussi supérieur que sir J. F. Davis ait pu considérer ceci autrement; et, dans ce cas, je trouve singulier qu'il ait espéré convaincre le commissaire impérial au moyen d'un argument qui ne convaincrait pas *un enfant*.

Le docteur Benjamin Hobson, ancien résident à Canton et auteur de divers articles dans le *Chinese Repository*, est un des individus à qui sir J. Bowring a remis dernièrement le mémoire du comité antiopiste de Londres, afin qu'il fût procédé à une enquête par ordre du gouvernement supérieur. Le docteur Hobson, après avoir exprimé son opinion sur la question de l'opium, dit en *postcriptum* ce qui suit :

« *P. S.* Ci-incluse la traduction d'un de ces opuscules chinois contre l'opium que l'on publie ici de temps en temps. Cet écrit exprime les idées que plusieurs personnes ont sur cette question, notamment sur la grande quantité d'argent exporté du pays, afin de se procurer une jouissance inutile. »

Voici quelques passages de cet écrit, qui a pour titre : *Discours pour réveiller une génération stupide :*

« L'argent diminue chaque jour, le prix des marchandises s'abaisse, et le cultivateur, l'ouvrier et le marchand éprouvent des pertes pécuniaires; autour de nous (nous le voyons) des familles ruinées, au loin la misère s'étend sur tout l'empire.

. . . .

» L'opium porte atteinte à notre richesse. Examinez l'état du commerce pendant les dernières années : la monnaie de cuivre est à prime, les marchandises à bas prix, les transactions stagnantes; l'opium seul est très-

demandé. Quelle en est la cause? c'est que l'argent du pays est échangé contre de l'opium, et qu'en même temps qu'il diminue en quantité il s'élève en valeur. L'opium, dont l'importation annuelle s'élève maintenant à plus de 50,000 caisses, est échangé contre de l'argent pour une somme d'environ 20,000,000 de piastres. Calculez le résultat d'un pareil commerce pendant quelques dizaines d'années, et vous trouverez qu'il sera sorti de l'argent du pays pour plusieurs centaines de millions de piastres; et tout cet argent est transporté dans un pays d'où il ne revient plus. Il en résulte que dans le commerce légitime il y a pénurie d'argent, et que le prix des marchandises en baisse nécessairement.

» Autrefois le peuple chinois et les peuples étrangers qui commerçaient entre eux échangeaient leurs marchandises avec un mutuel profit. L'Angleterre, l'Amérique, la France et les autres pays nous apportaient leurs draperies, leurs camelots, leurs pendules, leurs montres, leur coton tissé ou en fil, etc. La Chine donnait en échange du thé, de la soie, des satins, de la gaze, de la rhubarbe et d'autres articles, ce qui augmentait notre richesse nationale et notre propriété; et les étrangers qui recevaient nos produits en tiraient des bénéfices. Ce commerce légal était avantageux sous tous les rapports, les droits perçus étaient suffisants, et les diverses branches du commerce étaient dans un état prospère. Comment donc expliquer maintenant la pauvreté croissante du peuple et l'abaissement du prix des marchandises? Il faut l'attribuer nécessairement à l'extension qu'a prise la vente de l'opium. Il est donc évident que la conséquence est la sortie de l'argent chinois hors du pays jusqu'à épuisement, et rien ne pouvant être échangé contre nos denrées et contre notre monnaie de cuivre, il s'ensuit qu'elles diminuent également de valeur chaque jour; et depuis qu'elles sont à si bas prix, toutes les branches du commerce d'importation et d'exportation, tous les banquiers et négociants, supportent également des pertes. Mais ce ne sont pas seulement les marchands qui souffrent; plusieurs articles de fabrique et de subsistance sont produits par le cultivateur et l'ouvrier; les prix de ces articles étant trop bas, l'agriculture et les manufactures cessent de donner des profits. Ainsi les conséquences désastreuses de cet état de choses sont d'une étendue illimitée. Et si les fumeurs d'opium n'abandonnent point spontanément leur habitude, le commerce de l'opium ne cessera pas, la richesse du pays sera épuisée, et toutes les branches du commerce fort embarrassées, les revenus impériaux seront en déficit, les officiers du gouvernement compromis.... »

. . . .

» Hélas! qui aurait pu prévoir que l'opium, dont on n'usait d'abord que pour occuper une heure oisive, nous aurait conduits à un tel état? Premièrement en ruinant les familles particulières, ensuite en appauvrissant

l'empire tout entier. C'est véritablement la plus désastreuse calamité possible! . . . .

. . . .

« Je le demande au fumeur d'opium, désirez-vous conduire votre famille à la mendicité, votre pays à la ruine, exposer vos enfants à souffrir de la faim et du froid? »

L'habitude de fumer l'opium fut communiquée aux Chinois par un peuple voisin, les habitants du royaume d'Asam, chez qui cet usage existait depuis un temps immémorial. Ce furent d'abord les Portugais de Macao qui leur fournirent cet article. On ne sait pas précisément à quelle époque cette colonie commença à l'importer: mais il est constant qu'en 1767 la consommation annuelle s'élevait déjà à 1,000 caisses. La caisse de Malwa contient 116 livres anglaises, et celle de Patna ou de Bénarès de 135 à 140. Lorsque l'opium a reçu la préparation qui est nécessaire pour le mettre en état d'être fumé, son poids se trouve réduit de moitié. Cette branche de commerce exploitée par les Portugais ayant attiré l'attention de la Compagnie anglaise des Indes, celle-ci envoya pour la première fois, en 1773, à la côte de Chine une partie d'opium. Nous devons donc constater, pour l'honneur de la vérité et de la justice, que lorsque les Anglais commencèrent à apporter de l'opium aux Chinois, il y avait quarante et même cinquante ans que ceux-ci avaient, spontanément et à l'exemple d'autres peuples d'Asie, contracté l'habitude de le fumer. En 1800, la consommation avait atteint le chiffre de 5,000 caisses; alors l'empereur rendit un édit par lequel il défendait l'introduction de l'opium, disant que c'était une occasion de perte de temps, et que ses sujets échangeaient leur argent et leurs biens contre la *vile ordure* des étrangers. Cela semble indiquer que déjà à cette époque on avait commencé à exporter de l'argent, au moins pour l'Inde. Cette prohibition resta sans effet, et ne servit qu'à procurer aux mandarins des présents. Ce ne fut qu'en 1820 que la chose devint sérieuse. A cette époque la consommation avait augmenté, et le prix s'était élevé; il monta encore, et en 1822 la caisse valait environ 1800 piastres. Du reste, malgré tout ce qu'on put faire, la contrebande de l'opium, grâce à la corruption des mandarins, continua et alla croissant. L'entrepôt était Macao, où la douane portugaise admettait cette denrée moyennant un droit; mais elle voulut porter ce droit a un chiffre si élevé que les spéculateurs qui s'occupaient de ce trafic prirent le parti de s'établir avec des vaisseaux fixes auprès de l'îlot de Lintin, et ils continuèrent de la sorte jusqu'en 1839, où cette affaire commença à préoccuper vivement la cour.

La rareté toujours croissante de l'argent amena une grande dépréciation dans la valeur de toutes choses, spécialement des terres et de leurs pro-

ductions, et comme le principal revenu de l'État consiste dans l'impôt territorial, les recettes du trésor diminuèrent notablement, tandis que les appointements des employés et les autres dépenses se maintenaient sur l'ancien pied, ce qui occasionna un déficit considérable. Le gouvernement ne tarda pas à reconnaître dans l'usage de l'opium une cause d'appauvrissement pour le pays ; c'est ce qu'indique déjà le décret de prohibition de l'an 1800, et bien que les décrets et édits postérieurs attribuent à l'opium des effets vénéneux et mettent en avant la sollicitude du gouvernement pour la santé publique, ils laissent apercevoir assez clairement le véritable motif, qui est d'empêcher l'exportation de l'argent; exportation qui, en effet, a produit de très-fâcheux résultats (1). Il est incontestable que la

(1) Je vais reproduire ici ce que je disais il y a treize ans, dans un mémoire sur le commerce de Ning-po, qui fut publié dans les journaux de Manille, et que traduisit en anglais un journal de Hong-kong. Aujourd'hui, après les difficultés qu'a fait naître en Angleterre et en France la sortie de l'argent pendant la guerre de Crimée, mes idées, je crois, ne paraîtront pas dénuées de fondement : « En disant que l'exportation des métaux précieux va appauvrissant de jour en jour la Chine, je ne veux pas qu'on suppose que j'ignore les théories émises par J.-B. Say et par d'autres célèbres auteurs d'économie politique. Je sais parfaitement qu'ils regardent comme un préjugé le principe de la balance du commerce, et quelques-uns ne craignent pas de pousser les applications de leurs principes jusqu'à affirmer qu'une nation qui exporte pour dix millions et importe pour vingt gagne dix millions. Un pareil raisonnement est une véritable et évidente aberration ; car il est clair que la nation qui, recevant des marchandises pour vingt millions, n'a pour les payer que dix millions de marchandises, doit les dix autres millions en espèces. Si nous accordons que l'or et l'argent soient une marchandise comme toute autre, il en résultera que la nation en question a reçu, par exemple, des soieries, des draps, des tissus de coton et de la quincaillerie pour vingt millions ; qu'elle a donné, par exemple, des laines, des vins, des fruits pour dix millions, et de la marchandise appelée or ou argent pour dix autres millions ; dans ce cas, je ne vois pas où peut être le bénéfice. Mais cette théorie que l'or et l'argent sont, en eux-mêmes et dans leurs résultats, une marchandise comme toute autre, me semble complétement fausse, quelle que puisse être la réputation de ses auteurs. Qu'une bouteille de champagne vaille, par exemple, deux piastres, c'est-à-dire deux onces d'argent ; tant qu'elle sera entière et en bon état, ce sera une même chose que de posséder soit cette bouteille, soit les deux onces d'argent ; mais il y a cette différence essentielle que le vin se boit et qu'alors sa valeur est détruite, ce qui ne peut avoir lieu par rapport à l'argent ; et quoiqu'on dise qu'il revient au même de boire le vin et de dépenser les deux onces du précieux métal, il y a encore cette différence essentielle, que celui qui dépense l'argent reçoit en échange un objet d'une valeur égale, tandis que celui qui boit le vin en consomme la valeur sans rien acquérir comme compensation. Un millier d'oranges peuvent en ce moment valoir cinq piastres ; mais, avant un an, il faudra les consommer ou les jeter comme inutiles, tandis que les cinq piastres existeront durant des siècles. Si donc, chaque année, on intro-

Chine a perdu de l'argent depuis le commencement du siècle jusqu'en 1854. On sait que pendant nombre d'années l'exportation n'est pas descendue au-dessous du chiffre de 15,000,000 de piastres. En prenant seulement la moitié de ce chiffre, nous trouverons pour cinquante-quatre ans l'énorme total de 400,000,000 de piastres, c'est-à-dire plus de 12,000 tonnes d'argent. En 1844, un négociant indigène, âgé de plus de soixante ans, me disait que lorsqu'il était encore enfant une piastre espagnole s'échangeait contre 600 sapèques (monnaie de cuivre, la seule monnaie que l'on frappe en Chine); or, à l'époque où nous étions alors, on en donnait 1,300 et même davantage. Je lui demandai d'où provenait ce changement. — De ce que, me répondit-il, l'argent est plus cher aujourd'hui qu'alors. — Et pourquoi est-il plus cher? — Parce qu'il y en a moins. — Et pourquoi y en a-t-il moins? — Parce que vous l'emportez.

Il faut remarquer qu'on a retiré de la Chine non-seulement de l'argent, mais aussi une grande quantité de monnaie de cuivre, qui a cours à Soulou, Bali, Tong-king, etc. J'ai vu envoyer dans ces différents endroits des chargements entiers de sapèques, surtout lorsqu'il entre en Chine beaucoup de riz de ces provenances. Si l'on n'eût exporté, en même temps que de l'argent, beaucoup de cuivre monnayé, la piastre espagnole aurait certainement fini par valoir 200 sapèques et davantage.

L'opium étant devenu pour la Chine une véritable calamité, plusieurs étrangers, hommes de cœur, se sont élevés contre le commerce et même contre la culture de cette substance; mais quelques-uns ont montré dans leurs opinions beaucoup d'exagération et de violence, répétant souvent tout ce qu'ils avaient entendu dire, sans prendre la peine d'étudier eux-mêmes la matière. Le plus remarquable de ces adversaires de l'opium est le comte de Shaftesbury, président d'un comité organisé à Londres pour anéantir ce commerce. Je n'ai certes pas le moindre doute sur les bonnes intentions et l'excellent cœur du noble lord. Il y a de la grandeur, de la générosité à combattre, pour le bien-être d'un nation étrangère et éloignée, contre les intérêts de ses propres compatriotes et de sa propre patrie. J'admire sincèrement les hommes de cette trempe et le pays qui les produit; mais je regrette que le comte de Shaftesbury n'ait pas agi avec plus de maturité, et qu'avant d'intervenir dans cette question il ne l'ait pas

---

duit en Chine un nombre de caisses d'opium valant vingt-deux millions de piastres; quoiqu'il soit certain qu'en arrivant sur la côte ces caisses sont égales comme propriété à vingt-deux millions de piastres, ou à environ quatorze mille quintaux d'argent, il n'en est pas moins positif et incontestable qu'au bout d'une année tout l'opium se sera évanoui en fumée, sans être remplacé par rien, et que le capital social de la Chine se trouvera diminué de quatorze mille quintaux d'argent. »

étudiée; je regrette surtout qu'il n'ait pas employé un langage plus modéré et de meilleure compagnie. Il se serait épargné le tort de publier un écrit que déparent des fautes grossières de statistique, dont quelques-unes choquent le sens commun; et d'injurier gratuitement bien des personnes qui ne le méritent pas.

Il avance dans son exposé au gouvernement de la reine que l'opium tue annuellement en Chine deux millions de fumeurs. Comment le noble comte a-t-il pu parvenir à se persuader qu'il y ait chaque année *deux millions* de créatures humaines qui se *tuent volontairement*, sans être poussées par le désespoir, ni par aucune des causes qui mènent au suicide; deux millions de personnes adultes qui, au contraire, se tuent pour jouir d'un plaisir? Comment Sa Seigneurie n'a-t-elle pas été frappée de ce que présente d'absurde cette antithèse *plaisir* et *mort?* Aurait-il cru qu'en Chine la nature humaine est tout autre qu'en Europe? Est il permis en bonne logique de jeter au public des assertions aussi étranges, sans avoir la moindre donnée, la moindre preuve à l'appui?

Si nous en venons aux accusations formulées contre les marchands et les producteurs d'opium, nous ne trouverons ni plus d'exactitude ni plus de justice. C'est une erreur de croire que les Anglais seuls font le trafic de l'opium; car tous les étrangers indistinctement, et spécialement les Américains, l'introduisent et le vendent.

C'est encore une erreur de regarder le commerce de l'opium comme une infraction au traité de Nankin. Ce traité ne fait pas la moindre mention de l'opium, qui n'est pas non plus compris dans le tarif, d'où l'on doit conclure qu'il fait partie des articles non spécifiés, qui sont tenus de payer un droit d'entrée de cinq pour cent. Cela est si vrai que dans le principe quelques commerçants voulurent le présenter à la douane, réclamant son introduction moyennant le droit sus-mentionné de cinq pour cent. Les vaisseaux portant de l'opium n'entrent point dans les ports et ne sont point contrôlés par les consuls; mais ils stationnent aux embouchures des rivières des cinq ports ouverts au commerce, ou sur d'autres points de la côte, où les mandarins les tolèrent moyennant des gratifications.

C'est une autre erreur de croire que si le gouvernement britannique défendait aux vaisseaux anglais d'apporter de l'opium en Chine, l'importation de cette substance cesserait; en effet, elle serait importée par les vaisseaux des autres nations. Cela est d'autant plus évident que les premiers introducteurs de l'opium, comme je l'ai déjà dit, furent les Portugais, et que les sujets de la Grande-Bretagne ne firent que profiter d'un commerce lucratif qui était déjà inauguré depuis longtemps.

C'est une autre erreur de croire que si aucun vaisseau étranger n'ap-

portait de l'opium en Chine, l'usage de cette substance cesserait. En effet, les jonques connaissent fort bien la route de l'Inde, et si elles ne vont pas maintenant y chercher l'opium, c'est que les Chinois trouvent plus d'avantage à le recevoir par l'intermédiaire des clippers anglais.

C'est une autre erreur de croire que si la Compagnie des Indes interdisait la culture de l'opium dans ses domaines, cette substance disparaîtrait. Le pavot croît très-bien depuis la ligne jusqu'à une latitude de 30 à 40 degrés, et il produit beaucoup à Java, aux Philippines, à Borneo, en Égypte, etc., et jusque dans la Chine elle-même, où depuis plusieurs années on en récolte quelques milliers de caisses. Peut-être l'opium de Java, par exemple, aurait-il un goût différent de celui de Malwa ou de Bénarès et paraîtrait-il d'abord de qualité moins parfaite; mais le consommateur ne tarderait pas à s'y accoutumer, et sans doute finirait-il par le préférer. Celui qui est accoutumé à fumer des cigares de la Havane trouve mauvais ceux de Manille, et celui qui fume habituellement des cigares de Manille n'aime point ceux de la Havane. Actuellement on ne cultive point l'opium dans d'autres pays, parce que celui de l'Inde revient à très-bon marché. Aux Philippines cette culture a été prohibée parce qu'on a craint, ainsi que je l'ai déjà dit, que les naturels ne s'accoutument à le fumer, et par suite ne deviennent plus paresseux encore qu'ils ne le sont. Je crois qu'en cela on se trompe, car la paresse chez les naturels des Philippines provient de ce qu'ils n'ont pas de besoins; s'ils se créaient celui de fumer de l'opium, ils seraient obligés de travailler pour se procurer de quoi en acheter.

Enfin c'est une autre erreur de croire que les mandarins ont fort à cœur d'empêcher l'introduction de l'opium. Plusieurs le fument; la plupart, sinon absolument tous, reçoivent des présents pour en tolérer la contrebande. Si l'on excepte le fameux Lin-tsi-su et un petit nombre qui résident à la cour, je crois que tous les autres, peut-être Ki-ying lui-même, ont participé aux bénéfices de ce trafic illicite. Sir J.-F. Davis, lorsqu'il était en Chine comme ministre plénipotentiaire, lui dénonça plusieurs fois les abus de la contrebande, favorisée par des officiers corrompus. Voici quelques passages de ses dépêches à ce sujet :

« J'ai déjà adressé à Votre Excellence une note où je lui exposais que tandis que les contrebandiers hors des lois, qui font le trafic de l'opium à l'extérieur du port, forment des établissements à Namoa et à Cumsingmoon sur le territoire chinois, y bâtissent des maisons et y ouvrent des routes, les Anglais honnêtes qui entrent avec autorisation dans le port sont exposés à toutes sortes de mauvais traitements et d'outrages dont les auteurs ne sont pas punis. . . . .

. . . .

» L'établissement (contrebandiste) de Cumsingmoon a été formé dans ces derniers six mois à la suite de l'ordre que je donnai aux navires de se retirer à Wampou ; mais celui de Namoa existe depuis un bon nombre d'années. Aussitôt après mon arrivée Votre Excellence appela mon attention sur ce fait. En conséquence je publiai un édit où je déclarais que ces gens-là agissaient contrairement aux stipulations des traités, et que je ne les protégerais point. Cependant depuis lors ils sont demeurés là sans avoir été inquiétés. . . . .

. . . .

» Non-seulement ces contrebandiers ont osé bâtir des maisons et établir des routes, mais ils ont à terre des chevaux, dont ils se servent pour aller dans toutes les directions. »

Ki-ying, probablement sans agir contre ces contrebandiers, répondait froidement :

« Quant à la violation de la loi à Namoa et à Cumsingmoon par la contrebande d'opium et la connivence des mandarins au moyen de présents corrupteurs, des investigations rigoureuses seront faites, et j'ai déjà donné aux autorités l'ordre d'examiner sérieusement l'affaire.

« Quant à vous, honorable envoyé, en ne protégeant point ces contrebandiers, et en me donnant avis de ces faits, vous montrez suffisamment que dans ces affaires qui nous concernent mutuellement, vous agissez avec la plus grande justice et sincérité, ce dont je vous suis obligé.

» Taoukwang, 26e année, 2e mois, 4e jour (mars 1846). »

Quel est donc en définitive le reproche qu'on adresse à la Compagnie des Indes ? Qu'elle autorise ou qu'elle encourage la culture de l'opium, dont elle retire un produit net d'au moins trois millions de livres sterling ? On veut donc qu'elle interdise cette culture pour en laisser le bénéfice à d'autres pays, et qu'elle fasse payer aux habitants de l'Inde les trois millions que lui donne maintenant l'opium ? Moi qui ai visité l'Inde, tant supérieure qu'inférieure, et qui crois la connaître un peu, je suis convaincu que cette colonie est déjà trop surchargée, et que lui imposer une nouvelle contribution capable de produire trois millions de livres, serait une affaire d'une extrême gravité (1). Et en faveur de qui ferait-on ce sacrifice ? En faveur des fumeurs de la Chine ? Non certainement, car ils n'en fumeraient pas moins. Ce sacrifice n'aurait d'autre résultat que de favoriser les pays qui entreprendraient la culture de l'opium pour approvisionner le marché de la Chine.

Qu'a-t-on à reprocher aux commerçants ? Ne sont-ce pas les Chinois

(1) Voyez la note H, à la fin de ce volume.

qui demandent l'opium et qui l'achètent volontairement, quoique aucun étranger ne les excite par son exemple à en faire usage? Ne sont-ce pas les Chinois qui vont chercher l'opium en dehors des ports, à bord des *receiving-ships?* La nation chinoise serait-elle composée d'enfants et de sauvages ne sachant pas ce qu'ils font? Prétendrait-on, par hasard, que la reine d'Angleterre entreprît de corriger ses habitudes ou, si l'on veut, ses vices, et même de réformer son administration des douanes en faisant la police sur ses côtes? Et de quel droit le gouvernement anglais ou tout autre pourrait-il prendre de semblables mesures? Si ce n'est pas là ce qu'on demande, que veut-on donc? Contre quoi ou contre qui déclame-t-on?

On dit que les *receiving-ships* sont mouillés aux embouchures des fleuves, que les consuls le savent et le voient, et que les vaisseaux de guerre viennent jeter l'ancre à leur côté. Tout cela est certain; les consuls ne l'ignorent pas et ne prétendent pas l'ignorer; ils envoient même souvent leurs dépêches à Hong-kong par l'intermédiaire des clippers à opium. En maintes occasions, ils se sont expliqués avec les gouverneurs chinois au sujet des *receiving-ships*, ils leur ont dit: « Je ne les protége pas; allez les chasser si vous voulez. » Tout cela, je le répète, est notoire, et on doit regretter que les choses soient ainsi, quand l'opium pourrait entrer légalement avec un grand bénéfice pour le trésor impérial. Mais il n'a pas été possible de décider l'empereur à adopter ce système. Après avoir, dans plusieurs décrets, déclaré que l'opium est un poison et une calamité pour le peuple, il n'a pas cru qu'il fût de la dignité de sa couronne d'en autoriser l'introduction dans le but d'en retirer un bénéfice. Je comprends ce sentiment, et je le respecte; mais voudrait-on exiger du gouvernement anglais que, par le moyen de ses commodores, il empêchât ses propres sujets de faire un commerce avantageux, tandis que les Américains, les Hollandais, les Danois, les Suédois, les Portugais continueraient à le faire librement, et profiteraient de l'éloignement des Anglais?

Lord Shaftesbury, en parlant de la valeur de l'opium introduit, dit que les commerçants *volent* (rob) aux Chinois cette somme. Je ne sais ce qui doit paraître ici plus étrange, ou la pensée du noble lord ou l'expression dont il se sert pour la rendre. Je puis affirmer à Sa Seigneurie que parmi les négociants qui font le commerce de l'opium il y a des hommes éminemment honorables, des gentlemen accomplis, qui non-seulement sont incapables de *voler* quoi que ce soit à personne, mais qui ne le cèdent à personne en sentiments de justice et en actes de bienfaisance et de charité. Je ne citerai que M. Lancelot Dent, parce qu'il n'existe plus, et parce que, durant l'époque la plus critique pour le commerce en question, on le regardait comme y étant le principal intéressé, ce qui fit que le com-

missaire impérial Lin attacha une importance extraordinaire à s'emparer de sa personne, au début des mesures violentes qui finirent par amener la guerre de 1840.

Quiconque a été en Chine sait jusqu'où allaient la bonté et la générosité de M. L. Dent. Ayant fait une fois avec lui le voyage de l'Inde en Europe, je fus témoin de plusieurs de ses bonnes actions : je n'en rapporterai qu'une seule pour ne pas trop m'étendre. Un missionnaire catholique voyageait avec nous, mais à l'avant du navire et sur le pont. M. Dent, l'ayant aperçu, s'empressa, sans lui rien dire, de payer pour lui une cabine, et me pria ensuite d'aller l'inviter à venir en prendre possession. Le missionnaire fut extrêmement reconnaissant; mais il représenta que, n'ayant point de linge pour se changer, il serait mal à l'aise tant dans la chambre de poupe qu'à table, où se trouvaient plusieurs dames, et que, pour cette raison, il aimait réellement mieux rester où il était. M. Dent comprit et approuva cette répugnance, et comme il avait ouï dire que cet ecclésiastique désirait aller visiter Jérusalem, il le pria d'accepter la somme qu'aurait coûté la cabine qu'il lui avait destinée, et le pauvre missionnaire ne s'y refusa point.

Que l'abus de l'opium soit cause du malheur et de la ruine de quelques individus, de quelques familles, je ne le contesterai pas; mais je ne vois à cela d'autre remède que celui qui sortira du mal lui-même. Si l'opium est réellement nuisible, il est impossible qu'à la longue on ne finisse pas par le prendre en horreur; après tout, le plaisir qu'il procure n'est pas assez séduisant pour avoir plus de force que l'amour de la vie, que l'instinct de la conservation. J'ai déjà fait observer que ni les commerçants ni les matelots étrangers, qui ont sans cesse l'opium sous la main, n'aiment point à le fumer, parce qu'ils n'y sont point accoutumés, et ils n'en prennent point l'habitude, parce que, parmi nous, *ce n'est pas la mode.* Interdire la culture et la vente de l'opium parce que quelques débauchés en font un abus pernicieux, ce serait comme si l'on défendait les liqueurs parce qu'il y a des ivrognes, ou les rasoirs parce qu'il y a des gens qui s'en servent pour se couper le cou, ou la poudre parce qu'il arrive que des individus se brûlent la cervelle.

En France, pays florissant, il y a tous les ans environ 3,000 suicides, sur lesquels un dixième au moins, c'est-à-dire 300, se donnent la mort au moyen de la poudre. La population de la France étant de 35,000,000 d'habitants, il y a un suicide au moyen de la poudre par 166,666 habitants. Si, en Chine, il mourait des gens par l'opium dans la même proportion, le nombre des victimes devrait s'élever chaque année à plus de 3,500, ce qui certainement n'a pas lieu. Je suis donc convaincu que le nombre des individus qui, en France et dans le reste de l'Europe, meurent par le moyen

de la poudre, est proportionnellement plus grand que celui des victimes que l'opium peut faire en Chine; et pourtant on ne songe point à interdire la vente de cet article, qui sert pour la chasse, pour la composition des feux d'artifice et pour d'autres usages innocents.

Le côté réellement grave de la question de l'opium se trouve dans la circonstance qui lui a donné tant d'importance aux yeux du gouvernement chinois, je veux dire dans l'exportation des métaux précieux. Tant que cette exportation aura lieu, la cour de Pékin regardera le commerce avec les étrangers comme une calamité, et sa politique aura pour objet de le ruiner où du moins de lui mettre toutes les entraves possibles. La manière de raisonner des mandarins et même des simples particuliers animés de sentiments patriotiques sera celle-ci : « Les Anglais viennent nous apporter leurs marchandises et leur opium pour nous enlever notre argent, et quand nous voulons mettre un terme aux préjudices qu'ils nous occasionnent, ils arrivent avec leurs vaisseaux à vapeur et leurs soldats pour nous forcer de continuer un commerce qui nous est si funeste et continuer eux-mêmes à nous enlever notre argent. » Ces idées existent déjà plus ou moins dans toutes les classes, et elles peuvent devenir générales.

On a pensé que le gouvernement finirait par autoriser publiquement la culture de l'opium en Chine; mais il résulterait de là que, d'immenses terrains employés maintenant à produire du riz recevant une autre destination, il faudrait faire venir du riz de l'étranger, en sorte que le pays dépendrait de l'étranger pour sa subsistance. Dans une de mes dépêches au gouverneur de Manille, je calculai la quantité de riz que peut fournir un terrain produisant un nombre donné de caisses d'opium; mais je ne retrouve pas parmi mes notes une copie de ce travail.

Puisqu'on sait la quantité d'opium que consomme en moyenne chaque fumeur, il n'est pas difficile de calculer le nombre de personnes qui ont cette habitude; on a trouvé qu'il est de 2 à 3 millions. La population de la Chine étant de 400 millions au moins, si l'on réduit ce nombre d'un tiers pour les enfants et les jeunes gens de moins de vingt ans, on arrivera à ce résultat qu'il y a à peine un fumeur ou deux sur cent individus. Dès lors, quel effrayant accroissement peut prendre encore la consommation de l'opium?

Le *desideratum* consiste à établir l'équilibre entre les articles importés en Chine et ceux qu'on en exporte, de telle sorte qu'il ne soit pas nécessaire d'en faire sortir l'or et l'argent. Une diminution sur les droits d'entrée que paye le thé en Angleterre pourrait en augmenter la consommation. Il est probable que cette consommation s'accroîtra aussi dans le reste de l'Europe, malgré la concurrence que lui fait le café. Je regarde aussi comme très-probable une augmentation presque indéfinie dans l'exporta-

tion de la soie; et les quantités qui en sont venues ces dernières années montrent quelles sont, sous ce rapport, les facultés productrices de l'empire chinois. On me dira que la perte de la récolte de la soie en Europe pendant ces dernières années, et spécialement en 1856, est une chose accidentelle et passagère. Je n'en regarde pas moins comme très-probable un accroissement considérable et permanent dans l'exportation de la soie de la Chine pour l'Europe, et cela, non-seulement à cause de l'augmentation de consommation qui doit résulter de l'accroissement de la population et du développement de la civilisation générale du monde, mais aussi parce qu'il est probable que la production de la soie ira diminuant en Europe. Je me fonde en cela sur ce que la grande quantité d'or qui sort des mines et la quantité plus grande encore de papier-monnaie que l'on crée doivent faire monter sans cesse le prix des terres et de leurs produits; en sorte que, dans quelques années peut-être, on trouvera beaucoup plus d'avantage à cultiver le blé ou les pommes de terre que le mûrier, vu que la soie peut, pendant bien des années, venir de Chine sans que son prix actuel s'élève sensiblement (1). Il est vrai que l'accroissement de ces produits donne lieu, jusqu'à un certain point, à la même difficulté que celui de l'opium, c'est-à-dire à la nécessité d'importer du riz. Si l'on pouvait accoutumer les Chinois à la pomme de terre, on leur rendrait un immense service; mais cela ne peut jamais devenir une ressource immédiate.

Dans tous les cas, le commerce de la Chine a un immense avenir. Sans aucun doute, un jour viendra où ce vaste empire abandonnera son système de réclusion, cause de sa faiblesse, couvrira ses rivières et ses canaux de bateaux à vapeur, et sillonnera ses vastes provinces par des chemins de fer, ce qui, dans aucun pays du monde, ne présente autant de facilité qu'en Chine, car ce qu'il faut aux bateaux à vapeur et aux chemins de fer pour donner de grands bénéfices, c'est une grande population.

Le jour viendra aussi où se réalisera le magnifique projet de couper l'isthme de Suez, surtout si l'Égypte a le bonheur de posséder longtemps le prince éclairé qui la gouverne, Saïd-Pacha, digne fils du célèbre Mehemet-Aly, lequel désire si vivement immortaliser son nom par ce grand ouvrage (2).

Alors le commerce de la Chine prendra un développement qu'aucun autre n'aura jamais égalé; mon opinion est même qu'il doit à lui seul acquérir une importance égale à celle du commerce de tout le reste du monde.

Je vais terminer ce chapitre par un renseignement curieux; c'est un extrait de deux tableaux généraux et détaillés du commerce d'importation

---

(1) Voyez la note A, à la fin de ce volume.

(2) Voyez la note B, à la fin de ce volume.

et d'exportation de la Chine pendant l'année 1844. Ces tableaux, que je trouve parmi mes papiers, ont été imprimés en Chine, et ils furent, je crois, dressés par le regrettable M. Thom. Ils comprennent tous les pays qui font avec la Chine le commerce par mer.

Valeur des importations générales de tous les pays étrangers en Chine pendant l'année 1844.

	piastres.
Coton non tissé.	5,000,000
Tissus de coton de toutes sortes.	2,090,000
Tissus de laine de toutes sortes.	1,047,000
Métaux de toutes sortes.	261,650
Riz.	500,000
Perles.	300,000
Gingembre.	65,000
Poudre d'or de Manille et numéraire.	1,000,000
Autres articles non énumérés.	941,720
Opium (évaluation approximative).	13,794,630
	25,000,000

Valeurs des exportations générales de Chine pour tous les pays étrangers en 1844.

		piastres.
Thé { 40,000,000 de livres pour l'Angleterre.		9,450,000
Thé { 10,000,000 pour les autres pays. . . .		
Soie en rame.		1,700,000
Tissus de soie.		1,047,000
Sucre et sucre candi.		370,000
Cassia (cannelle).		240,000
Autres articles non énumérés.		532,750
Frais des navires et tonnage. .	500,000	11,660,250
Argent.	11,160,250	
		25,000,000

Peut-être pourrai-je, avant de terminer cet opuscule, me procurer des renseignements semblables pour une des dernières années (1). En attendant, je puis affirmer que la valeur de tous les produits de la Chine exportés pendant l'aqnnée 1856 dépasse 50 millions de piastres, et que les articles importés ne forment pas un chiffre moins élevé. Il résulte de là que le

(1) Voyez la note K, à la fin de ce volume.

commerce de la Chine avec l'étranger a plus que doublé d'importance pendant les dix à douze dernières années.

Tout récemment, comme je l'ai vu par les journaux de Hong-kong, les gouverneurs de Chang-haï et de Ning-po, pressés par le besoin d'argent, ont pris sur eux de permettre l'introduction légale de l'opium, moyennant un droit payé à la douane; ce qui, soit dit en passant, peut donner une idée de l'état de désorganisation dans lequel se trouve présentement l'empire chinois.

CHAPITRE SIXIÈME.

Des ambassades chrétiennes permanentes à Pékin.

On a cru et on croit généralement que la plupart des difficultés qui entourent les étrangers en Chine disparaîtraient, si les gouvernements de ces étrangers avaient à Pékin des légations permanentes. Je suis, au contraire, persuadé que des représentants auraient peu d'influence par leur présence seule; et que leur intervention ne serait prise en considération sérieuse qu'autant qu'elle serait continuellement appuyée par des menaces.

Comme je l'ai déjà dit, l'empereur n'est pas accoutumé à recevoir d'autres ambassades que celles des pays limitrophes, qui lui envoient des tributs, et comme les représentants européens n'ont jamais manqué de lui apporter des présents, on les a toujours considérés comme étant également des ambassadeurs de pays tributaires (1).

Il est vrai que les envoyés européens ont remis des lettres de leurs souverains ayant pour objet d'établir des relations commerciales ou de les resserrer; mais on s'est contenté de répondre par des lettres closes, et il n'a jamais été permis aux envoyés d'entamer la moindre négociation sur l'objet principal de leur mission. Tout ce que peuvent obtenir de plus favorable les agents des gouvernements européens en Chine, c'est d'être considérés comme les chefs et les juges de leurs nationaux, depuis que les mandarins se sont dessaisis en leur faveur du droit de juridiction civile et criminelle sur leurs compatriotes respectifs. Or, comme il n'y aurait à Pékin, en fait d'Européens, que les ambassadeurs eux-mêmes, l'empereur ne comprendrait pas les motifs qu'auraient ces agents de vouloir résider dans la capitale. Ils désireraient naturellement s'enquérir de bien des choses et étudier à fond le pays, autant parce que le devoir d'un habile agent diplomatique est de tenir son gouvernement bien informé, que par un effet de la curiosité qu'inspire à tout Européen éclairé ce qui concerne la Chine, curiosité d'autant plus vive que ce pays est encore bien

---

(1) M. l'abbé Huc raconte, dans son intéressant ouvrage *Le Christianisme en Chine*, que saint Louis envoya des ambassadeurs au khan des Tartares-Mongols, et que celui-ci écrivit à d'autres princes que le roi de France venait de se soumettre à lui, et qu'ils devaient faire au plus tôt de même, sans quoi il les passerait au fil de l'épée. L'abbé Huc ajoute : « Saint Louis envoie un ambassadeur, donc il se reconnaît tributaire; ses présents sont un tribut par lequel il témoigne sa soumission aux Tartares : telle a toujours été la manière de raisonner à la cour des Fils du ciel, et les Mongols n'en avaient certainement pas d'autre. »

peu connu. Il résulterait de là que les ambassadeurs seraient considérés comme des espions envoyés pour préparer la continuation des conquêtes déjà accomplies dans l'Inde, à Java, à Singapour, à Malacca, aux Philippines, aux Mariannes, à Macao, à Hong-kong (1). S'ils s'efforçaient d'obtenir de nouveaux avantages pour leur commerce, l'empereur dirait que l'avidité de ces barbares étrangers est insatiable, qu'à mesure qu'on leur fait plus de concessions et qu'à la faveur de ces concessions ils réalisent plus de bénéfices, à mesure aussi ils font plus de demandes nouvelles; ainsi, et les représentants et les souverains représentés par eux seraient regardés comme des espèces de mendiants importuns. Qu'on n'oublie pas que le gouvernement chinois dédaigne le commerce, qu'il ne prend aucun souci de ceux de ses sujets qui sortent de l'empire, et qu'il n'envoie jamais d'ambassades pour user de réciprocité envers les nations de qui il en reçoit. A ces considérations il faut ajouter la question du *kotou*, c'est-à-dire de la génuflexion, hommage que l'empereur est tenu d'exiger des étrangers, sous peine de perdre auprès de la race qu'il gouverne son prestige et sa force morale. Je dois faire observer que cette formalité est bien loin d'avoir en Chine le même sens que chez nous. Personne ne se présente devant le tribunal d'un mandarin sans s'agenouiller; dans les pièces de théâtre cette cérémonie se répète à chaque instant, et moi-même j'ai vu mes domestiques chinois de l'intérieur ou de la côte du nord s'agenouiller devant moi à la fête du premier jour de l'an, ou au moment de prendre congé. Je ne parle pas des habitants de Canton, ceux-ci s'étant accoutumés à user avec nous d'une liberté poussée jusqu'à l'insolence.

(1) Thomas Pirès partit pour Pékin en qualité d'ambassadeur du roi de Portugal. Il arriva dans cette capitale en 1531, s'attendant à trouver la cour bien disposée en faveur de sa nation. Malheureusement il survint à cette époque même des événements qui firent évanouir toutes ses espérances et compromirent cette première ambassade. On apprit de Canton que Simon d'Andrada, frère de Fernand, y était venu de Malacca avec quatre vaisseaux, qu'il avait élevé une forteresse dans l'île de Tamen, pillé les jonques chinoises, et qu'il s'était abandonné sur la côte, avec ses matelots, à tous les excès du libertinage et de la piraterie. D'un autre côté, un ambassadeur musulman était arrivé à Nankin, de la part du roi de Bantam, pour représenter à l'empereur que son maître avait été injustement dépouillé par les Portugais de la possession de Malacca, et pour demander qu'à titre de vassal de l'empire il pût être placé sous la protection chinoise. Le gouverneur de Nankin avait écouté ces plaintes, et il engageait l'empereur à ne souffrir aucune liaison avec ces Francs avides et entreprenants, dont l'unique affaire était, sous le prétexte du commerce, d'épier le côté faible des pays où ils étaient reçus, d'essayer d'y prendre pied comme marchands, en attendant qu'ils pussent s'en rendre maîtres. On voit que dès cette époque on connaissait assez bien dans les contrées orientales de l'Asie le caractère envahisseur des Européens. (*Le Christianisme en Chine*, vol. II, p. 30.)

Lorsque les ambassadeurs européens ont discuté la question du *kotou*, et ont dit qu'ils s'agenouilleraient si on leur promettait qu'un ambassadeur chinois allant dans leurs pays respectifs s'agenouillerait aussi devant leurs souverains, les mandarins n'ont fait aucune difficulté de le promettre. En général on a pensé qu'ils ne répondaient ainsi que pour se tirer d'embarras, et parce qu'ils savaient très-bien qu'ils n'iraient jamais en Europe ; quant à moi, je suis très-porté à croire qu'ils parlaient sincèrement, et que s'il arrivait qu'un ambassadeur chinois fût envoyé auprès d'un prince chrétien, il ne ferait aucune difficulté de s'agenouiller devant lui, à moins que quelqu'un ne l'avertît que ce n'est pas l'usage du pays. Donc, quand un envoyé européen refuse de rendre cet hommage à l'empereur céleste (1), il irrite ce prince et les grands qui l'entourent, lesquels ne voient dans cette résistance qu'un acte d'orgueil et de fierté d'autant plus déplacé, qu'à leur manière de voir, il contraste de la manière la plus étrange avec la bassesse qu'ils trouvent à solliciter des concessions commerciales dans le but de gagner plus d'argent, ce que certainement ils ne feraient jamais, parce qu'ils croiraient que ce serait non-seulement manquer de dignité, mais encore se soumettre à une humiliation. Voilà comme chaque peuple a sa manière de voir les choses !

Je pense donc que si des légations permanentes étaient envoyées à Pékin, les agents seraient obligés, pour éviter des difficultés, de se borner à traiter avec les ministres de la couronne, sans voir l'empereur lui-même. C'est du reste ce qui s'observait à Constantinople il n'y a encore que peu d'années.

Les ambassadeurs ne devraient apporter à Pékin aucune espèce de présents ; on serait ainsi forcé de les reconnaître comme des représentants envoyés pour traiter d'affaires politiques et commerciales, et on ne pourrait les considérer comme des *porteurs de tributs*. L'arrivée d'ambassadeurs étrangers n'apportant point de tribut serait un événement qui produirait à la cour de Pékin une vive sensation.

De toute manière les envoyés chrétiens devraient, pour être traités avec quelque considération, s'entourer d'un grand appareil, et user d'un langage très-ferme, afin de neutraliser les efforts que les mandarins ne manqueraient pas de faire pour les rabaisser autant qu'il leur serait possible. Mais le langage le plus ferme serait encore inefficace, et même imprudent si, toutes les fois que les circonstances l'exigeraient, il n'était soutenu par des navires à vapeur et des soldats. Si, de tout temps, il y a eu des luttes d'étiquette à Canton et sur les autres points de la côte, que

---

(1) Par ces expressions : *empereur céleste*, *royaume céleste*, etc., les Chinois entendent *empereur ou royaume par la faveur du ciel* ou *par la grâce de Dieu*.

serait-ce dans la capitale même, loin des forces militaires qui rendent les étrangers si redoutables ?

A l'appui de ce que j'ai dit du peu d'avantages que l'on pourrait espérer de l'établissement isolé de légations chrétiennes à Pékin, j'ai la satisfaction de pouvoir citer l'opinion de sir J. F. Davis, qui a été à Pékin, qui a rempli en Chine les fonctions de ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne, et qui a écrit sur le Céleste Empire des ouvrages estimés. Dans une lettre adressée au *Times*, le 28 février 1857, il dit qu'un ambassadeur à Pékin serait simplement un otage, ou tout au plus une *poule diplomatique,* qui couverait plus de querelles que les Anglais n'en ont jamais eu à Canton, et que, quant à lui, il n'irait pas volontiers (1).

Je vais toucher un point auquel je demande qu'on veuille bien apporter une attention toute particulière. Si ce que l'on désire est d'*ouvrir la Chine,* d'obtenir que cette singulière puissance entre dans le cercle, dans le système des autres États civilisés, et d'établir avec elle de solides et *pacifiques* relations commerciales, si c'est là, dis-je, ce que l'on désire, bien plutôt que d'exiger l'admission d'ambassadeurs chrétiens à Pékin, on doit exiger que l'empereur de la Chine entretienne des ambassades composées d'un nombreux personnel dans les principales capitales du monde.

Les individus qui feraient partie des ambassades chinoises à Londres, à Paris, à Washington, etc., seraient des lettrés et des personnages occupant dans leur pays une haute position ; ils apprendraient les langues de l'Europe, ils envieraient les progrès de notre civilisation, et l'admiration remplacerait bientôt chez eux le mépris qu'ils ont maintenant pour nous. De retour dans leur patrie, ils parleraient des étrangers dans un sens favorable, et même ils publieraient des relations de leurs voyages, et des traductions d'une multitude de nos ouvrages dans tous les genres.

Non-seulement un grand nombre de mandarins hauts et bas, jeunes et vieux, seraient ainsi envoyés en Europe et en Amérique, mais encore une infinité de particuliers riches, enthousiasmés par les relations qu'ils auraient entendues ou lues, ne manqueraient pas de visiter à leurs frais des contrées qui seraient pour eux un nouveau monde. Sans nul doute, ils apprécieraient beaucoup les choses d'Europe et sa bonne société; comme aussi ils seraient chez nous parfaitement accueillis, et bien des gens admireraient la pénétration, le bon ton et l'élégance des Chinois bien élevés.

---

(1) Let us beware how we attempt to have what some people are pleased to call an ambassador at Pekin. He would be a mere hostage or at the best a diplomatic hen hatching more quarrels than we have had even at Canton. I, for one, should be sorry enough to intrust myself to the protection of international law in such a queer field for its exercise. — Sir J. F. Davis, lettre au journal le *Times*, février 1857.

Il serait impossible de calculer combien ces relations personnelles produiraient d'heureux résultats et dissiperaient de préjugés; mais le principal avantage qu'elles auraient serait de faire comprendre aux hauts fonctionnaires chinois l'origine et l'objet des missions de propagande chrétienne, et les raisons d'économie sociale qui nous font prendre tant à cœur la protection et l'extension du commerce, comme aussi de les convaincre que nous ne songeons en aucune manière, pas même dans l'avenir le plus éloigné, à nous emparer de leur pays.

Assurément, les Chinois, qui sont gens d'une intelligence vive et nette, et qui cherchent en tout la raison et l'utilité, remarqueraient en Europe bien des choses qui leur paraîtraient absurdes ou vaines. Ils s'étonneraient d'abord de trouver presque partout l'intolérance religieuse; ils ne verraient pas avec moins de surprise les lois qui limitent le taux de l'intérêt de l'argent, lois si déraisonnables qu'il n'a jamais été possible d'en assurer l'exécution, et qui pourtant sont en vigueur en France et dans beaucoup d'autres pays qui se piquent de civilisation, et où il se publie chaque jour des ouvrages d'économie politique (1); ils ne comprendraient pas l'utilité d'étouffer un pauvre soldat sous un formidable bonnet à poil, qui le met à peu près dans l'impossibilité de faire ce à quoi il est destiné, c'est-à-dire la guerre; ils trouveraient bizarre, ce qui nous semble à nous gracieux, qu'une femme se serre la ceinture d'une manière terrible et s'élargisse artificiellement les hanches, de sorte qu'ainsi arrangée, elle ressemble à n'importe quoi plutôt qu'à une femme; ils ne trouveraient pas moins singulier de nous voir dans un brillant salon, pendant un bal ou une soirée, tenir à la main notre chapeau (dont l'unique usage est de couvrir la tête) et le garder avec un soin qui ne peut indiquer que la peur qu'on ne nous le vole, et aussi d'y trouver des diplomates armés d'une épée; ils souriraient en voyant des cochers ou des laquais jeunes encore, à qui l'on a, par luxe et élégance, peint les cheveux au moyen d'un enduit blanc; ils remarqueraient encore une infinité d'autres ridicules extravagants, qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Mais, en revanche, que de choses dignes d'être imitées exciteraient leur admiration, et combien ne nous trouveraient-ils pas supérieurs à eux dans tout ce qui a rapport aux sciences et aux arts!

On peut assurer que toutes les difficultés que nous rencontrons maintenant en Chine viennent de ce que nous y sommes mal connus et mal compris. C'est une chose déplorable que l'ignorance des habitants de cet

---

(1) Le gouvernement chinois n'a jamais eu l'idée d'intervenir dans la fixation du taux de l'intérêt de l'argent; il a toujours laissé ce soin à la libre volonté des parties intéressées. Voyez la note C à la fin du volume.

empire, grands et petits, à l'endroit de tout ce qui tient à l'Europe. Il y a bien peu de temps que le vice-roi de Canton, commissaire impérial, dans une proclamation devenue fameuse, donnait très-sérieusement comme un fait incontestable que, sans le thé et la rhubarbe, nous ne pourrions exister. Un Chinois, propriétaire, examinant un jour les effets que j'avais apportés d'Europe, aperçut un livre, mais sans comprendre ce que c'était, car les livres chinois sont très-différents des nôtres : il demanda à mon maître de chinois ce que c'était, et, sur la réponse de celui-ci, il s'écria tout étonné : « Comment, les étrangers ont donc aussi des livres? — Oui, et même quelques centaines. — Quelques centaines! » s'écria mon nouvel ami, ne pouvant revenir de son étonnement. Dans une autre circonstance, causant avec une autre personne comme il faut du pays, et la conversation étant tombée sur les voleurs, mon interlocuteur me demanda si, en Europe, il y a aussi des voleurs, et quel moyen on emploie pour s'en débarrasser. « Il y a aussi des voleurs en Europe, lui répondis-je, et les magistrats, quand ils le peuvent, les arrêtent et les punissent conformément aux lois. — Quoi! s'écria-t-il tout étonné, il y a donc dans votre pays des magistrats et des lois! » Cela nous amena à entrer dans des détails qui me montrèrent que cet excellent homme était persuadé qu'en Europe nous vivons dans l'état de nature. Les cartes chinoises représentent le Céleste Empire comme un grand carré, autour duquel quelques petites îles figurent l'Angleterre, la France, etc. ; voilà pourquoi les Chinois appellent leur pays *Tchoun-kua* (le pays du milieu).

Pour terminer, voici quelques passages d'une conversation qui eut lieu, en octobre 1849, entre l'empereur et Pi-kuei, haut mandarin actuellement gouverneur de Canton. Cette conversation fut écrite par Pi-kuei lui-même, et M. Meadows, interprète du gouvernement anglais en Chine, en obtint une copie et la publia, en expliquant comment elle était venue en ses mains. Pour éviter trop de détails, je me borne à dire que je la tiens pour parfaitement authentique et exacte.

. . . .

L'EMPEREUR.

« Vous fûtes recommandé par Siu-kwang-tsin (1) pour être employé dans les affaires concernant les Barbares ; Ki-ying (2) vous a-t-il jamais employé dans cette branche-là ?

PI-KUEI.

Jamais, Sire.

---

(1) Alors gouverneur général de Kwang-tung (Canton) et de Kwang-si.

(2) Le précédent gouverneur général.

L'EMPEREUR.

Je vois que Siu-kwang-tsin ne s'est jamais servi d'aucune des personnes employées par Ki-ying! Dans ces dernières années les affaires concernant les Barbares ont causé à Ki-ying une frayeur presque mortelle. Les personnes qui l'ont assisté dans ces transactions n'ont fait qu'en exagérer l'importance, de sorte que Ki-ying, toujours frappé du même effroi et prêtant l'oreille à tous leurs propos, étendit ainsi la grande renommée des Barbares. Il a toujours dit que Hwang-an-tung (1) était un homme capable. Non-seulement il l'assurait dans sa correspondance, mais cette année même, dans une audience, il me disait que Hwang-an-tung était le seul qui pût conduire convenablement les affaires avec les Barbares. Il me dit aussi que les dispositions du peuple étaient mauvaises. Pourtant, avec quelle adresse ne se sont-ils pas conduits, Siu-kwang-tsin et ses auxiliaires! Ils ont, dans l'espace d'un mois, sans avoir porté un seul coup, mis sur pied un corps organisé de plus de 100,000 hommes, et réuni quelques centaines de mille de taels pour pourvoir aux dépenses nécessaires. Il est évident, puisque le peuple s'est si bien conduit, qu'il n'y a pas lieu de s'étonner que ces individus, Hwang-an-tung et Chaou-chan-ling (2), aient été signalés expressément comme de grands traîtres. En outre, à cette époque, des bandits indigènes troublaient aussi le pays. J'ai oublié sur quel point.

PI-KUEI.

A Tsing-yuen et Ying-tih.

L'EMPEREUR.

Exactement. Vous autres (Siu et son entourage) vous avez arrangé ces affaires. Les Barbares, il me semble, dépendent entièrement de Kwang-tung (Canton) pour gagner leur vie.

PI-KUEI.

Le peuple de Kwang-tung voit très-bien que les Barbares ne pourraient réaliser aucun profit sans cette province.

L'EMPEREUR.

C'est très-juste. Quelles sont les autres personnes employées aux affaires avec les Barbares?

(1) Hwang-an-tung est un Chinois qui occupa à Nankin un poste élevé lorsque le traité fut conclu. Il était le bras droit de Ki-ying, et fut le négociateur réel du traité.

(2) Autre mandarin chinois et auxiliaire capable de Ki-ying.

PI-KUEI.

Les intendants expectants (surnuméraires) Heu-tseang-kwang et Wou-tsung-yaou (Howqua).

L'EMPEREUR.

Appartenez-vous à quelque bannière mandchoue ou mongole? A quelle bannière appartenez-vous?

PI-KUEI.

A la bannière jaune mongole.

L'EMPEREUR.

Par qui fûtes-vous recommandé pour obtenir des promotions dans le service?

PI-KUEI.

Par le gouverneur général Ki-kung (qui a pris sa retraite en mars 1844).

L'EMPEREUR.

Les Barbares anglais ont-ils subi quelque affaiblissement dans leur puissance en ces derniers temps?

PI-KUEI.

Ils semblent être devenus plus faibles.

L'EMPEREUR.

Le nombre de leurs soldats à Hong-kong se monte-t-il à trois ou quatre mille?

PI-KUEI.

Il ne s'élève qu'à deux ou trois mille, et plus de la moitié de ce nombre n'est que nominal. La plus grande partie des soldats à l'uniforme vert (tirailleurs de Ceylan?) ont été dispersés par suite du manque de fonds. Le commerce n'est pas florissant à Ning-po et dans les autres ports voisins.

L'EMPEREUR.

J'ai ouï dire qu'il n'est pas prospère à Ning-po et à Amoy, ni à Chang-haï non plus. Nous voyons par là que la prospérité est toujours suivie d'une décadence.

PI-KUEI.

Les Barbares anglais étaient dans un fâcheux état l'année dernière dans leur propre pays, où ils furent frappés d'une épidémie, et à Hong-kong, l'année dernière, plus de mille individus sont morts par suite des exhalaisons qu'avaient produites les chaleurs.

L'EMPEREUR.

Dans toutes les affaires la décadence suit la prospérité.
A quoi sert le pouvoir de l'homme !

. . . .

PI-KUEI.

La fortune divine de Votre Majesté en est la cause (de la décadence de la puissance des Anglais).

. . . .

L'EMPEREUR.

Pensez-vous, d'après les apparences que présentent les choses à Kwang-tung (Canton), que les Barbares anglais ou bien d'autres gens y causeront de nouveau des troubles ?

PI-KUEI.

Non. L'Angleterre n'a pas de ressources, et lorsque les Barbares anglais se révoltèrent en 1841, ils dépendaient alors entièrement du pouvoir des autres nations, qui, dans le but d'ouvrir des voies à leur commerce, les ont soutenus de leurs fonds. Pendant la présente année (ici suivent dans le manuscrit chinois deux mots qui ne font point un sens avec le texte. Ces mots sont « tiin te, » littéralement « lois et territoires. » Probablement les mots employés étaient *territoires soumis*), les territoires soumis de l'Angleterre ne lui ont pas montré une obéissance spontanée.

L'EMPEREUR.

Il ressort évidemment de tout cela que les Barbares n'ont en vue constamment que des spéculations commerciales, et qu'ils ne nourrissent pas de hauts projets ayant pour but des acquisitions territoriales (1).

PI-KUEI.

Au fond, ils appartiennent à la classe des brutes, il est impossible qu'ils entretiennent aucune idée élevée.

L'EMPEREUR.

Dans leur pays ils ont tantôt une femme, tantôt un homme pour souverain. Il est évident qu'ils ne sont pas dignes qu'on s'occupe d'eux. Ont-ils comme nous un temps fixé de service pour le chef de leurs soldats, *Bonham ?*

---

(1) Ces paroles de l'empereur résultent probablement de ce que lui dirent les ministres, en 1843, pour le déterminer à sanctionner la cession de Hong-kong ; elles sont pour moi, entre autres, la preuve que ce dialogue est authentique.

Quelques-uns des gouverneurs de Hong Kong [illegible] au bout de deux ans, d'autres au bout de trois [illegible] ces Barbares qui les envoie, [illegible] tion de leurs marchands.

[illegible]

Quels sont [illegible]

[illegible]

Les marchandises [illegible] des peaux [illegible] en ont, bonnes et mauvaises.

[illegible]

Quel est [illegible]

[illegible]

Tous [illegible] la grande différence [illegible] l'article [illegible]

[illegible]

La Chine [illegible] tout pour [illegible] enveloppe pour [illegible] usage pour [illegible] affectation [illegible] de coton étranger [illegible] portent des [illegible] plus haut des [illegible] tous en toile [illegible]

Les [illegible] ne valent [illegible]

[illegible]

Et ils ne [illegible]

---

(1) Les mouchoirs [illegible] mais bien pour envelopper [illegible] dans la manche du vêtement [illegible]

PI-KUEI.

C'est vrai, Sire.

L'EMPEREUR.

L'opium, je le suppose, se vend et s'achète ouvertement à Kwang-tung (Canton).

PI-KUEI.

Je n'oserais pas tromper Votre Majesté. Personne n'a l'audace de l'acheter ou de le vendre publiquement; mais la quantité achetée et vendue en secret ne laisse pas que d'être considérable.

L'EMPEREUR.

Il me semble que pour le commerce de cet article il doit y avoir aussi une période de prospérité et une autre de déclin. Si je voulais infliger de sévères punitions, je pourrais me trouver dans le cas de punir aujourd'hui, de punir de nouveau demain, et tout le monde, sans un grand résultat. Si nous laissons s'écouler deux ou trois années, cinq ou six années, l'usage naturellement s'en perdra.

PI-KUEI.

Certainement, Sire.

. . . .

L'EMPEREUR.

Pensez-vous que l'opium soit plus cher maintenant que dans le passé? (*En souriant.*) Vous n'en fumez pas, n'est-ce pas? Probablement vous ne pouvez me répondre à ce sujet.

PI-KUEI.

Les notables du pays et les lettrés auxquels j'ai fait des questions là-dessus m'ont dit que l'opium est à très-bas prix dans ce moment-ci.

L'EMPEREUR.

En vérité! Pourquoi est-il si bon marché?

PI-KUEI.

Parce que la qualité n'est plus la même que celle d'autrefois.

L'EMPEREUR.

Ceci est encore un exemple de prospérité et de décadence. Comment les cieux et la terre toléreraient-ils longtemps une substance aussi destructive de la vie? Ainsi, dans la consommation du tabac, la feuille de celui de Kwang-tung étant forte en goût et la feuille de celui de Sing-tsze étant faible, ceux qui se sont accoutumés à l'usage de la première n'aiment pas naturellement

la seconde. Pensez-vous qu'à l'avenir les Barbares anglais à Hong-kong se tiendront tranquilles ?

PI-KUEI.

Les Barbares anglais ont fait de grandes dépenses pour la construction de maisons, en vue d'en faire leur résidence permanente et d'y vivre en paix. D'un autre côté, le peuple de Hong-kong et tout son voisinage a pris depuis longtemps ces Barbares en aversion, et des bandits locaux (pirates) attendent depuis longtemps aussi, avec une ardente convoitise, pour s'emparer de ces habitations. Les Barbares sont, pour cette raison, constamment dans la crainte de perdre leur établissement.

L'EMPEREUR.

Ils ont ainsi ajouté à leurs soucis en se créant une préoccupation intérieure. Après tout, quoi qu'il en arrive, ils ont toujours leur propre pays pour refuge (littéralement *nid*, *tanière*, mots usités fréquemment pour désigner les capitales des souverains étrangers).

PI-KUEI.

Oui, Sire.

L'EMPEREUR.

Y a-t-il entre le gouverneur général et le gouverneur de Canton quelque désaccord ?

PI-KUEI.

Votre esclave supplie Votre Majesté d'avoir son sacré esprit tranquille. Le gouverneur général et le gouverneur non-seulement remplissent leurs fonctions avec une parfaite bonne foi, mais aussi avec un constant et mutuel accord.

L'EMPEREUR.

Ceci est bien. Ce que l'on doit désirer, c'est l'accord. Souvent le gouverneur général et le gouverneur dans la même province sont mal ensemble.

PI-KUEI.

Votre esclave, pendant le grand nombre d'années qu'il a passées à Kwangtung, n'a jamais vu régner une plus grande entente entre le gouverneur général et le gouverneur.

L'EMPEREUR.

Ils sont tous les deux au meilleur temps de leur âge, précisément à l'époque de la vie la plus propre pour le travail ; ils doivent employer au mieux leurs facultés physiques et morales. Il est bien aussi que vous et le juge criminel, qui êtes leurs subordonnés immédiats, si vous apprenez quelque chose dont vous craindriez qu'ils ne soient pas bien informés,

vous leur en fissiez part. Connaissez-vous le juge nouvellement institué, Ke-shuh-tsaou?

PI-KUEI.

Non, Sire.

L'EMPEREUR.

C'est un très-honnête homme, très-sincère et sans affectation, comme vous le verrez quand vous aurez passé une demi-année près de lui. Vous pouvez aller maintenant préparer votre départ. »

Je le répète, il est de la plus haute importance, pour établir et consolider un vaste commerce *pacifique* avec la Chine, d'obliger son gouvernement à entretenir en Europe et en Amérique des ambassades permanentes. Il y a pour exiger ceci un motif très-plausible : dans cet empire, comme dans tout l'Orient, une ambassade a toujours été regardée comme un honneur pour le souverain à qui on l'envoie ; ainsi, lorsqu'une ambassade de Napoléon III ira à Pékin, la cour des Tuileries n'aurait qu'à se montrer fort blessée de ce que l'empereur de Chine n'en envoie pas une à Paris, et exiger cet acte de réciprocité ; ce qui établirait tout d'abord aux yeux des hauts fonctionnaires chinois, entre la France et la Chine, un principe d'égalité, qui serait par lui-même éminemment utile. Aussi doit-on s'attendre à ce que l'empereur de Chine fera tous ses efforts pour ne pas souscrire à ce principe d'égalité, et pour éviter l'humiliation d'envoyer des ambassadeurs aux souverains étrangers.

Cette concession eût été facilement obtenue en 1843, lors du traité de Nankin, quand l'empereur céda une partie de son territoire et accepta d'autres conditions non moins onéreuses. Si depuis cette époque il y avait eu des ambassades chinoises dans les pays chrétiens, il est presque certain que le conflit actuel ne serait pas arrivé.

CHAPITRE SEPTIÈME.

Insurrection actuelle contre les Tartares Mandchoux.

Depuis que la Chine subit, en 1650, le joug des Mandchoux, il s'organisa dans ce pays diverses sociétés secrètes ayant plus ou moins directement pour but l'indépendance nationale (1). Les principales furent celles qui portent les noms de Pe-lan-kiao et de San-ho-huei. Cette dernière a toujours eu pour devise :

Fu 復 EN HAUT
Ming 明 MING,
Fan 反 A BAS
Tsing 清 TSING.

C'est-à-dire : *En haut les Mings*, *à bas les Tsings*, ou, selon notre manière de nous exprimer : *Vivent les Mings*, *mort aux Tsings*; or les *Mings* sont la dynastie qui succomba lors de la conquête mandchoue, et la dynastie mandchoue a pris le nom de *Tsing*.

Les San-ho-huei sont aujourd'hui extrêmement nombreux, surtout dans les provinces méridionales, et ils font ouvertement un grand usage de la devise de leur drapeau, en ayant seulement la précaution de modifier le second et le quatrième mot de cette manière :

復 EN HAUT
汨 (la) VERTU,
反 A BAS
汫 (le) VICE.

De cette manière les mandarins ne peuvent les punir. La sage administration des empereurs mandchoux, spécialement de Kang-hi et de Kien-lung, princes extrêmement remarquables, neutralisa les efforts des

(1) Voyez la note D à la fin du volume.

ennemis de leur domination, et il paraît que la société secrète dont nous parlons a fini par ne se composer guère que du rebut du peuple.

Néanmoins la dynastie tartare a beaucoup perdu de sa force morale sous les deux derniers empereurs, Kia-king et Tao-kuang, princes qui n'avaient pour le gouvernement qu'une capacité médiocre. Leur principale faute a été de recourir, pour couvrir le déficit annuel du trésor, à la vente des emplois publics. Rien n'était mieux organisé, ni plus propre à relever les agents du pouvoir que le système des concours, établi en Chine depuis la plus haute antiquité. Dans tous les pays du monde, sans excepter les États constitutionnels, on voit monter au pouvoir, et quelquefois d'une manière imprévue, bien des hommes indignes de l'exercer. Cela ne pouvait être en Chine, parce que, pour arriver à l'emploi même le plus infime, il était indispensable de passer par plusieurs examens rigoureux se prolongeant pendant des années. Mais on a fait à cette admirable organisation une terrible brèche par la vente des emplois; et l'on peut dire que la cour a disloqué la machine gouvernementale et organisé le désordre et l'arbitraire. Les maux produits par cette dérogation aux lois et aux maximes anciennes sont si grands, que Tao-kuang lui-même, malgré le peu d'étendue de son intelligence, les connaissait fort bien, mais il n'osait y remédier.

Je vais rapporter ce qu'il disait à ce sujet au haut mandarin Pi-kuei, dans la conversation dont j'ai donné quelques extraits dans le chapitre précédent.

Il faut remarquer qu'à cette époque Pi-kuei avait été nommé surintendant des finances de la province de Canton, et que le fonctionnaire investi de cette charge est celui qui a le plus de part à l'examen et à l'admission des candidats, ainsi qu'à la distribution des emplois. Voici les paroles de l'empereur.

« L'état des dépenses du gouvernement rendant nécessaire qu'une voie soit ouverte aux personnes qui désirent s'élever en payant, il est plus difficile que jamais d'établir une distinction entre l'intelligent et le stupide.... Je n'ai qu'une seule chose à faire observer. (Vous n'êtes pas devenu employé au moyen de votre argent, autrement je ne dirais pas cela.) Parmi les gros, les riches marchands, il en est d'énormément stupides, qui ne savent rien d'aucune sorte d'affaires, qui n'ont pas même rempli les fonctions de magistrats assistants, qui, comme le dit le proverbe, connaissent seulement une soucoupe pleine de caractères, fussent-ils même gros comme des lichis (1), qu'on ne devrait avancer par

(1) C'est-à-dire « les caractères que peut contenir une soucoupe. » Il est d'usage, en Chine, d'ornementer les tasses à thé et les soucoupes en y peignant des vers et des sentences. Le lichi est un fruit de la grosseur d'une noix.

aucun motif. Votre emploi comme surintendant provincial des finances est un emploi permanent, et vous devez prendre garde de ne point laisser passer les incapables, comme d'autres ont pu l'avoir fait jusqu'à présent. »

Le discrédit dans lequel était tombé, depuis quelques années, le gouvernement mandchou, s'est beaucoup accru pendant la guerre de 1840 contre les Anglais; car, après avoir provoqué cette guerre, le gouvernement a été honteusement vaincu, et a subi l'humiliation de céder une partie du territoire (Hong-kong), et de payer une forte indemnité en argent.

Toutes ces causes réunies ont contribué à faire naître et à développer l'insurrection actuelle, dite des Tae-pings, insurrection qui se présente avec des caractères si singuliers et si inattendus, que si elle parvient à triompher, elle opérera en Chine le changement le plus profond que cet empire ait éprouvé depuis qu'il existe.

Les données qu'on a pu obtenir sur l'histoire de ce mouvement politique sont encore insuffisantes et confuses. Tout ce qui a été publié se réduit à quelques relations faites par deux ministres protestants, MM. Roberts et Hamberg, à celles de M. Meadwous, qui a eu sous les yeux les livres des rebelles, et à des articles de quelques journaux de Hong-kong et de Chang-haï. Réunissant tous ces renseignements et quelques faits que j'ai pu me procurer de mon côté, je vais donner une idée de l'origine et de la marche de l'insurrection actuelle.

Après que la paix eut été conclue avec les Anglais, en 1843, on licencia plusieurs corps irréguliers qui avaient été organisés pour la défense de la ville et de la province de Canton. Alors un grand nombre d'individus qui avaient perdu l'habitude du travail formèrent des bandes de voleurs, et se mirent à rançonner les commerçants des provinces de Canton et de Kouan-si, qui venaient à Canton vendre des thés aux étrangers. Cet exemple fut suivi par les Miao-tse, qui habitent des montagnes escarpés situées dans la même contrée, et qui ne se sont jamais complétement soumis au gouvernement des Mandchoux. A la fin de 1849 ces divers insurgés reçurent un renfort considérable et tout à fait inespéré. Une flottille de bateaux à vapeur anglais détruisit, le 23 octobre, à l'extrémité sud de la côte de l'empire, cinquante-huit jonques de pirates. Ceux-ci, quoique renommés par leur férocité, ne firent qu'une résistance insignifiante, s'enfuirent tous à terre avec leurs armes, et, au nombre d'environ deux mille, se réunirent aux brigands dont nous venons de parler. Ce fut alors que l'insurrection commença à prendre un aspect sérieux; vers cette époque aussi commença à figurer parmi les rebelles un homme notable appelé Hung-seu-tsuen, qui bientôt devint le chef général du mouvement, et

qui a achevé d'organiser l'insurrection en se déclarant empereur et en donnant à sa dynastie le titre de Tae-ping (la paix universelle).

Sur les commencements de cet aventurier on ne sait absolument que ce qu'en ont dit les deux missionnaires déjà cités, MM. Roberts et Hamberg. Celui-ci vit arriver chez lui, à Hong-kong, en 1852, un Chinois de Canton appelé Hung-jui, qui se disait parent ou ami de Hung-seu-tsuen, et qui lui donna sur ce personnage quelques renseignements que M. Hamberg publia. Voici le résumé de ces renseignements.

Les missionnaires, désirant faire des conversions, reçoivent ordinairement chez eux quelques Chinois pauvres qui paraissent disposés à se faire chrétiens, et les instruisent. Ces Chinois finissent quelquefois par être baptisés et par obtenir, avec des appointements mensuels, l'emploi de catéchiste, ou celui de maître d'école ou d'infirmier, si la mission entretient une école ou un hôpital. Il est aisé de concevoir que parfois des Chinois sans ressources ont recours à l'expédient de se présenter chez un missionnaire protestant ou catholique, où ils ont tout d'abord la nourriture et le logement, et où, plus tard, ils pourront peut-être obtenir un emploi. Il paraît que Hung-seu-tsuen, s'étant trouvé à Canton dans une situation semblable, alla, vers le milieu de 1847, avec un de ses amis, chez M. Roberts, demandant l'un et l'autre à être instruits dans la religion. Au bout de quelques jours, l'ami s'ennuya et partit; mais Hung-seu-tsuen y demeura deux mois, après lesquels il demanda à être baptisé et à recevoir des appointements mensuels. Mais M. Roberts n'accéda ni à l'une ni à l'autre de ces demandes, répondant à la première que l'instruction n'était pas encore suffisante. Ce refus de M. Roberts prouve qu'il jugea que l'unique but de Hung-seu-tsuen était de se procurer un moyen facile de gagner sa vie. Quoi qu'il en soit, le fait est que Hung-seu-tsuen, n'ayant pu obtenir des appointements, s'en alla.

Des récits faits alors par lui, et plus tard, en 1852, par Hung-jui, il résulte que Hung-seu-tsuen est né en 1813, à dix lieues nord-ouest de Canton, dans un village où son père, pauvre laboureur, avait une petite propriété. Aidé par quelques parents, il fréquenta une école jusqu'à l'âge de seize ans, puis il seconda son père dans les travaux des champs, s'occupant plus spécialement de mener paître les troupeaux dans les collines. Cependant ses parents parvinrent à le placer comme maître d'école, profession qu'il exerça tout en se préparant à subir des examens pour obtenir le grade de siut-sai, et dans ce but, il se rendit plusieurs fois à Canton depuis 1833; mais il ne put jamais réussir. Dans un de ces voyages, il rencontra un Chinois converti et devenu missionnaire, lequel distribuait des fragments de la Bible; il en prit un, et ce fut probablement par suite de cette circonstance qu'en 1847 il eut l'idée d'aller chez M. Roberts. Il

raconta à ce dernier qu'en 1837, pendant une maladie que lui causa le chagrin d'avoir échoué dans ses examens, il eut une vision dans laquelle il se trouva au ciel en présence d'un vieillard vénérable, etc. Il ajouta que, peu de jours avant sa visite à M. Roberts, lisant par hasard les brochures religieuses qu'il avait reçues des mains du Chinois missionnaire en 1833, il avait reconnu que c'était le vrai Dieu lui-même qu'il avait vu durant sa maladie, et que cela avait opéré sa conversion. Il est très-permis de regarder cette vision comme un conte inventé par Hung-seu-tsuen pour donner une explication plausible de la démarche qu'il faisait en venant chez M. Roberts, afin de demander l'hospitalité et ensuite un emploi.

Hung-seu-tsuen, ainsi que l'ont raconté plus tard ses partisans et lui-même, commença à prêcher le christianisme dans son village, en 1843 (avant d'avoir connu M. Roberts), et convertit quelques-uns de ses parents, notamment un autre jeune maître d'école appelé Fung-yun-san. Ce changement de religion leur ayant fait perdre tous leurs élèves, ils partirent, au commencement de 1844, pour aller répandre leurs doctrines dans les montagnes habitées par les Miao-tse, et, chemin faisant, ils convertirent plusieurs personnes. Arrivés dans les montagnes, ils errèrent quatre jours sans pouvoir se faire comprendre des habitants; mais enfin ils rencontrèrent un de leurs compatriotes, établi dans le pays comme maître de langue chinoise, qui leur donna l'hospitalité. Puis, voyant qu'ils n'obtenaient aucun résultat, ils allèrent à la recherche d'un parent de Hung-seu-tsuen appelé Wang, qui résidait dans le district de Kwei, province de Kouang-si, et qui pourvut à leur subsistance pendant cinq mois. Ils firent en cet endroit plus de cent conversions. Fung-yun-san partit alors de chez Wang pour retourner dans son village; mais, après deux ou trois jours de marche, il rencontra une troupe de journaliers de sa connaissance, qui allaient travailler dans le district de Kwei-ping. *Poussé par le désir de faire des conversions,* il se joignit à eux et travailla à charrier de la terre. Il convertit plusieurs de ses compagnons, et enfin le chef ou directeur des travaux embrassa lui-même sa doctrine; alors il fonda la *Société des Adorateurs de Dieu,* et quatre ans après, en 1848, il retourna dans son village.

Hung-seu-tsuen, *après avoir été chez M. Roberts,* retourna chez son parent Wang, dans le district de Kwei-ping, où il trouva la société fondée par Fung-yun-san. Comme il était le plus instruit de tous et qu'il avait converti Fung-yun-san lui-même, on le reconnut pour chef, et il se trouva ainsi à la tête de la *Société des Adorateurs de Dieu,* qui comptait déjà de nombreux adeptes.

Telles sont les explications données par les partisans et les protecteurs de Hung-seu-tsuen. Quant à moi, il me paraît évident que lui et son com-

pagnon étaient tout simplement deux individus très pauvres et très peu honorables, qui, au moment des troubles survenus dans les provinces de Kouang-toung et Kouang-si, lorsque la guerre avec les Anglais fut terminée, sortirent de leur village et allèrent, poussés par leur caractère ambitieux et hardi, à la recherche de quelque moyen d'existence. Leur première excursion fut dans les montagnes des Miao-tse; et si en effet ils cherchèrent à y faire des prosélytes, ce ne fut certainement que pour organiser une bande de voleurs ou de perturbateurs. Sinon, comment se fait-il que Hung-seu-tsuen, après avoir, pendant trois ans, rempli les fonctions de missionnaire chrétien et avoir opéré de nombreuses conversions, en commençant par celle de Fung-yun-san, aille en 1847 chez M. Roberts pour être instruit, et, au bout de deux mois d'étude, demande à demeurer à son service moyennant des appointements? Et pourquoi ne dit-il rien à ce dernier des travaux qu'il a déjà exécutés en faveur de la religion, et des succès qu'il a obtenus?

C'est ici que doit trouver place un incident encore ignoré du public. Pendant l'été de 1849, le gouverneur de Macao fut assassiné, ce qui donna lieu à des hostilités entre les Chinois et les Portugais, qui prirent d'assaut le fort de Passaglian. Le gouvernement de Lisbonne envoya comme nouveau gouverneur le contre-amiral A. da Cunha, avec trois vaisseaux de guerre et quelques troupes qu'on retira de Goa. On pensait que la demande d'une satisfaction pour l'assassinat de M. Amaral donnerait lieu à un renouvellement d'hostilités sur une plus grande échelle. Au milieu des événements, qui se passaient au commencement de l'été de 1850, un Chinois bien vêtu se présenta un jour chez l'interprète du gouvernement, M. Rodriguez. Il se mit à lui parler avec beaucoup de mystère, regardant de tous côtés d'un air inquiet, comme pour s'assurer que personne ne l'écoutait. M. Rodriguez, qui sait parfaitement le chinois mandarin et celui de Canton, ne comprenait pourtant pas un mot à ce que lui disait cet homme, et trouvait par conséquent fort ridicule la peur qu'il paraissait avoir d'être entendu. Enfin il l'engagea par signes à écrire ce qu'il voulait lui dire; on sait en effet que les Chinois de provinces différentes, qui ne se comprennent pas de vive voix, s'entendent parfaitement au moyen de l'écriture, qui est la même pour tous. Alors cet homme, qui probablement était des monts Miao-tse, se retira; mais il revint le lendemain, montrant toujours la même crainte d'être vu ou entendu, et lui remit un papier, dont je donne plus bas la traduction, que m'a communiquée M. Rodriguez lui-même. Celui-ci crut que le Chinois était fou ou se moquait de lui, ou bien qu'on voulait tramer contre lui quelque intrigue; il le congédia donc brusquement. Il faut considérer qu'à cette époque, quoiqu'on sût qu'il existait dans la province de grandes bandes de voleurs, pour-

sonne ne se doutait qu'il y eût là le principe d'un mouvement politique. Ainsi M. Rodriguez ne songea même pas à parler à personne de cet incident, dont il ne comprit la portée que lorsque la révolte se fut formellement déclarée.

Cela m'étonne d'autant moins de la part de M. Rodriguez, qu'il m'arriva à moi-même quelque chose de semblable vers la même époque. Étant un jour très-occupé à écrire (un navire à vapeur allait partir pour l'Europe), mon maître d'hôtel chinois vint me dire qu'un indigène, qui vendait des cravates, demandait avec instance à monter jusqu'à ma chambre. Je lui répondis, comme il s'y attendait, que je n'avais pas de cravates à acheter. Au bout d'un moment, le maître d'hôtel revint disant que le Chinois demandait avec instance à monter, et de fait il était monté derrière le maître d'hôtel, en sorte que tandis que je répétais à ce dernier que je ne voulais pas le voir et qu'il ne laissât monter personne, le Chinois entra tout à coup dans ma chambre, ce qui m'impatienta. Le maître d'hôtel était resté à la porte avec un autre domestique qui, frappé de l'aspect du marchand et de son obstination, était monté derrière lui. Ce marchand chinois était un homme d'âge moyen, très-bien vêtu et d'une physionomie très-intelligente. Il portait un petit paquet, qu'il ouvrit à l'instant, et dans lequel se trouvait une écharpe de filet de soie bleue. Il la prit dans ses mains et me la montra en me regardant fixement, comme pour appeler mon attention. J'étais si préoccupé de ma correspondance, et si ennuyé par la présence de cet homme qui était venu me déranger, que tout en disant en moi-même : « Que diable cet homme veut-il que je fasse de son écharpe ? » j'ordonnai à mes domestiques de le faire sortir, et en effet mon maître d'hôtel s'avança à l'instant, et le saisissant par le bras, le poussa hors de l'appartement. Mais comme j'achevais l'alinéa que j'étais en train d'écrire, il me revint tout à coup à la pensée que l'écharpe que cet homme m'avait montrée était un signe de ralliement d'une société secrète anti-mandchoue. Me rappelant la description que l'on m'avait faite de ce signe, et réfléchissant au regard expressif du Chinois et à toutes les circonstances de sa visite, je fus convaincu que cet individu était un agent envoyé vers moi pour entrer en relation. J'appelai aussitôt mon maître d'hôtel, et j'ordonnai que l'on rappelât le marchand de cravates; mais personne ne put dire par où il était passé, et j'appris ensuite que ce n'était pas un marchand de Macao, mais un étranger. Cela me confirma dans ma conviction, et me fit éprouver un plus vif désir de parler à cet homme; mais toutes les démarches qu'on put faire pour le retrouver furent inutiles. Plus tard, je sus qu'il était parti pour Canton.

Ni cet homme ni celui qui se présenta à M. Rodriguez ne donnèrent aucune indication qui fît allusion au christianisme.

» Voici le memorandum du Miao-tse :

» Nous exposons à Son Excellence (1) qu'ayant souvent ouï dire qu'elle » avait humanité et justice, prudence et résolution ; que sa renommée s'est » étendue par tout l'univers, que tous lui rendent obéissance (2), et étant » nous des milliers et des milliers d'hommes, tous fidèles, pourvus de » vivres en abondance et ayant les mêmes opinions (3), nous venons nous » mettre à ses ordres pour nous emparer du pays (4). En conséquence, » comme nous ne savons pas si elle partage notre manière de penser, nous » la supplions, dans le cas où il en serait ainsi, de nous faire la grâce de » nous répondre.

» Nous nous prosternons devant Son Excellence, la suppliant de prendre » en considération cette affaire. »

M. Meadows, en 1853, à Nankin, eut une conversation avec un taeping miaotse, qui lui dit que dans l'armée de Hung-seu-tsuen il y avait 8,000 Miao-tses ; il se vantait que les Miao-tses n'avaient jamais reconnu les Mandchoux et ne s'étaient point coupé les cheveux.

Il n'est pas possible maintenant d'établir ce qu'était la *Société des Adorateurs de Dieu*, que Fung-yun-san fonda dans le district de Kwei-Ping, et que l'on suppose s'être étendue ensuite rapidement dans beaucoup d'autres districts ; mais, sans aucun doute, il y avait là quelque chose du christianisme. Le fondateur finit par être arrêté par les autorités, et, à cette occasion, Hung-seu-tsuen partit pour Canton, où il arriva le 20 mars 1848, dans le but de faire des représentations en faveur de Fung-yun-san, se fondant sur ce que l'empereur avait rendu un décret qui déclarait que la religion chrétienne était tolérée (5). Mais il s'abstint de toute démarche,

(1) Le gouverneur de Macao.

(2) Compliments dans le style chinois.

(3) Cela peut signifier : *tous unis entre nous par les mêmes opinions*, ou *ayant les mêmes opinions que vous, Portugais.*

(4) C'est-à-dire renverser le gouvernement.

(5) En 1839, un naturel des Philippines, d'une apparence ordinaire, que j'ai personnellement connu, organisa à Manille une *confrérie*, ou société religieuse, en l'honneur de saint Joseph. Les frères de cette congrégation se rassemblaient *pour prier* certains jours déterminés, et tous les mois ils entendaient une messe solennelle. Les autorités civiles et ecclésiastiques ne voyant en cela qu'un but exclusivement pieux, ne conçurent nulle crainte sur la propagande de cette confrérie, qui bientôt s'étendit à plusieurs provinces. Plus tard, ayant remarqué que ces gens-là ne recevaient dans leur société aucun Espagnol, le gouvernement de l'archipel, dont les soupçons avaient été éveillés par d'autres circonstances, interdit la confrérie. Ses directeurs réclamèrent contre cette interdiction par tous les moyens légaux ; mais leurs réclamations n'ayant pas trouvé d'appui, ils se déclarèrent ouvertement en rébellion contre la domination espagnole en 1841. On envoya des troupes à leur ren-

parce qu'il sut *par l'homme de M. Roberts* que Ki-ying venait de partir pour Pékin ; et aussi, peut-être, parce qu'on lui dit que le décret obtenu par ce vice-roi, en faveur de M. de Lagrenée, n'était qu'un document illusoire.

Hung-seu-tsuen et Fung-yun-san partirent bientôt pour leur village ; ils y demeurèrent jusqu'en juillet 1849, époque où ils se rendirent à Kouang-si. Vers le milieu de 1850, les autorités voulurent les arrêter, et, afin qu'ils ne pussent s'échapper, elles apostèrent des soldats aux issues d'un endroit où ils s'étaient réfugiés. Un adepte nommé Lan-seu-tsing, celui-là même qui depuis est devenu général en chef de l'armée sous le titre de prince Oriental, instruit du danger qu'ils couraient, rassembla autant de monde qu'il put, battit les soldats impériaux et délivra les deux chefs, qui furent portés en triomphe dans leurs montagnes. Hung-seu-tsuen adressa aussitôt un appel général à tous les rebelles, sans excepter ni voleurs ni pirates, et, pendant l'automne de 1850, il ouvrit la campagne contre les forces du gouvernement.

Il ne faut pas oublier qu'à la fin d'octobre une flottille de 58 jonques avait été détruite par les Anglais, et que par suite de cet événement, 2,000 pirates allèrent se réunir aux bandes de voleurs qui se trouvaient dans le pays. Ce fut probablement ce renfort qui, en 1850, commença à donner de l'importance au mouvement insurrectionnel, dont Hung-seu-tsuen, à cause de l'ascendant que lui donnait l'éducation qu'il avait reçue, parvint à prendre la direction supérieure.

Ce qu'il y a de plus singulier et de plus imprévu dans ce mouvement, c'est qu'il se présente comme une secte religieuse en même temps que comme un parti politique, et qu'il va renversant devant lui non-seulement les représentants du pouvoir impérial mandchou, mais aussi les idoles de toutes les religions qui existent en Chine.

En effet, Hung-seu-tsuen et ses partisans ont pour bannière la croix, et proclament un seul et vrai Dieu père de Jésus-Christ, obligeant tout nouvel adhérent à embrasser cette doctrine et à se baptiser lui-même.

Ce fait singulier peut s'expliquer de plusieurs manières. Le chef a peut-être pris pour base de son parti la *Société des Adorateurs de Dieu*, et, quelle qu'ait pu être originairement la cause de l'empreinte chrétienne donnée à cette société, Hung-seu-tsuen a jugé utile de lui con-

---

contre ; à la suite d'un combat, ils furent vaincus, et les principaux meneurs pris et fusillés. L'auteur du complot, nommé *Apolinario de la Cruz*, et ses complices avouèrent, avant d'aller à l'échafaud, que leur projet était d'exterminer tous les Espagnols. A. de la Cruz avait même commencé à se donner le titre de *roi des Tagales*. Il prétendait, comme Hung-seu-tsuen, être en communication avec Dieu.

server ce caractère, comme moyen d'y entretenir l'union et la fraternité. — Un des principes les plus fondamentaux de la doctrine de ce chef, c'est que ce qui est possédé par chacun en particulier appartient à la société tout entière. — Peut-être est-il entré dans ses calculs qu'il serait avantageux de se mettre en rapport, sinon par une alliance, du moins par des sympathies, avec ces puissants étrangers qui venaient de prouver la faiblesse des troupes mandchoues. On avait sous les yeux les résultats de la lutte de ces étrangers contre les pirates, dont plusieurs escadres avaient été détruites avec une merveilleuse facilité. — Peut-être aussi Hung-seu-tsuen croyait avoir besoin de fasciner la multitude, en lui faisant croire que le ciel le guidait et le protégeait ; pour cela il fallait révéler une nouvelle religion : or, ou bien il n'avait pas assez d'imagination pour en inventer une de toutes pièces, ou bien il pensa que la religion chrétienne, sur laquelle il y avait déjà beaucoup de livres imprimés en langue chinoise, serait plus facilement acceptée. — Qu'il fût guidé par l'une ou l'autre de ces considérations, ou par toutes ensemble, ce qui est positif, c'est qu'il annonça hautement sa nouvelle doctrine, empruntée au christianisme, et l'imposa rigoureusement à quiconque se rangea sous ses bannières. Un des premiers soins des troupes de Hung-seu-tsuen, en entrant dans une ville, est de renverser les idoles des temples chinois. Quant à l'utilité qu'il espère retirer des croyances religieuses, on peut s'en faire une idée en lisant les premières pages d'un volume imprimé par ses ordres pour l'instruction du public, sous ce titre : « Le livre des décrets célestes et des manifestations de la volonté impériale, publié la seconde année de la dynastie Tae-ping, appelée jin-tsze (c'est-à-dire en 1852). » De ce titre, on peut conclure que Hung-seu-tsuen se proclama lui-même empereur en 1851. Il se déclara aussi fils de Dieu et frère de Jésus-Christ, et prit le titre de *Prince céleste*. Voici le début de ce volume :

« La présente proclamation de l'empereur céleste a pour objet de faire savoir ceci :

» Dans le troisième mois (avril) de l'année Mow-shin (1848), notre Père divin le grand Dieu et Seigneur suprême descendit dans ce monde et déploya sa puissance par d'innombrables miracles accompagnés de preuves évidentes ; lesquels sont enregistrés au livre des Proclamations. Dans le neuvième mois (octobre) de la même année, notre Frère aîné céleste le Sauveur Jésus descendit dans ce monde et déploya aussi sa puissance par des miracles innombrables accompagnés de preuves évidentes, lesquels sont enregistrés au livre des Proclamations. Maintenant, dans la crainte que quelque individu de notre armée entière, grand ou petit, homme ou femme, officier ou soldat, n'ait pas connaissance parfaite de la volonté

sacrée et des ordres de notre Père céleste, et aussi une parfaite connaissance de la volonté sacrée et des ordres de notre Frère aîné céleste, et qu'en conséquence il péchât involontairement contre les ordres et les décrets divins, nous avons examiné soigneusement les différentes proclamations qui renferment les plus importants des décrets et commandements de notre Père céleste et de notre Frère aîné céleste, et les ayant classifiés, nous les publions en la forme d'un livre, afin que notre armée tout entière puisse les lire attentivement et les retenir dans la mémoire. Ainsi on évitera de manquer aux ordonnances divines, et au contraire on fera ce qui est agréable à notre Père céleste et à notre Frère aîné céleste. Nous avons annexé à la suite quelques-unes de nos proclamations royales dans le but de vous faire bien connaître les lois, pour que vous viviez dans la crainte d'y manquer. Respectez ceci.

. . . .

» Le 14me jour de la lune 3me (19 avril) de l'année sin-hae (1851), au village de Tung-hiang (dans le district de Vou-Siuen), le Père céleste adressa ces paroles à la foule: « O mes enfants! connaissez-vous votre Père céleste et votre Frère aîné céleste? » A quoi ils répondirent: « Nous connaissons notre Père céleste et notre Frère aîné céleste. » Alors le Père céleste dit: « Connaissez-vous votre seigneur (l'empereur Hung-seu-tsuen), le connaissez-vous bien? » A quoi ils répondirent: « Nous connaissons notre seigneur parfaitement bien. » Le Père céleste dit: « J'ai envoyé votre seigneur en bas sur la terre pour qu'il soit votre roi céleste; chacune de ses paroles est un ordre divin; vous devez lui être obéissants; vous devez aider et révérencier votre seigneur et roi; vous ne devez pas agir désordonnément, ni manquer de respect. Si vous ne révérez pas votre seigneur et roi, vous vous mettrez tous dans des embarras. »

» Le 18me jour de la 3me lune (23 avril) de l'année Sin-hae, au village de Tung-hiang, le divin Frère aîné le Sauveur Jésus adressa au peuple ces paroles: « O mes frères cadets! vous devez observer les commandements célestes, obéir aux ordres qu'on vous donne, et être en paix avec vous-mêmes; si un chef a tort, et l'inférieur peut-être a raison; ou si un inférieur a tort, et le supérieur peut-être a raison, et s'il survenait une légère contestation, n'en prenez pas note dans votre carnet de mémoire; ne formez pas de partis et d'inimitiés. Pratiquez ce qui est bon et purifiez votre conduite; il ne faut pas aller dans les villages s'emparer des biens du peuple. Quand vous êtes au combat, il ne faut pas reculer. Quand il vous arrivera d'avoir de l'argent, faites-en la propriété commune, et ne pensez pas qu'il appartienne à quelqu'un en particulier. Vous devez, les cœurs et les forces unies, conquérir les montagnes et les rivières. Vous devez agir de manière à trouver le chemin du ciel et y entrer; quoique

dans ce moment votre travail soit dur et fatigant, vous ne tarderez pas à être promus à de hautes places. Si, après avoir été instruits dans vos devoirs, un de vous quelconque manque aux commandements du ciel, aux ordres qui vous seront communiqués, si vous désobéissez à vos officiers ou reculez quand vous vous trouverez en bataille, ne soyez pas surpris si votre Haut Frère aîné donne des ordres pour vous faire mettre à mort. »

C'est dans ce livre où il raconte un rêve qu'il eut dans sa jeunesse : il se trouva au ciel en présence de Dieu. Celui-ci se mit à pleurer, se lamentant du grand nombre de péchés que les hommes commettent, et de ce qu'ils le méconnaissent et se mettent à adorer de vaines idoles. Hung-seu-tsuen lui offrit de descendre sur la terre et d'exterminer les méchants ; sur quoi Dieu accepta ses services et lui donna une épée.

Hung-seu-tsuen a publié un autre livre sous ce titre : *De l'organisation de l'armée tae-ping*. On y trouve un règlement militaire qui divise les troupes en armées, divisions, régiments et compagnies ; le tout emprunté à l'ancien art militaire des Chinois.

Depuis que notre héros se mit en insurrection déclarée, en 1850, on l'a vu, au milieu d'alternatives de victoires et de défaites dont le récit fatiguerait le lecteur, aller toujours gagnant du terrain vers le nord du pays et grossissant son armée. Le 30 novembre 1851, il donna à cinq de ses principaux lieutenants le titre de prince, de la manière suivante :

Noms des personnages.	Titres.
Yang-seu-tsing.	Prince oriental.
Seaou-chaou-hwuy.	Prince occidental.
Fung-yun-san.	Prince méridional.
Wei-ching.	Prince septentrional.
Shih-ta-kae.	Prince adjudant ou coadjuteur.

Le 23 décembre 1852, après avoir pris la grande ville de Hang-yang, les Tae-pings s'emparèrent de Han-kow, ville encore plus considérable que la précédente, tout près de laquelle elle est située, sur les bords du Yang-se-kiang. Han-kow est peut-être le port de l'empire où se réunissent le plus de navires. Passant aussitôt le fleuve, ils prirent d'assaut, le 12 janvier 1853, Wou-chang, capitale de la province de Hou-pé. Ces trois villes sont si voisines l'une de l'autre qu'on peut les considérer comme n'en formant qu'une, contenant de trois à quatre millions d'habitants. Après Pékin il n'y a, sur aucun point de l'empire, une aussi grande agglomération de population.

Cette perte produisit à la cour une sensation profonde, et l'empereur

ordonna que le vice-roi de la province eût immédiatement la tête tranchée, ce qui fut exécuté.

A partir de Han-kow, les Tae-pings, sans rencontrer d'opposition, suivirent le fleuve sur un espace d'environ 150 lieues, jusqu'à la ville de Nankin, en vue de laquelle ils arrivèrent le 8 mars 1853. Elle était la résidence de la cour sous la dynastie précédente, et à l'époque des événements que nous racontons, il y avait une station de Tartares, qui, hommes, femmes et enfants, pouvaient comprendre environ 20,000 individus.

Les Tae-pings, au moyen d'une mine qu'ils firent sauter le 19 de ce même mois de mars, ouvrirent une brèche dans les remparts. Les Tartares ne se défendirent point, ils se bornèrent à demander grâce; mais leur soumission ne leur servit de rien : les Tae-pings eurent la cruauté de les passer tous au fil de l'épée, sans en excepter même les enfants, et jetèrent les cadavres dans le fleuve.

Descendant ensuite ce même fleuve, ils se dirigèrent vers Ching-kiang-fu, ville où les Anglais combattirent en dernier lieu et où ils rencontrèrent une vive résistance, mais dont néanmoins ils s'emparèrent, ce qui décida l'empereur à signer le traité de Nankin.

Tandis que les Tae-pings s'emparaient de Nankin, une terreur panique régnait à Chang-haï. Les habitants aisés fuyaient dans toutes les directions. Le tautaï ou gouverneur du département, qui résidait dans cette ville, était un ancien négociant hong de Canton, qui avait acheté sa charge. Il se trouva dans le plus grave embarras, et se vit abandonné même de plusieurs de ses domestiques. Il s'adressa au consul anglais, demandant à fréter pour le compte du gouvernement impérial la corvette de guerre *Lily*, qui se trouvait là; il implora ensuite officiellement son appui, et le supplia d'écrire à Hong-kong pour solliciter en son nom de sir G. Bonham, représentant de la Grande-Bretagne, le secours de quelques navires à vapeur. Peu de jours après sir G. Bonham arriva avec deux vaisseaux de guerre, et le gouverneur chinois lui réitéra verbalement et officiellement sa demande; en même temps il envoya vers Nankin l'escadre impériale qu'il avait sous ses ordres, en y joignant 13 lorchas (petits bâtiments portugais) qu'il avait frétées.

Ces petits bâtiments, de 50 à 150 tonneaux, sont construits à Macao et montés généralement par des Portugais. Ils ont des canons pour se défendre contre les pirates. Depuis plusieurs années les commerçants chinois sont dans l'usage de les fréter pour leur compte, afin d'escorter leurs flottilles de jonques; et, dans ces derniers temps, les mandarins en ont fait de même, comptant plus sur ces petits bâtiments que sur leurs jonques de guerre.

L'escadre impériale, avec les bâtiments européens, remonta le fleuve; mais à la vue de l'immense multitude de rebelles qui descendaient, elle s'enfuit à toutes voiles. Les bâtiments européens firent d'abord retraite en combattant, mais ils furent bientôt contraints de prendre eux-mêmes la fuite. On tient pour certain que Hung-seu-tsuen conduisit au siége de Nankin au moins 80,000 hommes; on peut juger aussi par là du nombre de ses jonques.

Hung-seu-tsuen ne poursuivit pas les impériaux jusqu'à Chang-haï, sans doute pour ne pas se trouver en contact avec les Anglais, et il retourna à Ching-kiang-fu, qu'il prit sans aucune résistance. Les Tartares, qui y formaient un corps d'environ 20,000 âmes, avertis par ce qui était arrivé à Nankin, prirent tous la fuite avant l'arrivée des Tae-pings. Ceux-ci s'emparèrent sans coup férir d'une batterie longue de trois milles, qui se trouvait le long du fleuve.

Le gouverneur de Chang-haï acheta quatre navires de commerce européens, les arma de canons, et les fit monter par des matelots européens. Afin de trouver des hommes pour cet objet et aussi pour manœuvrer les canons des jonques de guerre, il offrit de si hautes payes, que même des matelots des vaisseaux de guerre anglais désertèrent pour aller se mettre au service des mandarins. La chose devint si grave que les autorités britanniques demandèrent qu'on leur livrât les déserteurs, et n'obtenant pas satisfaction, elles voulurent opérer elles-mêmes une visite sur tous les vaisseaux de guerre. Les mandarins étaient tombés dans un tel abaissement qu'ils se soumirent tous, en commençant par l'amiral, à une exigence aussi humiliante. Aucun Anglais ne put être retrouvé.

Ce fait prouve que les Chinois ne sont pas loin de prendre à leur service des instructeurs chrétiens pour l'art de la guerre; c'est là un des symptômes de la révolution d'idées qui se prépare dans cet empire.

Plus tard, un chef de rebelles s'empara de Chang-haï, d'où il fut chassé par les impériaux avec l'aide des Français. Ce chef n'appartenait pas à l'armée de Hung-seu-tsuen, mais il opérait pour son propre compte. Ce n'est pas là le seul chef de partisans qui, sans avoir des relations avec les Tae-pings, ait pendant ces dernières années profité de l'anarchie dans laquelle se trouvait le pays et de la faiblesse du gouvernement, pour lever l'étendard de la révolte; nous donnerons plus loin quelques détails à ce sujet.

Hung-seu-tsuen commença aussitôt à se fortifier dans Nankin, et envoya une division sur Pékin. C'était une opération très-bien concertée: un coup de main pouvait mettre les Tae-pings en possession de la capitale; et, dans tous les cas, les troupes impériales ne pouvaient manquer de se mettre à la poursuite de la division expéditionnaire, laissant ainsi Hung-

seu-tsuen s'établir solidement à Nankin, qui fut de nouveau déclaré la capitale de l'empire.

Cependant sir G. Bonham désirait voir de près les rebelles, détruire la mauvaise impression qu'ils avaient pu recevoir en voyant dans la flotte impériale des vaisseaux européens avec des équipages anglais ou américains, et des bâtiments portugais; démentir un édit des mandarins qui assuraient que l'appui des vaisseaux à vapeur anglais leur étaient assuré; enfin savoir quelle conduite les insurgés tiendraient à l'égard des Européens s'ils continuaient leur marche victorieuse jusqu'à Chang-haï.

En conséquence, à la fin d'avril 1853, il se transporta à Nankin sur le vaisseau à vapeur l'*Hermès*. L'interprète, M. Meadows, descendit à terre pour arranger une entrevue avec l'empereur des Tae-pings, ou du moins avec quelqu'un des principaux chefs. Comme M. Meadows disait à l'un des *princes* que M. Bonham était un mandarin de haut rang, il lui fut répondu: « Quelque haut que soit son rang, il ne saurait être aussi haut que celui de la personne en présence de laquelle vous êtes présentement assis. »

M. Meadows, dans la relation qu'il a faite de cette expédition diplomatique, ajoute ce qui suit:

« En réponse à mes questions sur le *Tae-ping-wang*, c'est-à-dire le prince de la paix (Hung-seu-tsuen), le prince septentrional m'expliqua par écrit qu'il était « le vrai seigneur; que le seigneur de la Chine est le seigneur du monde entier; il est le second fils de Dieu, et tous les peuples de l'univers doivent lui obéir et le suivre. » Comme je lus cela sans faire aucune remarque, il dit en me regardant d'un œil interrogateur: « Le vrai seigneur n'est pas seulement le seigneur de la Chine; il n'est pas seulement notre seigneur, il est votre seigneur aussi. »

Les chefs tae-pings offrirent à M. Meadows d'envoyer une lettre à bord de l'*Hermès*, au sujet de l'entrevue demandée par le ministre plénipotentiaire anglais. En effet, ils y envoyèrent la communication suivante:

DÉCRET.

« Des ordres sont donnés par ces présentes aux frères de l'extérieur, afin qu'ils puissent connaître les règles de l'étiquette.

« Dieu, le Père céleste, ayant envoyé sur cette terre notre souverain comme le vrai souverain de toutes les nations du monde, tous les peuples de l'univers qui désirent paraître à sa cour doivent obéir aux règles de l'étiquette. Ils doivent faire connaître préalablement, par des déclarations respectueuses, qui ils sont, ce qu'ils sont, et d'où ils viennent. Après la présentation de ces pièces seulement, l'audience leur pourra être accordée. Obéissez à ces prescriptions.

» 24e jour du 3e mois de la 3e année de la dynastie céleste de Tae-ping (28 avril 1853).

» *Note*. Il n'a point été apposé de sceau à ce décret, parce que votre pétition d'hier n'en portait pas. »

M. Bonham écrivit, en date du 28 avril 1853, au chef des Tae-pings, pour savoir s'ils voulaient être en paix avec les Anglais, et quelles étaient leurs intentions dans le cas où ils descendraient jusqu'à Chang-haï. Dans sa communication, se trouvait le passage suivant :

« Des autorités mandchoues ont lancé une proclamation assurant qu'ils avaient obtenu le service de plus de dix bateaux à vapeur étrangers, lesquels monteraient le *Yang-tsze* pour vous attaquer. Ceci est complétement faux : notre nation a pour habitude établie de n'intervenir en aucune manière dans les conflits survenant dans les contrées fréquentées par nos sujets dans des vues commerciales. Il serait donc impossible que nous fournissions maintenant nos bateaux à vapeur pour aider à la lutte. Quant aux *lorchas* (barques portugaises) louées par les autorités mandchoues, et aux navires marchands étrangers achetés par elles, je n'en sais rien. Il n'est pas permis aux navires marchands anglais de louer leurs services dans de tels conflits. Mais je ne puis empêcher la vente de navires qui sont la propriété particulière de sujets anglais, encore moins celle de vaisseaux d'autres nations, pas plus que je ne pourrais empêcher la vente de cotonnades ou de toutes autres marchandises, avec lesquelles les navires susdits sont, au point de vue de la propriété, sur un pied d'égalité. Il n'y a pas de différence entre la propriété d'un navire ou d'une marchandise : mais il n'est pas permis à un navire vendu d'arborer notre pavillon national, et les sujets anglais n'ont pas le droit de servir sur ce navire du moment qu'il appartient aux autorités mandchoues, et, dans ce cas, il ne sera protégé en aucune manière par notre gouvernement. En résumé, nous désirons demeurer complétement neutres dans le conflit existant entre vous et les Mandchoux. »

Voici la réponse :

« Du royaume céleste de Tae-ping par la vraie commission divine.

» Nous,

» YEANG,

» Le prince oriental, maître Honae, seigneur guérisseur des maladies, premier ministre et chef de l'armée principale ;

SEAOU,

Le prince occidental, ministre-assistant et commandant en second de l'armée principale ;

» Par les présentes,

» Nous rendons un décret concernant les Anglais, lesquels ont jusqu'à présent révéré le ciel et sont venus maintenant faire acte de vasselage à notre souverain, leur enjoignant spécialement de n'avoir nulle inquiétude, mais au contraire d'avoir l'esprit rassuré.

» Le grand Dieu, le Père céleste, le Seigneur suprême créa dans le commencement, en six jours, le ciel et l'univers, la terre et la mer, les hommes et les choses. Depuis cette époque jusqu'à aujourd'hui, le monde entier a été une maison, et tous les hommes vivant entre les quatre mers ont été des frères; il ne peut y avoir de différence entre un homme et un autre homme, aucune distinction entre celui de haute extraction et celui de basse naissance. Mais depuis que les mauvais esprits sont entrés dans les cœurs des hommes, ils n'ont pas reconnu la grande grâce que Dieu, le Père céleste, fait en donnant et maintenant la vie, ni le grand mérite de Jésus, le Fils céleste, dans l'œuvre de la rédemption, et ils ont fait jouer d'étranges rôles à des morceaux d'argile, de bois et de pierre.

» Il en est résulté que les Tartares, les Huns démoniaques, ont réussi à s'emparer, comme des voleurs, de notre pays céleste.

» Mais heureusement le Père céleste et le Fils céleste ont, dès les premiers temps, déployé des manifestations divines parmi vous, Anglais, et vous avez longtemps révéré et adoré Dieu, le Père céleste, et Jésus, le Fils céleste, de sorte que la vraie doctrine a été préservée et que l'Évangile a eu ses gardiens.

» Heureusement encore, le grand Dieu, le Père céleste, le suprême Seigneur a manifesté sa grande grâce. Il a envoyé des anges pour emporter dans les cieux le prince céleste, notre souverain; et là, il lui a donné personnellement le pouvoir de chasser des trente-trois cieux les mauvais esprits, qu'il a rejetés de là dans ce bas monde. Encore, pour notre grande félicité, dans le 3ᵉ mois de l'année de mow-shin (avril 1848), le grand Dieu, le Père céleste, a manifesté sa grande grâce et sa compassion en descendant sur la terre; et, dans le 9ᵉ mois (octobre), le Seigneur, le Sauveur du monde, le Père céleste, manifeste aussi sa grande grâce et sa compassion en descendant sur la terre. Depuis lors, pendant six ans, le Père céleste et le Frère céleste ont grandement dirigé nos affaires et nous ont aidés d'un bras puissant, déployant des manifestations et des témoignages sans limite, en exterminant un grand nombre de mauvais esprits et de démons, et en aidant notre prince céleste à s'emparer de la souveraineté du monde.

» Maintenant, puisque vous, Anglais, sans trouver les distances trop grandes, êtes venus ici pour y témoigner votre obéissance, non-seulement les armées de notre dynastie céleste sont en grande délectation et joie, mais dans les hauts cieux même le Père céleste et le Fils céleste voient

avec plaisir ce témoignage de votre loyauté (1) et de votre sincérité. Nous, en conséquence, rendons ce présent décret, permettant que vous, le chef anglais, avec les frères vos subordonnés, puissiez entrer et sortir librement selon votre vouloir et désir, soit pour nous aider à l'extermination des démons (2), soit pour suivre comme de coutume vos occupations commerciales. Et nous avons la plus ferme espérance que vous acquerrez avec nous le mérite complet de servir diligemment notre souverain, et que, avec nous, vous payerez de retour la bonté du Père des âmes.

» Maintenant nous vous favorisons, Anglais, de l'envoi des nouveaux livres des déclarations de la dynastie tae-ping, afin que le monde entier puisse apprendre à révérer et à adorer le Père céleste et le Fils céleste, et savoir aussi où le prince céleste existe, de sorte que tous puissent offrir leurs félicitations là où la vraie mission (de gouverner) est échue.

» Décret spécial pour l'instruction de tous les hommes, donné ce 26e jour du 3e mois de l'année kvec-haou (1er mai 1853) du royaume céleste de Tae-ping. »

Les bâtiments portugais et les quatre vaisseaux européens montés par des Anglais et des Américains furent de peu d'utilité au gouverneur de Chang-haï dans sa lutte contre les Tae-pings. Lorsque *l'Hermès* fit l'expédition que nous venons de raconter, ce gouverneur profita de l'occasion pour faire partir derrière ce navire à vapeur l'escadre impériale, afin que l'on crût que *l'Hermès* formait l'avant-garde des forces qui venaient attaquer les rebelles, et répandre ainsi la terreur parmi eux. Mais ceux-ci demeurèrent fermes, et l'escadre impériale fut obligée de se retirer.

Le voyage de *l'Hermès* à Nankin amena beaucoup de jour sur la position des Tae-pings et sur leurs idées religieuses, tant par ce que l'on pût voir et entendre sur les lieux, que par les communications que nous venons de citer, et par les livres imprimés que l'on en rapporta.

Dans ces livres, on trouve quelques légères allusions aux mystères de la Trinité et de la Rédemption. La grande base de leur doctrine, ce sont les dix commandements de Dieu, légèrement modifiés dans les expressions ; ils les appellent *les règles célestes.* Ils racontent comme nous la création du monde en six jours. Ils n'ont ni prêtres ni églises, et par conséquent aucun culte public.

Hung-seu-tsuen a emprunté au christianisme tout ce qu'il a de plus simple et de plus aisé à comprendre, et il a essayé de démontrer que les

(1) Le mot chinois est celui usité pour exprimer les sentiments qu'un sujet doit avoir envers son souverain.

(2) Tous ceux qui font opposition à la mission de Hung-seu-tsuen sont supposés appartenir au royaume du diable, et sont nommés *démons*.

anciens rois et sages de la Chine reconnaissaient la toute-puissance du vrai et unique Dieu, que les hommes, par ignorance ou perversité, ont ensuite méconnu. Il tire ainsi parti de la disposition des Chinois à vénérer tout ce qui est ancien, et de leur répugnance pour les innovations.

Yang-seu-tsing (le prince oriental) tombe de temps en temps dans des extases et des paroxysmes, durant lesquels Dieu descend dans son corps et parle par sa bouche. Tous les assistants s'agenouillent et écoutent dans un profond silence ; toutes les paroles qu'il prononce sont recueillies et écrites. Quand il revient à lui, il ne sait ce qui lui est arrivé, ni ce qu'il a dit ; on est obligé de lui en donner connaissance. Quelquefois il dicte des ordres adressés à lui-même, et que, par conséquent, il exécute ensuite. Le plus souvent, les ordres qu'il dicte sont pour Hung-seu-tsuen, c'est-à-dire pour son empereur. Seaou-chaou-hwui (le prince occidental) éprouve aussi des paroxysmes semblables ; toutefois, l'être surnaturel qui descend en lui et parle par sa bouche n'est pas Dieu, mais Jésus-Christ.

Ces deux imposteurs ont été dès le commencement les principaux chefs de l'armée. Yang-seu-tsing paraît être celui qui a en réalité dirigé les opérations militaires de l'insurrection.

On ne connaît l'origine ni de ces deux individus, ni des autres qui ont été décorés des titres de princes, à l'exception pourtant de Fung-yan-san (le prince méridional). Il est très-probable que quelques-uns, sinon tous, ont fait partie des troupes de pirates que les navires à vapeur anglais, en 1849, obligèrent de se réfugier à terre.

En décembre 1853, le ministre de France, M. Bourboulon, alla à Nankin avec le vaisseau à vapeur *le Cassini* (1). Le représentant des États-Unis, M. M'c Lane, y alla aussi à la fin de mars 1854, avec la frégate à vapeur *la Susquehannah*, et, un mois après, les vapeurs anglais *le Rattler* et *le Styx* s'y rendirent aussi.

Mais chaque fois il devint plus difficile de communiquer avec les Tae-pings, et on ne put voir que des chefs inférieurs au titre de princes. « Cette suprématie, dit M. Meadows, fut alléguée dans des termes de plus en plus précis à chaque nouvelle visite, et à l'occasion des deux visites qui leur furent faites dans l'été de 1854, les Américains et les Anglais furent informés qu'il était de leur devoir de *kung tsing* (présenter le tribut des vassaux) à leur seigneur. »

A la fin, les Tae-pings parurent fatigués de ces visites des Européens, qu'ils commencèrent à appeler *barbares*, tandis qu'au commencement ils leur donnaient le nom de *frères*.

(1) Voyez la note H *bis* à la fin de ce volume.

Cette conduite prouve surtout qu'ils sont convaincus qu'ils vont triompher, et que par conséquent ils ne croient pas avoir besoin des Européens.

J'ai dit plus haut que les Tae-pings, aussitôt qu'ils furent maîtres de Nankin, envoyèrent une armée vers le nord. Cette armée passa le fleuve vers le milieu d'avril 1853, et, combattant continuellement contre les forces impériales, elle alla s'avançant toujours, jusqu'à ce que le 28 octobre elle entra à Tsing-hae, ville située sur les bords du grand canal, à dix lieues de Tien-sin, et à un peu plus de trente lieues de Pékin. Le 30 octobre, les Tae-pings firent une pointe jusque sous les murs de Tien-sin, mais ils furent repoussés, et ils se virent assaillis par beaucoup de troupes, dont une partie venait de Pékin. Ce qui certainement contribua le plus à leur échec, ce fut un corps de quatre à cinq mille cavaliers tartares-mongols, venus depuis peu du fond de leur pays. Il est certain qu'ils ne purent pas pousser plus avant; ils demandèrent du secours à Nankin, et, le 5 février 1854, ils évacuèrent Tsing-hae et commencèrent leur mouvement de retraite.

Dès que Hung-seu-tsuen apprit à Nankin que son armée expéditionnaire se trouvait arrêtée, il prit ses mesures pour qu'une autre fût envoyée afin de la soutenir.

En même temps que la première armée expéditionnaire avait été envoyée vers Pékin en mars 1853, une seconde avait été dirigée au sud-ouest vers le lac Po-yang. Celle-ci avait laissé une division à Ngan-king, capitale de la province de Ngan-Huy. Plus tard, cette division devint le noyau d'une nouvelle armée auxiliaire, qui fut envoyée vers Pékin à la fin de novembre 1853, et qui opéra sa jonction avec la première armée expéditionnaire du nord au commencement d'avril. Ces armées combinées prirent d'assaut Ling-tsing, ville capitale de département dans la province de Shan-tung, à environ vingt-cinq lieues de Tsing-hae, malgré tous les efforts de la cavalerie mantchoue et mongole qui ne cessait de harceler les assiégeants. En mars 1855, les Tae-pings évacuèrent ce territoire et se replièrent sur Nankin.

L'armée expéditionnaire du sud-ouest, sortie de Nankin en mars 1853, comme nous l'avons dit, remonta le Yang-se-kiang jusqu'au lac Po-yang, et s'empara d'un grand nombre de villes dans les provinces de Kiang-si et de Ngan-huy. Son but était évidemment de se procurer des vivres et de l'argent. En même temps que les Tae-pings occupaient ces divers points (mars 1854), une autre de leurs divisions se répandait à l'ouest du lac Po-yang, s'avançant au delà du lac Tung-ting dans la province de Hou-nan, et arrivant jusqu'aux chefs-lieux de département, Echang et Gan-lu, dans la province de Hou-pé. Le 26 juin 1854, ils prirent une seconde fois

la capitale de cette province, Wou-chang, avec les deux villes contiguës, Hang-yang et Han-kow. Ces trois villes forment, comme nous l'avons dit, un seul groupe contenant au moins trois ou quatre millions d'habitants. Ils les évacuèrent le 14 octobre pour se replier sur Nankin ; mais ils s'en emparèrent une troisième fois, le 20 février 1855. A l'assaut de Wou-chang le gouverneur général de la province mourut les armes à la main. On m'a dit qu'en 1856 ils s'étaient emparés de Hau-cheu, capitale de la province de Che-kiang, bien que, suivant les dernières nouvelles, ils ne l'occupent pas en ce moment.

Ce rapide coup d'œil sur les mouvements des Tae-pings suffit pour faire reconnaître que leur apparition est d'une extrême gravité. Sortis du fond de la province de Kouang-si, presque à l'extrémité méridionale de la Chine proprement dite, ils ont traversé peu à peu et toujours en grandissant, l'empire tout entier dans sa partie la plus florissante, et sont arrivés jusqu'en vue de la capitale ; depuis plus de quatre ans, ils sont solidement établis à Nankin, la seconde capitale de l'empire. De ce quartier général, ils dominent sur un espace d'environ mille lieues carrées, dans la partie la plus centrale et la plus riche de l'empire, et sont maîtres de l'embouchure du grand canal et de la plus grande partie des cours du Yang-se-kiang.

Le gouvernement de Pékin n'ayant pu les empêcher de faire ces progrès quand ils commençaient, et que par conséquent ils étaient encore faibles, on ne voit pas comment il pourrait les détruire maintenant qu'ils sont forts et qu'ils disposent des ressources permanentes que leur procure la possession non disputée d'une partie considérable et florissante de l'empire.

Ils font peu de cas des fusils, et se battent toujours à l'arme blanche, c'est-à-dire avec des sabres et des épées. Il est incontestable que, tant sur la terre que sur l'eau, ils inspirent de la terreur aux impérialistes. Leur discipline est très-rigide. Il est défendu dans leurs rangs de fumer de l'opium.

Hung-seu-tsuen n'a pas transigé avec les frères de la société San-ho-huei, et aucun d'entre eux n'a été admis dans son camp avant d'avoir accepté la doctrine qu'il enseigne. Voici son opinion sur cette société, opinion qui est, il faut l'avouer, fort raisonnable sous bien des points de vue :

« Quoique je ne sois jamais entré dans la société *la Triade* (San-ho-huei), j'ai souvent entendu dire qu'elle a pour objet de renverser la dynastie Tsing et de rétablir celle des Mings. Cette idée était bonne au temps de Kang-hi, lors de la formation de la société ; mais maintenant, après que deux siècles se sont écoulés, si nous pouvons encore parler de renverser les Tsings, nous ne pourrions parler convenablement de restaurer la dynastie des Mings. Sans doute, quand nous aurons recouvré nos

rivières et nos montagnes natales, il sera nécessaire d'établir une nouvelle dynastie. Comment pourrions-nous aujourd'hui réveiller l'énergie de notre race en parlant de rétablir la dynastie des Mings ? Il y a dans la société *la Triade* certaines mauvaises pratiques que je déteste. Lorqu'un nouvel adepte entre dans la société, il lui faut adorer le diable et proférer trente-six serments ; une épée nue lui est tenue sur la gorge, et il est obligé de donner de l'argent pour les besoins de la société. Le but réel de ses membres est devenu maintenant aussi indigne que mesquin. Si nous prêchons la vraie doctrine et nous reposons sur l'aide puissant de Dieu, un petit nombre de nous vaudra autant qu'une multitude d'autres. »

Ce ne sera pas chose nouvelle en Chine que de voir un homme du peuple se faire souverain et renverser la dynastie régnante. Sans aller plus loin, les Tartares-Mongols dominèrent tranquillement pendant près de deux siècles, et furent chassés par un pauvre laboureur qui fonda la dynastie des Mings, renversée à son tour par les Tartares-Mandchoux, qui règnent présentement.

En Chine, d'après le principe de tous ses philosophes, qui sont là les maîtres de la politique, l'empereur est souverain absolu des vies et des biens, en vertu d'un mandat, d'une commission qu'il tient du ciel à cet effet. Mais quand le désordre règne dans le pays, on reconnaît alors que le ciel a retiré son mandat au prince régnant, et qu'il le confie à celui qui renverse ce prince. D'autres expliquent la chose d'une manière plus simple, en disant que lorsqu'un prince gouverne mal, les peuples font bien en le détrônant. Le premier de ces deux principes ressemble à celui du *droit divin* qu'invoquent les rois absolus de l'Europe. Toutefois les philosophes chinois, qui ne puisent leurs doctrines qu'à une seule source, celle de la raison, dès lors qu'ils n'accordent pas aux peuples le droit de participer au pouvoir, c'est-à-dire le droit de représentation, se croient obligés de leur reconnaître, et leur reconnaissent en effet, le droit d'insurrection.

Que les deux derniers souverains mandchoux aient assez mal gouverné le pays, c'est une vérité incontestable ; et à cela s'ajoute que la dynastie Tsing est une famille étrangère, sans autre titre ni autre droit que le fait de la conquête.

Les partisans de Hung-seu-tsuen ne sont pas les seuls qui troublent en Chine l'ordre public. Dans la province de Canton, les San-ho-huei, commandés par Chun et par Lien, ont été plusieurs fois sur le point de s'emparer de sa capitale. Une fraction de cette secte a occupé durant plus d'un an la ville même de Chang-haï, et ils y seraient probablement encore, si les Français ne se fussent unis aux impérialistes pour les en chasser.

Les Miao-tse désolent quelques districts des provinces de Kouang-si et de Wei-cham. Les musulmans se sont soulevés dans le Yun-nan. Au Tse-chuen il s'est formé des bandes considérables de rebelles ou de brigands, qui se sont mises en marche pour le nord de l'empire. Dans le Ho-nan, d'autres bandes se sont organisées qui se distinguent par la dénomination de Nieh-fis. D'autres insurgés, appelés Hak-kas, dévastent les provinces de Ché-kiang, et, au commencement de cette année (1857), ils se trouvaient dans les environs de Shao-hing-fu. En novembre 1856, Mang-ki-hui, chef de rebelles non tae-pings, fut sur le point de prendre la grande capitale Su-chau, l'une des plus opulentes et des plus célèbres villes de l'empire. En mai de cette année (1857) des rebelles ont menacé de très-près Fu-chau-fu, capitale de la province de Fu-kien. Le gouverneur général chinois se trouva dans une telle détresse, qu'il eut recours aux commerçants étrangers, et les pria de lui prêter de l'argent en leur promettant de très-gros intérêts. Beaucoup de mandarins grands et petits ont été dégradés pour n'avoir pu exterminer ces bandes. Bien qu'elles ne se battent pas pour Hung-seu-tsuen, et qu'elles n'opèrent point de concert avec lui, elles ne laissent pas que de lui rendre de grands services en diminuant les ressources du gouvernement, et en l'obligeant à diviser ses forces. A toutes ces causes d'anarchie il faut ajouter les pirates, qui ne cessent d'infester les côtes, malgré la chasse que leur donnent constamment les vaisseaux de guerre anglais ; il faut y ajouter encore les hostilités qui ont lieu à Canton avec la Grande-Bretagne, hostilités provoquées par les hautes autorités locales, avec un aveuglement et un orgueil qu'on a peine à concevoir. Les mandarins, pour désigner les Tae-pings, les appellent les *rebelles aux cheveux longs ;* on sait en effet qu'ils laissent croître leurs cheveux d'après la mode purement chinoise (1).

Jusqu'ici aucun personnage important n'est passé dans le camp des Tae-pings, quoiqu'il y ait dans l'empire une infinité de mandarins grands et petits, de sang purement chinois. Néanmoins il n'est guère possible de douter qu'ils ne triomphent tôt ou tard, pourvu qu'ils sachent éviter l'écueil de la désunion et de la division.

Hung-seu-tsuen a déjà vu dans ses rangs des défections, et il a eu aussi

(1) Lorsque les Tartares-Mandchoux s'emparèrent de la Chine, ils ordonnèrent aux habitants de se raser la tête, en ne laissant par derrière que la moitié de leur chevelure, afin de former une longue tresse. Cet ordre fit éclater une insurrection à Nankin et dans d'autres endroits, et donna lieu à plusieurs batailles dans lesquelles les Tartares n'eurent pas toujours l'avantage. Un missionnaire catholique, qui a écrit l'histoire de cette guerre *(Bellum tartaricum)*, dit avec raison que les Chinois, qui ne s'étaient pas battus pour leur indépendance, se battirent ensuite pour leurs cheveux.

ses rebelles ; le sang a déjà coulé parmi ses partisans (1) ; mais s'il parvient à établir solidement son autorité et à obtenir qu'on le respecte et qu'on lui obéisse aveuglément comme à un arbitre suprême, le colossal empire de la Chine est peut-être à la veille du changement le plus profond qu'il ait subi depuis son existence, et les conséquences qui résulteront de là pour le monde entier sont incalculables.

Cet état d'inextricable anarchie où se trouve l'empire explique comment, pendant que la guerre a lieu entre les Anglais et le gouvernement à Canton, le commerce avec les étrangers se continue cependant dans les autres ports. Il serait, en effet, presque impossible aux ministres de Pékin d'envoyer des subsides aux autorités du littoral, qui est en grande partie coupé par les rebelles.

(1) Voyez la note J à la fin de ce volume.

CHAPITRE HUITIÈME.

Des missions chrétiennes en Chine.

Je ne puis aller plus avant sans parler un peu des missions chrétiennes. Elles ont eu en Chine trois époques bien distinctes.

Les nestoriens, ainsi qu'il conste par le monument déjà cité de Sing-ngan-fu et par d'autres données, loin de trouver de l'opposition, furent protégés par les souverains de la Chine ; mais ils déchurent plus tard, et disparurent enfin lors de l'invasion des Tartares-Mongols, avec lesquels s'introduisit en Chine l'islamisme. Toutefois, il n'y eut pas de persécution contre le christianisme considéré comme secte religieuse; Marco Polo n'eût pas manqué d'en faire mention, puisqu'il parle des nestoriens et de quatre de leurs églises qu'il visita. Il raconte en outre que, contre Kublaï-khan, se souleva un prince appelé Nayan, lequel était chrétien baptisé, et avait dans son armée beaucoup de chrétiens; que dans cette circonstance les bouddhistes et les musulmans se moquaient des chrétiens, parce que leur Dieu ne les avait pas aidés ; que ceux-ci étant allés s'en plaindre à Kublaï-khan, ce prince les consola en leur disant que leur Dieu n'avait pas aidé Nayan parce que son entreprise était criminelle ; et il défendit aux musulmans et aux bouddhistes de molester désormais les chrétiens. Il est à croire que les nestoriens de Chine, ne pouvant communiquer avec leurs chefs spirituels de Mésopotamie, à cause des guerres que la famille de Tchinguis alluma dans toute l'Asie, déclinèrent d'eux-mêmes et allèrent perdant le terrain qu'ils avaient gagné, jusqu'au point de s'éteindre entièrement.

A ce résultat contribua sans doute l'arrivée de diverses missions catholiques, qui vinrent par la voie de la Tartarie, et qui furent très-bien accueillies par les empereurs mongols de la Chine. Peut-être le terrain leur avait-il été préparé par Marco Polo, qui alla en Chine en 1260, fut chargé de plusieurs affaires importantes, et inspira une telle affection à Kublaï-khan, qu'il eut beaucoup de peine à obtenir de lui la permission de revenir en Europe.

Jean de Monte-Corvino fut le premier missionnaire catholique qui arriva à Pékin, en 1290, et, malgré la guerre que lui firent les moines nestoriens, il s'établit solidement, éleva deux églises et convertit plusieurs Tartares et quelques nestoriens haut placés. En 1308, il reçut un renfort par l'arrivée de trois religieux franciscains qui lui furent envoyés de Rome, et qui le sacrèrent évêque de Pékin. Parmi les personnes qu'il convertit, se trouvait

11.

une riche dame arménienne, qui bâtit à ses frais, à Han-cheu-fu, une magnifique église, à laquelle l'évêque Monte-Corvino donna le titre de cathédrale. Plusieurs autres missionnaires arrivèrent successivement à la cour des empereurs mongols, qui, non contents de les protéger constamment, leur accordaient tous les mois un secours d'argent. Cet état de choses si favorable se modifia lorsqu'un Chinois, en 1367, leva une armée, chassa les Tartares et fonda la dynastie des Mings. Sa politique fut de couper toute communication avec la Tartarie, qui était la route par laquelle les missionnaires se rendaient alors en Chine. Cette circonstance, jointe à ce fait que les souverains mongols avaient toujours protégé les chrétiens, fut cause de la complète ruine des missions en Chine. Celles de Tartarie éprouvèrent plus tard le même sort, quand l'Asie devint la conquête du fameux Timour (Tamerlan), qui était un musulman fanatique.

Nous venons de voir la lumière de l'Évangile s'allumer deux fois et s'éteindre deux fois en Chine ; le christianisme devait y être apporté une troisième fois, mais par la voie de mer et non plus par celle de terre.

En 1498, les Portugais doublent le cap de Bonne-Espérance, et, bientôt après, quelques-uns d'entre eux arrivent jusqu'en Chine. Vers 1550, saint François-Xavier fait des efforts pour entrer dans l'empire, et meurt (1552) dans l'île de Sancian, appelée aujourd'hui par les Anglais S. John. Deux autres missionnaires plus heureux, les jésuites Michel Roger et Matthieu Ricci, parviennent, en 1580, à établir une mission dans l'intérieur, et, plus tard, pénètrent jusqu'à Pékin, où le dernier, grâce à son habileté comme horloger, comme musicien, comme constructeur de cartes géographiques, se fit une position importante.

Marco Polo, l'évêque Monte-Corvino et tous les missionnaires qui étaient passés par le pays des Tartares-Mongols pour aller en Chine, donnaient à cet empire le nom de *Cathay*, et à Pékin celui de *Kanbalik*, c'est-à-dire *résidence du khan*. Lorsque les Portugais arrivèrent à Macao et à Canton, ils appelèrent le pays entier *Chine*, et sa capitale *Pékin*, mot qui en chinois veut dire *capitale* ou *cour du Nord*, comme Nankin signifie *capitale du Sud*. Quant au mot *Chine*, on n'en sait pas exactement l'origine ; car les Chinois eux-mêmes ignorent cette dénomination. Ce n'est pas ici le lieu de reproduire toutes les conjectures qui ont été faites sur ce sujet ; mais j'en présenterai une, parce qu'elle m'est propre et que personne n'y a songé. Il y a, sur la côte septentrionale de l'empire, un grand port avec une ville, capitale de la vaste et populeuse province de Chan-tung. Lorsque les Chinois prononcent le nom de cette ville, qui s'appelle *China-fu*, ils font entendre exactement le mot *chine*, comme les Portugais le prononcent pour désigner la Chine.

Matthieu Ricci, dès qu'il eut résidé quelque temps à Pékin, commença

à soupçonner qu'il était dans la ville que Marco Polo et Monte-Corvino appelaient Kanbalik, et par conséquent dans le pays qu'ils nommaient Cathay. Une polémique s'engagea sur ce point, et voici le moyen que l'on prit pour découvrir la vérité. Il partit de l'Hindoustan une expédition de missionnaires qui, traversant l'Afghanistan, devaient aller se placer sur la route des anciens missionnaires qui allaient de Rome au Cathay et à Kanbalik ; et puis continuer leur route par la Tartarie. De toute l'expédition, il n'y eut qu'un seul missionnaire, le P. Goes, portugais, qui, accompagné d'un fidèle convers, arriva au Cathay, lequel se trouva être en effet la Chine des missionnaires de Macao ; il envoya à Kanbalik un message auquel répondirent ses collaborateurs évangéliques de Pékin, et à peine avait-il goûté le plaisir de voir positivement résolu le grand problème qui lui avait fait entreprendre un si gigantesque voyage, qu'il mourut par suite des fatigues et des inquiétudes inséparables d'une semblable entreprise. On demeure frappé d'admiration devant la hardiesse et la persévérance de ces missionnaires, et il est incontestable qu'indépendamment des résultats religieux, ils ont rendu d'immenses services à la science et à la civilisation.

Les missionnaires de cette troisième époque éprouvèrent beaucoup d'alternatives. D'un côté, leurs relations intimes avec les Portugais et les autres commerçants européens leur étaient on ne peut plus nuisibles ; car ceux-ci portaient singulièrement ombrage au gouvernement impérial à cause de leurs conquêtes dans l'Indo-Chine, et plusieurs mandarins ne considéraient les missionnaires que comme des agents et des espions politiques. C'est ce qu'on peut voir dans l'important ouvrage *Le christianisme en Chine.* « Dès l'origine, dit son savant auteur (1), ils (les mandarins) ont été persuadés que le but bien arrêté des Européens, en venant en Chine, était de s'emparer du pays. » Et, à ce sujet, il fait un récit que je vais reproduire, récit qui ne sera pas sans intérêt pour le lecteur :

« A l'époque où le christianisme pénétrait jusque dans les rangs de la famille impériale, il se formait à Macao un sombre orage qui menaçait de ruiner la colonie portugaise et les missions catholiques de la Chine. Les Hollandais, jaloux des hardies et glorieuses expéditions des Portugais dans les Indes, envieux surtout des richesses qu'ils y amassaient, avaient armé de nombreux navires pour exercer la piraterie dans les mers de l'extrême Orient. Ces forbans audacieux portaient la désolation dans les Moluques et dans les îles du détroit de la Sonde. Non contents de ces riches pillages, ils équipèrent une flottille et tentèrent de s'emparer de l'île de Formose. Ayant été vigoureusement repoussés par les Chinois, ils jetèrent les yeux sur la petite colonie de Macao. Les Portugais, qui

(1) Tome II, page 82.

avaient connaissance de leurs projets hostiles, songèrent à se fortifier. Ils construisirent avec ardeur une épaisse muraille sur les bords escarpés de la mer, afin de repousser plus facilement les attaques des pirates hollandais, s'ils se présentaient.

» Les Chinois, toujours ennemis des étrangers, profitèrent de cette occasion pour se soulever. Ils prétendaient que les Portugais voulaient s'emparer de l'empire ; qu'ils avaient déjà élevé plusieurs citadelles, car ils appelaient ainsi les églises récemment construites, et que maintenant ils se fortifiaient du côté de la mer. Ils allaient jusqu'à dire que le P. Cataneo avait été désigné pour être empereur. Ce missionnaire, qui depuis quelque temps était retourné à Macao, avait conservé le costume chinois, et on en concluait qu'il se tenait prêt à se mettre en campagne. Ses capitaines et ses nombreux partisans étaient déjà dans l'intérieur et occupaient des points stratégiques d'une grande importance. On voulait parler des résidences chrétiennes de Tchao-tcheou et de Nan-tchan-fou, de Nankin et de Pékin. Ces bruits ridicules ayant été malicieusement répandus de tous côtés, la populace s'insurgea, s'arma de piques et de bambous, et courut assiéger l'église portugaise, que les Chinois s'obstinaient à considérer comme une forteresse. On y mit le feu et on la pilla. Un Portugais, ayant arraché à un Chinois un tableau de la Vierge qui avait été mis en lambeaux, en fit une sorte d'étendard et parcourut la ville pour exciter ses compatriotes à la vengeance. Les Portugais, les nègres surtout, à la vue de la sainte image, se formèrent en bataillon, et le zèle religieux exaltant leur énergie et leur courage, ils se précipitèrent sur les païens et les mirent en fuite. Usant ensuite de représailles, ils allèrent saccager le palais des mandarins, et se saisirent du principal agent de la sédition, qu'ils emprisonnèrent dans le collége, après l'avoir accablé de coups de bambou. Les magistrats de la ville voisine, nommée Hian-Chan, Montagne des Parfums, se concertèrent avec l'autorité portugaise, et l'ordre fut rétabli.

» Cependant le feu couvait toujours sous la cendre, et un lettré trouva moyen de rallumer l'incendie. Il publia un écrit sur la future invasion des étrangers. Dans ce roman plein de fiel et de malice, le P. Cataneo était toujours représenté comme prétendant à l'empire. Il avait visité à dessein les principales villes de la Chine, depuis Macao jusqu'à Pékin. Les routes par terre et par eau lui étaient parfaitement connues, il savait la langue chinoise, et durant plusieurs années il s'était habitué aux mœurs et aux usages du pays. Il avait déjà dans l'intérieur un grand nombre de partisans, et il n'attendait plus pour agir que l'arrivée d'une flotte considérable partie depuis longtemps de l'Occident. Les Japonais et les Malais de la Sonde devaient être ses auxiliaires. Ces armées formidables allaient arriver au premier jour, et c'en était fait des pauvres Chinois de Macao ; le peuple

aux cheveux noirs serait réduit en servitude et le royaume des Fleurs tomberait entre les mains des Barbares. Ce livre, répandu avec profusion et dévoré par la multitude, excita une terreur panique parmi la population de Macao. Chacun fit ses malles et ses paquets, et bientôt toutes les familles chinoises, hommes, femmes et enfants, tout disparut et se sauva à Canton. La mer était sillonnée de jonques faisant le sauvetage de ce malheureux peuple. On se pressait, on criait, le rivage était encombré de meubles de toute sorte ; on eût dit que la fameuse flotte était en vue et qu'on n'avait plus le temps de se mettre à l'abri. Dans quelques jours il ne resta plus à Macao que les Portugais et leurs esclaves nègres.

» Lorsque ces bandes de fuyards arrivèrent à Canton, elles communiquèrent à la ville entière l'épouvante dont elles étaient bouleversées. Les magistrats, les mandarins de terre et de mer, le peuple, tous les habitants de la ville, depuis le vice-roi jusqu'au dernier des portefaix, tout le monde fut convaincu qu'on allait bientôt devenir la proie des diables occidentaux. On convoqua la milice, on arma les jonques de guerre, on renforça les corps de garde qui veillent jour et nuit au haut des remparts, et, afin de mieux se préparer à la défense, on fit abattre toutes les maisons bâties en dehors des murailles du côté du fleuve. Il y en eut, dit-on, plus de mille qui furent démolies de fond en comble. Pour plus de sûreté on fit murer à granit et à chaux les portes de cette partie de la ville, et l'on publia dans tous les quartiers un édit par lequel il était expressément défendu à tout citoyen de recevoir dans sa maison aucun habitant de Macao, » parce que, ajoutait l'édit, l'un d'eux, nommé Ko-ti-niou (Cataneo), » veut s'emparer de l'empire. » Le vice-roi, ne se contentant pas de ces formidables précautions, expédia une estafette à Pékin, pour avertir l'empereur du danger qui le menaçait. Les missionnaires de la capitale eurent beaucoup à souffrir de cette étonnante affaire, qui fut sur le point d'anéantir toutes les missions de la Chine.

» Les Portugais de Macao étaient dans la situation la plus critique. Non-seulement leur commerce avec les Chinois avait cessé, mais ils étaient encore menacés de mourir de faim, car Macao étant un rocher stérile, les habitants de la colonie n'ont pour s'alimenter d'autres ressources que les provisions apportées par les Chinois de Hian-chan et de Canton. Les autorités portugaises prirent donc le parti d'envoyer à Canton une très-humble ambassade pour exposer au vice-roi combien ils étaient éloignés des vues ambitieuses qu'on leur supposait. Il ne leur fut pas difficile de prouver qu'une poignée de marchands ne pouvait songer à s'emparer de l'Empire Céleste. Il y eut dès lors un rapprochement, et il fut permis à quelques Chinois de retourner à Macao à titre d'essai et pour examiner les affaires sur les lieux mêmes.

» Aussitôt que la nouvelle de cette réconciliation circula dans la ville de Canton, il y eut parmi le peuple un mouvement séditieux; car on se plaignait amèrement que, sur un vain prétexte, le haï-teou, ou grand chef maritime, eût fait abattre tant de maisons. On réclamait à grands cris des indemnités, on voulait enchaîner le haï-teou et l'envoyer à Pékin pour y être jugé et condamné. Celui-ci soutenait, pour se tirer d'embarras, qu'on n'avait pas cédé à une vaine terreur, et que les étrangers avaient réellement le projet de bouleverser l'empire et de renverser la dynastie.

» Sur ces entrefaites arrive à Canton le frère Martinez, de la mission de Nan-tchang-fou. Ce jeune Chinois, natif de Macao, avait fait ses études au collége pour entrer dans l'état ecclésiastique. Après avoir reçu les premiers ordres, il avait été envoyé dans l'intérieur, afin de se former, en la compagnie des missionnaires, à la vie apostolique. Le recteur de Macao l'ayant rappelé depuis quelque temps, il arrivait à Canton au milieu de l'affreux désordre que nous venons de raconter. Martinez était tourmenté par une fièvre violente. Au lieu de continuer sa route jusqu'à Macao, il voulut s'arrêter un peu chez les chrétiens de Canton pour se reposer et attendre que les affaires prissent une tournure plus pacifique.

» Un néophyte devenu apostat, et par conséquent furieux ennemi des chrétiens, ayant appris l'arrivée du frère Martinez, alla le dénoncer au grand chef maritime, en disant que ce Martinez était le lieutenant et l'espion du P. Cataneo, le prétendant à l'empire, qu'il avait été préparer l'insurrection dans l'intérieur, et qu'il arrivait pour tracer la route aux armées étrangères attendues à Macao. Le grand chef maritime, qui cherchait à se disculper aux yeux du peuple de la démolition des faubourgs, fut enchanté de recevoir une semblable accusation, et envoya ses satellites s'emparer, pendant la nuit, du frère Martinez. Ce pauvre conspirateur était dans son lit, accablé par un violent accès de fièvre. Il fut contraint de se lever, ainsi que les autres chrétiens de la maison. On leur lia les mains derrière le dos, et on les conduisit, à la lueur des torches et avec d'horribles vociférations, jusqu'au tribunal du haï-teou. Aussitôt qu'ils furent arrivés, on les appliqua tous à la torture, c'est-à-dire qu'on leur pressa étroitement les pieds entre deux poutres et qu'à chaque question les bourreaux frappaient sur les poutres à coups de gros maillets. Le frère Martinez endura héroïquement cet horrible supplice, et ne cessa de protester de son innocence.

» Le juge était sur le point de le renvoyer absous, lorsque son accusateur, le néophyte apostat, se présenta et dit que Martinez était réellement un dangereux conspirateur; qu'à son arrivée à Canton il s'était empressé d'acheter de la poudre, et qu'un enfant de la maison où il logeait pouvait en témoigner. Cette nouvelle accusation ranima la colère du magistrat. On

fit venir l'enfant et on l'interrogea. Dans la langue chinoise, le même caractère, *yo*, peut signifier à la fois poudre à canon ou poudre de médecine, il suffit pour exprimer l'un ou l'autre d'une légère différence dans l'intonation. Le juge demande à l'enfant ce que Martinez a acheté en arrivant à Canton. Il répond naïvement qu'il a acheté du *yo* (de la poudre de médecine). Vous l'entendez, s'écrie l'accusateur, il a acheté du *yo* (de la poudre à canon). Martinez se défend et explique qu'il avait en effet acheté des médicaments pour se délivrer de la fièvre. Le témoin, interrogé de nouveau, confirme ce que vient de dire l'accusé; mais le juge ayant fait serrer les doigts de l'enfant entre deux bambous et le menaçant des plus cruelles tortures, le força de déclarer que le *yo* en question était effectivement de la poudre à canon. L'accusé fut alors soumis à une cruelle flagellation et condamné à mort. Avant de subir le dernier supplice, il devait être encore interrogé et torturé par le vice-roi. Mais son corps avait été si impitoyablement déchiré qu'il ne présentait qu'une seule grande plaie tout ensanglantée. Pendant qu'on le traînait au tribunal du vice-roi, il expira sur la voie publique, le 31 mars 1606, à l'heure même où le Sauveur des hommes était mort sur la croix pour le salut du monde.

Les craintes d'une invasion étrangère ne s'étaient pas encore apaisées. Le vice-roi commanda au généralissime des troupes de la province de mettre sur pied son armée et d'aller faire le siége de Macao. Le prudent généralissime, avant de se mettre en campagne, jugea à propos d'envoyer un de ses lieutenants visiter officiellement la colonie portugaise et examiner l'état des affaires. Ce haut fonctionnaire, homme sage et modéré, s'acquitta sincèrement de sa mission. En arrivant à Macao, il se rendit au collége des jésuites, où il demanda à voir ce redoutable Ko-ti-niou qui aspirait à devenir empereur du Céleste Empire. Le P. Cataneo, qui avait une physionomie assez débonnaire, lui fit visiter la maison, afin de bien le convaincre que ce n'était pas un arsenal rempli de munitions et de machines de guerre..... Voilà, dit-il en lui montrant les livres de la bibliothèque, les armes avec lesquelles j'ai le projet de soumettre l'empire. — Le mandarin sourit et ne parut pas très-effrayé. L'ayant ensuite introduit dans la salle d'étude, où il y avait quelques séminaristes silencieusement occupés à lire et à écrire : Voilà, dit-il, l'armée qui doit combattre sous mes ordres et m'aider à monter sur le trône impérial. — Le lieutenant fut tout à fait rassuré. Après avoir visité les églises, les monastères et les divers établissements de Macao, il s'en retourna à Canton, bien convaincu que l'histoire de cette formidable et prochaine invasion n'était qu'un roman. Ayant rendu compte de sa mission aux autorités de Canton, le désarmement s'effectua peu à peu, la paix se rétablit, et les relations commerciales entre les Chinois et les Portugais reprirent leur cours habituel.

Il est juste de remarquer en faveur des Chinois que leurs craintes n'étaient pas aussi ridicules qu'on pourrait le croire au premier abord. Ce qu'on vient de lire arriva lorsque le Portugal et l'Espagne étaient réunis sous le sceptre de Philippe II, formant ainsi une puissance unique, qui possédait toute l'Amérique du Sud, y compris le Brésil, plusieurs points dans l'Inde et sur le détroit de Malacca, les Philippines, les Mariannes, etc.

Trois ou quatre ans avant l'incident que rapporte l'abbé Huc, 23,000 Chinois avaient été passés au fil de l'épée aux Philippines pour s'être soulevés, avoir massacré beaucoup d'Espagnols et assiégé la capitale, Manille, même avec assaut, bien que sans succès. On était généralement convaincu aux Philippines que cette insurrection avait été tramée et disposée par quelques mandarins venus peu de temps auparavant à Manille, et qui, à la faveur d'un prétexte, avaient obtenu de visiter les fortifications, spécialement le fort défendant l'entrée de la baie appelé *Cavite*. Les chroniques contemporaines rapportent que les autorités de Canton tenaient toute prête une expédition de 100,000 hommes pour aller s'emparer des Philippines. Peu de temps après, le gouverneur général de cette colonie, ayant reçu des renforts d'Amérique, équipa une grande flotte pour aller conquérir les Moluques, comme il les conquit en effet, y laissant des garnisons, et faisant prisonnier le roi, qu'il amena à Manille. Cette expédition, qui dut être très-considérable, sortit de Manille en 1606 (même année de l'affaire du P. Cataneo), et il est probable que les autorités de Canton crurent qu'elle était préparée contre la Chine, et qu'elles allaient la voir paraître d'un moment à l'autre. Il n'est donc pas étonnant qu'elles s'alarmassent facilement, persuadées, comme elles devaient l'être, que la disposition de ces puissants étrangers, déjà solidement établis à Macao, était de poursuivre la conquête universelle. A cette époque, Macao possédait déjà la forteresse dite *du Mont* (del Monte) et trois autres forts.

Malgré ces contrariétés, qui se reproduisirent souvent sous diverses formes, les missionnaires gagnèrent du terrain, et finirent par arriver à un degré de prospérité qui dépassa toutes leurs espérances. D'un côté, plusieurs hauts mandarins, pleins de l'idée qu'ils se faisaient de la grandeur de leur pays, et n'ayant qu'un souverain mépris pour ces nations étrangères, si insignifiantes à leurs yeux, ne daignaient pas s'arrêter à des pensées de crainte pour des projets de conquête de la part des Portugais ou d'autres Européens; d'un autre côté, plusieurs des missionnaires qui, vers cette époque, arrivèrent en Chine, étaient des hommes remarquables et très-versés dans les sciences, ce qui leur attira beaucoup de considération et de respect. Lorsque les Tartares-Mandchoux envahirent la Chine, plusieurs missionnaires habitaient l'intérieur du pays et y voyageaient ostensiblement; on sait même que le premier ministre du dernier empereur de

la dynastie des Mings était chrétien. Les deux premiers souverains mandchoux, qui furent Amavang et Song-chi, les traitèrent avec la plus grande distinction. Ce dernier avait une véritable amitié pour le chef des missions de Pékin, le P. Schall; il le combla d'honneurs, et il allait souvent chez lui passer des heures entières. Le P. Schall eut ainsi occasion de faire quelquefois beaucoup de bien au peuple chinois; car il disait la vérité au monarque, ce que ses ministres n'osaient pas toujours faire. Le successeur de ces princes, Kang-hi, ne traita pas les missionnaires avec moins de distinction dans les commencements de son règne; ce fut même là, à tous les points de vue, l'époque la plus brillante des missions catholiques en Chine. Quelques jésuites exécutèrent une triangulation générale et dressèrent la grande carte de toute la Chine; ils apprirent aux Chinois à fondre des canons de bronze de gros calibre, et ils réglèrent le calendrier d'après les règles de la science. Voyant les jésuites en si grande faveur auprès du prince, beaucoup d'indigènes recherchèrent la faveur des jésuites et se firent chrétiens. Dans le palais même de l'empereur une église fut élevée, et il contribua par ses dons aux frais de cette construction.

Connaissant à fond la langue et les idées du peuple au sein duquel ils vivaient, ces religieux virent qu'il serait impossible d'implanter solidement en Chine une religion, une secte quelconque qui condamnerait le principe, si sacré pour les Chinois, d'honorer la mémoire des parents, des ancêtres et de Confucius. Cet usage, en effet, forme une partie essentielle du grand système de la piété filiale, sur lequel reposent la morale, la politique et l'administration de l'empire. Mais des missionnaires dominicains parvinrent à troubler l'œuvre si prospère des jésuites; voyant les Chinois chrétiens s'agenouiller devant les tombeaux de leurs parents et y brûler de l'encens, ils taxèrent ces pratiques d'idolâtrie, et déclarèrent qu'on ne pouvait les permettre à aucun catholique. La question était fort grave : non-seulement on condamnait comme coupable un usage que les Chinois considèrent comme le devoir le plus naturel et le plus sacré, mais encore on mettait tout chrétien dans l'impossibilité d'être mandarin ou même lettré; car on sait que quiconque dépend du gouvernement est tenu de rendre officiellement des honneurs funèbres à Confucius. Il en résultait qu'aucun Chinois d'une condition élevée, ou même de la classe moyenne, ne pouvait embrasser la foi catholique sans renoncer au commandement et aux honneurs; or, c'était là un bien grand sacrifice dans un pays où les fonctions publiques sont le rêve doré de quiconque a quelque fortune, quelques talents, quelque noble ambition. Nous l'avons déjà dit, en Chine, l'unique aristocratie, c'est le corps des mandarins, et ce corps est ouvert aux hommes de toutes les classes. Comment donc propager une religion qui fermait tout avenir, excluait toute espérance et défendait d'aspirer à

ce que peut obtenir même l'homme qui se trouve dans la position la plus modeste ? Les jésuites pensaient que ce qui importait avant tout à la religion, c'était qu'elle fût professée par de hauts personnages, parce que leur exemple entraînerait les autres, et qu'ils pourraient aider de toutes les manières. Ils essayèrent donc de persuader au Pape que les observances condamnées par les dominicains étaient des cérémonies purement civiles et dans lesquelles n'entrait aucune idée religieuse. Pour penser le contraire, il faudrait se figurer que les Chinois croient que leurs parents et leurs ancêtres se transforment tous en dieux. Les disputes que les jésuites et les dominicains eurent sur ce point de doctrine furent très-orageuses ; et l'empereur Kang-hi voulut une fois assister lui-même à une discussion, qui se termina par un grand scandale ; car, ne pouvant se convaincre par des paroles, ils eurent recours à des arguments plus violents.

La propagande de Rome s'était déclarée contre la doctrine des jésuites, et la sentence avait été approuvée par Innocent X, en 1645. Les jésuites travaillèrent à la faire révoquer, et le tribunal de l'inquisition déclara que les rites des Chinois n'avaient qu'un caractère purement civil. Cette sentence fut approuvée, en 1656, par Alexandre VII ; mais, en 1693, le vicaire apostolique Maigrot rendit, en Chine, un décret diamétralement opposé à la décision du tribunal de l'inquisition, et le pape Clément XI confirma, en 1704, le décret de l'évêque Maigrot.

Cependant Kang-hi déclara que les missionnaires qui suivraient la doctrine de Ricci seraient autorisés, et que tous les autres devraient quitter la Chine ; le Pape, de son côté, ordonna que tout missionnaire qui irait en Chine jurerait de n'obéir qu'aux ordres et instructions provenant du souverain pontife.

Il paraît que ces querelles déplurent singulièrement à Kang-hi, très-choqué d'ailleurs de voir qu'un prince d'Italie prétendait commander dans ses États. Ce même empereur, qui avait tant protégé les missionnaires, ordonna que tous eussent à quitter les provinces de l'empire, pour se rendre, soit à Pékin, soit à Canton ; d'où ils retourneraient en Europe. Un des résultats les plus funestes des dissidences des missionnaires, ce fut de mettre en doute leur propre doctrine. On leur disait alors souvent : « Comment pouvez-vous assurer que vous prêchez la vérité, quand vous-mêmes n'êtes pas d'accord sur vos croyances ? »

A mesure que l'on voyait s'accroître les conquêtes des Européens dans l'Indo-Chine, ainsi que les discussions et les guerres entre eux, les mandarins devenaient plus défiants à l'endroit des missionnaires catholiques, qu'ils soupçonnaient toujours d'être des espions et des agents des rois de l'Europe. Et, à vrai dire, il n'y a pas tant lieu de s'étonner qu'ayant vu ces rois s'avancer jusqu'aux frontières de la Chine, ils leur aient supposé

le désir de s'emparer, s'ils le pouvaient, de la Chine elle-même. Un empereur disait à des missionnaires : « Ce que vous désirez, c'est de convertir tous mes sujets à votre foi, n'est-ce pas? — Oui, grand prince. — Et, si vous y parveniez, à qui obéiraient-ils ensuite, à moi ou à vous? »

Les missionnaires se plaignent que les commerçants leur ont fait et leur font beaucoup de mal, au point de vue de leur objet, qui est de s'établir solidement en Chine et d'y propager la foi. Les commerçants, de leur côté, disent que l'obstination des missionnaires à vouloir introduire en Chine une religion qui déplaît au gouvernement oblige celui-ci à repousser tous les Européens; il est probable que les uns et les autres ont raison.

Déjà saint François-Xavier, lorsqu'il voulut entrer en Chine, eut à lutter avec les commerçants portugais établis dans l'île de Sancian, et enfin il mourut dans cette île sans avoir réalisé son ardent désir. Pareillement, les premiers gouverneurs des Philippines, dans l'intérêt du commerce, défendirent aux missionnaires d'aller en Chine; cependant six à huit franciscains exaltés s'échappèrent un jour dans une embarcation chinoise qu'ils avaient frétée, en convenant avec le capitaine qu'il les déposerait sur la côte à Canton. La chose eut lieu ainsi; mais avant qu'ils fussent arrivés aux portes de la ville, une grande foule s'était attroupée autour d'eux pour voir ces étranges figures. Arrêtés à la porte et conduits devant le magistrat, ils dirent qu'ils étaient venus prêcher la religion chrétienne et mourir pour elle. Comme personne ne les comprenait, le patron du navire qui les avait apportés déclara qu'une tempête l'avait forcé d'aborder avec ces gens-là. Le magistrat les fit enfermer dans une maison, et, quelques jours après, les envoya à Manille, par un des vaisseaux de la ligne des Philippines.

Les missionnaires nestoriens arrivèrent au septième siècle par la Tartarie et seuls; voilà pourquoi ils ne soulevèrent aucun soupçon et furent parfaitement accueillis. Il en arriva de même pour les prêtres catholiques que le P ape envoya aussi par la Tartarie, aux douzième et treizième siècles; et les bonzes bouddhistes venant de l'Inde furent également bien reçus par les mêmes raisons. Si les missionnaires chrétiens de la troisième époque fussent aussi arrivés seuls, ils auraient obtenu la même protection; mais ils se présentèrent, au seizième siècle, en même temps qu'on vit sur les côtes de l'empire des navires de guerre portugais, anglais, espagnols et hollandais. Sans cette circonstance ils auraient sûrement joui de la même tolérance et de la même liberté qui ont toujours été accordées aux sectaires de Mahomet, de Bouddha et de Lao-tseu. Mais il est probable aussi que la crainte qu'a toujours causée dans ces contrées l'approche des Européens s'est accrue par l'infatigable insistance des missionnaires à s'introduire dans l'intérieur du pays. Je me suis quelquefois entretenu avec des Chinois au

sujet des missions chrétiennes, et je les ai toujours trouvés pénétrés de cette idée que tous les secours d'argent que reçoivent les missionnaires leur sont envoyés par les souverains européens. Voici à très-peu près le dialogue qui s'établissait invariablement. — « Les missionnaires viennent de très-loin, et ce voyage leur coûte fort cher ; et ensuite ils vivent ici de ce qu'on leur envoie de leur pays. Qui donc peut envoyer des sommes si considérables, sinon les rois de l'Europe ? — Vous êtes complétement dans l'erreur ; ce ne sont pas les rois qui envoient ces sommes ; ils n'y sont pour rien. — Mais, dans ce cas, d'où sort donc tant d'argent ? — Je vais vous l'expliquer : il y a dans différentes villes d'Europe des associations de personnes excellentes et pleines de religion, qui s'engagent volontairement à payer chaque mois ou chaque semaine une petite somme, et, comme les personnes qui souscrivent sont en très-grand nombre, on finit par réunir ainsi des sommes considérables, que l'on envoie ici et dans d'autres pays pour l'entretien des missionnaires. Car il faut que vous sachiez que ce n'est pas seulement en Chine qu'il y a des missionnaires, mais aussi dans beaucoup d'autres contrées. — Bien ; j'admets qu'il en soit ainsi. Mais quel est le motif qui peut porter ces gens-là à donner volontairement leur argent pour que des missionnaires viennent ici nous engager à nous faire chrétiens ? Ils doivent en attendre quelque avantage, quelque profit ; car il n'y a nul homme assez insensé pour donner son argent sans quelque intérêt. — Ils n'attendent aucun profit. Il n'y a en tout cela que générosité, bonté de cœur, vertu, pur désir de vous voir devenir chrétiens comme eux. — Mais, je le demande de nouveau, pourquoi veulent-ils que nous soyons chrétiens ? Que leur importe à eux ? — Je vais vous le dire : vous savez que notre religion enseigne qu'il y a un ciel où va notre esprit après que notre corps est mort ; dans ce ciel, on jouit d'une grande félicité. Mais il y aussi un enfer, c'est-à-dire un abîme rempli de flammes, un lieu de tourments, où l'esprit de celui qui a été malfaisant va, pour n'en sortir jamais. Continuez à m'écouter avec attention. — Je vous écoute. — Vous savez aussi qu'il y a dans notre religion une cérémonie appelée le *baptême*. Pour qu'un homme soit chrétien, il est indispensable qu'il soit baptisé, ou pour mieux dire, c'est le baptême qui le constitue chrétien. C'est aussi un dogme de notre religion que celui qui n'est pas baptisé ne peut entrer au ciel, et, par conséquent, doit aller en enfer. Voilà l'explication de tout ce qui vous semblait si difficile à comprendre. Ceux qui donnent leur argent ne sont ni des niais ni des gens qui espèrent faire un bénéfice. Seulement ils désirent que vous soyez baptisés et que vous reconnaissiez le vrai Dieu, afin que vous n'alliez pas en enfer. Vous voyez que, dans tout cela, il n'y a que bonne volonté et compassion pour vous. — Mais, monsieur, est-ce sérieusement que vous parlez ? — Je vous assure que tout ce que

je vous dis est la pure vérité. — Vous m'étonnez ; car je vous ai toujours tenu pour un homme d'une raison parfaite, et tous les Européens que j'ai connus je les ai aussi trouvés très-intelligents ; mais les choses que vous me dites me paraissent singulières et incompréhensibles. Comment un homme jouissant de sa saine raison peut-il croire qu'un Chinois, quelque vertueux qu'il puisse être, doive, par cela seul qu'il n'est pas chrétien, être précipité pour toujours dans ce lieu dont vous parlez, plein de flammes et de tourments ? J'ai ouï dire que votre religion enseigne des choses fort singulières, par exemple qu'une femme, tout en étant positivement vierge, enfanta un Dieu ; qu'il y a un autre Dieu qui, sous un point de vue, est une seule personne, et, sous un autre point de vue, trois distinctes personnes. Il va sans dire que tout cela me semble absurde ; mais enfin, vous, chrétiens, vous le comprenez sans doute. Ce que je ne puis digérer, c'est que quelqu'un se figure et se persuade sérieusement que tout ce qu'il y a et tout ce qu'il y a eu au monde de Chinois, et d'autres hommes, bons ou méchants, seulement pour n'être pas devenus chrétiens, doivent brûler éternellement. Et en supposant que cela soit ainsi, il y a plusieurs millions de Chinois qui ne savent même pas qu'il existe une religion dite du *Seigneur du ciel* (le christianisme). Et ceux-là aussi doivent brûler ? Y a-t-il de leur faute à ne pas connaître cette religion ? Et s'il n'y a pas de faute, peut-il y avoir châtiment ? — Mon cher monsieur, vous vous êtes éloigné de la question. Rappelez-vous que je ne suis pas missionnaire et que je ne prétends pas vous imposer une croyance quelconque. Je vous expliquais la provenance de l'argent que les missionnaires chrétiens reçoivent d'Europe, et je vous répète ce que je vous ai déjà dit : Il y a une infinité d'Européens très-dévots, très-enthousiastes en matière de religion ; auprès de cela, tout le reste leur semble insignifiant. Ce sont en vérité des personnes remplies d'excellents sentiments et d'amour pour l'humanité. Elles pensent que, si vous ne vous faites pas chrétiens, vous irez en enfer. Je ne veux pas entrer ici avec vous dans la discussion de savoir si elles se trompent, comme vous le prétendez ; mais telle est leur croyance. Elle sont convaincues, je vous l'assure, que le plus grand bien qu'elles puissent faire à un peuple ou à un homme, c'est de le convertir au christianisme ; de là cet esprit de prosélytisme, cette ardeur pour la propagande religieuse ; de là ces souscriptions volontaires, de là enfin la venue de ces missionnaires que vous prenez pour des espions et des agents des rois de l'Europe. »

Le digne abbé Huc, que j'ai déjà cité, fit, comme tout le monde sait, un voyage au Thibet en compagnie d'un autre missionnaire, et tous les deux jouissaient dans ce pays d'une grande estime. Kishen, qui avait été commissaire impérial à Canton lors de la guerre contre les Anglais, et qui

se trouvait alors au Thibet comme ambassadeur de Chine, obligea le gouvernement local à les faire partir, bien qu'il fût lui-même avec eux dans de bons rapports et les traitât avec beaucoup de considération. Kishen connaissait toute l'histoire des missionnaires en Chine et savait les services qu'ils y avaient rendus. En conséquence, j'exprimai mon étonnement à l'abbé Huc de ce que c'était un homme aussi éclairé que Kishen qui les avait fait sortir du Thibet, et je lui demandai s'il savait quel motif il avait pu avoir d'agir ainsi : « Voyez-vous, me répondit-il, à ces mandarins, quelque éclairés qu'ils soient, il n'y a pas moyen de leur ôter de la tête que nous sommes un peu agents politiques. »

A ce point de vue, j'ai toujours pensé que les démarches des ministres et consuls européens pour favoriser la propagation de la foi en Chine ont été très-préjudiciables à cette même propagation, car elles ont servi à confirmer les mandarins dans leurs soupçons. Si les missionnaires eussent été abandonnés à eux-mêmes, sans que personne s'occupât de les délivrer quand ils se trouvaient poursuivis ou emprisonnés, ils seraient loin de faire ombrage comme ils le font maintenant. Sans doute quelques-uns de ceux qu'on a sauvés au moyen de réclamations et de menaces eussent été victimes ; mais la cause de la propagande y eût gagné.

Pourquoi voit-on jouir d'une si complète tolérance en Chine les bouddhistes et les musulmans ? Parce que le gouvernement n'attache pas la moindre importance à ces sectes, qu'il pourrait anéantir le jour qu'il lui plairait, et dont les membres ne sont point en relation avec des étrangers puissants, en sorte que personne ne l'inquiète à leur occasion.

J'ai exprimé ces mêmes idées à plusieurs missionnaires ; mais il en est peu que je sois parvenu à persuader. En général, leur désir est que les gouvernements de l'Europe obligent les mandarins à les tolérer. Ceci laisse croire qu'ils ont peu de confiance en leurs propres ressources.

A Chang-haï, en 1845, on mit en prison, pour je ne sais quel délit commun, un Chinois qui se trouvait être chrétien. Dans les environs demeurait un évêque italien, monseigneur Besi, lequel, cédant aux larmes des parents du prisonnier, se rendit à la ville et pria le consul anglais d'intercéder auprès du gouverneur chinois pour qu'on le mît en liberté. Le consul accéda à sa demande, et le prévenu fut élargi. Dans cette circonstance, je dis franchement à l'évêque qu'à mon avis il avait mal fait ; que, si le chrétien était tombé en faute, on devait laisser la justice du pays suivre son cours, et que je regardais comme très-préjudiciable à la propagation de la foi qu'il eût fait intervenir dans cette affaire un consul étranger, et surtout le consul anglais.

Ceux qui ont marché le plus aveuglément dans cette voie erronée sont les Français. Toute l'ambassade de M. de Lagrenée était triomphante

parce qu'on avait obtenu de Ki-ying un décret impérial en faveur du christianisme, et quelques attachés allaient répétant avec emphase que « la France est l'épée de la religion. » Mais ce décret n'a été qu'un expédient pour renvoyer content M. de Lagrenée, et la situation des chrétiens ne s'est améliorée en rien, si même elle n'a pas empiré.

Le baron de Forth-Rouen me raconta lui-même qu'à Chang-haï, il fit que la corvette de guerre qui le portait saluât par une salve un évêque qui était venu à bord, et cela afin de l'honorer et de lui donner de l'importance aux yeux des autorités chinoises. Il me raconta aussi qu'à Ning-po, après avoir visité la ville, il s'était mis à descendre le fleuve et était déjà près de l'embouchure, lorsque, le gouverneur chinois passant dans la rue, un individu se prit de querelle avec un des hommes de sa suite, et se montra sans doute insolent. Le gouverneur lui fit administrer quelques coups de bâton. Il se trouvait que cet homme était chrétien, et il est probable que sa hardiesse provenait en partie de cette circonstance, et de ce que le ministre de France venait de passer par Ning-po avec la corvette de guerre. Le missionnaire français qui résidait dans cette ville donna aussitôt avis de ce qui s'était passé au baron de Forth-Rouen, et celui-ci, remontant jusqu'à la ville avec sa corvette, exigea que le gouverneur donnât au Chinois deux cents piastres comme dédommagement des coups qu'il avait reçus, et la chose eut lieu ainsi. Je dis franchement à M. de Forth-Rouen que, d'après ma manière de considérer cette question, il ne faudrait pas beaucoup de faits de cette espèce pour en finir avec le peu de tolérance dont notre religion jouissait encore en Chine. En effet, le gouverneur chinois à qui était arrivé ce qui vient d'être raconté dut nécessairement se dire : « Si j'ai eu ce désagrément, si j'ai subi cette humiliation à l'occasion de ce chrétien, à quoi devrais-je m'attendre le jour où il y aurait des milliers de chrétiens? Nous serait-il alors possible de gouverner? »

En 1844, la corvette de guerre *l'Héroïne* fit en Cochinchine beaucoup de menaces et fut sur le point d'ouvrir le feu de ses canons pour qu'on lui livrât cinq missionnaires catholiques qui étaient arrêtés par les autorités locales. Quatre ans plus tard, dans le même lieu, la corvette *la Victorieuse* et la frégate *la Gloire*, pour obtenir la mise en liberté d'un missionnaire également arrêté à terre, firent plus que des menaces ; elles coulèrent à fond plusieurs navires cochinchinois, et tuèrent plus de mille hommes ! Quel habile moyen d'introduire le christianisme dans ces nations que nous appelons barbares ! — Aujourd'hui, l'approche de tout négociant européen est rigoureusement défendue en Cochinchine, pays où naguère les Français étaient très-estimés.

C'est une erreur de croire que les mandarins ne pourraient pas, s'ils le voulaient, empêcher l'entrée clandestine de missionnaires chrétiens en

Chine. Le plus souvent, ils savent très-bien où ils se trouvent, mais ils ne portent point leur attention sur eux, les tenant pour des imbéciles ou des fous. En règle générale, le mandarin ne s'occupe que des affaires qui lui sont déférées par les parties intéressées, et un Chinois ne se présente devant le tribunal d'un magistrat que lorsqu'il se voit dans la nécessité de le faire. Plusieurs missionnaires m'ont eux-mêmes avoué que les mandarins des endroits où ils avaient leurs églises étaient informés de tout, et qu'il ne pouvait en être autrement, puisque dans ces églises il se réunissait beaucoup de monde les dimanches, les jours de fête, etc.; des Chinois non chrétiens m'ont assuré la même chose. Ces mandarins n'attachaient aucune importance à la présence de ces missionnaires cachés, sachant parfaitement qu'ils prêchaient une doctrine bonne au fond, avec des mystères incompréhensibles, comme la Conception et la Trinité, qu'ils ne s'occupaient qu'à chanter des prières (la messe) en une langue incomprise (en latin) à certains jours, en se revêtant d'un costume singulier, etc. : toutes choses plus ridicules à leurs yeux que coupables ou redoutables. Si ce mépris était général, comme il l'est pour les bouddhistes, la Chine serait couverte d'églises chrétiennes; mais il y a quelques mandarins qui arrêtent les missionnaires cachés, ou parce qu'ils les considèrent comme des agents étrangers, ou parce que quelques individus malintentionnés les dénoncent.

Lorsque j'étais à Chang-haï, un évêque italien, qui avait sa résidence à quelques lieues, venait quelquefois chez moi habillé en Chinois. Un domestique qui avait ma confiance fut instruit de tout; il alla même plusieurs fois avec des commissions de ma part dans la maison où se cachait l'évêque, et fut sur le point de se faire baptiser. Renvoyé, ce domestique, pour se venger, alla dénoncer au gouverneur général du département, mon ami, l'évêque en question, en assurant qu'il connaissait exactement sa demeure et qu'il y conduirait directement les agents de la police. Il croyait sans doute recevoir une récompense; mais, à sa grande surprise, on le renvoya sans faire attention à sa déposition.

Toutefois, s'il venait à être reçu comme une chose constante parmi les Chinois qu'il existe des relations intimes entre les souverains étrangers et les missionnaires apostoliques, il serait impossible à ceux-ci de faire le moindre progrès et même de maintenir ce qui existe; car il n'y a aucun moyen de forcer les mandarins à les tolérer, sauf d'occuper le pays.

A moins que je ne m'abuse grandement, peut-il y avoir quelque chose de plus nuisible aux intérêts de la religion en Chine que les démarches que font les gouvernements étrangers pour l'y introduire et l'y soutenir?

Cependant, je ne blâme pas en ceci les agents diplomatiques; ils ne font que suivre leurs instructions. Moi-même j'ai eu aussi, parmi les miennes, celle de donner aux missionnaires toute la protection possible, quoique

rien ne fût plus contraire à mes idées et à ce que m'avaient appris mes observations. Les intéressés eux-mêmes, comprenant mal leur position et leurs intérêts, sollicitent leurs gouvernements pour les protéger d'une manière effective et directe.

Les premiers missionnaires européens qui arrivèrent en Chine au seizième siècle étaient des hommes éminents et des savants distingués : par là, ils obtinrent la faveur des hommes qui gouvernaient. Les Chinois, n'ayant aucune religion, sont naturellement d'une extrême tolérance. Protégés par le gouvernement, les jésuites firent beaucoup de prosélytes, et sans les inquiétudes qu'inspirèrent aux mandarins les conquêtes des Européens, et surtout sans la lutte si funeste qu'engagèrent avec eux les dominicains, soutenus à la fin par le Pape, je regarde comme très-probable qu'à cette heure la Chine entière serait chrétienne. Il n'y a pas d'homme plus disposé à se convertir qu'un Chinois, par cela même que, généralement, on le trouve libre de toute croyance préalable.

Les sociétés de propagande devraient veiller à ce qu'il n'allât en Chine que des hommes d'élite, et possédant quelques arts ou quelques sciences. Il y a présentement en Chine des missionnaires catholiques français, italiens et espagnols; la plupart ne savent guère que le latin et les connaissances nécessaires pour remplir le ministère sacerdotal. Pourtant les Français sont généralement plus instruits que les autres; les Espagnols, au contraire, se distinguent par leur infériorité; en sorte que ces trois catégories d'ouvriers évangéliques représentent l'état de civilisation de leur patrie respective.

Les chefs des sociétés qui s'occupent de la propagation de la foi devraient, entre autres mesures, obliger tout nouveau missionnaire à lire ce que les missionnaires antérieurs ont écrit sur la Chine, et leur faire subir un examen sur ces matières. Ainsi les missionnaires arriveraient possédant au moins quelque connaissance du champ dans lequel ils doivent travailler, ce qui, sous beaucoup de points de vue, leur serait d'une immense utilité.

Voici un fait à l'appui de cette idée. Comme j'étais à Ning-po, en 1845, un missionnaire, qui résidait à Chuzan, vint loger chez moi. L'objet de son voyage à Ning-po était de parler au gouverneur du district au sujet d'affaires concernant sa mission. C'était un intelligent et excellent homme, mais qui ne connaissait nullement la Chine. A peine arrivé, il va droit au palais du gouverneur, comme en France il aurait pu aller à la mairie, et il dit aux domestiques de l'annoncer, en leur remettant sa carte, qui portait ces mots *D..... loya* (le seigneur D.....). Des employés du gouverneur vinrent aussitôt lui demander s'il était consul ou commandant d'un vaisseau de guerre, ou enfin s'il était revêtu de quelque autre emploi. Le

missionnaire répondit qu'il n'était rien de tout cela, mais bien prêtre de la religion chrétienne; sur quoi le gouverneur refusa de le recevoir. M. D.... s'en revint fort irrité contre le gouverneur, et me raconta ce qui venait de lui arriver. Je lui fis remarquer qu'il n'y avait en cela rien de bien extraordinaire; qu'en Chine on ne va pas voir une personne de quelque importance sans lui en donner avis quelques heures à l'avance, et que quand on veut employer les formes d'une rigoureuse étiquette, l'avis doit précéder d'un, de deux et même de trois jours; que quant à lui avoir demandé s'il était consul, ou commandant d'un vaisseau de guerre récemment arrivé, cela provenait du titre de *loya* (seigneur), qu'il s'était lui-même donné, et qui n'appartient qu'aux véritables mandarins. M. D..... me répondit qu'en Chine on donne à tous les Européens le titre de *loya*. Je lui répliquai qu'il était dans l'erreur; que j'entendais nommer tous les jours les principaux commerçants européens, et que jamais on ne leur appliquait d'autre titre que celui de *sien-sen* (monsieur); qu'on ne donne celui de *loya* qu'aux consuls. Ce missionnaire résidait à cette époque dans l'île de Chuzan, qui avait été occupée par les Anglais, et où les petits gamins, quand ils voyaient un Européen, couraient après pour lui demander de l'argent en criant : *Loya! loya!* de même qu'en Italie les garçons de café et les décrotteurs traitent tout le monde d'*excellence*. M. D....., malgré mes remarques, écrivit au gouverneur pour se plaindre de n'avoir pas été reçu par lui, et il terminait sa lettre en rappelant que M. de Lagrenée était à Macao avec l'escadre française, et qu'il allait lui rendre compte de tout ce qui s'était passé. Alors le gouverneur envoya un de ses employés chargé de lui demander ce qu'il voulait et de satisfaire à ses désirs, pour qu'il s'en retournât content à Chuzan.

Afin qu'on puisse avoir une juste idée de l'effet que devait produire sur l'esprit du gouverneur la prétention de M. D..... au titre de *loya*, je vais entrer dans quelques explications. En Chine, on ne connaît d'autres prêtres que ceux qui desservent les temples de Tao et de Bouddha. Les indigènes appellent ces prêtres *hoshan*, et les Européens, *bonzes*. On a pour ces temples très-peu de respect, peut-être par suite des commandements de Kang-hi, que j'ai cités au chapitre II du présent ouvrage. Lorsque les mandarins sont en voyage, ils logent dans les pagodes avec tous leurs domestiques, et beaucoup de particuliers en font autant. J'ai moi-même une fois, avec d'autres Européens, logé plusieurs jours dans un de ces temples, et cela non pas dans des pièces séparées, mais dans celle même où se trouvaient des idoles. Nous avions nos lits à côté des autels, qui nous servaient de tables, et sur lesquels, en nous déshabillant, nous déposions non-seulement nos vêtements et nos chaussures, mais encore tout ce que bon nous semblait. Quant aux bonzes, on les traite avec

le dernier mépris. On a déjà vu dans le chapitre Ier les représentations faites par des censeurs, qui se plaignaient de ce qu'en conséquence de la vente des emplois, on en était venu à voir décorés du titre de mandarins jusqu'à *des bonzes et des voleurs de grands chemins*. J'ajouterai un fait qui m'est arrivé : je demeurais à Chang-haï, dans le centre de la ville, et, comme je l'ai déjà dit, j'étais souvent visité par des voisins et par d'autres Chinois qui par curiosité se faisaient présenter pour voir de près des objets d'Europe. Je recevais tout le monde avec bienveillance, désirant me créer des relations qui me donnassent le moyen d'arriver à bien connaître ce vaste port, entreprise nullement facile. Un jour il vint un bonze ; je le priai de s'asseoir, et j'ordonnai qu'on apportât le thé et la pipe ; mes domestiques n'en firent rien. Au bout de quelque temps, croyant qu'ils avaient oublié mon ordre, je le réitérai, demandant encore le thé et la pipe, mais ce fut en vain comme la première fois. J'allais appeler de nouveau quand le bonze se leva et prit congé. Dès qu'il fut sorti, je demandai, assez mécontent, à mes domestiques, pourquoi ils avaient tant tardé à apporter le thé. Alors mon maître de chinois, qui remplissait en même temps les fonctions de maître d'hôtel, me dit que c'était lui qui avait empêché de l'apporter ; que les bonzes ne devaient pas prétendre à me faire visite, que je ne devais pas les recevoir, les faire asseoir, et bien moins encore leur faire l'honneur du thé et de la pipe. Or, comme il n'existe en Chine d'autres prêtres que les bonzes, il n'y a pas d'autre moyen pour désigner un missionnaire que de l'appeler un *bonze chrétien*.

Il y a en Chine un grand nombre de familles véritablement chrétiennes, dont les ancêtres furent baptisés par les Ricci, les Schall, les Verbiest. Quant aux missionnaires actuels, je crois que tout ce à quoi ils peuvent aspirer, c'est à conserver ce qui reste des travaux des anciens.

Ce qu'ils obtiennent, c'est de baptiser un grand nombre d'enfants, et voici comment : lorsqu'ils savent que quelque enfant est en danger de mort, ils envoient dans la maison une femme chrétienne qui apporte une petite provision d'eau bénite. Elle demande aux parents la permission d'appliquer un remède au petit malade. Les parents, convaincus que l'enfant va mourir, ne font pas de difficulté de la laisser essayer son remède. La femme verse sur lui l'eau bénite, et ainsi l'enfant est baptisé et son âme sauvée. Les missionnaires recueillent aussi et font élever beaucoup de ces petites filles que leurs parents abandonnent et vouent à la mort ; telle est l'origine de la société charitable dite de *la Sainte-Enfance*.

Les difficultés contre lesquelles les missionnaires ont à lutter seraient fort grandes même pour des hommes plus éminents. A ces difficultés est venue depuis peu s'en ajouter une qui n'est pas peu considérable. Les sociétés bibliques anglaises et américaines se sont mises à envoyer des mis-

sionnaires en Chine; et, sur toute la côte, il y en a de 60 à 80 ayant chacun avec lui sa famille plus ou moins nombreuse. Si la différence de doctrine entre les jésuites et les dominicains amena une si grande perturbation dans l'œuvre de la propagation de la foi et fut cause de sa ruine presque totale, il est aisé de se faire une idée des résultats funestes que doit avoir la lutte entre le principe catholique et le principe protestant, entre le moine cénobite et le missionnaire anglican ayant femme et enfants. Quelle confusion ces différences ne doivent-elles pas jeter dans l'esprit hésitant des Chinois !

Sir J. Bowring, dans son livre sur le royaume de Siam, parlant des missionnaires catholiques et protestants qui s'y trouvent, raconte que les indigènes lui disaient : « Ils ne s'entendent pas entre eux. Quand ils seront d'accord sur ce que nous devons croire et faire, nous serons plus disposés à les écouter sérieusement. »

Dans ce moment il se forme un autre orage bien menaçant pour les missions apostoliques. Les rebelles, qui aspirent à renverser la dynastie Tsing, proclament Jésus-Christ; mais il est évident que, dans le cas où ils viendraient à triompher, ils formeraient une nouvelle secte dissidente de Rome, et que s'ils se laissaient dominer par l'esprit d'intolérance qui caractérise trop souvent les sectes chrétiennes, le catholicisme serait destiné à de terribles dangers.

Les missionnaires protestants, ne pouvant pénétrer dans l'intérieur du pays, parce qu'ils n'ont pas comme les catholiques des coreligionnaires pour les cacher, demeurent dans les ports de la côte, où ils s'occupent à faire imprimer en chinois des grammaires, des dictionnaires et des extraits de la Bible (*tracts*) ; en outre, ils entretiennent des écoles et des hôpitaux. Mais l'objet de tous leurs efforts c'est de distribuer le plus grand nombre possible de Bibles et d'extraits (*tracts*).

A l'époque où je résidais à Ning-po, le missionnaire américain Dr Mac Cartee, un des hommes les plus agréables que j'aie connus, ouvrit dans cette ville un hôpital. Pour cela il loua un grand local faisant partie d'une vaste pagode. Comme il soignait les malades gratuitement, il commença à en venir chaque jour par centaines. Mais il va sans dire que les médicaments n'étaient qu'un appât pour attirer du monde et distribuer des *extraits*. Or, comme l'excellent Dr Mac Cartee ne pouvait à lui seul suffire à tout, il fut obligé de recourir à l'obligeance des bonzes bouddhistes de la pagode, lesquels le secondaient très-activement, veillant surtout à ce qu'aucun Chinois ne se retirât sans sa Bible ou son *tract*. Je fus plus d'une fois témoin de cette distribution de Bibles, faite avec beaucoup de gravité par des prêtres bouddhistes, et je ne pus m'empêcher de faire des réflexions que le lecteur comprendra aisément.

Je pense que les missionnaires, tant catholiques que protestants, auraient fait un grand bien et gagné beaucoup plus de terrain, s'ils se fussent occupés de publier en chinois des livres illustrés, présentant un exposé de l'histoire ancienne et moderne, de la géographie, de la statistique, de la constitution, des usages des peuples chrétiens, enfin de nos sciences et de notre civilisation.

Un journal en langue chinoise, qui, outre les nouvelles étrangères, donnerait les nouvelles du pays et tout ce qui serait de nature à intéresser les habitants de l'empire, produirait probablement d'excellents résultats, d'autant plus que la langue écrite étant la même dans toutes les provinces, le nombre des souscripteurs pourrait être immense.

Les missionnaires catholiques forment quelquefois dans l'intérieur de la Chine des séminaires où l'on élève des jeunes gens indigènes. Mais dans ces écoles quelles connaissances les élèves acquièrent-ils qui puissent leur être utiles pour devenir des hommes instruits et pour faire avancer la civilisation parmi leurs concitoyens? Le lecteur aura de la peine à le croire : ce que ces pauvres Chinois apprennent à force d'années, c'est... le latin! L'Europe n'a donc rien de mieux à enseigner à la Chine que le latin? En vérité, c'est pitoyable. Encore si nos livres sacrés avaient été originairement écrits en latin, il y aurait une raison; mais puisqu'ils le furent en hébreu et en grec, et que la *Vulgate* n'est pas autre chose qu'une traduction, d'où a pu venir l'idée d'abêtir les Chinois, déjà si ignorants, par l'étude du latin (1)? Si l'on tenait à leur apprendre une langue, ne vaudrait-il pas mieux choisir le français, qui leur serait plus facile et qui leur ouvrirait la porte de toutes les sciences de l'Europe?

Je sais bien la difficulté qu'il y aura à enseigner nos sciences en chinois. On sera forcé pour cela, ou bien d'inventer, pour les nomenclatures, des milliers de caractères que personne ne comprendra, ou bien d'introduire l'élément purement phonétique, auquel cas on pourrait adopter la nomenclature latine, peut-être même la française.

Ce second moyen est le plus aisé. J'ai appris à un Chinois notre alphabet; il le sut parfaitement en deux ou trois jours, et je lui écrivais avec nos lettres des mots et des phrases de sa langue qu'il lisait et comprenait à l'instant. Cela l'intéressait beaucoup, et il était dans l'admiration en voyant combien notre système d'écriture est ingénieux et facile. Toutefois nos lettres ne sont pas aisées à intercaler parmi les caractères chinois; il faudrait en adopter d'autres qui se lussent comme le chinois verticalement, de haut en bas. L'alphabet tartare-mandchou, avec quelques compléments, serait celui qui conviendrait le mieux.

---

(1) Voyez la note E à la fin de ce volume.

Je reproduirai à la fin du volume, note *F*, deux relations d'emprisonnements soufferts par un missionnaire espagnol après le décret obtenu par M. de Lagrenée en faveur de la religion chrétienne. Le missionnaire m'envoya lui-même ces relations avec une lettre par laquelle il me priait de lui procurer un passe-port (un passe-port en Chine!) pour rentrer dans l'empire. Je crois qu'elles seront considérées comme très-instructives à divers points de vue.

CHAPITRE NEUVIÈME.

Avantages qui résulteraient du fractionnement de la Chine en trois ou quatre États indépendants les uns des autres.

L'insurrection qui depuis plusieurs années a commencé en Chine est une chose fort grave, ne fût-ce que par sa longue durée, et elle pourrait très-bien faciliter la réalisation d'une idée que je vais exposer.

Le but principal de la civilisation est d'éteindre les guerres; or, tant que les hommes auront en usage de s'entr'égorger, ils ne pourront pas se dire entièrement sortis de l'état de barbarie.

Les guerres s'éteindraient d'elles-mêmes le jour où il n'y aurait au monde qu'une seule famille et un seul gouvernement. Ce jour-là, on n'invoquerait plus le principe demi-sauvage appelé *amour de la patrie*, principe qui nous amène à mépriser tout ce qui n'est pas de notre propre pays, et qui a pour résultat de nous faire haïr et même tuer *l'étranger*. La terre serait alors la véritable patrie de l'homme, et on ne verrait plus les peuples payer des sommes monstrueuses pour entretenir des armées permanentes, des flottes formidables et de nombreuses douanes avec leurs cohortes de préposés. Mais cela étant impossible, il faut rechercher d'autres moyens pratiques pour arriver au règne de la paix.

Parmi tous ces moyens, le seul positif est l'*équilibre* entre les nations; si elles étaient toutes d'égales forces, on éviterait la plupart du temps l'effusion du sang. Il serait très-facile de prouver, l'histoire en main, que presque toutes les guerres ont eu pour cause l'absence de cet équilibre, de cette égalité. Tout récemment encore, environ 200,000 hommes sont morts en Orient, et la France et l'Angleterre ont vu leur dette grossie de deux ou trois milliards de francs. Quelle a été la cause de ces malheurs? L'existence d'une nation grande et forte appelée Russie, à côté d'une autre petite et faible nommée Turquie, et le désir venu à la première d'absorber la seconde.

Il est donc évident que, si le monde pouvait se composer de puissances à peu près égales, un grand pas se trouverait fait vers cet état de civilisation dont nous sommes encore si éloignés, et le droit des gens commencerait à devenir une vérité. Je n'ignore pas que la division de la terre en États égaux est aussi imaginaire que l'union de tous ces États en une seule nation; toutefois, l'humanité fait des progrès, et la facilité des communications opère une révolution dans les idées, extirpe les préjugés, et amène non pas la perfection, mais du moins des améliorations notables. Si l'on compare le nombre des petits États indépendants qui existaient en Europe au moyen âge avec celui des nations qu'on y compte aujourd'hui, on re-

connaîtra entre ces deux époques une immense différence. Les publicistes, les hommes voués à l'étude de la science sociale, doivent employer leur influence en faveur de l'établissement graduel de cet équilibre. La paix et le bien-être général réclament le fractionnement des puissances colossales, et la réunion des petites nations suivant leur position géographique et les autres circonstances que chacune d'elles présente.

De toutes les puissances colossales qui existent actuellement, aucune n'est comparable à la Chine. Le recensement officiel de 1812 portait à 361 millions le nombre de ses habitants, et dans aucun pays du monde il n'y a autant de raisons pour que la population s'accroisse chaque année; car, pour un Chinois, le plus grand des malheurs est d'être sans enfants; s'il n'en a pas de sa première femme, il en prend une autre comme surnuméraire (*petite femme*), ou bien il achète et adopte un ou plusieurs petits enfants. L'accroissement progressif de l'émigration prouve qu'en effet la population a augmenté de beaucoup. En admettant que cette augmentation n'ait eu lieu qu'en raison de 1 pour cent par an, et en faisant le calcul depuis le dernier recensement, on trouvera pour la population actuelle 500 millions d'habitants; chiffre énorme que les géographes refusent d'admettre, mais pour cette seule raison qu'il leur paraît exorbitant. Quelques brèves observations suffiront cependant pour montrer que ce chiffre est très-possible. De plus, nous n'avons d'autres données que celles du recensement officiel; ce recensement ayant été reconnu exact quant aux distances et au nombre de villes et de villages qu'il énumère, pourquoi douterait-on du chiffre qu'il donne pour la population? Nous savons que le gouvernement chinois dispose de moyens aussi bons et peut-être meilleurs que ceux qu'on a en Europe pour faire un recensement exact. A défaut d'autres preuves pour établir que la population de cet empire est immense même pour son étendue, nous n'aurions qu'à considérer l'énorme émigration qui en déborde de tous côtés, malgré les grands obstacles qu'elle rencontre. Sur la frontière de terre elle est générale, et le nombre des émigrants qui se sont répandus sur la Tartarie-Mandchoue est si grand, que la langue de ce pays a presque disparu et est très-près de passer à l'état de langue morte. Il est connu de tout le monde que les Chinois ont inondé par mer les Philippines, Java, Singapour, Malacca, Penang et les autres îles de la Malaisie; ils sont même allés dans l'Inde anglaise, à Ceylan, en Californie et dans l'Amérique du Sud.

C'est un fait également connu que, bien que tous les Chinois, comme nous venons de le dire, désirent vivement d'avoir des enfants, néanmoins l'infanticide se pratique en Chine sur une grande échelle, à cause de l'impossibilité où sont les familles fécondes d'élever tous leurs enfants ou de trouver à vendre ceux qu'elles ont de trop.

Les dix-huit provinces dont se compose la Chine proprement dite occupent un espace de 1,200,000 milles carrés anglais. En admettant que les 361 millions d'habitants du recensement de 1812 se trouvent dans ce territoire (sans tenir compte ni de la Mandchourie, qui est très-peuplée, ni de la Mongolie, etc.), nous aurions 301 habitants par mille carré ; or il y a en Europe des territoires où l'on en compte jusqu'à 400 dans le même espace.

En Chine, on ne récolte point de laine, et on élève très-peu de chevaux et de bêtes de somme; les gens riches se servent de chaises à porteurs, et les transports ont lieu par les rivières et les canaux. On n'y consomme guère d'autre viande que celle du porc. Le peuple est aussi sobre que pauvre, se nourrissant presque exclusivement de riz, de légumes et de poissons. La pêche est très-abondante dans les fleuves, les étangs, les viviers, et dans d'autres endroits où l'on élève le poisson artificiellement. On a calculé qu'un cheval a besoin pour vivre de l'étendue de terre qui suffirait à huit hommes. En Angleterre et dans le pays de Galles, il paraît que sur 29,000,000 d'acres dont le pays se compose, il n'y en a que 10,000,000 de cultivés, tout le reste servant pour les pâturages. En Chine, non-seulement on cultive tout ce qui est susceptible de l'être, mais encore on va quelquefois jusqu'à placer dans les rivières des radeaux faits de bambous, sur lesquels on met une couche de terre de 20 centimètres d'épaisseur pour y semer du riz, qui y vient très-bien. Les dix-huit provinces de la Chine proprement dite présentent à elles seules douze fois et demie plus d'étendue que celles de tout le Royaume-Uni. D'après les données statistiques que l'empereur Kieng-Ĭung fit recueillir en 1745, afin d'améliorer la répartition des contributions, l'étendue des terres en culture formait alors 650 millions d'acres anglais ; il est certain que depuis lors le nombre a dû en être augmenté. Dans l'Angleterre et le pays de Galles, il y a plus de 15 millions d'habitants pour 10 millions d'acres cultivés ; suivant cette même proportion, la Chine proprement dite aurait pu contenir déjà en 1745 beaucoup plus de population que celle que nous lui supposons maintenant. Il y a à considérer en outre que l'alimentation en Chine n'a pas pour base, comme en Europe, le blé ou les pommes de terre, mais le riz, dont on fait deux récoltes par an dans beaucoup de terrains, qui produisent ensuite pendant l'hiver de grandes quantités de patates douces, d'excellents choux, etc. Malgré tout cela, on sait que la Chine reçoit tous les ans des Philippines, de Bali, du Tonkin et de plusieurs autres pays, d'énormes envois de riz. Il est vrai que le pays produit une assez grande quantité de coton qui se consomme sur les lieux ; mais on a calculé qu'un acre anglais de terrain produit assez de coton pour habiller de deux à trois cents personnes. Le coton en rame est en Chine un des articles d'importation les plus considérables.

Je crois ces observations plus que suffisantes pour m'autoriser à établir comme un fait incontestable que l'empire de Chine doit contenir au moins 400 millions d'habitants. Cette immense population n'est pas composée, comme celle de la Grande-Bretagne, de races soumises et hétérogènes, répandues sur le Canada, l'Inde, la presqu'île de Malacca, etc. L'empire chinois, au contraire, est un colosse uni et compacte, qui peut troubler l'équilibre du monde. Ce colosse dort, me dira-t-on. — Oui, il dort, mais il s'éveillera. Je vais exposer quelques considérations à ce sujet.

Ceux qui, voyant que les Chinois n'ont ni bateaux à vapeur, ni chemins de fer, ni télégraphes électriques, les considèrent comme un peuple grossier et presque sauvage, sont dans une étrange erreur. Bien que leur système d'écriture soit plus compliqué que le nôtre, il y a parmi eux beaucoup plus d'individus sachant lire et écrire que parmi nous. Je n'ai jamais eu chez moi un domestique, même du plus bas étage, qui ignorât l'art de l'écriture. Lorsque l'autorité fait afficher un édit sur les murs d'une ville, on voit à l'instant les portefaix et les gens les plus infimes s'arrêter pour le lire. Il est arrivé plus d'une fois, dans les consulats britanniques, que des matelots anglais et des Chinois du plus bas peuple étant appelés pour déposer, à l'occasion d'un procès-verbal, tous les Chinois savaient écrire et signaient leurs dépositions, tandis que les Anglais, ne pouvant en faire autant, étaient réduits à former simplement une croix au bas des leurs.

Ce qui arrive pourtant, c'est que les gens pauvres ne s'appliquent qu'à l'étude des caractères dont ils ont besoin. Un menuisier, par exemple, connaît les caractères relatifs aux outils de son métier, aux différentes espèces de bois, etc., mais il ignore ceux qui expriment les outils d'un forgeron, ainsi que les métaux, et, pour comprendre les livres et les comptes d'un forgeron, il serait obligé de recourir au dictionnaire.

Quelques missionnaires protestants ont avancé qu'on rencontre en Chine beaucoup de gens qui ne savent pas lire. Cela a été dit principalement par ceux qui dirigeaient des hôpitaux ou donnaient des médicaments gratis dans le but de distribuer des écrits chrétiens. En effet, les Chinois vont chercher les médicaments; mais, pour s'épargner les ennuis que leur occasionne le prosélytisme des missionnaires, ils assurent qu'ils ne savent ni lire ni écrire.

Ce qui fait que la connaissance de la lecture et de l'écriture est si répandue en Chine, c'est, à mon avis, le système des grades littéraires qui conduisent au commandement et à l'aristocratie. Il faut qu'un père soit bien misérable pour qu'il ne fasse pas apprendre à son fils ces éléments de l'instruction primaire.

Les ouvrages dont on se sert pour apprendre à lire sont des extraits du

quatrième et du cinquième livres classiques ou sacrés. Dans le quatrième livre, Confucius donne des règles minutieuses pour l'éducation des petits garçons, des petites filles, des jeunes gens et des adultes. Il va jusqu'à expliquer la manière de se laver les mains et la bouche, de mettre les pantalons, d'attacher les souliers, et il indique aux femmes comment elles doivent se coiffer et parfumer leurs cheveux. On y trouve également les règles de courtoisie et d'étiquette à observer envers les égaux, les supérieurs et les inférieurs. C'est probablement le livre qui a le plus contribué à former le peuple chinois tel qu'il est dans ses relations, et qui l'a rendu le plus poli de tous.

Je vais émettre une opinion qui choquera sans doute beaucoup d'Européens, et peut-être même quelques-uns de ceux qui ont vu les Chinois et frayé avec eux à Singapour, Hong-kong ou Canton : la société chinoise est d'une politesse plus raffinée que celle des peuples d'Europe les plus avancés ; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette différence est plus visible dans les classes inférieures que dans les supérieures. Lorsqu'on est nouvellement arrivé dans le pays, on est très-sujet à se méprendre et à regarder le premier Chinois venu, fût-ce un pauvre, comme un homme de bonne famille. Quelque bien élevé que soit un Européen, il sera toujours regardé en Chine comme un homme assez commun. En effet, nul de nous ne se gênerait, par exemple, pour vanter la commodité et l'élégance de nos chemins de fer, le confortable de nos hôtels, la magnificence et le goût de nos théâtres, etc., et pour mettre ensuite en parallèle l'état arriéré où se trouve la Chine. Eh bien, tout cela serait dans ce pays de la plus grossière inconvenance, l'étiquette exigeant que chacun déprécie ce qui est à lui pour relever ce qui est aux autres. Ainsi, par exemple, deux Chinois qui se rencontrent se parlent de la manière suivante : — « Quel » est votre illustre pays ? — Je suis de la modeste province de Chi-li. J'ai là » ma petite chaumière, et j'espère que vous daignerez l'honorer de votre » noble présence si jamais vous allez dans ce pays-là. — Ce serait pour » moi un grand honneur que d'être reçu dans votre belle maison. Combien » de milliers de monnaies d'or avez-vous ? (c'est-à-dire *combien de* » *filles*, chaque fille étant censée valoir mille monnaies d'or). — J'en ai » trois laides qui sont vos servantes. » Ils continueraient ainsi en se prodiguant une foule de compliments qui, parmi nous, seraient ridicules et ennuyeux.

C'est en Chine que j'ai perdu le préjugé dont j'étais imbu sur le duel, croyant, comme bien des gens, qu'il est utile pour rendre les hommes délicats et polis. Les Chinois n'ont pas la moindre idée du duel, et pourtant rien n'égale les égards qu'ils ont les uns pour les autres, sans autre mobile que la crainte que chacun éprouve d'être signalé comme grossier, et puni

par le mépris général. C'est précisément ce qui arrive en Europe entre les dames aussi bien qu'entre les prêtres; ils n'ont pas besoin du duel pour s'abstenir de toute insolence.

J'ai déjà raconté qu'à Chang-haï bien des Chinois venaient me visiter. Un d'entre eux était devenu très-ennuyeux et fatiguait beaucoup mon professeur, que j'avais toujours près de moi, et mes domestiques chinois. Un jour, au moment où nous allions sortir pour nous rendre à un amusement, cet individu arriva et mit mes gens de très-mauvaise humeur. Je donnai l'ordre de lui faire dire par le concierge que j'étais absent; mais on me fit observer que cette consigne aurait dû être donnée depuis le commencement, car le visiteur savait déjà que je me trouvais chez moi. « Alors, leur répondis-je, vous lui direz que nous avons à sortir, et que nous n'aurions pas le temps de nous arrêter, sous peine d'arriver trop tard. — Dans ce cas, nous devons l'inviter à venir avec nous, et soyez persuadé qu'il est capable d'accepter, tant il est sot et importun. — Eh bien, puisque c'est ainsi, vous n'avez qu'à lui dire que je n'y suis pas. — Il regardera cela comme une impolitesse, et il en sera choqué. — Tant mieux! répliquai-je, nous obtiendrons ainsi qu'il ne revienne plus. » Mes gens se regardaient les uns les autres d'un air étonné, et j'en entendis dire à voix basse: « *me iu ti* (il n'a pas d'éducation). »

En général, les Européens trouvent insupportables les cérémonies des Chinois (1), et ils se conduisent à leur égard avec un sans gêne grossier qui provoque de leur part une égale liberté. C'est là une des raisons pour lesquelles les Chinois, même ceux qui nous ont connus de près, nous appellent barbares. En 1845, lorsque je revins à Canton, après avoir visité les ports du nord, je fus frappé des procédés communs et grossiers échangés entre les indigènes et les étrangers. Bientôt il en arrivera de même à Chang-haï, à Ning-po et dans toutes les autres localités où s'établiront des colonies européennes.

Je passais un jour dans la rue d'un faubourg de Chang-haï avec deux ou trois Anglais, dont l'un avait à la main un cigare et désirait l'allumer. Ayant aperçu une cuisine au fond d'une maison, le gentleman y entra sans se découvrir ni faire le moindre geste pour demander excuse, et après avoir allumé son cigare, il sortit comme il était entré. Les gens de la maison en furent très-étonnés, et je ne pus que m'affliger de voir les étrangers introduire dans ces villes les mêmes manières communes *qu'ils avaient déjà introduites* auparavant à Canton.

---

(1) C'est ce qui, en Europe, arrive au bas peuple vis-à-vis des personnes de la bonne société. Les manières polies des gens bien élevés ne sont à leurs yeux qu'une affectation ennuyeuse.

A ce propos je dirai qu'il est regrettable que les négociants étrangers amènent avec eux dans tous les ports de la Chine des domestiques, des commis et des courtiers de Canton, en alléguant qu'ils ne peuvent s'entendre avec les négociants respectables du pays. Ces gens de Canton font contracter aux indigènes l'habitude de traiter les Européens avec insolence, et s'attachent à empêcher qu'ils ne se mettent en rapports les uns avec les autres, dans le but de les tromper tous et de se réserver le monopole des opérations qui se font. Ils commencent, bien entendu, par nous désigner toujours sous le nom de diables (*fan-quei*), au lieu de nous appeler *étrangers*. Ce sont des gens tarés, vicieux, sans autre occupation que celle de suivre partout les Européens pour vivre à leurs dépens et gagner de l'argent à tout prix.

J'ai dit que presque tous les Chinois savent lire et écrire, chose qui est par elle-même un grand élément de civilisation. J'ajouterai que les lectures qui occupent le jeune débutant dans la carrière de la vie ne sont pas celles de romans amoureux et de littérature légère comme il arrive parmi nous, mais des œuvres sérieuses de philosophes, des écrits pleins d'élévation et de morale. Il n'y a pas de pays au monde où la littérature soit en honneur comme en Chine ; c'est elle qui mène à l'aristocratie et aux commandements : détruire ou gâter un livre est considéré comme un acte de barbarie.

Ce sentiment est porté jusqu'à une espèce de superstition ; car on sait qu'en Chine c'est une sorte d'œuvre pieuse que de recueillir les morceaux de papier imprimés qui se trouvent dans les rues pour les brûler et empêcher qu'ils ne soient profanés ou salis. Aucun épicier chinois ne se servirait de papier imprimé pour envelopper des marchandises ou des comestibles comme cela se fait en Europe (1).

Les Chinois n'ajoutent aucune importance aux romans et aux pièces de théâtre ; c'est à tel point que les auteurs n'y mettent pas leurs noms, et on ignore, par conséquent, de qui sont ces compositions. Ils disent que ce ne sont pas des *livres ;* ils n'estiment en fait d'ouvrages que ceux de philosophie, de statistique, de géographie et d'histoire, quoiqu'ils regardent aussi comme utiles les manuels d'agriculture, de médecine, d'arts et métiers. Ils avaient une académie d'histoire, 500 ans avant J. C. (2).

---

(1) « En Chine... les livres... sont exempts de tous droits. Je pense que le mandarin le plus extorqueur serait indigné à l'idée de prélever une taxe sur le grand moyen de répandre l'instruction publique. » (*The Chinese and their rebellions.*)

(2) « Les *Shih lu* (les Annales) ont leur origine dans les notes secrètes écrites journellement par le *Kuo-shi-kwan*, et qui sous forme de brochures sont déposées

Un Chinois ne comprendrait rien à l'admiration qu'un Alexandre Dumas ou un Walter Scott excitent en Europe.

Dans la littérature, comme dans tout le reste, les Chinois ont pour principe de chercher toujours l'utile. Le grand empereur Kang-hi, reconnaissant qu'on manquait d'un bon dictionnaire, fit réunir dans son palais quatre-vingts littérateurs des principaux de l'empire, et les y garda pendant sept ans que durèrent les travaux; au bout de ce temps, il publia à ses frais un dictionnaire complet en 130 volumes, et en composa lui-même la préface, dans laquelle il consigna les noms de ces quatre-vingts littérateurs, en les remerciant de l'avoir aidé à mener à son terme une œuvre de cette importance.

Ce monarque y dit qu'il a la satisfaction d'assurer que, malgré les immenses occupations de son vaste gouvernement, il ne s'est point passé de jour où il n'ait consacré quelques moments à la confection du dictionnaire; aussi a-t-il toujours été nommé à juste titre : *Le dictionnaire de Kang-hi.* Des faits aussi frappants n'ont pas besoin de commentaires; j'ajouterai seulement que l'empereur, qui se glorifiait de diriger la rédaction et la publication d'un ouvrage utile, n'aurait pas osé avouer qu'il avait perdu son temps à écrire un volume frivole.

Chaque province, chaque département, chaque district a son histoire composée de plusieurs volumes, où sont mentionnés tous les hommes célèbres du pays, ses produits naturels, son commerce, sa population et les impôts qu'il paye. Tous les trois mois le gouvernement publie un almanach officiel, en 4 volumes, où sont inscrits tous les employés civils et militaires, avec la désignation de leurs fonctions actuelles; et divers renseignements fort curieux.

Le commandement en Chine est invariablement entre les mains des autorités civiles, circonstance qui suffit pour indiquer un degré de civilisation assez avancé, surtout si l'on considère que pour arriver à ces postes il faut travailler de longues années et passer par l'épreuve des concours, où il n'y a que le mérite qui l'emporte. Lorsque les Chinois, qui

---

chaque mois dans une caisse en fer, inaccessibles à personne, pas même à l'auguste personne qu'elles concernent le plus, c'est-à-dire le *Fils du ciel*.

» Le règne fini, la caisse est ouverte, et on fait un extrait des écrits qu'elle renferme. Nous avons déjà vu que ce travail demande quelquefois plusieurs années. Quand l'ouvrage est terminé, on en fait trois copies, une pour l'empereur régnant, une pour les archives de la famille impériale, et l'autre pour la bibliothèque nationale. Les politiques indigènes disent que la compilation de l'histoire du règne dernier a été un travail plus délicat et plus difficile qu'à l'ordinaire. En enregistrant les nombreux désastres et les erreurs du règne du père, il fallait ménager les sentiments religieux du fils. » (Dr Maccowan's, *Chinese serial*, 1856.)

maintenant nous appellent barbares parce qu'ils ne nous connaissent pas, viendront en Europe et y verront des nations entières gouvernées par les militaires, n'auront-ils pas raison de dire : « Après tout, il ne laisse pas que d'y avoir ici une certaine dose de barbarie. »

Une autre preuve irrécusable des lumières de la Chine, c'est l'admirable tolérance qu'elle a toujours professée pour toutes les religions, tandis que plusieurs nations de l'Occident, qui se croient à la tête du progrès, comme par exemple l'Angleterre, se trouvent sur ce point dans un état très-arriéré. J'avoue que cela suffirait pour me faire aimer et respecter la race tartare et chinoise. « Pourquoi, disait Montesquieu, ne pas tolérer les différentes religions, puisque Dieu lui-même les tolère? »

Les considérations que je viens d'exposer, de même que celles que j'ai présentées dans le chapitre II, sur les doctrines des philosophes de la Chine, tendent naturellement à démontrer que les habitants de cet empire ne sont ni sauvages ni même arriérés, comme le pensent ceux qui ne les connaissent pas, et que bien au contraire ils sont sur plusieurs points plus civilisés que nous. Il faut qu'à ce sujet je fasse ici une petite digression, si toutefois on peut l'appeler ainsi, pour répondre à certaines déclamations que j'ai lues et entendues depuis quelques mois, et dans lesquelles on attaque avec la dernière violence les Chinois, parce que les mandarins ont encouragé les empoisonnements et les assassinats pour se défaire de leurs ennemis les Anglais, dont ils ont même mis les têtes à prix. Sans prétendre justifier ces actes de barbarie, je voudrais cependant qu'on les considérât sous leur véritable aspect.

Si deux individus armés, l'un d'une épée et l'autre d'un bâton, engagent une lutte et que le premier blesse ou tue le second, on regardera cette action comme une bassesse et un assassinat. Si tous les deux sont armés d'une épée, mais que l'un attende l'autre pendant la nuit au détour d'une rue, l'attaque par derrière et le tue, on traitera aussi cette action de guet-apens et de lâcheté. Eh bien, en guerre, ces choses-là non-seulement sont permises et honorables, mais encore les surprises et les stratagèmes sont des traits d'habileté qui contribuent à former la réputation d'un général. En 1842, lorsque les Anglais allèrent une seconde fois s'emparer de Chuzan, trouvant la baie de Tin-ghac bien défendue, ils tournèrent l'île et débarquèrent derrière les fortifications. Les Chinois, surpris et déconcertés, se plaignirent de ce que les Anglais ne les avaient pas attaqués par devant; ces derniers en rirent beaucoup. Ils se plaignaient aussi de ce que les Anglais venaient les combattre avec des bâtiments à vapeur et d'excellents fusils, tandis qu'eux n'avaient à leur opposer que de lourdes jonques et des mousquets à mèche : c'est-à-dire de ce qu'on les attaquait avec une bonne épée, tandis qu'eux pour se défendre n'avaient qu'un

bâton. Les choses étant ainsi, aura-t-on lieu de s'étonner s'ils se croient en droit d'employer toute sorte de moyens pour se défaire de leurs ennemis étrangers? Judith, Dalila et les autres *héroïnes* de leur genre ne firent autre chose que de commettre des trahisons et des assassinats; et les auteurs qui s'occupent du droit des gens en sont encore à disputer sur le point de savoir s'il est permis d'employer de pareils moyens contre des tyrans. Ce n'est pas tout. Il serait très-facile de rassembler un grand nombre d'exemples tirés de nos histoires pour prouver que les Chinois, dans ces actes qu'on leur reproche si amèrement, n'ont rien fait de nouveau. Je ne citerai qu'un seul fait, pris d'une chronique des Philippines que j'ai sous la main par hasard.

En 1762, les Anglais surprirent Manille avec une expédition sortie de l'Inde. Le gouverneur général des Philippines étant mort depuis peu, c'était l'archevêque, vieillard incapable, qui commandait la colonie espagnole. Prévoyant que la place de Manille ne pourrait résister aux forces britanniques, l'archevêque commandant et les autres autorités décidèrent qu'un magistrat de la cour de justice sortirait de la ville avant que celle-ci tombât au pouvoir des Anglais, afin d'ériger au dehors un gouvernement au nom du roi d'Espagne et de maintenir son autorité sur l'archipel. En effet, les Anglais s'étant emparés de Manille après une faible résistance, ce magistrat, nommé don Simon de Anda, s'installa dans une province de l'intérieur, et, se déclarant gouverneur général des îles par ordre et commission des autorités de Manille, il commença à organiser une armée contre les envahisseurs.

Dans ces circonstances critiques les naturels du pays s'insurgèrent dans quelques endroits contre les Espagnols. Un d'eux, nommé Silang, souleva la province d'Ilocos-sur, et enferma l'évêque et tous les prêtres dans un couvent. Ils étaient résignés à la mort et l'attendaient d'un moment à l'autre, lorsqu'un métis vint leur proposer de tuer le chef Silang, si toutefois ils voulaient bien l'y autoriser et lui donner leur bénédiction. L'évêque et les prêtres la lui donnèrent, et le métis alla droit à Silang et le tua. Les prisonniers sortirent alors de leur captivité, et la rébellion fut étouffée.

Cependant don Simon de Anda donnait singulièrement à faire aux généraux anglais qui commandaient à Manille. Ce brave magistrat était un vieillard de soixante-deux ans: mais la responsabilité qui pesait sur sa tête lui avait fait retrouver toute l'énergie de sa jeunesse. Il parvint à former une armée régulière, fit fondre des canons avec les cloches des églises, et assiégea les Anglais dans les murs de la capitale. Le gouverneur britannique et trois autres chefs, qui formaient conjointement avec lui le conseil du gouvernement, lancèrent, dans les premiers jours de janvier (1763), un mandat

feste dans lequel ils promettaient *cinq mille piastres* pour la personne de Anda. Les motifs qu'ils alléguaient pour excuser cette mesure étaient que le magistrat Anda ne s'était pas soumis en vertu de la capitulation stipulée entre les généraux anglais et l'archevêque de Manille; qu'il excitait les indigènes à *se soulever contre Sa Majesté Britannique* et à tuer ses sujets, et qu'il empêchait l'introduction de vivres à Manille. — Un autre magistrat de la cour royale de justice de Manille, collègue de Anda, nommé Villacorta, fut arrêté par les Anglais. Ceux-ci avaient intercepté une lettre qu'il adressait à Anda, et en vertu de laquelle Villacorta fut condamné à être pendu et écartelé, après quoi ses membres seraient exposés en divers endroits. Cependant, au moment d'exécuter cet arrêt, on le suspendit pour signifier à Anda qu'on accorderait la vie à son ami, si, de son côté, il consentait à déposer les armes et à reconnaître le gouvernement britannique. L'archevêque espagnol lui-même écrivit longuement à ce sujet à Anda pour le persuader d'accéder aux propositions du gouverneur anglais. Le vaillant et intègre magistrat lui répondit par une lettre motivée, dans laquelle il fait allusion à la mise à prix de sa tête (idée que Anda attribue à l'archevêque lui-même), et se sert, à ce sujet, des mots suivants : « l'ennemi a reconnu que... un projet aussi dépravé... était le plus opportun, bien que le plus injuste et le plus honteux. » A propos du danger où se trouvait son collègue Villacorta d'être exécuté par les Anglais, il s'exprimait ainsi :

« Je suis très-affligé du péril que Votre Grandeur suppose menacer M. Villacorta ; il est certain que si je pouvais le sauver, je le ferais immédiatement, sans égard pour ma convenance et mes intérêts ; c'est là que s'arrêtent les pouvoirs d'un véritable ami ; mais je m'aperçois par la lettre de Votre Grandeur, et par d'autres qu'on a écrites à ce sujet, que les Anglais ont l'intention, en opprimant Villacorta, de me forcer à une pacification fallacieuse, et de profiter de ce moyen pour nous faire la guerre la plus cruelle. Ils devraient être persuadés que je suis incapable de mettre le service de mon souverain et les devoirs d'un sujet fidèle au-dessous des convenances particulières, non-seulement d'un ami, mais de plusieurs et même de mon père et de ma mère. Je regretterai éternellement son malheur, s'il vient à avoir lieu, mais ce regret redouble mon courage et inspire aux sujets de Sa Majesté une ardeur nouvelle pour obtenir entière satisfaction de l'ennemi. »

Quelques semaines après avoir écrit cette lettre, Anda rendit le décret suivant : « Nous, président de la cour royale de justice, gouverneur des » îles Philippines pour Sa Majesté Catholique, etc., attendu que la cour » royale supérieure de justice est grièvement offensée de la rage et de » l'aveuglement de certains hommes qui, oubliant les devoirs de l'humanité,

» ont osé condamner comme rebelle à LL. MM. les rois d'Espagne et
» d'Angleterre celui qui, en bon et fidèle sujet de Sa Majesté Catholique
» et en vertu des lois, conserve entre ses mains sa cour royale, son gou-
» vernement et sa capitainerie générale; attendu que, par édit public,
» on promet un prix à celui qui me livrera mort ou vivant, et on y
» ordonne de placer au pied de la potence les armes prises à Bulacan;
» — attendu que de tels procédés ne sont ni corrigés ni amendés, et que
» l'esprit d'orgueil et d'arrogance ne fait qu'augmenter, comme le prouve
» l'édit publié à Manille, le 17 courant, où les troupes de Sa Majesté
» Catholique sont lâchement calomniées, traitées de misérables rebelles
» et accusées de vouloir tuer les officiers et les soldats anglais, et de fuir
» devant eux lorsque ceux-ci sortent à leur rencontre; — attendu que
» tout ce qui est dit dans cet édit est une série de faussetés : faisons savoir
» par le présent décret, en date de ce jour, à tous les Espagnols et aux
» vrais Anglais, que les sieurs Drack, Smith et Broche, signataires de
» l'édit ci-dessus, ne doivent pas être considérés comme des sujets anglais,
» mais comme des tyrans et des ennemis communs, indignes de la société
» humaine. Par conséquent nous ordonnons qu'ils soient arrêtés et nous
» offrons dix mille piastres, pour chacun d'eux, à celui qui les livrera
» morts ou vifs. Nous reproduisons en même temps l'ordre tant de fois
» répété de traiter les sujets de Sa Majesté Britannique avec tous les égards
» compatibles avec le droit de la guerre, comme on a fait jusqu'ici envers
» les prisonniers et les déserteurs. Fait à Bacolor, le 19 mai 1763. »

L'édit qui avait causé à Anda une si vive irritation portait, outre les signatures des trois chefs qu'il nomme, celle de Samuel Johnson. J'ignore pourquoi il ne fit pas mention de ce dernier dans le décret que je viens de transcrire.

Au moment où ces pages vont être sous presse (août 1857), je lis sur tous les journaux, parmi les nouvelles de l'Inde anglaise, les lignes suivantes : « Une proclamation du gouverneur général des Indes promet une forte prime pour la capture des insurgés, lesquels sont pendus aussitôt. »

Cette courte digression terminée, revenons à nos Chinois.

Il y a des personnes qui sont toujours prêtes à les appeler sauvages, parce qu'elles lisent dans les journaux qu'on fait dans cet empire de nombreuses et de cruelles exécutions. J'ai déjà dit que les deux derniers souverains ont été mauvais, d'où il est résulté que le pays se trouve pauvre et désorganisé. Les routes et les rivières sont infestées de voleurs, de rebelles et de pirates, et les gouverneurs des provinces, qui désirent naturellement protéger les honnêtes gens et maintenir l'ordre, ont employé la rigueur comme le moyen le plus court et même comme le seul efficace. Assurément ils

feraient mieux de se conformer à la maxime favorite de Beccaria : « Mieux vaut prévenir les délits que de les punir ; » mais si nous voulons parler avec impartialité, pourra-t-on accuser particulièrement aucun des mandarins d'un empire aussi vaste de l'état de désordre où il se trouve ? De quel autre moyen que la rigueur peut essayer le gouverneur d'un district ou d'une province pour délivrer son territoire de voleurs ou de pirates ? Je répète que les circonstances actuelles du Céleste Empire étant tout à fait anormales, il serait fort illogique de juger par elles la société chinoise, dont l'esprit, au contraire, est la paix, la bienveillance et l'horreur du sang. A la fin du siècle dernier, lorsqu'à Paris, sous le régime de la terreur, les têtes tombaient par centaines, un habitant de l'Asie eût-il pu avec justice accuser les Français d'être barbares et sanguinaires par nature et par principes ?

Le crâne des Mongols est très-bien organisé, leur angle facial est aussi ouvert que celui des Circassiens, et leur front est plus large ; d'où il résulte que le degré de capacité des habitants de ces contrées est en général supérieur à celui des Européens. Quiconque a vécu un peu de temps en Chine a dû remarquer qu'on n'y trouve guère de sottes gens, et qu'au contraire les gens doués d'un esprit et d'une perspicacité supérieurs y sont nombreux. Personne ne saurait contester aujourd'hui l'admirable aptitude de ces peuples pour tout apprendre et tout imiter.

On trouve par milliers des artisans de mérite capables d'exécuter avec perfection n'importe quel ouvrage en bois ou en métal, dès qu'on leur donne dessin ou explication. Un homme de la trempe de Méhémet-Ali, l'avant-dernier vice-roi d'Égypte, construirait en Chine, en très-peu de temps, une flotte formidable.

Cet empire a donc tous les éléments nécessaires pour devenir une puissance monstrueuse, tels qu'un vaste et fertile territoire bien arrosé et bien cultivé, une immense population homogène, intelligente, et avancée dans les arts.

Bien des gens croient les Chinois lâches et les regardent comme des ennemis méprisables, sans autre raison que le résultat de la guerre de 1840. Ceux qui pensent ainsi pourraient bien se tromper. Il ne saurait y avoir de militaires capables là où l'on a perdu l'habitude de la guerre, et telle est la situation où se trouve la Chine ; mais on trouverait de nombreux faits pour démontrer que les Chinois, loin d'être lâches, savent affronter la mort. Leur histoire fournit à chaque page des exemples d'héroïsme civil et militaire.

J'ai cité dans le chapitre II le grand nombre de lettrés qui sacrifièrent héroïquement leur vie pour s'opposer au système d'administration publique et à la conduite de l'empereur vis-à-vis de l'impératrice sa mère.

En 1640, un voleur de grand chemin, appelé Li-koung, s'étant emparé de Pékin, l'empereur Tchoung-ching sortit pour défendre son palais; mais son cheval ayant été tué sous lui, il se vit abandonné de tout le monde et rentra seul dans ses appartements. Il frappa de son sabre sa fille, jeune personne déjà nubile, avec l'intention de la tuer, mais il ne fit que lui couper un poignet; puis il alla dans un jardin, s'ouvrit une blessure au bras gauche, et avec le sang qui en jaillit écrivit au bas de sa tunique (1): « Salut au nouvel empereur Li-koung; ne fais pas de mal à mon peuple! » et aussitôt il se pendit à un arbre avec sa ceinture. Un grand nombre de personnages de l'empire imitèrent son exemple; les uns se pendirent, d'autres se coupèrent la gorge et d'autres se jetèrent dans des puits, bien que Li-koung fît afficher un décret où il promettait de confirmer dans leurs emplois et leurs dignités tous les mandarins qui voudraient le reconnaître.

Un général, nommé Ou-san-koui, défendait une place forte dans la province de Lea-tong. Li-koung, déjà maître de Pékin, alla l'assiéger, le somma de rendre la forteresse, et fit amener au pied des murs le malheureux père de Ou-san-koui, menaçant celui-ci de faire mourir le vieillard dans les supplices s'il ne se soumettait pas immédiatement. Ceux qui ont une idée du respect des Chinois envers leurs parents comprendront la terrible situation où dut se trouver Ou-san-koui. Il s'agenouilla sur le rempart, et dit à son père de lui pardonner s'il ne pouvait pas lui sauver la vie, mais que cette vie serait une honte pour l'un comme pour l'autre s'ils la conservaient aux dépens de la patrie. Le père lui répondit de faire son devoir et de laisser ses bourreaux exécuter leurs menaces; que pour lui, il mourait content d'avoir un fils animé de si nobles sentiments. En effet, ce malheureux vieillard endura une mort lente et cruelle (2). Ce trait laisse bien loin derrière lui celui de Guzman el Bueno, si célébré par les poëtes espagnols.

Dans les premiers temps de la domination espagnole aux îles Philippines, un pirate chinois nommé Li-ma-hon, qui commandait 90 grandes jonques, y débarqua un corps de 600 hommes et attaqua la citadelle, qui était défendue par une bonne artillerie. N'ayant pas pu escalader les murs de la

(1) Les empereurs n'écrivent qu'avec de l'encre rouge. Les Chinois se servent d'un pinceau pour écrire; mais il est probable que, dans cette occasion, le malheureux monarque se servit de son doigt. Les lettres chinoises sont formées par des traits droits.

(2) « Cette belle et héroïque conduite est encore, depuis plus de deux cents ans, chantée par les poëtes, célébrée sur tous les théâtres. Il n'est pas en Chine de pauvre village où les paysans ignorent le nom de Ou-san-koui. »

(Le Christianisme en Chine, par M. Huc, tom. II.)

forteresse le premier jour, ils revinrent le lendemain et ne se désistèrent de leur entreprise que lorsqu'ils eurent laissé 200 morts sous les remparts de la citadelle.

Plus tard, un autre pirate, appelé Coxinga, attaqua les Hollandais dans l'île de Formose, fit rendre le fort de Zélande défendu par 2,000 soldats *européens*, et expulsa les conquérants de l'île. On envoya de Java deux grandes expéditions pour reprendre l'île, mais sans succès.

Maintes fois les Chinois ont donné des preuves d'intrépidité et de sang-froid. On pourrait citer à ce propos le dernier empereur Tao-kuang. Un soir qu'il revenait de la chasse, il se trouva qu'une conspiration avait éclaté et que le palais impérial était au pouvoir des rebelles. L'empereur régent Kia-king s'était enfermé avec sa famille et quelques serviteurs dévoués dans un appartement intérieur. Tao-kuang, profitant de ce qu'il portait un fusil de chasse, se mêla aux conspirateurs comme s'il eût été un des leurs et se fit montrer le chef du complot; il court à lui et d'un coup tiré à bout portant il l'étend roide mort. Cet événement met le désordre parmi les conspirateurs et cause leur défaite. En récompense d'un tel service, Tao-kuang fut élu pour succéder à son père sur le trône, bien qu'il ne fût que son cinquième fils.

C'est un fait connu qu'en Chine, lorsque les parents d'un condamné à mort peuvent payer seulement la faible somme de cinq cents francs, ils trouvent un remplaçant malheureux qui, pour donner cet argent à sa famille, consent à mourir à la place du coupable. La substitution se fait de la manière suivante : le geôlier, moyennant quelques écus, fait sortir le condamné du cachot la veille de l'exécution, et met à sa place le suppléant volontaire. Ce malheureux, résigné et en silence, se laisse conduire à l'échafaud, et il est décapité à la place du criminel (1).

Dans ces dernières années, les Chinois ont donné aussi plusieurs preuves de bravoure. Pendant la guerre de 1840 nous en avons vu quelques-unes.

En 1849, en face d'un détachement d'artillerie et d'une pièce de canon, six ou sept hommes attaquèrent le gouverneur de Macao et son aide de camp, les renversèrent de cheval, tuèrent le gouverneur et blessèrent le second, qu'ils laissèrent ensuite échapper. A la suite de cet événement, les Portugais prirent d'assaut le fort de Pasag-lian, et les soldats chinois

---

(1) Beaucoup de personnes en Europe refusent de croire ce fait. Cependant je pense que si de pareilles substitutions pouvaient être tolérées chez nous, on y verrait se reproduire les mêmes faits. En France seulement, il y a plus de 3,000 suicides par an, dont plusieurs par misère. Parmi tant de malheureux, n'y en aurait-il pas quelques-uns qui spéculeraient sur leur vie au profit de leur famille?

s'enfuirent ; mais un d'entre eux resta seul pour défendre les remparts, où, la moitié du corps en dehors, il portait des coups furieux à ceux qui montaient, jusqu'à ce qu'il fut tué. C'est le brave chef des Portugais lui-même qui m'a raconté ce fait, en ajoutant : « Je crois qu'il était fou. »

En 1850, une jonque de pirates fut atteinte par un brick de guerre anglais. Lorsque les pirates comprirent qu'il n'y avait pas de défense possible, ils descendirent tous dans la cale en fermant les écoutilles. Les Anglais, croyant qu'ils se rendaient et qu'ils se cachaient par peur, sautèrent sur la jonque ; mais les pirates alors mirent le feu aux poudres, et le bâtiment sauta. Un officier anglais et plusieurs matelots furent tués ou blessés dans cette affaire. Un fait analogue se passa en 1847, sur la barque péruvienne *Carmen*. Des émigrants chinois qui s'y trouvaient, s'étant soulevés et se voyant vaincus, mirent le feu au navire.

On a vu dernièrement des Chinois s'exposer à une mort presque certaine, en allant attacher des brûlots aux vaisseaux de guerre anglais. Un journal de Hong-kong disait en décembre 1856 : *These desperados have been shot like dogs* (ces furieux ont été fusillés comme des chiens). Le fameux Grec Canaris n'en fit pas davantage pour acquérir tant de célébrité en Europe ; lui-même m'a raconté la manière dont il allait mettre le feu à la flotte turque, et certes, si l'on a égard à la différence qui existe entre les vaisseaux de guerre turcs et les navires anglais, surtout les navires à vapeur, on reconnaîtra que le danger qu'il courait n'égalait pas la moitié de celui auquel s'exposaient les Chinois.

Tout le monde se souvient encore de la hardiesse avec laquelle ils se sont emparés, au commencement de cette année (1857), de deux vapeurs de guerre, le *Tistle* et le *Queen*, l'un portugais et l'autre anglais.

La flotte anglaise a eu trois rencontres dans les derniers jours de mai et le 1er juin 1857 avec les jonques chinoises. L'amiral sir Michel Seymour, dans son rapport officiel sur la dernière de ces rencontres, s'exprimait ainsi : « Cet engagement ouvre une nouvelle ère dans la guerre de Chine ; les Chinois se sont défendus avec beaucoup d'habileté et de courage. »

Les Chinois sont vains et orgueilleux chaque fois qu'ils se trouvent en présence des Européens ; cela provient de la grandeur colossale de leur patrie et de l'habitude de nous mépriser, que les mandarins leur ont fait contracter. Or, l'orgueil est un sentiment très-propre à faire de bons soldats. Ils sont également sobres, obéissants et dociles, qualités précieuses pour la bonne discipline.

Ceux qui se vouent à la navigation sont très-braves. Bien que la mer de la Chine soit probablement la plus mauvaise du monde, et que leurs moyens de naviguer laissent encore beaucoup à désirer, ils s'élancent à de grandes distances. Les premiers Européens qui arrivèrent aux Philippines,

à Bornéo et au détroit de Malacca, y trouvèrent déjà établi le commerce des jonques chinoises.

En un mot, prétendre que les habitants du Céleste Empire sont lâches et impropres à la guerre, c'est une banalité que répètent les gens qui n'ont aucune idée de la Chine et de son histoire.

Pour devenir forts dans la guerre, les Chinois ont besoin d'imiter ces Européens qu'ils méprisent tant et qu'ils appellent barbares. Mais cela serait une humiliation à laquelle les grands de Pékin se soumettraient avec beaucoup de répugnance. Cependant la nécessité a bien de la force; les faits ne manquent pas pour prouver qu'un changement dans leurs idées et dans leur politique n'est peut-être pas éloigné.

On a lu dans le chapitre II qu'un premier ministre, il y a deux mille ans, s'éloigna de l'antiquité et de la routine, sans s'y voir contraint par aucune nécessité; et que son souverain, loin de l'entraver, l'encouraga et l'aida dans l'exécution des réformes. Nous avons vu que, même de nos jours, un autre ministre de la couronne, Kishen, connaît parfaitement les moyens de régénérer sa nation. Qu'arriverait-il si l'empereur lui disait : « Fais comme tu l'entendras; achète des bateaux à vapeur, et organise la guerre à la façon de l'Europe? »

Les faits sont là pour prouver que l'adoption des idées de progrès n'est pas improbable; bien au contraire, tôt ou tard elles seront mises en pratique. Lorsque le dernier monarque de la dynastie *Ming* se vit menacé par les Tartares, il obtint, à force de démarches, que les missionnaires catholiques fondissent pour lui des canons et des mortiers à la manière des Européens.

Pendant la guerre de 1840, s'étant convaincus de l'infériorité de leurs jonques pour naviguer, ils placèrent, sur quelques-unes, des mâtures à la manière d'Europe. Ayant remarqué plus tard que cela n'était pas suffisant, ils achetèrent trois ou quatre bâtiments marchands et les armèrent de canons de gros calibre; mais l'expérience vint encore leur prouver que ces navires étaient impropres à faire la guerre; c'est alors qu'ils songèrent à construire de vrais navires de guerre. Un jeune homme de vingt-deux ans, qui avait travaillé chez un maître charpentier de marine des États-Unis, construisit une frégate de 50 canons en bois de camphrier, d'après le modèle de celles d'Europe. La seule variation qu'il y fit, ce fut de rabaisser la hauteur de la quille pour qu'elle exigeât moins d'eau et pût naviguer sur les rivières et passer les barres; en même temps, afin qu'elle pût porter toutes les voiles, il lui donna plus de largeur. Les sabords étaient plus petits qu'ils n'auraient dû être, non par la faute du constructeur, mais par celle du mandarin, qui craignait que la frégate ne fût trop exposée aux boulets ennemis. J'ai été à bord de cette frégate, et j'ai en-

tendu des Européens compétents en faire l'éloge. Elle fut construite lorsqu'on tirait les derniers coups de canon de la guerre, de sorte qu'elle ne fut pas armée. On m'assura qu'on avait donné l'ordre de construire 50 frégates pareilles à celle-là ; mais la paix les fit contremander. Ce navire complet, mais sans canons, revint à 60,000 piastres.

Les Chinois essayèrent aussi en deux ou trois endroits de construire des bâtiments munis de roues à bras, pour imiter les bateaux à vapeur. Un missionnaire m'a rapporté qu'il se trouvait au grand port de Han-kou, dans la capitale de la province de Hou-pé, lorsqu'on y construisit quatre énormes jonques de guerre avec des roues qu'on voulait faire mouvoir à force de bras. Le jour qu'on lança ces barques à l'eau, en présence de milliers de spectateurs, les roues ne servirent à rien, et le courant entraîna les jonques. L'immense multitude qui était accourue pour les voir poussa de grands éclats de rire et se moqua beaucoup du directeur du chantier et des mandarins. Plus tard un Chinois, qui avait été chauffeur aux États-Unis, offrit de construire à Canton un vapeur en règle ; il se mit à l'ouvrage, et fit en effet une machine à vapeur complète ; mais lorsqu'on voulut la mettre en mouvement, elle ne bougea pas.

La prétention de ce Chinois ne paraîtra pas si ridicule, quand on saura qu'à la Cochinchine un parent du roi a construit lui-même, sans l'aide d'aucun étranger, un ou deux navires à vapeur complets, qui marchent fort bien, et dont les machines avec toutes leurs pièces ont été fondues sous ses yeux.

Vers le temps où se termina la guerre de 1840, le vice-consul de France à Canton, M. Chalais, avait fait un contrat avec un négociant hong, en vertu duquel M. Chalais devait recevoir 100,000 piastres pour acheter en Europe et conduire en Chine des canons à la Paixhans. Cela avait été organisé, avec l'approbation du ministre M. Guizot, par un agent de Louis-Philippe nommé Dubois de Janssigny.

Les mandarins de Chang-haï, après la guerre de 1840, firent construire des gabares pareilles à celles des Portugais, les armèrent de canons et les firent monter par des matelots de Manille.

Plus tard, lorsque Hung-seu-tsuen prit Nankin, ils achetèrent 4 navires anglais et américains, qu'ils firent monter par des Européens ; en sorte qu'il y avait dans la flotte impériale une division composée de 4 grands bâtiments européens et 13 petits. Ces petits bâtiments étaient des gabares (*torchas*) portugaises.

Une compagnie de négociants de Ning-po a acheté et possède en ce moment trois bateaux à vapeur armés et montés par des Européens, pour protéger leurs embarcations contre les pirates.

Enfin, comme conséquence des dernières hostilités qui ont eu lieu à

Canton, le gouvernement de Pékin a envoyé un délégué spécial à Tien-sin, qui peut être regardé comme le port de cette capitale, avec la mission d'acheter des canons étrangers. Le rapport que ce délégué a adressé au gouvernement a été publié dans la *Gazette de Pékin* du 28 octobre 1856. Voici un extrait de ce document :

« Wuliga, esclave de Sa Majesté Impériale, chef du dernier département à Chang-lù, honoré du titre de commissaire des finances, adresse humblement au trône cet exposé relatif à l'achat de canons étrangers avec les fonds provenant des contributions levées à cet effet....

» Avant de prendre congé du trône et de sortir de Pékin, j'ai reçu de l'empereur l'ordre verbal suivant : « En arrivant à Tien-sin, tâche d'acheter des canons étrangers et apprête-les pour le service. » Ayant cet ordre présent à mon esprit, dès mon arrivée, conjointement avec Tuh-shih-hie, major général en activité à Tien-sin, et le colonel Puh-nienchà, j'ordonnai au capitaine Chang-pingtoh, faisant fonctions de colonel à Takù, près Tien-sin, et à deux de ses subordonnés, d'aller visiter les navires qui venant de la mer entreraient dans le port, d'en examiner l'armement, et d'acheter les canons étrangers qui pourraient se trouver à leur bord. . . . .

. . . .

» Kilunning et d'autres employés sous mes ordres ont rendu compte de l'achat de trente canons étrangers, ce qui fait, avec ceux que je me suis procurés moi-même, trente-quatre, qui ont été éprouvés l'un après l'autre par eux et par les autres officiers de Tien-sin, sur le terrain des manœuvres, et ont tous été reconnus pour être excessivement bien conditionnés et forts, et avoir une grande portée.

. . . .

» On rapporte que les Barbares défendent la vente des canons, et ont établi des lois très-sévères sur ce point, de sorte que ce n'est pas chose facile de s'en procurer, ce qui en rend le prix exorbitant. Par ces causes les vaisseaux marchands de Canton et de Fuh-kien ayant acheté des canons, en vue seulement de leur propre sûreté, ne sont point disposés à les vendre. Et ce ne fut qu'après que les marchands eurent été réunis et fortement pressés par moi qu'ils se décidèrent à la vente. Ils ont argué que le coût originel des canons étrangers était élevé, qu'ils en avaient besoin pour leur usage du moment, qu'ils étaient indispensables à la défense de leurs navires, et que s'ils étaient achetés par des officiers ou des particuliers, il leur faudrait en donner un prix fort considérable. Ceux que nous venons d'acquérir n'ont pas été achetés à tant par *catty* (au poids), mais bien à tant par canon, un fort bénéfice calculé à tant

pour 100 ayant été alloué comme fret, en addition à leur coût originel, 21,250 sapèques par *catty.* »

On m'objectera qu'il ne suffirait pas aux Chinois d'acheter ou de fabriquer des canons à la Paixhans, ou des fusils à percussion, mais qu'il leur faudrait, de plus, avoir à leur service des Européens pour leur apprendre à manier ces armes et les former à la tactique militaire d'Europe. Sans doute, mais ce ne serait pas une chose absolument nouvelle.

Une grande partie des faveurs que le P. Schall et d'autres missionnaires catholiques obtinrent à Pékin fut le résultat des leçons qu'ils y donnèrent pour fondre des canons, régler le calendrier et dresser des cartes.

Au commencement du dix-septième siècle, les Chinois, étant en guerre avec les Tartares-Mandchoux, demandèrent l'aide des Portugais de Macao. Ceux-ci leur envoyèrent deux cents soldats, qui partirent pour Pékin, où ils furent très-fêtés. Le P. Alvarez Semedo fait la description de leur entrée dans la capitale de l'empire. Les Chinois ayant justement à cette époque remporté une victoire, qui eut pour résultat de chasser les Tartares au delà de la province de Lea-tong, les Portugais retournèrent à Macao. Sans cette circonstance la petite colonne de deux cents artilleurs de Macao aurait été peut-être le noyau d'une armée organisée d'après le système européen. Au commencement de la guerre de 1840, les autorités de Canton demandèrent des officiers portugais au gouverneur de Macao, A. A. da Silveira Pinto. Plus d'une fois ils ont accepté la coopération des navires de guerre portugais pour détruire les pirates, et, dans ces derniers temps, les chefs des flottilles chinoises ont eu à leur service plusieurs gabares marchandes de Macao armées en guerre.

Enfin, j'ai déjà rapporté dans les chapitres précédents comment le vice-roi de Canton, malgré l'opiniâtre inimitié des siens envers les Anglais, et leur opposition à ce qu'ils entrassent dans la ville, demanda en 1854 au ministre plénipotentiaire britannique la coopération des forces qu'il avait à sa disposition pour repousser les rebelles; j'ai déjà dit également comment le gouverneur de Chang-haï fit des démarches réitérées auprès du consul anglais de cette ville, et ensuite auprès du ministre plénipotentiaire, dans le même but, et l'énorme solde qu'il promit de payer aux Européens qui s'engageraient au service du gouvernement impérial, solde qui séduisit plusieurs matelots anglais et détermina leur désertion, ce qui amena de graves difficultés.

Il me reste à traiter un point aussi important, pour le moins, que le perfectionnement des armes et de l'art de s'en servir; je veux parler des ressources pécuniaires. Les contributions que le peuple paye sont bien faibles comparativement à celles d'Europe; elles se maintiennent toujours

au même taux. Il manque un bon système de contrôle pour les employés des finances, les fraudes étant très-nombreuses. Le gouvernement impérial ne peut disposer d'aucun moyen pour se procurer des fonds dans un cas extraordinaire, d'où il suit que plus il a besoin d'argent, plus il lui est difficile de s'en procurer. C'est ce qui lui arrive justement dans ce moment-ci, où la moitié du pays est occupée par les insurgés.

Il existait pourtant dans l'empire, un siècle avant J. C., une espèce de papier-monnaie, et, vers l'an 605 de notre ère, à la fin de la dynastie de Sui, il en fut créé un autre qui mérite véritablement ce nom. La dynastie mongole en fit un grand usage, et du temps de Marco-Polo il jouissait de beaucoup de crédit. D'après les explications que donne ce voyageur, l'hôtel de la monnaie servait de banque, car tous ceux qui le voulaient allaient y échanger leurs billets contre de l'argent (1).

Aujourd'hui les commerçants indigènes ne reçoivent ordinairement dans leurs transactions mutuelles ni or ni argent, mais des bons au porteur signés par les plus riches négociants de la ville. Comme il n'existe pas dans le pays des monnaies d'or ou d'argent et qu'il faudrait payer en lingots,

---

(1) Nous avons déjà rendu compte de l'établissement récent de la banque nationale à Pékin. D'après ce que nous avons pu apprendre, le succès de cette expérience financière a été limité à la capitale. L'automne dernier, la tentative faite pour donner un cours forcé aux banknotes impériales, à Shehol (résidence d'été de l'empereur), a été abandonnée. Le général commandant ce chef-lieu représenta que l'armée subissait un arriéré de paye, éprouvait des privations, et était mécontente de recevoir du papier-monnaie. Il expose que la plus grande partie du commerce de la place se fait avec les Mongols, et que, les marchands chinois ne pouvant déterminer ces gens à prendre pour argent comptant leurs promesses de payer (billets au porteur), les officiers et les soldats trouvaient des difficultés à se procurer les choses nécessaires à la vie.

Un essai fait dernièrement dans le but d'introduire la monnaie de cuir a eu un insuccès complet. Parmi les projets financiers de l'administration des revenus publics, l'année dernière (Hien-fung, 5e), se trouvait une recommandation de faire de la monnaie avec de la peau de vache. Sa Majesté sanctionna le projet et approuva les spécimens envoyés pour être examinés. On mit immédiatement un grand nombre de ces pièces en circulation ; elles avaient environ un pouce anglais en diamètre, l'épaisseur d'une piastre, avec un trou carré au centre. Sur ces morceaux de cuir étaient empreintes, au moyen d'un fer rouge, les mêmes lettres en chinois et en mandchou que portent les monnaies de cuivre appelées *tsien* (sapèque), et représentaient la même valeur. Le bureau émissionnaire envoya ce remède extrême aux maux de l'État aux banquiers du gouvernement, qui firent tous leurs efforts pendant environ deux mois pour en forcer la circulation dans la capitale, préalablement à une expérience semblable à faire dans les provinces. Mais on finit par les retourner au bureau du Trésor, à l'exception peut-être d'un petit nombre retenu par les numismates. » (Dr MACGOWAN'S, *Chinese serial*, 1857.)

dont le titre est trop inégal, ces bons au porteur sont préférés. Il arrive aussi que bien des particuliers pour ne pas avoir des métaux dans leurs maisons déposent chez des négociants d'argent (changeurs) une somme pour laquelle ils reçoivent des petits bons au porteur de 20, de 10 ou de 5 francs, ou plus petits si on veut. On peut aller les échanger contre du métal à toute heure, et on s'en sert absolument comme du numéraire. Malgré cela, jamais il n'a été créé un papier *portant intérêt*, de sorte que le gouvernement ne peut faire d'emprunts, et manque par conséquent de cette mine qu'on nomme *crédit*, au moyen de laquelle on trouve et on dépense des sommes fabuleuses à la charge des générations futures... jusqu'au moment où arrivera le dénoûment.

Dans ces derniers temps, se trouvant dans une position fort critique, le gouvernement a eu recours, comme je l'ai déjà dit, à la vente des emplois; ressource mesquine et funeste, qui désorganise le pays et qui ne peut manquer de perdre la dynastie Tsing.

Il est facile de se faire une idée du chiffre auquel pourraient s'élever les recettes dans un pays qui compte au moins 400 millions d'âmes. Mais il faut le reconnaître, le progrès en cette matière présente de grandes difficultés, parce que les philosophes chinois, qui ont été de tout temps de tristes financiers, qualifient le souverain de *bon* lorsqu'il *demande peu*, et de *mauvais* s'il *demande beaucoup*.

Sur ce point aussi, les Chinois pourront recevoir des leçons de l'Europe; et puisque le sultan de Constantinople s'est civilisé au point de contracter des emprunts, il n'y a pas lieu de croire impossible que l'empereur de Chine en fasse autant. Voici, du reste, un document qui peut passer pour un prélude.

NOTIFICATION.

Consulat britannique à Fu-chau-su, 2 mai 1857.

« Les hautes autorités chinoises, dans ce lieu, ont communiqué au soussigné qu'elles désirent faire aux marchands étrangers, pour le compte du gouvernement impérial, un emprunt jusqu'à la somme de cinq cent mille *taels* d'argent (environ trois millions de francs), qui portera un intérêt de trois pour cent par mois, et pour le remboursement duquel le montant des droits à percevoir dans ce port et dans les autres ports où se fait le commerce étranger, servira de garantie.

» Le soussigné, en conséquence, prie les résidents anglais de prêter leur attention à cet objet, et il leur sera obligé s'ils veulent bien lui faire connaître leurs vues générales à ce sujet, le plus tôt qu'il leur sera convenable. Fréd. Howe Hale. »

J'avoue, cependant, qu'à mon avis ce n'est pas chose facile pour le Céleste Empire que de créer une dette publique. Il faudrait avant tout y établir un gouvernement solide qui amortît le déficit afin d'inspirer de la confiance aux prêteurs. Mais tout cela peut arriver; il ne faut qu'un homme capable et décidé qui brise les chaînes de la routine et entreprenne énergiquement les réformes. Le pays est grand, riche, peuplé et avancé dans les arts. La connaissance de la lecture y est générale. — Que faut-il de plus pour former bien vite une nation qui se fasse respecter et même craindre?

Après tout ce que j'ai fait observer, je ne crois pas nécessaire de rappeler l'exemple si connu de ces milliers de Russes battus dans les premières années de Pierre le Grand par une poignée de Suédois, et de la revanche de Pultalwa, pour établir que, si l'on force l'empire chinois à devenir militaire, il peut se transformer en une puissance redoutable.

Cette puissance serait conquérante, parce qu'elle a beaucoup de population à exporter. Rien ne serait si populaire dans les provinces du littoral, que des expéditions armées pour s'emparer des îles voisines. On sait que les Chinois pauvres, de la classe des pirates, se répandent de tous côtés, conservant leurs costumes et leurs usages, construisant des pagodes et des théâtres, et formant, en un mot, de petites villes chinoises. On a remarqué que les Chinois ne se fusionnent jamais avec les gens des lieux où ils s'établissent; je crois que ce trait prononcé de nationalité est caractéristique de tous ceux qui appartiennent à une grande patrie; leur orgueil ne leur permet pas de se fusionner avec les habitants des petits États.

Aussitôt qu'ils se trouvent réunis en grand nombre sur un point quelconque, ils deviennent hautains et turbulents et cherchent à devenir les maîtres du pays qui leur a donné l'hospitalité. C'est ce qu'ils ont essayé trois fois, en différentes époques, dans les îles Philippines, et ces tentatives ont forcé les autorités de l'archipel à les surcharger d'impôts pour les empêcher de s'y établir, et à ne pas recevoir au delà de 4,000 Chinois. Cette législation, pourtant, a été abolie pendant mon séjour en Chine, et pour ma part j'ai beaucoup contribué à cette abolition. Ils se sont aussi soulevés à Java, et à l'instar de ce qui fut fait autrefois aux Philippines, le gouvernement hollandais a limité le chiffre des Chinois qui peuvent être admis. Tout le monde sait ce qui est arrivé tout récemment à Sarrawak. Ils se soulèveront également à Singapour, à Pénang, et partout où ils sont très-nombreux, le jour où ils ne verront devant eux que des forces insuffisantes. Inutile d'ajouter que toutes ces populations sont toujours disposées à s'entendre avec les autorités de la Chine pour essayer un coup de main.

En 1603, un peu avant l'invasion des Tartares-Mandchoux, les Chinois qui habitaient Manille ourdirent une conspiration pour s'emparer de la

colonie et en chasser les Espagnols. Les chroniques des Philippines rapportent qu'ils se concertèrent avec les mandarins du littoral, lesquels envoyèrent une commission qui se présenta aux autorités espagnoles, sous un prétexte ridicule, pour examiner les fortifications de Manille. Il paraît qu'une expédition de 100,000 hommes était toute préparée. Mais le mouvement, ayant éclaté prématurément aux Philippines, n'eut d'autre résultat que la mort de 23,000 Chinois.

Cette expédition projetée contre les Philippines n'eût pas été la première de ce genre. En 1280, l'empereur Hu-pi-lie envoya une flotte de 4,000 navires avec 100,000 hommes de troupes de débarquement, pour conquérir le Japon. Le souverain de la Chine régnait alors sur la Corée, le Tonquin, la Cochinchine, la Tartarie, l'Afghanistan, la Perse et sur d'autres pays orientaux. L'histoire de Chine mentionne la prise de Bagdad par le général tartare-mongol Ha-la-gu, et son entrée dans la terre *des francs*. On voit, dans une lettre écrite à Philippe le Bel par le roi de Perse Oleijatu, en 1307, que ce roi n'était qu'un vice-roi de l'empereur de la Chine; cette lettre existe à la bibliothèque impériale de Paris, et on y trouve des inscriptions chinoises d'une parfaite clarté.

A cette époque, la famille de Tchingis-khan (Gengiskan) régnait sur la moitié du monde. Les Mongols alors écrasaient la Russie, faisaient la conquête de la Perse, de la Turquie, de la Hongrie et de la Pologne, et répandaient l'épouvante dans toute l'Europe.

En 1247, un petit-fils de ce fameux conquérant, Coudyouk, qui venait d'être proclamé grand khan des Tartares-Mongols, étant entouré de tous les princes et capitaines de sa nation, et de plusieurs chefs et seigneurs de la Chine, de la Perse, du Turkhestan, de la Turquie, de la Russie, de la Géorgie, de Bagdad, de la Syrie et de la Mésopotamie, tous pays tributaires, secoua son étendard en le dirigeant vers les nations de l'Europe, et en jurant de les exterminer si elles ne reconnaissaient pas sa domination comme le reste de la terre.

Eh bien, n'oublions pas que ces terribles Mongols appartenaient à cette même race dont se compose aujourd'hui la nation chinoise, nation qui, selon quelques gens, ne peut produire que des hommes timides et méprisables.

J'ai exposé toutes ces réflexions pour expliquer pourquoi, dans mon opinion, il serait très-convenable que ce vaste empire fût divisé en trois ou quatre royaumes différents, afin d'éviter les dangers et les désastres qui seraient à craindre, si, poussés à bout par les canons et les navires à vapeur des Européens, les Chinois entraient dans la voie des innovations et des réformes. Ces différents États chinois, que j'imagine, auraient alors entre eux et avec leurs voisins les mêmes différends, les mêmes rivalités

qui existent entre les peuples d'Europe; le système chinois serait renversé par sa base, et cette vaste région, complétement ouverte, ferait enfin partie de la société humaine.

La guerre civile actuelle peut être une occasion favorable pour fractionner l'empire chinois. D'abord, ces luttes intestines affaiblissent le gouvernement de l'empereur, l'anarchie s'introduit partout, et cet ensemble de circonstances ne peut qu'être très-favorable au cabinet de lord Palmerston dans son différend avec les Cantonnais et les mandarins mandchoux. Mais il faut considérer aussi, d'un autre côté, que ces luttes, en donnant l'habitude de la guerre, forment des soldats et des capitaines.

Quelques personnes pensent que les rebelles de Chine n'accepteront pas la coopération des Européens, parce qu'ils appréhenderaient de perdre leur prestige dans la nation, ou plutôt parce qu'ils craindront que les étrangers à poil roux n'exécutent ce que firent les Mandchoux, qui gouvernent actuellement : ils entrèrent en Chine pour en soutenir le légitime empereur contre des rebelles; et quand ils furent admis dans l'intérieur du pays, ils s'en déclarèrent les maîtres. On cite, à ce propos, la manière dont les Taepings ont reçu les ministres d'Angleterre, de France et des États-Unis, lorsque ces diplomates sont allés à Nankin.

Les Taepings conserveraient peut-être l'esprit d'orgueil et d'exclusivisme de la cour actuelle de Pékin, s'ils ne formaient qu'un seul parti et s'ils étaient bien unis. Mais on a déjà vu parmi eux des rivalités et des divisions sanglantes, et, en dehors des partisans de Hung-seu-tsuen, il existe cinq ou six espèces de rebelles, tous indépendants les uns des autres.

Je répéterai donc que, suivant ma manière de voir, il serait très-utile et très-prudent que l'Angleterre et toutes les nations chrétiennes en général fissent tous leurs efforts pour amener le fractionnement de la Chine en trois ou quatre États indépendants, comptant chacun environ 100 millions d'habitants.

CHAPITRE DIXIÈME.

Canton, Macao, Hong-kong et Chuzan.

La haute politique du gouvernement tartare-mandchou a toujours consisté à fermer la Chine et à n'y laisser pénétrer aucun Européen (1). Cette politique, comme je l'ai déjà dit, a eu pour cause le caractère turbulent et ambitieux avec lequel, dès le principe, nous nous sommes montrés sur les côtes de l'empire; de là les craintes que nous avons inspirées; on a pensé que si nous venions à nous introduire dans ce pacifique pays, nous troublerions l'ordre, nous donnerions mauvais exemple aux indigènes, nous les pervertirions, et nous aspirerions probablement à continuer notre système de conquêtes. Craignant qu'une fois entrés il ne fût trop difficile de nous chasser, on a pris le plus grand soin de nous fermer les avenues et de barricader les portes. L'auteur de *The Chinese and their rebellions*, qui de tous les étrangers est peut-être celui qui a le plus de motifs pour bien connaître la Chine, dit positivement (page 296) que le système d'exclusion adopté par le gouvernement chinois provient uniquement de la crainte que lui inspire l'ambition des Européens pour les acquisitions de territoire, et que, s'il pouvait s'assurer que nous n'avons d'autre objet que le commerce, nous serions très-bien reçus partout. Ce

(1) « Je crois que le peuple chinois n'a point de sentiment de respect pour notre nationalité, et il ne saurait en être autrement tant que ceux qui gouvernent le pays parleront des étrangers dans des termes injurieux et méprisants; dans tous les documents publics qui ne nous sont point adressés directement, nous sommes désignés par toutes les autorités, depuis l'empereur jusqu'au serviteur le plus infime, par la qualification de « Barbares », contrairement à leurs plus anciens usages. Notre soumission à des restrictions qui nous relèguent dans des limites étroites, comme si nous étions une race de barbares auxquels on ne saurait sans danger concéder un libre accès, tend à imprimer à tous les étrangers un stigmate d'infériorité. Il n'est pas surprenant que dans cette situation la population soit disposée à nous insulter et à nous inquiéter; sous ce rapport, j'ai peu d'espoir qu'ils s'amendent tant que des changements politiques ne nous auront pas tirés de cette honteuse position. La punition de temps à autre de quelques coupables isolés ne peut réellement avoir que peu d'effet, même comme palliatif, et la vraie cause des dangers et des maux dont nous sommes menacés incessamment dans nos relations reste entière, sans être affaiblie par de telles mesures. Je n'espère pas que mon opinion à ce sujet ait beaucoup d'influence, mais j'ai cru devoir la faire connaître comme étant le résultat de mes observations personnelles pendant un séjour de quelque durée dans différents ports. » *Dépêche du consul,* M. RUTHERFORD ALKOCK.)

qui s'est passé pendant ces dernières années, loin d'inspirer d'autres idées au gouvernement impérial, a dû le confirmer dans celles qu'il avait déjà, et lui persuader qu'elles n'étaient que trop justes. En effet, il s'est vu contraint de céder une partie de son territoire (Hong-kong); le commerce étranger est devenu pour lui une calamité dont il ne lui est pas possible de se délivrer, et il le supprimerait peut-être si la chose était en son pouvoir. Il déplore la tolérance des hommes qui ont autrefois gouverné la Chine, et qui nous ont permis d'y mettre le pied. Ainsi, la peur qu'a toujours eue de nous ce gouvernement si ombrageux n'a fait que s'accroître, et son désir de nous fermer l'empire est aujourd'hui plus vif que jamais. En même temps, l'esprit de l'Europe marche dans un sens diamétralement opposé; elle veut absolument que la Chine soit ouverte. De ces deux pensées si contraires, de cet antagonisme de systèmes, il doit nécessairement résulter une lutte continuelle, jusqu'à ce que l'un de ces deux principes demeure vaincu et l'autre triomphant (1). Depuis le jour où la paix fut signée en 1843, il était évident qu'une autre guerre devait surgir. Maintenant aussi, on conclura plus ou moins promptement un autre traité plus ou moins avantageux; mais ne nous faisons pas illusion : cette nouvelle paix ne sera qu'une seconde trêve. Si le gouvernement de la Chine conserve son caractère actuel, et surtout si *l'argent sort de nouveau de Chine par l'effet du commerce extérieur*, comme il en est sorti durant la première moitié de ce siècle, il est indubitable que le gouvernement chinois aura pour les étrangers une haine chaque jour plus profonde, haine qui croîtra en raison des concessions que ce gouvernement se

(1) Les traités Pottinger ont fait une profonde blessure à l'orgueil du gouvernement chinois, mais n'ont point modifié ses principes politiques. Ce gouvernement s'y est soumis comme à une dure nécessité. Le but qui a présidé à nos négociations a été la destruction des barrières qui empêchaient l'intercourse avec le vaste empire de la Chine, et l'établissement et l'extension graduelle de relations de commerce amicales avec ses innombrables habitants. Dans ces traités nous avons cherché à mettre nos marchands en état de tirer parti des immenses ressources et de la puissance extraordinaire de production et de consommation de la Chine, et d'offrir en retour au peuple chinois tous les avantages d'un commerce honorable et lucratif. Mais ces vues n'ont jamais pu obtenir l'appui ni l'assentiment des autorités chinoises. Elles ont pour politique maintenant, comme elles l'ont toujours eu, non d'attirer les étrangers, non de faciliter leur accès, mais au contraire de l'empêcher et de s'y opposer avec persistance. . . . .

. . . .

Il faut donc toujours se rappeler, en traitant de l'état de nos relations avec ce pays, que le gouvernement de la Grande-Bretagne et celui de la Chine visent à des buts diamétralement opposés.

(Dépêche de sir J. Bowring *à lord* Clarendon, 19 avril 1852.)

verra contraint de faire. En effet, se départir de son système favori d'administration pour en adopter un autre que lui impose par la force des armes une puissance étrangère, n'est-ce pas, pour la Chine, subir la pression de cette puissance, et en quelque sorte porter le joug? Et ce joug, n'est-il pas naturel qu'elle aspire à le secouer? Il arrivera donc que les humiliations exciteront l'indignation des mandarins et peut-être d'une bonne partie du peuple, auquel le contact même des étrangers fera comprendre que pour lutter avec avantage contre eux, il n'a besoin que d'adopter leurs armes et leur tactique. Ainsi la Chine relèvera le gant, elle apprendra à se battre, elle deviendra une nation militaire. Or, l'Angleterre est-elle dans l'intention de soutenir à l'extrémité de l'Asie une lutte perpétuelle? Est-ce un commerce à coups de canon qu'elle prétend y suivre? Car elle ne pourrait tomber dans le rêve d'une occupation militaire de la Chine.

Voilà pourquoi j'ai dit que les hostilités actuelles à Canton sont une affaire d'une portée plus haute qu'on ne le pense communément; ce n'est pas seulement une guerre, mais un anneau auquel doit se rattacher toute une chaîne de guerres.

Voulez-vous savoir de quelle manière les mandarins comprennent généralement la question des relations avec les étrangers? Voici à peu près leur raisonnement :

« Nous, ô Européens, nous n'allons pas vous inquiéter chez vous, nous n'exigeons pas que vous changiez vos lois et vos usages, nous ne prétendons pas vous faire abandonner vos croyances et vos doctrines pour que vous adoptiez les nôtres, nous n'envoyons pas dans vos ports des vaisseaux armés de canons. Si quelque habitant de cet empire juge à propos d'aller dans vos contrées, il est soumis en tout aux lois du pays, et s'il y contrevient en quoi que ce soit, vous le punissez et le traitez comme bon vous semble. Pourquoi n'agissez-vous pas de même à notre égard, et ne nous laissez-vous pas en paix? Combien a été différente la conduite que vous avez tenue chez nous depuis le commencement! A peine débarqués à Canton, les Portugais y occasionnèrent des troubles. On leur permit de s'établir à Ning-po; mais ils firent si bien qu'on fut obligé de les en chasser. On leur assigna ensuite comme mouillage l'endroit où est aujourd'hui Macao. Sur ce qu'ils représentèrent qu'ils avaient besoin de faire sécher leurs marchandises, qui avaient été mouillées par l'effet des tempêtes, on leur permit de construire des baraques; et puis, pour ne pas les contraindre de rembarquer ou de vendre à bas prix les articles qui n'avaient pas encore trouvé d'acheteurs, on les autorisa à convertir leurs baraques en magasins. Quelques-uns fixèrent leur résidence dans l'établissement et obtinrent peu à peu la permission d'y bâtir des églises. Plus tard, se trouvant en guerre avec d'autres étrangers, ils sollicitèrent et obtinrent l'autorisation d'avoir

des troupes et de fortifier les entrées du port, afin de le mettre en état de défense. Jamais nos empereurs ne se sont opposés à ce que les Portugais fussent régis par leurs autorités nationales et selon les lois de leur pays. Grâce à toutes ces marques de bonté et de condescendance de la part de nos souverains, ils ont, durant des siècles, réalisé d'immenses bénéfices. Et comment ont-ils reconnu tant de faveurs? En attaquant notre autorité, en se mettant en révolte ouverte, en se refusant à la continuation du payement annuel du tribut auquel ils avaient toujours été habitués (1); et pour terminer, en s'emparant du territoire de Macao, dont ils se sont déclarés exclusivement propriétaires, comme si son véritable maître leur en avait fait don ou le leur avait vendu.

» Voyez maintenant les Anglais. Après s'être emparés, par la force ou la ruse, de toute l'Inde et des détroits de Malacca, ils arrivent à Canton et y font leur première apparition en tirant des coups de canon. Cependant on leur permit de faire le commerce et d'exporter le thé et la rhubarbe, si nécessaires à leur santé; de leur côté, ils apportèrent de leur pays l'opium, au moyen duquel ils enlevèrent des milliers de millions. Quand notre gouvernement, reconnaissant combien cette drogue est pernicieuse de toutes les manières, a voulu en faire cesser l'usage, ils sont arrivés avec des navires à vapeur et des soldats, ils ont causé de grands désastres et tué une infinité de personnes, pour nous obliger à continuer de fumer l'opium et de leur donner notre argent. Ils prétendent, il est vrai, qu'ils n'ont point fait la guerre pour ce motif, mais bien pour obtenir satisfaction de l'insulte que reçut le capitaine Elliot, quand il fut prisonnier dans sa maison durant trois jours; ils ajoutent qu'ils ne protégent pas la contrebande de l'opium, et que c'est à nous de la faire cesser. Mais, s'il en est ainsi, pourquoi ont-ils exigé le payement des 20,000 caisses que Lin-tsi-su parvint à saisir et fit brûler? Ces étrangers, en barbares qu'ils sont, prennent plaisir aux combats et s'y exercent; ils sont par conséquent supérieurs à nous dans l'art de détruire les hommes. La nation chinoise, étant plus civilisée, a, par principe, la guerre en horreur, et y est, par suite, moins habile. Les Anglais ont profité de cela pour nous demander des sommes énormes (2) et pour s'établir sur notre sol en s'emparant de Hong-kong, dont ils ont fait une station pour leurs vaisseaux et leurs soldats, et un dépôt commode pour leur opium.

» Les Hollandais, après avoir conquis Java, s'emparèrent aussi de notre

(1) Le gouvernement de Macao a payé aux Chinois, jusqu'à l'an 1849, la somme annelle de 500 taels d'argent (environ 3,000 fr.).

(2) 27,000,000 de piastres comme indemnité pour les frais de la guerre.

île de Formose, où ils se fortifièrent, et, après en avoir été chassés, ils envoyèrent par trois fois des expéditions armées pour la recouvrer.

» Les Espagnols et les Français, qui ont aussi des pays soumis à leur pouvoir dans les Indes et aux Philippines, nous envoient des agents qui, sous prétexte de religion, s'efforcent de séduire de pauvres Chinois pour les attirer à leurs doctrines. Leur but est de se procurer ainsi des espions et de se faire des partisans dans le pays. Les Français surtout s'obstinent à vouloir que nous autorisions leur prosélytisme, et si nous ne sommes pas dociles ils nous tourmentent par de dures réclamations. Ils protestent qu'en cela ils n'ont pas d'autre objet que notre propre bien ; mais c'est là une chose trop ridicule pour pouvoir être dite sérieusement.

» Vous tous, Européens, vous parlez beaucoup de philanthropie, de justice et de raison, et vous assurez que votre religion est sublime et vraie ; mais, en même temps, pour avoir de l'argent, vous affrontez tous les dangers, vous passez par-dessus toutes les considérations, et chaque fois qu'on vous laisse faire, vous vous emparez, comme des pirates, des peuples qui ne sont pas assez forts pour se défendre, et vous les enlevez à leurs souverains naturels et légitimes. Peut-être vous glorifiez-vous de ces actes de barbarie comme si c'étaient de grandes et nobles actions, et élevez-vous même des temples aux auteurs de ces brigandages (1). »

Nous pourrions, il est vrai, répondre aux mandarins, ou du moins à l'empereur de la Chine et aux grands de sa cour : « Vous aussi vous êtes des dominateurs étrangers du pays que vous gouvernez sans aucun droit. Les souverains légitimes de l'empire vous ayant demandé du secours dans un moment de trouble public, vous vîntes en qualité d'amis et d'alliés, et vous profitâtes de l'occasion pour usurper l'empire et en demeurer les maîtres. Dans les documents officiels vous faites un grand étalage de votre amour pour le peuple et de votre respect pour ses volontés et ses sentiments. S'il en est ainsi, pourquoi voulez-vous à tout prix le faire renoncer à l'habitude, pour lui si agréable, de fumer de l'opium ? Puisqu'il l'achète et qu'il s'en sert malgré tant de difficultés et en dépit de toutes vos défenses, n'est-il pas évident qu'il l'aime et qu'il l'aime passionnément ? Vous dites aussi que c'est par considération pour le peuple que vous vous opposez à ce que nous visitions l'intérieur de l'empire. Mais c'est là un prétexte qui mérite à peine d'être réfuté. Les Chinois n'ont aucune sorte de répugnance ni de préjugé qui les éloigne de nous. Différents en cela des Hindous, des

(1) Le gouvernement chinois fait construire en mémoire des grands hommes de son pays, des édifices où l'on place une statue destinée à rappeler le souvenir de celui à qui l'édifice est consacré. Il fait élever aussi des arcs et des tombeaux d'honneur, et décerne aux familles des tablettes portant des inscriptions honorifiques.

Musulmans et d'autres étrangers, ils s'associent à nous sans la moindre difficulté, ils mangent gaiement avec nous, vivent très-bien en notre compagnie, et ne trouvent nullement mauvais que nous ayons des relations d'amour avec des femmes de leur nation et que nous les épousions. Plusieurs Européens, missionnaires et non missionnaires, ont, pendant ces dernières années, pénétré dans l'intérieur de l'empire (1), et, bien qu'ils aient été souvent reconnus, ils n'ont éprouvé aucun désagrément de la part des populations, si ce n'est d'être pour elles des sujets de curiosité. Anciennement, tout étranger qui arrivait en Chine circulait sans rencontrer le moindre obstacle partout où bon lui semblait, sans excepter même le lieu de la résidence de l'empereur. Ce n'est donc pas le peuple chinois, non, ce n'est pas lui qui veut mettre des entraves au commerce, et qui s'oppose à ce que nous allions librement dans tout l'empire ; c'est vous seuls, ô Mandchoux, qui faites tout cela, parce que vous craignez, quoique sans fondement, qu'éclairé par nous, le peuple n'ouvre les yeux, ne recouvre son indépendance, et ne vous chasse du trône que vous occupez sans droit. Ainsi donc, quelle est la volonté que nous devons respecter, celle du peuple, ou celle de ses oppresseurs étrangers ?

» Si nous venons faire le commerce dans vos ports, n'êtes-vous pas parfaitement libres d'aller en faire autant dans les nôtres ? Ne pouvez-vous pas en outre (chose qui ne nous est pas permise à nous en Chine) entrer dans nos pays, les parcourir dans tous les sens et y résider, certains d'y être partout protégés, au moins autant que les naturels du pays eux-mêmes ? Si, pendant quelques années de ce siècle, de l'argent a été exporté de Chine, la quantité de métaux précieux que nous y avons importée durant les deux ou trois siècles précédents dépasse tous les calculs ; cet empire a été l'abîme où sont venues s'engloutir les richesses du monde entier. Maintenant même nous recommençons à y importer de l'argent, et des milliers de Chinois qui mourraient ici de faim, ou causeraient d'affreux désordres en volant et tuant sur terre et sur mer, vont dans nos colonies où ils sont très-bien reçus, et puis s'en reviennent avec le fruit de leurs économies. Nous tenons nos pays ouverts à tous les hommes, et nos mers à tous les vaisseaux. Le principe du *mare liberum* est universellement reconnu et respecté, et pourtant, par condescendance pour vous, nous défendons à nos embarcations de dépasser le trente-deuxième degré dans votre mer Jaune, qui, après tout, ne laisse pas que de faire partie de cette *mer libre*, de cette mer commune que le ciel a faite pour tous. Les missionnaires ont dressé pour vous la seule véritable carte géographique que vous ayez de votre empire ; ils vous ont fait un calendrier, ils vous ont appris

(1) Les voyageurs anglais M. Dallas, M. Fortune, etc.

à fondre des pièces d'artillerie ; le peu que vous savez en physique, en mathématiques, en astronomie, c'est à eux que vous le devez. Les Portugais, depuis les premiers temps de leur établissement à Macao jusqu'à nos jours, vous ont puissamment aidés à vous débarrasser des pirates qui infestent constamment vos côtes, et contre lesquels le gouvernement chinois est toujours impuissant. Les Anglais, pendant ces dix dernières années, ont détruit plusieurs centaines d'embarcations de ces écumeurs de mer, et sans leurs navires à vapeur, votre marine marchande, peut-être même votre marine impériale auraient été complétement détruites, et vos côtes horriblement ravagées ; et qui sait si présentement les forces de ces féroces pirates ne se seraient pas accrues au point que, se combinant avec celles des rebelles de l'intérieur, elles eussent soumis tout l'empire ? Votre reconnaissance pour ces services désintéressés, qui nous coûtent notre argent et notre sang, consiste à nous appeler *barbares* et à nous insulter autant que vous l'osez, lorsque nous mettons le pied sur votre territoire. »

Voilà des raisons pour et contre ; mais il est bien à craindre qu'ici, comme dans plusieurs autres litiges internationaux, la force seule ne soit appelée à décider. Toutefois, puisque ce que les étrangers désirent réellement c'est de faire le commerce, il serait bien à souhaiter qu'on pût obtenir ce résultat par des moyens pacifiques ; cela vaudrait mieux que de s'exposer à réveiller ce colosse qui dort maintenant, mais qui quelque jour pourrait fort bien venir nous visiter à Manille, à Batavia et à Calcutta.

Je vais émettre une pensée qui, adoptée, concilierait probablement les vœux et les intérêts de tous, et épargnerait bien du sang. Je reconnais que ce n'est guère qu'un rêve doré, que de la pure poésie ; je vais toutefois, quelle que puisse être sa valeur, exposer mon projet en peu de mots.

Lorsque la colonie de Hong-kong fut fondée, les Anglais qui résidaient en Chine crurent généralement que cette île allait devenir un important marché, et diverses compagnies s'empressèrent d'y élever à grands frais de vastes constructions. Néanmoins il était aisé de prévoir qu'elle ne servirait que comme poste militaire et comme lieu de refuge, en cas de danger, pour les négociants établis à Canton.

Voici ce que j'écrivis à ce sujet au ministre des affaires étrangères d'Espagne. J'envoyai une copie de cette dépêche au gouverneur général des Philippines, qui en fit publier la substance, sous forme de lettre particulière, dans un journal de Manille. Un journal de Hong-kong traduisit cet article en anglais pour le tourner en ridicule, et *afin d'amuser ses lecteurs*.

« *A son Excellence le Ministre des affaires étrangères.*

« Hong-kong, le 3 mars 1844.

» Monsieur le Ministre,

» J'ai vu la ville que l'on construit dans cette île. On y compte déjà plus de cinq cents maisons, dont quelques-unes sont bâties avec beaucoup de magnificence et ont de vastes magasins. Plusieurs des négociants étrangers qui s'étaient réfugiés à Macao se sont déjà transportés ici. Nombre de marchands et d'artisans chinois y sont aussi accourus, attirés par l'espoir de gagner beaucoup d'argent dans un lieu où l'on bâtit une ville, où l'on trace des routes, et où il y a une escadre et une garnison. Cette île, presque déserte naguère, n'a pas aujourd'hui moins de quinze mille habitants, et pourtant bien des négociants anglais n'y sont pas encore venus, soit qu'ils craignent de voir recommencer cette année les fièvres qui pendant l'été dernier firent tant de victimes, soit surtout parce que leurs maisons ne sont pas encore terminées. Dans la pensée que peut-être Votre Excellence sera bien aise de pouvoir se former une idée exacte de l'avenir qui paraît réservé à cette colonie, je vais lui en faire la description en y ajoutant quelques observations.

» Le fleuve de Canton a son embouchure à un point très-accidenté; par conséquent, on voit au-dessus de la surface de l'eau un grand nombre de petits sommets formant autant d'îles. Hong-kong est un de ces sommets, aussi n'y a-t-il pas la plus petite plaine. La ville a été fondée sur la côte, et elle ne se compose que d'une longue rue. Dans bien des endroits les maisons d'un côté sont au niveau de l'eau, qui baigne leurs murs, tandis que vis-à-vis, sur l'autre ligne, elles sont à six ou huit pieds au-dessus, tant est rapide la pente du terrain. J'ai observé quelques maisons bâties à soixante pas de l'eau, et qui n'étaient pas à moins de vingt-cinq pieds au-dessus de son niveau. La rue qui, comme je l'ai dit, constitue actuellement toute la ville, présente la forme d'un fer à cheval, et a une longueur de quatre à cinq milles; mais on y trouve beaucoup d'intervalles sans aucune construction. Le centre de la ville doit être peu distant de la maison du gouverneur, et de là part déjà une rue de maisons chinoises qui se dirige vers la montagne. A l'exception de quelques petits vallons, l'île est complétement stérile, on n'y trouve que de la pierre et de l'eau; tout le reste doit y être apporté du territoire chinois.

» On conçoit qu'à Hong-kong les loyers des maisons et des magasins, et tous les objets nécessaires à la vie doivent coûter fort cher; or, c'est un grand inconvénient dans un lieu destiné à servir d'entrepôt, et où

doivent s'effectuer les échanges des marchandises d'Europe contre celles de Chine. J'ai vu le compte des frais d'une partie de marchandises expédiées de Londres, entreposées ici pendant quinze jours et vendues ensuite à Canton. Le déchargement et le chargement, le magasinage et la commission à Hong-kong, avec l'assurance contre l'incendie, le fret des embarcations pour le transport à Canton, et l'assurance de ces embarcations, ont augmenté le prix de revient de 12 pour 100, somme qu'on aurait épargnée si les marchandises eussent été envoyées directement à Canton. Il est donc très-vraisemblable que lorsque les cinq ports seront ouverts conformément aux stipulations du dernier traité, les factoreries étrangères rebâties à Canton, et la confiance rétablie, les vaisseaux iront directement des points de production à ceux de consommation, sans passer par Hong-kong, où ils ne feraient que perdre du temps et se charger de frais additionnels. Les négociants en opium sont les seuls qui probablement auront ici des magasins, afin de pouvoir faire plus aisément la contrebande. L'anse sur laquelle on bâtit la ville forme un port parfaitement abrité par plusieurs îles et îlots, qui le ferment au point de lui donner presque l'aspect d'un lac. Mais vous savez que ce qui attire les vaisseaux, ce sont moins les bons ports que les bonnes affaires.

» Comme position militaire, je ne vois pas non plus ici rien de bien avantageux, à l'exception du port, où une flotte peut être parfaitement abritée. L'île ne pouvant rien produire, il est évident qu'il suffirait de la bloquer pour forcer les habitants à se rendre; d'autant plus qu'à cause des autres îles qui l'entourent, on ne peut y arriver que par quelques passes fort étroites. La ville elle-même est très-facile à surprendre, à moins qu'on n'élève d'immenses fortifications tout autour de l'île, qui a vingt-deux milles de périmètre, ou bien sur la crête qui la domine; car un parti de Chinois débarqué durant la nuit sur la côte opposée pourrait en deux heures s'emparer de cette crête, et de là faire rouler sur la ville les rochers de la montagne.

» Pour me résumer, je suis convaincu que l'établissement naissant de Hong-kong, malgré la vigueur avec laquelle il se développe, ne sera jamais qu'un marché de circonstance. Son plus ou moins d'importance dépendra de la sécurité qu'il offrira contre les attaques des Chinois, et pour qu'il présente cette sécurité, il est indispensable que les Anglais aient dans ces eaux des forces navales supérieures à celles de l'empereur. Cette supériorité existe pour le moment; mais elle ne saurait durer éternellement, vu l'instabilité des choses humaines, et à cause du changement politique qui évidemment va s'opérer dans ce pays. De tout cela il résulte que je ne saurais augurer au fameux Hong-kong un avenir bien brillant.

» Dieu garde Votre Excellence, etc. »

Maintenant, l'expérience a démontré que Hong-kong ne sera pas une place de commerce tant que le port de Canton sera ouvert; en d'autres termes, que Hong-kong gagnerait beaucoup à ce que Canton fût complétement fermé.

La position de l'île de Chuzan est beaucoup plus avantageuse que celle de Hong-kong; mais sir H. Pottinger se décida pour cette dernière, parce que les négociants anglais établis en Chine la préféraient à Chuzan, persuadés qu'ils étaient que Canton serait toujours le grand marché du commerce étranger. En 1844, dans une réunion où se trouvaient plusieurs des principaux de ces négociants, je soutins que Chang-haï ne tarderait pas à éclipser Canton, parce que ce port était appelé à approvisionner neuf des plus riches provinces de l'empire, et se trouve en outre plus près de la capitale, tandis que de Canton au cœur du pays il y a une grande distance. Et c'était afin de tenir les Européens le plus loin possible, que la cour de *Pékin* avait choisi Canton. Néanmoins, de tous les négociants anglais qui se trouvaient à cette réunion, un seul se rangea à mon avis : ce fut M. E. Boustead, qui a toujours été regardé comme un homme d'une grande capacité, et c'est peut-être ce qui empêcha qu'on ne se moquât de moi, comme l'avait fait le journaliste de Hong-kong.

Les traités entre la Chine et la France, l'Angleterre et les États-Unis, fixant eux-mêmes une époque où ils doivent être revisés, l'empereur aura bientôt la liberté d'en conclure de nouveaux et de faire d'autres arrangements. Ma pensée est donc que le gouvernement anglais (puisqu'on le charge de régler seul tout ce qui est relatif au commerce de la Chine avec l'étranger) devrait conclure avec l'empereur une convention en vertu de laquelle les divers ports de l'empire demeureraient complétement fermés à tous les étrangers; en échange de cette concession, l'Angleterre prendrait possession de l'île de Chuzan; on concéderait aussi une île à la France et à toute autre puissance qui le désirerait; car la France et les États-Unis ont déjà obtenu dans leurs traités un article par lequel ces puissances ont droit à être traitées comme la nation la plus favorisée.

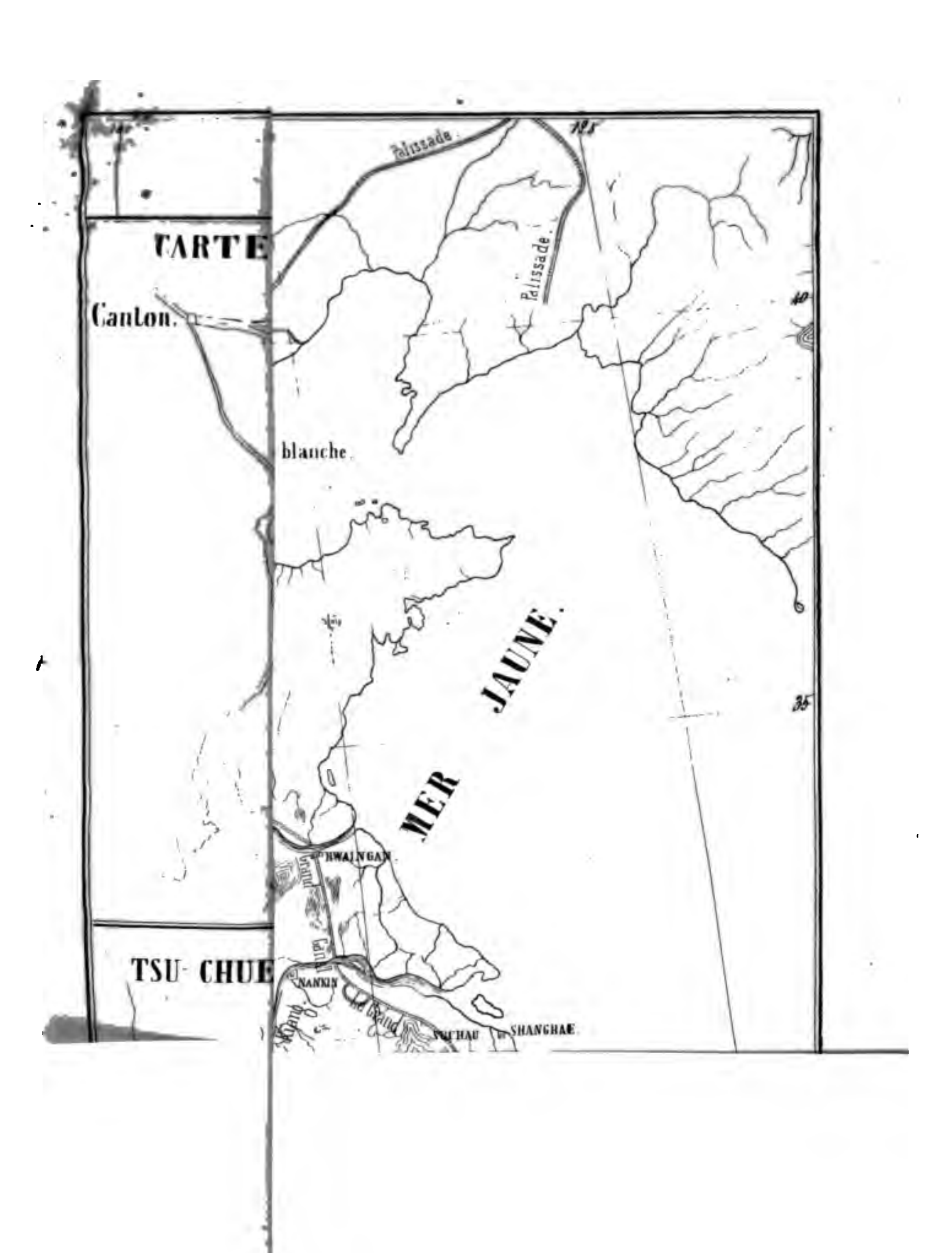
La position de Chuzan est excellente comme place de commerce; elle se trouve, pour ainsi dire, à l'embouchure de tous les grands fleuves qui pénètrent dans le cœur de l'empire, et qui s'embranchent avec des rivières et des canaux véritablement innombrables. Chuzan se trouve en outre à égale distance des deux extrémités du littoral de l'empire, ce qui la rend très-propre à servir d'échelle et à devenir un lieu d'échange. Toutes les jonques qui vont maintenant à Singapour iraient à Chuzan; il en serait de même d'un grand nombre de navires de Manille, du Japon, des îles de l'Océanie, etc. Enfin, de Chuzan partiraient des gabares et même de simples bateaux avec des articles d'Europe qui, légalement ou par contrebande,

entreraient dans les rivières ; et ainsi d'innombrables pacotilles arriveraient jusqu'aux provinces les plus éloignées. En effet, le plus petit bateau peut aller de Chuzan à Ning-po, et, de là, par les rivières Takia et Tsientang jusqu'à Hancheu, où commence le grand canal qui coupe du nord au sud le Yang-se-kiang et le Hoang-ho. Ces deux fleuves traversent de l'est à l'ouest presque toute la Chine. Pour que tout ceci soit plus aisé à comprendre, je donne ici une petite carte.

Ning-po, comme je l'expliquerai plus loin, est un port où l'on peut avoir en même temps le thé noir et le thé vert à meilleur marché que dans aucun autre, et les navires qui arrivent avec des thés à Ning-po n'auraient qu'à faire treize milles de plus pour se trouver à Tching-hae, à l'embouchure du fleuve ; or la traversée de ce dernier point à Chuzan se fait sans aucun danger en quatre heures quand la marée est favorable, et en moins de temps si le vent est bon. On recevrait également de l'embouchure du Yang-se-kiang, la rhubarbe, le camphre, l'alun et la soie. Pendant que les Anglais occupaient Chuzan, des embarcations de six à huit tonneaux allaient sans cesse de Chang-haï à Cha-pu, et de là à Tching-hae et à Chuzan, pour importer en Chine des articles d'Europe. L'alun vient des mines de Uen-cheu et s'embarque à Pignian, port situé entre Ning-po et Emouy. Le camphre est un produit de Fu-kien ; et la rhubarbe venant de l'intérieur, on la transporterait à Ning-po tout aussi bien qu'à Canton.

De Hui-cheu, grande ville de la province de Gnan-hui, où se réunit le thé vert destiné pour l'Europe, on peut transporter cette feuille à Ning-po en moins de temps qu'il n'en faut pour aller à Chang-haï, et en économisant plus d'une piastre par quintal, parce qu'on passe une douane intérieure de moins que lorsqu'on va à ce port. A Macao et à Canton, j'avais entendu des négociants étrangers, de ceux qui occupent le premier rang en Chine, discutant sur l'avenir probable de Chang-haï et des autres champs récemment ouverts à la spéculation, dire que le thé serait toujours expédié de Canton, parce que c'était le seul point où l'on sût bien l'emballer, chose fort importante à cause de la longue traversée qu'il doit faire. Or, je puis assurer que cet argument est absolument sans valeur ; car le thé vert sort de Gnan-hui tout emballé, tel qu'on le voit dans les *hongs* de Canton ; tout ce qu'on fait dans cette dernière ville, c'est de raccommoder quelques caisses qui ont pu se briser en chemin.

Personne ne conteste que le thé noir (qui vient des montagnes de Fu-kien et de Kian-si) puisse se transporter plus vite et avec moins de frais à Ning-po qu'à Canton et à Chang-haï. Ainsi donc, le thé vert et le thé noir pouvant l'un et l'autre être obtenus à Ning-po à meilleur marché que dans aucun autre des cinq ports que nous avons la faculté de fréquenter, il semble que Chuzan serait le meilleur entrepôt pour cet important article.


CARTE
Canton.
TSU-CHUE
Palissade.
Palissade.
125
40
35
blanche.
MER
JAUNE.
HWAINGAN
NANKIN
SHANGHAE.

Les villes de Uut-sing et de Huchee, où se tissent tous les crêpes, font partie de la province de Che-kiang, dont la capitale Hancheu fabrique aussi beaucoup de soies, ainsi que la ville de Kia-ching. Les satins se font à Nankin.

Chuzan, sous la protection du pavillon anglais, ne tarderait pas à devenir un vaste marché où l'on verrait accourir des Chinois, des Japonais, des Malais, des naturels des Philippines, des Arabes, des Coréens, des Cochinchinois, des habitants du Ton-kin, etc.

Les navires et bateaux chinois y viendraient, comme nous l'avons dit, pour se charger de marchandises qu'ils introduiraient ensuite dans l'empire légalement ou par contrebande. On me dira que les mandarins, au moyen de douanes intérieures et d'autres gabelles, gêneraient le commerce, mais la contrebande neutralise l'effet de ces exactions. Dans aucun pays le gouvernement ne peut imposer des droits excessifs, sans créer par contre-coup une active contrebande, et cela est surtout vrai en Chine, à cause du nombre infini de rivières sur lesquelles naviguent sans cesse des milliers d'embarcations, et aussi pour plusieurs autres raisons que je crois superflu d'exposer ici, vu qu'il est facile de les déduire de tout ce qui précède. Ce qui se passe maintenant relativement à l'opium confirme ce que je viens de dire.

L'île de Chuzan, grâce à sa fertilité, peut, en cas de nécessité, suffire par ses propres ressources à l'entretien de sa population tant indigène qu'européenne, et de la garnison nécessaire pour la défendre. Les points abordables sont en petit nombre et faciles à garder. Elle est dans d'aussi bonnes conditions comme position militaire que comme place de commerce. Les habitants seraient charmés de l'arrangement que je propose; car, pendant le séjour des Anglais, ils furent bien traités, gagnèrent beaucoup d'argent et ne payèrent aucune espèce de contribution; aussi regrettèrent-ils sincèrement leur départ. En 1844, passant par Chuzan pour aller à Shang-haï, je m'y arrêtai deux ou trois jours. Mon professeur de chinois, toutes les fois qu'étant descendu à terre il revenait à bord, ne pouvait contenir son indignation contre les habitants de la ville, lesquels, disait-il, étaient des misérables qui aimaient les Anglais.

A des époques d'anarchie comme celle-ci, non-seulement des commerçants, mais aussi de riches familles chinoises se réfugieraient à Chuzan, afin de jouir de la sécurité et de la tranquillité que leur garantiraient la force et la neutralité du gouvernement anglais.

On conserverait dans le sud Hong-kong et Macao, où se concentrerait le commerce qui devrait se maintenir dans cette partie de l'empire. Ce commerce du sud ira diminuant sans cesse, et se transportera peu à peu dans le nord; toutefois il y restera toujours un trafic considérable, et il est superflu de faire observer que mon projet serait aussi favorable à Hong-

kong et à Macao qu'important pour le maintien de la paix entre l'Europe et le Céleste Empire.

Il conviendrait de toutes manières d'exiger de l'empereur la cession formelle de Macao au roi de Portugal. Indépendamment des titres qu'a Sa Majesté Très-Fidèle pour obtenir cette déclaration de son droit à la possession absolue et perpétuelle de cette ville, il y a le principe de l'égalité entre toutes les nations chrétiennes. Dès lors que l'empereur a donné une île à l'Angleterre, il doit être disposé à en donner aussi à toute nation qui l'exigera. Lorsque les gouvernements de France et des États-Unis, en 1844, envoyèrent des missions en Chine, Ki-ying s'attendait à des demandes de cette nature. Macao a toujours été et continuera d'être un excellent pied-à-terre pour les étrangers arrivant en Chine, et si l'on fermait Canton, comme je le voudrais, il redeviendrait un point important et florissant.

Les Chinois seront obligés de payer une indemnité pour les factoreries de Canton, qui ont été détruites. Au lieu de les construire de nouveau dans cette ville désagréable, où les Européens seront toujours dans de mauvaises conditions et sous l'influence d'un climat insupportable en été, on pourrait les établir dans la ville si pittoresque de Ting-hae.

Si les Français ou les Américains n'étaient pas satisfaits de cet arrangement, que feraient-ils? Iraient-ils porter la guerre sur ces côtes pour obtenir de nouveau l'ouverture des cinq ports, eux qui n'ont jamais voulu prendre part aux mesures coercitives?

Quoique les dispositions hostiles des habitants de Canton envers les étrangers soient primitivement, sans aucun doute, l'œuvre des mandarins, il est positif néanmoins que pendant ces dernières années ils se sont montrés extrêmement agressifs et insolents. L'arrangement que je propose serait le meilleur moyen de les punir.

Malgré tout ce qui précède, et fût-on décidé à laisser Canton pour toujours, il ne serait pas moins important d'y entrer, ne fût-ce que pour quelques jours. Les Anglais par leurs réclamations et les mandarins par leur résistance ont fait de cette question un point trop capital. Les négociants anglais, s'ils avaient la liberté d'entrer à Canton, n'en useraient que rarement; car la partie qui est à leur disposition est sans comparaison plus propre et moins étouffée que celle qui leur est interdite, et jamais les Européens n'y habiteraient d'autre quartier de la ville que le bord de la rivière. Ce qui manque réellement aux étrangers résidant à Canton, c'est la liberté de se promener à pied ou à cheval dans la campagne. Actuellement, ils n'ont d'autre distraction que quelques promenades en bateau sur le fleuve, ni d'autre moyen de faire un peu d'exercice que le jeu de billard. Mais, je le répète, l'entrée dans Canton est devenue une affaire de point d'honneur, et il ne faut pas que les Chinois

puissent croire qu'ils ont triomphé (1). L'occupation indéfinie de Canton aurait pour unique résultat de persuader à la cour de Pékin, et même à toute la nation chinoise, que le projet des Anglais est en effet de s'emparer peu à peu de tout l'empire, comme ils se sont emparés des Indes. Or, tout le monde comprend les conséquences d'une telle conviction dans l'esprit des Chinois.

Quant à moi, je regarde comme si utile et si convenable le projet de fermer Canton, que, même en supposant qu'on n'adoptât pas le plan que je viens d'exposer, je conseillerais fortement d'abandonner Canton pour Nankin, ou pour Hwaingan, situé à l'embouchure du Hoang-ho, à l'endroit où il est traversé par le grand canal, ou bien pour Tien-sin, ou même pour un port au Chan-tung, de manière à ne conserver au sud que Macao et Hong-kong.

Hong-kong aurait ainsi un commerce actif et ne serait plus onéreux au gouvernement de Londres.

Ceux qui sont accoutumés à la routine des factoreries de Canton se figureront peut-être que les embarcations qui maintenant descendent de l'intérieur vers ce port ne voudraient pas descendre jusqu'à Hong-kong, où ils imagineront d'autres inconvénients du même genre. Pour toute réponse, je les supplierai de jeter les yeux sur la carte.

Je crois superflu d'ajouter qu'il est presque indubitable que le gouvernement impérial embrasserait avec joie un projet qui fermerait aux Barbares toutes les côtes de la Chine.

J'ai parlé de Tien-sin, quoique je n'ignore pas que des vaisseaux ayant un fort tirant d'eau ne peuvent remonter jusqu'à ce port, surtout en hiver. Mais il est très-aisé de construire, sur la côte même de Chine, des jonques ou d'autres embarcations qui puissent y arriver, et d'établir ainsi, depuis Chang-haï, une espèce de commerce de cabotage. L'important serait d'avoir les factoreries à Tien-sin plutôt qu'à Canton.

---

(1) C'est à peine si je pourrais donner une idée de la joie enthousiaste qui a accueilli la nouvelle du succès de la politique de Siu. Sur tous les murs des rues étaient affichés des placards pleins d'expressions louangeuses. On y annonçait que les Barbares avaient abandonné pour toujours leurs prétentions, et que les faveurs impériales pleuvaient sous toutes les formes non-seulement sur Siu, mais sur tout individu qu'il signalait, dans son rapport, comme ayant coopéré avec lui à la grande et pacifique victoire obtenue, ainsi que l'exprime une lettre de l'empereur, sans la mort d'un seul individu. Six arcs de triomphe en granit ont été élevés, tant dans la ville que dans les faubourgs de Canton, d'après les ordres de l'empereur, pour perpétuer le souvenir de ce fait, que la sagesse et le patriotisme du commissaire impérial nous avaient contraints de retirer nos demandes; et les inscriptions que portent ces monuments expriment la satisfaction de l'empereur dans les formes les plus flatteuses et les plus emphatiques.

(*Dépêche de sir* J. Bowring *à lord* Clarendon, 19 avril 1852.)

CHAPITRE ONZIÈME.

Avantages pour tous les gouvernements chrétiens d'une politique d'union et de *coopération* dans leurs relations avec la Chine.

Ce que j'ai rapporté dans le chapitre IV de cet opuscule montre que le gouvernement chinois traite tous les chrétiens avec un égal mépris. Si l'on remarque quelque différence, elle consiste uniquement en ce que les mandarins se montrent plus hautains et plus dédaigneux envers les représentants des nations qui ne peuvent pas ou ne veulent pas supporter les frais d'une guerre.

De cette conduite des Chinois devrait résulter, comme une conséquence logique, un système d'*union* et de *coopération* entre toutes les puissances chrétiennes, puisque toutes, dans cet empire, ont exactement le même but, celui de donner la plus grande extension possible aux relations d'un commerce pacifique.

Les mandarins sont insolents avec chaque résident étranger pris séparément, parce qu'ils savent parfaitement combien chaque nation trouverait de difficultés et éprouverait de répugnance à entreprendre seule la guerre contre la Chine ; mais, sans nul doute, ils seraient forcés de baisser le ton, s'ils voyaient tous les chrétiens unis entre eux et formant, dans ce pays, une véritable confédération. Si l'on adoptait ce système, sans qu'il fût besoin de faire d'Europe aucun envoi de forces, et seulement avec les ressources qui se trouvent d'ordinaire dans ces parages, on ferait constamment la loi au gouvernement chinois, c'est-à-dire qu'on l'obligerait à être juste, raisonnable et poli.

Les Anglais ont toujours environ deux mille hommes de troupes à Hongkong, et de dix à douze vaisseaux de guerre.

Les Portugais possèdent la presqu'île fortifiée de Macao, position excellente pour servir de base d'opérations et de quartier général. Ils y entretiennent une garnison d'environ trois cents artilleurs, et en outre un bataillon de garde nationale ; enfin ils ont fort souvent dans ces eaux un vaisseau de guerre et au moins quatre-vingts petits bâtiments de commerce de 40 à 100 tonneaux. Ces bâtiments, armés de canons et tirant peu d'eau, ce qui leur permet d'entrer dans les rivières, sont excellents, comme l'expérience l'a démontré, pour lutter avec les Chinois.

La France a toujours sur la côte de la Chine deux ou trois vaisseaux de guerre ; il en est de même des États-Unis.

Les Espagnols ont toujours à Manille de huit à dix mille hommes de garnison, quatre vapeurs de guerre, quelques navires de commerce aussi à vapeur, deux ou trois vaisseaux de guerre à voiles, et de soixante-dix à quatre-vingts chaloupes canonnières habituellement employées à donner la chasse aux pirates, et qui, pendant la saison favorable, pourraient être envoyées sur les côtes de Chine. Les naturels des Philippines abhorrent les Chinois; je suis convaincu que des soldats de Manille, débarqués sur le territoire de l'empire, ne tarderaient pas à s'y rendre redoutables. Un petit corps de ces troupes, conduit en 1848 par le général Claveria, contre les pirates de l'île fortifiée de Balanguingui, déploya une intrépidité telle qu'il est difficile de rien faire au delà. A la prise d'assaut de la principale forteresse, sur mille hommes engagés, il y eut six cents morts ou blessés. Trois cents pirates se firent tuer sur les remparts en luttant corps à corps, et ceux qui survécurent, se voyant perdus, coururent égorger leurs propres femmes et leurs enfants. Les officiers espagnols parvinrent à arrêter ce massacre et sauvèrent quelques centaines de victimes. Le général Claveria, qui avait pris part aux luttes les plus acharnées de la guerre de l'indépendance et de celle des carlistes, me disait qu'il n'avait jamais vu ni imaginé rien de comparable à cet horrible tableau. Grâce à la terreur que ce coup de vigueur répandit dans ces mers, le général Urbistondo put, en 1851, s'emparer, sans presque trouver de résistance, de toutes les fortifications de l'île de Jolo (Soolo), repaire de pirates qui passait pour inexpugnable (1).

Les Hollandais entretiennent dans leur riche colonie de Java environ

(1) Afin qu'on ne pense pas que je me figure des choses inexécutables, je vais citer à l'appui de mes idées l'opinion du général Pavia, marquis de Novaliches, qui, il n'y a guère plus de deux ans, était gouverneur et capitaine général des îles Philippines. Pour donner une idée du mérite du général Pavia, il suffit de rappeler qu'il fut lieutenant général à vingt-six ans, et que bientôt après il devint ministre de la guerre. En 1852, les ministres, désirant l'éloigner de Madrid, où probablement il leur portait ombrage, l'obligèrent, contre son gré, à aller aux Philippines comme capitaine général.

Un de mes amis, qui était auprès de lui à Manille, m'écrit de Madrid en date du 5 mai dernier : « J'allai voir hier le marquis de Novaliches; il me demanda où vous étiez, et je lui répondis que vous étiez à Paris. — En effet, me dit-il alors, je suis allé dernièrement pour le voir, et ses domestiques m'ont dit qu'il était parti pour la France. Je voulais lui parler des affaires de Chine, qui sont d'une grande importance. Ne vous semble-t-il pas que nous pourrions envoyer trois ou quatre régiments de nos Indiens des Philippines pour appuyer les Anglais? En agissant ainsi nous répondrions dignement aux obligations que nous devons à l'Angleterre pour ce qui concerne les Antilles, et nous resserrerions nos rapports avec cette puissance; ce qui pourrait amener de grands avantages pour la sécurité de l'île de Cuba. C'est une affaire dont, à l'occasion, je parlerais volontiers aux ministres. »

trente vaisseaux de guerre et vingt mille hommes de bonnes troupes. Les soldats malais, commandés par des officiers européens, sont bien préférables à ceux de nos climats pour faire la guerre en Chine.

Je le répète donc : dans l'état actuel des choses, l'union sincère des gouvernements qui peuvent, sur-le-champ et sans aucun effort extraordinaire, disposer de forces de cette importance, serait d'un si grand poids auprès du gouvernement chinois, qu'infailliblement il souscrirait sans résistance à tout ce qu'on exigerait de lui.

Cette politique d'*union chrétienne* a été adoptée depuis longtemps dans le Levant et y a produit d'excellents résultats. Là aussi l'expérience avait démontré, comme elle le démontre aujourd'hui en Chine, que les autorités locales ne respectaient que la force, et que partout où elles voyaient faiblesse ou modération, elles étaient sans aucun égard. Quand un pacha ou un bey veut maltraiter un Européen et violer les immunités dont il jouit à ce titre, s'il s'agit, par exemple, d'un sujet de la Grèce ou du duché de Lucques ou de tout autre petit État incapable d'envoyer une expédition pour tirer vengeance de l'insulte qui lui est faite, aussitôt les consuls des grandes puissances prennent en main la cause de l'Européen attaqué et exigent que justice lui soit faite.

En Chine, où, pour bien des motifs, une semblable politique serait plus nécessaire que dans le Levant, on ne l'a pas encore adoptée. Au contraire, tous les résidents ont reçu plus ou moins la recommandation de s'abstenir de toute intervention dans les difficultés qui pourraient surgir entre les autres étrangers et le gouvernement de Pékin. On a espéré obtenir ainsi les bonnes grâces des mandarins aux dépens des Anglais, et on a posé ce principe, à mon avis des plus funestes pour tous en général et pour chacun en particulier : *chacun pour soi.*

Les Américains du Nord se sont particulièrement signalés dans cette politique d'égoïsme. Quoiqu'ils aient en Chine un commerce presque aussi considérable que celui des Anglais, et qu'ils y fassent avec activité la contrebande de l'opium, ils se sont constamment refusés à prêter aux Anglais le moindre concours ; mais ils ont toujours été fort empressés à profiter des avantages obtenus par ceux-ci au prix de leurs propres sacrifices. Aussitôt après que le traité de Nankin eut été conclu, le gouvernement des États-Unis vint en réclamer un semblable. L'empereur ayant manqué à quelques-unes des stipulations du traité, notamment à la clause relative à l'entrée à Canton, le gouvernement britannique se disposa, en 1849, à exiger l'exécution de ce qui avait été convenu, et il invita les États-Unis à joindre aux vaisseaux anglais leurs vaisseaux de guerre qui stationnaient dans la rivière de Canton. La réponse fut un refus. Maintenant, les forces de la Grande-Bretagne sont au moment de s'ouvrir l'entrée de Canton, et il est bien

certain que messieurs les Américains viendront après réclamer pour eux le même droit. Les factoreries américaines furent brûlées en 1840, et pendant trois jours les Américains furent cernés dans leurs maisons, sans domestiques et sans vivres, tout aussi bien que les Anglais; mais ces derniers seuls durent réclamer et obtenir l'indemnité. Maintenant aussi les propriétés des Américains du Nord à Canton se trouvent réduites en cendres; mais les propriétaires, pour recevoir l'indemnité qui leur est due, seront probablement obligés d'attendre que les Anglais l'aient obtenue (1).

Pendant la dernière guerre, le gouverneur de Macao, pour se rendre agréable aux mandarins, alla jusqu'à intimer à tous les sujets anglais l'ordre de sortir de la colonie portugaise, et cet ordre fut exécuté, bien que, circonstance fort grave, l'établissement de Hong-kong n'existât point encore.

Enfin, et pour abréger, moi-même, comme ministre plénipotentiaire d'Espagne, j'avais reçu l'ordre de ne point manifester mon opinion sur les questions relatives à des étrangers, et dans mes instructions originales il m'était recommandé que, relativement aux représentants des puissances étrangères, je fisse paraître *adhésion* ou *éloignement*, suivant les circonstances. En vertu de ces instructions, lorsque l'infortuné gouverneur de Macao fut lâchement et cruellement assassiné en 1839, et que, par suite, des hostilités éclatèrent entre les troupes chinoises et les autorités portugaises, j'aurais dû montrer pour celles-ci de l'*éloignement*. Néanmoins, dans cette circonstance, j'assumai sur moi la responsabilité d'une conduite peu conforme à mes instructions, mais qui m'était dictée par des considérations d'humanité, et par ce que je croyais, et que je crois encore, de l'honneur de mon pays. Le conseil de gouvernement, plongé dans la désolation, m'ayant invité à assister à ses séances, je ne m'y refusai point, et mon opinion m'ayant été demandée sur ce qu'il convenait de faire, je l'exprimai franchement; puis, cédant aux instances de ce même conseil, j'adressai au commissaire impérial des communications dans lesquelles je donnais au gouvernement portugais de Macao tout l'appui moral qu'il m'était possible de lui donner.

---

(1) Quand je dis les Américains du Nord, j'entends parler surtout du gouvernement des États-Unis. Quant aux sujets de ce gouvernement qui résident en Chine, il y en a beaucoup qui pensent tout autrement, et je ne crois pas commettre une indiscrétion en citant, entre autres, le ministre plénipotentiaire actuel, P. Parker, homme bienveillant et charitable, qui a fait partie d'une société de missionnaires, et qui, comme médecin-chirurgien, a rendu beaucoup de services aux Chinois. M. Parker plaidait, lorsque je partis de Chine (et je suppose que ses idées n'ont point changé), pour une politique de *coopération*. Suum cuique.

Sans aller chercher d'autres exemples, de quelle utilité a été au gouvernement espagnol son système d'isolement? Quelle marque de reconnaissance ou de considération sa conduite lui a-t-elle valu de la part des mandarins chinois?

Supposons que six à huit voyageurs, marchant sur une même route et se dirigeant vers un même terme, rencontrent un tronc d'arbre qui leur barre le chemin. Si l'un d'eux se mettait aussitôt à l'œuvre pour écarter cet obstacle, serait-il juste, serait-il sage que tous les autres, s'asseyant tranquillement, attendissent, dans une égoïste inaction, que leur compagnon, plus fort, plus courageux, plus actif, eût accompli son œuvre, au prix de sa sueur, pour passer ensuite sans qu'il leur en ait coûté aucun effort? Ne serait-il pas plus raisonnable, plus facile et plus profitable pour tous de s'unir tout d'abord et de se mettre ensemble à déblayer la route?

CHAPITRE DOUZIÈME.

Résumé.

J'ai exposé avec sincérité mes idées sur l'état actuel de la Chine et les moyens qu'on peut adopter pour arriver à des résultats avantageux. Ces idées, je vais les résumer pour la commodité des lecteurs.

I.

Il serait à désirer par-dessus tout que les nations chrétiennes s'entendissent et entrassent sincèrement dans un système d'*accord* et de *coopération* pour ce qui concerne leurs relations politiques et commerciales avec la Chine.

II.

Si l'on désire éviter la guerre et continuer pacifiquement le commerce, il conviendrait que tous les ports de la terre ferme du littoral chinois fussent fermés aux étrangers. Il leur resterait Macao, Hong-kong, Chuzan et toute autre île qui serait donnée soit aux Français, soit aux Américains.

III.

Même dans le cas où ce projet serait rejeté, il conviendrait de fermer le port de Canton, et de le remplacer par un autre port important, situé le plus près possible du cœur de l'empire.

IV.

Si l'on persiste dans la pensée d'*ouvrir la Chine*, il importe grandement d'exiger que le gouvernement de Pékin entretienne des ambassades permanentes dans les capitales des pays qui ont des représentants en Chine.

V.

De toute manière, il serait infiniment avantageux que l'empire actuel se fractionnât et fût remplacé par trois ou quatre royaumes indépendants les uns des autres.

NOTES.

A (page 123 du texte).

CONSIDÉRATIONS SUR LE PAPIER-MONNAIE PORTANT REVENUS, ET SUR LES EFFETS DE SON ACCROISSEMENT PROGRESSIF.

Les idées que j'ai émises (page 123) demandent quelques explications. La valeur de la monnaie a subi en Europe une grande dépréciation; cette dépréciation redouble chaque jour et ira en croissant durant une période de quarante à cinquante ans. Cela provient de la rapide augmentation de l'or et de l'argent et *plus encore de l'augmentation du papier-monnaie.* Toutes les mines d'or et d'argent, par suite de l'immense développement qu'avait pris leur exploitation, produisaient, dans les derniers temps, environ 400 millions de francs chaque année; mais, depuis la découverte des gisements aurifères de la Californie et de l'Australie, le rendement total des mines d'or et d'argent est de deux milliards par an.

M. Narsès Tarassenko Otreschkoff, conseiller d'État de l'empire de Russie, s'est dévoué à l'une des études les plus importantes que puisse étudier un économiste érudit, et, dans l'intéressant ouvrage qu'il a publié sous le titre *De l'or et de l'argent,* il entreprend de déterminer la quantité de ces métaux qu'ont produite toutes les mines du globe, depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'année 1855.

C'est à l'époque de la découverte de l'Amérique (1492) que commencent les renseignements véritablement statistiques. En remontant depuis cette époque jusqu'aux premiers temps de l'ère vulgaire, on n'a pour servir de base aux calculs que les indications fournies par les écrivains de cette longue période : les indications sont plus rares encore et les calculs plus hypothétiques pour les temps qui ont précédé l'avénement de Jésus-Christ.

M. Tarassenko Otreschkoff est conduit par ses recherches à établir que l'or et l'argent extraits de toutes les mines du globe depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours peuvent être représentés approximativement par les chiffres suivants :

	Poids en kilogrammes.	Valeur en francs en 1855.
Or. . .	15,500,000.	51,000,000,000
Argent.	244,500,000.	52,000,000,000
		103,000,000,000

De ces 103 milliards, M. Otreschkoff calcule que 45 appartiennent aux temps qui ont précédé la découverte de l'Amérique, et il les répartit de la manière suivante :

	Poids en kilogrammes.		Valeur en francs en 1855.
Avant Jésus-Christ.	Or. . . 2,300,000	Argent. 63,600,000	21,500,000,000
Depuis Jésus-Christ jusqu'à la découverte de l'Amérique.	Or. . . 6,300,000	Argent. 13,600,000	23,500,000,000
Total pour les temps antérieurs à la découverte de l'Amérique.			45,000,000,000

On a donc environ 58 milliards pour la période comprise entre 1492 et 1856, et 45 milliards pour tout ce qui a précédé 1492.

Les chiffres depuis 1492 peuvent être regardés comme statistiques; quant aux autres, je ne prétends ni les défendre ni les attaquer; je dirai seulement que s'il y a erreur, c'est plutôt en plus qu'en moins. Nous savons qu'au temps de Solon, un bœuf valait 5 drachmes d'argent, ce qui faisait moins de trois francs de notre monnaie; et à l'époque d'Aristophane, un porc coûtait 3 drachmes, c'est-à-dire à peu près un franc et demi. Si l'on considère le peu d'étendue qu'avait alors le monde civilisé, on ne pourra s'empêcher de reconnaître que la quantité d'argent en circulation devait être peu considérable.

Admettant donc les chiffres de M. Otreschkoff, jusqu'à ce que nous en ayons de plus certains, et acceptant également l'opinion de Balbi et d'autres géographes, qui donnent au globe environ un milliard d'habitants, nous trouverons que la quantité d'or et d'argent qu'ont produite toutes les mines du globe est à raison de 100 francs par habitant.

En Angleterre, le chiffre de la population croît généralement de 1000 par jour, ce qui fait une augmentation annuelle de plus de un pour cent. En France, pendant les années 1850, 1851, 1852, 1853, l'accroissement fut de demi pour cent; mais en 1854, au lieu d'augmentation, on a eu une diminution de 69,318. En général il semble qu'on peut regarder la population totale du globe comme croissant, en moyenne, de un pour cent par an.

Nous avons dit que la totalité de l'or et de l'argent extraite des mines représenterait, au taux de 1855, 103 milliards, et puisque l'exploitation actuelle donne 2 milliards par an, il en résulte que la quantité des métaux précieux augmente chaque année de 2 pour cent, tandis que la population ne s'accroît que de 1 pour cent.

Dans les calculs précédents nous avons supposé que la totalité des métaux précieux extraits des mines existe actuellement et se trouve convertie en monnaie circulante. Mais il est notoire qu'à toutes les époques, des sommes considérables se sont perdues par des vaisseaux naufragés, des trésors enfouis, et aussi par le frottement, la dorure et l'argenture sur bois, sur métaux, etc. En outre, de grandes quantités, surtout d'argent, sont converties en vaisselle, flambeaux, lampes et ornements d'église, etc.

Si donc nous déduisons approximativement 25 pour cent pour les quantités perdues, et autant pour celles qui ont servi à fabriquer des objets de toutes sortes, nous trouverons qu'il doit exister actuellement en numéraire environ 50 milliards ; c'est aussi le chiffre que calcule Tooke. Supposant que, de l'or et de l'argent extraits chaque année des mines, un quart est employé à fabriquer des bijoux et d'autres objets, et que les trois quarts seulement sont convertis en numéraire, nous trouverons que l'or et l'argent monnayés s'accroissent chaque année de 3 pour cent, tandis que la population n'augmente que de 1 pour cent.

Laissons maintenant ce point, et passons à un autre plus neuf et plus important. J'ai dit que l'*augmentation du papier-monnaie* avait encore plus d'influence que celle de l'or et de l'argent sur la dépréciation du numéraire ; c'est ce que je vais tâcher de démontrer en peu de mots.

Tout titre ou inscription qui donne droit à un intérêt ou à un dividende est un capital effectif, aussi bien que l'or et l'argent. Sa valeur, il est vrai, monte ou baisse, mais il en arrive autant aux métaux précieux.

Dans un ouvrage que je publiai à Madrid il y a près de vingt ans, je parlais des dettes publiques et de tout l'embarras que leurs résultats ont causé à J. B. Say, à Ganill et à d'autres économistes célèbres. « Quelle peut être, s'écrie l'un d'eux, la cause de ce singulier phénomène ? Comment concevoir qu'une nation s'enrichisse lorsque son gouvernement ne peut pas payer la dette de l'État, et, chose encore plus étrange, que le revenu public s'accroisse à mesure que la dette s'élève, sans arrêter les progrès de la richesse générale ni lui causer le moindre préjudice ? Voilà certes un prodige dont l'explication semble défier tous les efforts de la science économique. »

Là-dessus, je disais :

« Relativement aux emprunts, il n'y a pas d'histoire ancienne ; ils sont d'invention moderne. Ils se multiplient sous des formes et des dénominations diverses, qui me font l'effet des scènes d'un drame que l'on voit se compliquant par degrés, et dont on ne connaît pas encore le dénoûment.

» Parmi les faits les plus importants, il n'y en a certainement aucun qui ait autant étonné et fatigué les publicistes. Ce qui est positif et incontestable, c'est que l'on a vu les divers États, et spécialement l'Angleterre, progresser dans la voie de la richesse en proportion de l'accroissement de leur dette publique. Ce phénomène semble à tous les publicistes un mystère, et pourtant son explication est, si je ne me trompe, la chose du monde la plus simple. Ceux qui traitent cette question commencent par établir qu'un gouvernement, en faisant un emprunt, consomme un capital ; or c'est en cela que consiste l'erreur. Supposons qu'en Angle-

terre il y ait du numéraire en circulation pour un milliard de piastres. Le gouvernement ouvre un emprunt de cent millions ; des particuliers riches lui apportent la somme, et il leur donne en échange des morceaux de papier qui représentent ces cent millions au moyen d'un intérêt de 3 pour cent par an. Tant que l'intérêt sera payé, les papiers auront autant de valeur que de l'argent monnayé, peut-être même davantage. Mais le gouvernement ne consomme pas les cent millions qu'il a reçus, il ne peut même pas les consommer, à moins qu'il ne les enfouisse dans la terre ou ne les jette dans la mer ; il ne fait que les dépenser, alimentant et développant ainsi les diverses branches de l'agriculture et des arts, et le résultat est que la nation, au lieu d'un milliard, a un milliard et cent millions. Ainsi les emprunts ne sont pas une *consommation*, mais au contraire une *création* de capitaux. Il est vrai qu'afin de maintenir l'existence de ces nouveaux cent millions, la nation doit faire plus d'économies, c'est-à-dire payer plus de contributions, de manière à couvrir la somme de trois millions dont le gouvernement a besoin pour payer l'intérêt de sa dette et conserver au papier sa valeur métallique. Mais ces trois millions, le gouvernement les distribue aussi, et c'est un principe reconnu qu'il n'importe guère que le peuple paye peu ou beaucoup, pourvu que l'argent retourne aux canaux d'où on l'a tiré, rentre dans les mains qui l'ont fourni. Il est donc certain que, si la dette de l'Angleterre s'élève actuellement à 900 millions de livres sterling, c'est là un immense capital qui existe réellement, une somme que le gouvernement a créée, et qui n'existerait pas sans la dette. »

Ce que nous disions par rapport aux titres des dettes publiques s'applique également aux actions et obligations des chemins de fer, des banques et des sociétés industrielles. Quand on construit un chemin de fer, le numéraire qu'on y emploie ne se *consomme* pas, il se *distribue*. Les associés échangent leur capital, or ou argent, contre des feuilles de papier que l'on appelle actions ou obligations, et qui sont entièrement équivalentes à l'argent qu'on a donné pour les obtenir. Ainsi, quand on construit un chemin de fer, on ne *consomme* pas un capital, mais on *crée* un capital. L'or et l'argent que les associés ont déboursés pour réaliser l'entreprise existent, et il existe en outre des feuilles de papier dont la valeur, à la Bourse, est aussi effective que celle des lingots d'or ou d'argent.

Il est bien rare qu'un capital se *consomme*. La cathédrale de Milan, construite toute en marbre blanc, est peut-être l'édifice qui, dans le monde entier, a coûté le plus d'argent. Un homme célèbre s'écria en le contemplant : « Ici on a converti une montagne d'or en une montagne de pierre. » Le mot fut trouvé spirituel ; mais, en réalité, c'était une irréflexion. L'or dépensé pour construire la cathédrale de Milan ne s'est point converti ni en

pierre, ni en autre matière quelconque ; il est demeuré or après l'édifice construit, tout comme il l'était avant que l'édifice fût commencé, et, incontestablement, il existe encore aujourd'hui. Si une certaine quantité d'or a été consommée dans cette basilique, c'est uniquement celle qui fut employée à dorer les autels de l'église.

Dans toute autre construction, il en arrive autant. Quand on bâtit une maison grande ou petite, *qui doit produire un revenu*, on crée le capital qu'elle vaut. Le même fait se reproduit quand on construit des ponts, des canaux ou des chemins de fer.

Lès actions des chemins de fer sont en définitive des *titres de propriété* foncière. Une maison, un hôtel appartiennent ordinairement à un seul individu ; mais quelquefois ils appartiennent à plusieurs. Le grand hôtel du Louvre est dans cette classe. Chaque possesseur d'une action est un propriétaire de cet hôtel. Les actions des chemins de fer, comme titres de propriété, ne diffèrent pas des actions de l'hôtel du Louvre.

Les actions et obligations des chemins de fer en entrant dans la circulation forment de véritables capitaux équivalant aux valeurs métalliques. Je le répéterai pour la dernière fois : en règle générale, tout papier auquel est attaché un intérêt annuel produit dans la circulation les mêmes effets sociaux que l'or et l'argent.

On m'objectera que le meilleur titre peut subir une dépréciation, et même perdre toute valeur. Je suis loin de le nier, et je reconnais que, si le gouvernement anglais, par exemple, faisait banqueroute, c'est-à-dire cessait de payer l'intérêt annuel de ses dettes, les titres du 3 pour cent consolidé perdraient leur valeur, et, en admettant que la totalité de ces titres représente en ce moment un capital de 25 milliards, cette somme serait enlevée à la circulation, absolument comme si un vaisseau portant 25 milliards en or ou en argent faisait naufrage. Et, à mon avis, cette catastrophe doit un jour arriver à la Grande-Bretagne ; car je suis convaincu qu'elle finira par faire banqueroute, et que plus tard toutes les autres nations en feront autant. Mais, tant que ce désastre n'a pas lieu, les titres de sa dette sont des capitaux aussi effectifs que les métaux précieux, et ce que je regrette, c'est de n'avoir pas en cette monnaie quelques millions.

Quelqu'un dira peut-être que le papier-monnaie éprouve fréquemment des hausses et des baisses, tandis que la valeur de l'argent est toujours fixe. Ceci n'est pas exact. La valeur de l'or et de l'argent monte ou baisse selon que ces métaux sont plus rares ou plus abondants. Avant la découverte de l'Amérique, une once d'or valait de 11 à 12 onces d'argent ; plus tard elle en valait de 16 à 17. Aujourd'hui (1857), aux Philippines, en Chine, etc., l'once d'or en est revenue à ne valoir que 12 onces d'argent et même moins ; et, si les mines de Californie et d'Australie continuent à

produire de l'or comme pendant les années précédentes, la dépréciation de ce métal ne tardera pas à se faire sentir en Europe. La baisse qu'éprouve depuis quelque temps le papier-monnaie tient surtout à la rareté des métaux : plus ils sont rares, plus ils sont chers, plus ils ont de valeur par rapport au papier-monnaie. Pendant les quatre ou cinq années qui viennent de s'écouler, par suite de la guerre d'Orient et de l'insuffisance des récoltes en grains, vins et soie, il est sorti de France et d'Angleterre de deux à trois milliards de francs en numéraire métallique, et pendant la même période on a créé des valeurs nouvelles pour trois à quatre milliards; et l'on veut que le papier-monnaie vaille aujourd'hui sur le marché autant qu'en 1852, par exemple, époque où ce papier-monnaie était beaucoup moins abondant, et où la masse sociale possédait une bien plus grande quantité d'or et d'argent ! Lorsque le commerce aura ramené peu à peu les métaux en France et en Angleterre, la pénurie cessant, l'intérêt baissera, et la valeur des papiers montera.

Le papier-monnaie s'affecte plus facilement que l'or et l'argent, parce que sa valeur intrinsèque tenant à la probabilité du payement de l'intérêt annuel, toute circonstance qui peut inspirer quelque crainte relativement à l'exactitude de ce payement diminue la valeur du papier. De là vient que le 3 pour 100 anglais vaut (en 1857) de 90 à 100, tandis que le 3 pour 100 espagnol oscille entre 35 et 40. Cela signifie simplement que le papier est une monnaie sujette à des chances, et que celui qui la possède peut, d'un moment à l'autre, se trouver plus pauvre ou plus riche.

Sans insister davantage sur ce point, ce qui, je crois, serait superflu, je vais donner une idée de la quantité de papier-monnaie qui existe présentement. Il ne serait pas difficile d'en trouver exactement le chiffre, mais cette recherche demanderait plus de temps; je me contenterai donc de chiffres approximatifs, qui suffisent pour l'objet que je me propose ici.

Les titres des dettes publiques de tous les pays, au taux où ils sont maintenant cotés (1857), donnent une somme approximative de 45 milliards.

Il y a en France en ce moment (avril 1857) 6,250 kilomètres de chemin de fer en exploitation, et tous les titres de cette propriété, c'est-à-dire les actions et obligations des diverses compagnies, s'élèvent, au prix de la cote, à près de 4 milliards. Le nombre des kilomètres en exploitation, dans le monde entier, s'élevant à environ 64,000, toutes les actions et obligations qui les représentent doivent valoir de 30 à 40 milliards.

Pour les actions de toutes les banques du monde, je calcule à peu près 8 milliards.

Les actions et obligations des sociétés industrielles de France, comme assurances, charbons, canaux et ports, gaz, usines métallurgiques, forges

et fonderies, crédit mobilier, crédit foncier, etc., etc., valent plus d'un milliard et demi. Multipliant cette somme par 10, pour les sociétés de mêmes genres qui se trouvent en Angleterre et dans les autres pays du monde, nous avons environ 12 milliards.

Je ne compte pas comme papier-monnaie les billets au porteur des banques, parce qu'ils ne sont, du moins en grande partie, que la représentation de l'or et de l'argent déposés dans les caisses et dans les caves desdites banques, pour échanger ces billets si les porteurs se présentaient pour en exiger la valeur en numéraire (1). Pour le même motif, je ne compte pas les effets de commerce qui se trouvent constamment en circulation. Ils sont des titres temporaires qui ne créent aucun capital. En effet, si A fait une traite de 1,000 francs sur B, c'est que B a 1,000 francs en espèces qui appartiennent à A. Aussitôt que B a payé les 1,000 francs, la traite est éteinte et redevient un morceau de papier sans aucune valeur.

Voici donc les chiffres que nous trouvons pour la somme approximative du véritable papier-monnaie portant intérêt :

Titres des dettes publiques, y compris les bons ou bills des dettes flottantes.	45,000,000,000
Actions et obligations des chemins de fer.	35,000,000,000
Id. id. des banques. . . .	8,000,000,000
Id. id. des sociétés industrielles.	12,000,000,000
Total. . . .	100,000,000,000

Résumé général du capital en circulation :

Or, argent et cuivre monnayés	50,000,000,000
Papier-monnaie	100,000,000,000
Total. . . .	150,000,000,000

(1) Il paraît que je n'ai pas l'avantage d'être d'accord avec M. Michel Chevalier sur ce qui se rapporte au papier-monnaie, ou peut-être sur ce qu'on doit entendre par ce nom. Je n'admets pas les billets de banque; et pour lui, d'après son livre *La Monnaie*, il ne reconnaît comme papier-monnaie que celui qui est *convertible immédiatement* en espèces (voyez pages 427 et autres).

Je ne voudrais pas soulever de discussion inutile sur des *mots*. Certainement le billet de banque est du papier-monnaie, mais ayant son équivalent en espèces dans les caves de la Banque, il ne crée pas de capital et il est seulement un moyen d'échange inventé pour la commodité publique. Du reste, je n'aurais aucune difficulté à laisser à cette espèce de titres le nom de *papier-monnaie*, et à distinguer les titres qui n'ont nulle part leur équivalent en espèces, par les noms de *papier-capital* ou *papier-à-revenu*.

Je dois faire observer que mon calcul relatif au papier-monnaie est très-modéré ; j'ai mieux aimé atténuer que courir le risque d'exagérer. L'économiste D. Angel Tedesco fait monter le seul papier-monnaie de la France à 20 milliards, dont voici le détail :

Dette publique.	10,144,260,840
Banques diverses.	1,677,167,660
Obligations.	2,170,097,377
Chemins de fer.	3,156,910,000
Assurances.	262,650,000
Hauts fourneaux.	491,306,545
Messageries et transports.	352,990,000
Gaz.	213,197,100
Mines.	145,895,495
Ponts et canaux.	301,136,037
Divers.	412,012,437
	19,507,623,491

Et M. P. J. Proudhon, dans son *Manuel du spéculateur à la Bourse*, porte le papier-monnaie français à 30 milliards. Si nous admettions pour la France le chiffre de 20 milliards, nous devrions admettre pour la Grande-Bretagne celui de 45, et nous aurions ainsi 65 milliards pour ces deux pays seulement, tandis que pour toute l'Europe et pour l'Amérique je n'ai compté que 100 milliards.

Nous avons vu que la quantité d'or et d'argent augmente dans la proportion de 2 milliards par an ; calculons maintenant l'augmentation du papier-monnaie. En 1856, il a été ouvert à la circulation plus de 11,000 kilomètres de chemins de fer. Les 6,250 kilomètres que possède la France ayant, comme nous l'avons vu, une valeur de 3,880 millions, les 11,000 ouverts à la circulation en 1856 dans les divers pays du monde doivent valoir au moins 5 milliards. Comme il ne paraît pas probable que pendant quelques années la construction de chemins de fer se ralentisse, qu'au contraire il y a tout lieu de penser qu'elle deviendra plus active, il en résulte que seulement en actions et obligations de voies ferrées, le papier-monnaie augmentera dans le rapport de 5 pour 100 par an.

Les 100 milliards de ce véritable capital, qui maintenant existent, ont été créés en grande partie pendant les 100 dernières années. En rapprochant de ce fait l'accroissement de production des mines d'or et d'argent, il sera facile de s'expliquer l'élévation de prix du blé, des terres et de tous les autres objets.

La population du globe s'est accrue, et, chose surtout importante, la

partie civilisée de cette population s'est accrue en bien plus grande proportion aux dépens de la partie sauvage. Or tout le monde sait qu'une société civilisée a besoin de beaucoup plus de numéraire que les peuples arriérés. Toutefois l'accroissement de la population civilisée n'a pas été en rapport avec l'augmentation du capital, et c'est là, je le répète, l'unique cause de la dépréciation de la monnaie. La plus grande partie du papier-monnaie que nous avons mentionné tout à l'heure ayant été créée pendant les 100 dernières années, et le numéraire métallique s'étant pendant la même période accru de 10 à 12 milliards de francs, on peut affirmer que le capital social a été plus que triplé durant un siècle.

Qu'arrivera-t-il à l'avenir ? Il est aisé de le prévoir, surtout si l'on se borne aux 40 ou 50 années qui vont suivre. L'augmentation du papier-monnaie sera d'au moins 5 pour 100; celle des métaux précieux de 2 à 3 pour 100; cela fera en somme, dans le capital en circulation, une augmentation de 7 à 8 pour 100; tandis que l'accroissement de la population ne dépassera pas 1 ou 2 pour 100.

Si l'accroissement du numéraire est de 1 milliard et demi, et celui du papier-monnaie de 5 milliards, avant un demi-siècle le rapport du capital social à la population du globe sera double de ce qu'il est aujourd'hui : c'est-à-dire que si aujourd'hui à chaque habitant de la terre correspond une somme de 150 francs, la somme pour chacun sera alors de 300 francs.

Si cela se réalise, le prix des objets sera au moins doublé. Je sais que certains prix peuvent être soumis à des irrégularités plus ou moins grandes, plus ou moins durables, par suite de l'abondance ou de l'insuffisance des récoltes, par l'accumulation de la population sur certains points, des perfectionnements de l'industrie, l'augmentation des contributions, une différence en plus ou en moins dans la consommation ou dans la demande d'un article. Mais, en général, la véritable cause de l'élévation de valeur des objets provient de l'accroissement dans la quantité de capital en circulation, lorsque cet accroissement est proportionnellement plus grand que le développement de la population et celui des besoins de la civilisation. Dans l'Inde et en Chine il y a autant et plus d'habitants par mille carré que dans la Grande-Bretagne, et pourtant la rétribution ordinaire d'un journalier y est de quatre schellings (5 fr.) par mois, tandis que cette somme serait absolument insuffisante en Angleterre.

Depuis le commencement des temps historiques l'augmentation des métaux précieux a été, au milieu de diverses fluctuations, beaucoup plus rapide que le développement des besoins de la population. M. Leber, dans son *Essai sur la fortune privée au moyen âge*, dit : « Nous verrons que l'argent avait déjà perdu près de la moitié de son ancien pouvoir avant la découverte du nouveau monde, et qu'en conséquence l'exploitation des

mines américaines, regardée comme le principe de sa décroissance, n'a fait que doubler et précipiter un mouvement en progrès depuis des siècles. »

Le même écrivain indique par les chiffres suivants la dépréciation progressive de la monnaie depuis le huitième siècle jusqu'en 1841, époque où il écrivait :

Époques.		Pouvoir (ou valeur) de l'argent.		
Au VIIIe siècle (après 779).	11	fois au-dessus	de son	pouvoir en 1841.
IXe siècle (premières années). .	8	*id.*	*id.*	*id.*
XIIIe, XIVe, XVe siècles.	6	*id.*	*id.*	*id.*
XVIe siècle (1er quart).	6	*id.*	*id.*	*id.*
(2e quart)	4	*id.*	*id.*	*id.*
(3e quart).	3	*id.*	*id.*	*id.*
(4e quart)	2	*id.*	*id.*	*id.*
XVIIe, XVIIIe siècles.	2	*id.*	*id.*	*id.*
XIXe siècle (depuis environ 1820 jusqu'en 1841). . . .	1	ou au pair.		

Toutefois cela n'empêche pas que certains objets soient maintenant à meilleur marché qu'autrefois, et cela par suite de la découverte de l'Amérique et du cap de Bonne-Espérance, ou à cause des progrès obtenus dans leur mode de fabrication. Je vais donner une idée de ce que coûtaient anciennement en France certains objets, en exprimant ces prix en francs de nos jours. En 1345, une livre de soie en rame coûtait 330 fr. ; et, à la fin du seizième siècle, une paire de bas de soie valait 64 fr. En 1372, une livre de sucre se payait 28 fr. 45 cent. ; une livre de cannelle, 34 fr. 13 cent. ; une livre de poivre en grains, 21 fr. 30 cent. ; une livre de clous de girofle, 56 fr. 90 cent. Aujourd'hui ces articles coûtent infiniment moins cher, et leur prix baissera encore lorsque le canal de Suez sera construit.

En parlant des futurs accroissements du papier-monnaie, j'ai mis entièrement de côté l'Inde et la Chine. Mais ces pays comptent au moins 500 millions d'habitants, c'est-à-dire plus que l'Europe et l'Amérique réunies ; n'est-il pas évident qu'ils entreront tôt ou tard dans le système des nations occidentales, qu'ils auront leurs dettes publiques, leurs banques, leurs chemins de fer ? Ils sont même dans des conditions on ne peut plus favorables pour les chemins de fer, car la population y est prodigieusement condensée.

Puisque j'ai écrit une si longue note sur cette importante question sociale, je vais ajouter quelques mots sur une question *incidente* qui est loin d'être dépourvue d'intérêt. En remontant à quelques années, nous trouvons que, pour chaque quantité de 20 ou 25 kilogrammes d'argent que donnaient les mines, elles produisaient un kilogramme d'or.

Mais, pendant ces dernières années, l'exploitation de l'or s'est accrue dans des proportions bien plus rapides que celle de l'argent. Depuis que les mines de l'Australie sont en activité, à l'exploitation d'un kilogramme d'or répond tout au plus celle de 2 ou 3 kilogrammes d'argent. Ceci ne peut manquer d'amener une perturbation dans le rapport légal des monnaies, qui veut qu'une once d'or vaille seize onces d'argent. Dans les pays voisins de l'Australie et de la Californie, l'or, depuis déjà longtemps, est en baisse. Aux Philippines, en mars dernier, il perdait 25 pour cent; en Chine, il est descendu récemment plus bas encore, et il a baissé jusqu'à perdre 30 pour cent. Il résulte de là que l'on retire l'argent de l'Europe pour aller, dans ces contrées, l'échanger contre de l'or, qui vient le remplacer ici. Il est évident que si cela continue, la perturbation ne peut tarder à se faire sentir en Europe; aussi la Hollande et la Belgique ont-elles, à mon avis, agi très-sagement en démonétisant l'or.

Je terminerai cette note en répétant que la valeur des produits de la terre en Europe peut, j'en suis convaincu, s'élever assez haut pour qu'il y ait plus d'avantage pour nous à faire venir la soie de Chine qu'à la produire nous-mêmes. Ces changements dans la culture ne sont point chose nouvelle. Lors de la découverte de l'Amérique, le sucre n'y était point connu. Les Espagnols y portèrent de Séville la canne, qui bientôt s'y acclimata si bien, que l'on fit venir de là tout le sucre et qu'on cessa complétement de le cultiver en Europe. C'est aussi ce qui probablement arrivera pour la laine relativement à l'Australie.

Je me suis trop étendu peut-être; mais j'ai cru devoir profiter de cette occasion pour appeler l'attention sur les effets des chemins de fer relativement à l'accroissement du capital en circulation, et sur la hausse des prix. Je crois être le premier qui aie étudié ces questions sous ce point de vue, comme je pense avoir été aussi le premier qui aie considéré les dettes publiques des États comme des moyens de créer des capitaux.

C'est là, en économie sociale, une question de la plus haute importance, qui mérite éminemment qu'on s'attache à la mettre dans tout son jour.

Que personne, cependant, ne veuille tirer de mes théories des arguments contre les chemins de fer. Il est des gens ignorants ou sans jugement qui ne voient que des maux dans les progrès de la civilisation. Nous avons lu dernièrement le testament politique d'un philosophe-militaire qui certainement avait du cœur, et qui prétendait renverser le gouvernement de son pays pour le bien et la liberté du peuple : je parle du colonel Pisacani, qui s'était mis à la tête d'une révolution démocratique à Naples. Dans cet écrit il ne se loue pas des chemins de fer et de la civilisation en général; il se plaint au contraire de *ces prétendus progrès;* il dit « *c'est*

Turquie, de cette Turquie qui n'existe que par la protection et les sacrifices des pays chrétiens de l'Occident, il est nécessaire, dis-je, d'établir une vraie puissance renfermant la force en elle-même : une puissance jeune, active, chrétienne, européenne, constitutionnelle ; il convient, enfin il faut RENDRE *les Dardanelles aux Grecs.* C'est le seul moyen d'en finir avec la question d'Orient, qui coûte déjà à l'Europe tant de sang et tant d'argent, et qui se renouvellera, d'une manière ou d'une autre, aussi longtemps que Constantinople existera entre des mains caduques et demi-barbares.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que j'ai conçu ces idées ; je les exprimai déjà en 1835 quand je visitai ces régions, dans un voyage d'information politique et commerciale que j'exécutai dans tout l'Orient par ordre de mon gouvernement. J'en donne la preuve en copiant ici une dépêche que je lui adressai sur ce point spécial ; elle fut publiée alors dans la gazette du gouvernement, à Madrid, et plus tard dans un petit recueil de dépêches mises par moi à la fin d'un volume de mélanges divers en vers et en prose (1). Je la recommande aux hommes d'État : peut-être est-il encore temps de prendre en considération mon projet, qui pourrait épargner beaucoup de sang, et contribuer à l'équilibre et à la paix du monde.

On confia (1830) la confection du royaume hellénique à un congrès de plénipotentiaires. Pour la première fois la diplomatie fut chargée de la noble mission de constituer un peuple. C'était un grand progrès vers la civilisation. Malheureusement l'œuvre du congrès fut un avorton.

On fonda une nation de *six cent mille* Grecs pauvres et ignorants ayant à soutenir un roi avec toutes les charges d'une cour et d'un gouvernement ! Le résultat fut celui auquel on pouvait s'attendre. On dut d'abord procurer de l'argent au nouveau roi : la Russie, la France et l'Angleterre s'obligèrent à payer l'intérêt annuel de l'emprunt ; elles sont encore à le payer, et Dieu sait quand elles se verront débarrassées de cette charge.

La diplomatie répondit alors bien mal à ce qu'on avait droit d'attendre d'elle ; c'est donc à la diplomatie à relever son honneur. Puisse-t-elle un jour réparer sa faute et faire de la Grèce un vrai peuple digne de son histoire, qui, renaissant de ses cendres, devienne le mur capable de protéger l'Occident contre les irruptions du Nord.

J'ajoute un mot. Si on fondait un solide empire grec à Constantinople, et si l'on créait à Paris une *diète universelle,* ou au moins une *diète européenne*, afin de résoudre par la discussion les questions internationales, on ferait un grand pas pour arriver au véritable état de civilisation. Du reste l'idée d'une ASSEMBLÉE EUROPÉENNE permanente ne peut man-

(1) Pot-pourri littéraire, etc. Madrid, 1846.

quer d'être réalisée tôt ou tard. La Grèce ancienne a eu déjà son congrès d'*amphictyons*. Pourquoi donc notre siècle ne pourrait-il s'élever au niveau de l'époque des Socrate et des Platon?

COMMUNICATION ADRESSÉE, EN 1839, DE CALCUTTA AU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A MADRID, SUR LE MEILLEUR ARRANGEMENT A ADOPTER POUR LES AFFAIRES D'ORIENT.

» Monsieur le Ministre,

» Quoique je me trouve dans l'Inde, maintenant que les destinées de l'Orient fixent l'attention de l'Europe, je crois devoir soumettre à Votre Excellence quelques considérations basées sur la connaissance que j'ai acquise du pays, par suite du voyage que j'y ai fait par ordre de Sa Majesté. Ces considérations seront nécessairement dans bien des cas la reproduction d'idées que j'ai déjà exposées dans des communications antérieures. Pour plus de clarté, je rattacherai tout ce que j'ai à dire à ces trois questions, qui formeront la division du présent écrit :

» Quelles sont actuellement la force et la situation de l'empire ottoman ?

» Cet empire doit-il être régénéré ou supprimé ?

» Quelle puissance ou quelles puissances d'Europe devrait-on mettre en possession des contrées qui composent cet empire, afin de ne pas troubler l'équilibre européen ?

» Je commencerai par traiter de la situation et de la force actuelles de l'Égypte. — L'état de misère et de dénûment auquel Méhémet-Ali a réduit les malheureuses populations qui boivent les eaux du Nil, afin d'entretenir sous les armes un dixième de ces populations, a été trop bien observé par tous les voyageurs contemporains et décrit avec trop de détails dans tous les journaux de l'Europe, pour que je m'arrête à le dépeindre. Et ce n'a pas été là l'unique conséquence du système de monopole adopté par ce despote financier. Toutes les terres étant devenues la propriété d'un seul maître, la culture a diminué, malgré les améliorations agricoles réalisées par le génie et l'activité presque incroyable de ce seul maître ; et si, d'un côté, les plaines de la basse Égypte produisent le coton, qui est leur principale ressource, d'un autre côté, la haute Égypte ne donne plus les abondantes récoltes de fèves et de blé qu'elle produisait autrefois. La culture du sucre, de l'indigo, de l'opium, s'est réduite à presque rien ; la population a décru dans une proportion déplorable ; le commerce de l'ivoire et de la poudre d'or du Darfour est allé chercher d'autres voies où il n'ait point à craindre de vexations, et le café de Moka

arrive à Alexandrie sur des navires européens, après avoir, sur des vaisseaux américains, tourné l'Afrique et doublé le cap de Bonne-Espérance.

Mais comme, lorsqu'il s'agit de la force d'un État, c'est surtout de ses ressources militaires que l'on se préoccupe, examinons en peu de mots la situation de l'armée de Méhémet-Ali. Les améliorations qu'elle a reçues ont été singulièrement exagérées par plusieurs voyageurs, surtout par le maréchal Marmont. Il dit, entre autres choses, que l'artillerie égyptienne est une excellente artillerie de campagne, et que sa cavalerie ne laisse rien à désirer. — Mais d'abord l'armée égyptienne manque de deux choses essentielles, je veux dire d'un corps d'état-major et d'un corps du génie. Dans l'infanterie, il y a quelques régiments de la garde d'Ibrahim-Pacha qui, dans des manœuvres, pourraient figurer comme des troupes régulières d'Europe; mais l'instruction de tout le reste est extrêmement superficielle, et il est bien rare d'y voir dix hommes de front marcher bien alignés. Les officiers ne savent ni lire ni écrire. Les officiers supérieurs, et particulièrement les colonels, sont des mamelouks (esclaves blancs) du pacha, qui peut compter absolument sur leur fidélité, et il en est de même dans la cavalerie; mais leur instruction est généralement si nulle, qu'avant d'aller à la parade, ils sont obligés d'étudier, avec l'officier européen faisant les fonctions d'instructeur, les termes de commandement dont ils auront à faire usage. Quant à l'artillerie, le plus grand éloge qu'ait pu m'en faire le colonel Séquéra, qui l'a organisée en Égypte, c'est que tous les officiers de cette arme savent lire et écrire, et que quelques-uns connaissent la géométrie. On peut juger de l'état de perfection de la cavalerie par le trait suivant : en 1837, Ibrahim-Pacha, ayant besoin pour sa cavalerie de soixante officiers, fit mettre en ligne tous les élèves de l'établissement de Guise sous la direction du colonel Varin, et, sans s'occuper le moins du monde de leur degré d'instruction, sans même jeter les yeux sur les notes d'examen que lui présenta le directeur de l'école, il alla choisissant dans les rangs les jeunes gens qu'il trouva plus de son goût. Ce fait peut aussi donner une idée de ce qu'est en réalité ce vainqueur des Turcs, qui a été et qui est encore regardé par bien des gens en Europe comme un général consommé. Les Égyptiens, organisés à l'européenne, ont perdu la valeur personnelle; quant à la stratégie, elle est inutile lorsqu'on manque de bons généraux et de bons chefs de corps, lorsqu'il n'y a ni ordre ni discipline. Ajoutez à cela que les soldats font les nouveaux exercices par force et sans en comprendre l'utilité. Il est bien certain que de pareilles troupes placées en présence d'Européens seraient tout au plus ce qu'étaient au commencement les Moscovites de Pierre-le-Grand en présence des troupes de Charles XII, et que le premier boulet qui pénétrerait dans leurs rangs y apporterait la

confusion et serait un signal de déroute. Mon opinion est que, si toute l'armée du vice-roi, qui compte plus de cent mille hommes de troupes régulières et de quarante à cinquante mille irrégulières, était rangée en bataille dans une plaine, il ne faudrait pour la disperser immédiatement qu'une division formée de deux bons régiments d'infanterie européenne, d'un régiment de cavalerie et de quelques pièces de campagne. L'armée ottomane comprend en outre les troupes turques; mais elles sont bien inférieures encore aux égyptiennes, et ne peuvent être regardées que comme une caricature de troupes européennes. La flotte turque se compose d'environ cinquante navires de différentes grandeurs, avec de mauvais matelots et des officiers profondément ignorants. L'escadre égyptienne compte de trente-cinq à quarante navires, avec quatorze mille marins, bien supérieurs aux marins turcs; mais les vaisseaux, à l'exception de quatre, sont si mal construits, qu'ils ne pourraient tirer quatre heures sans couler bas.

» Les gouvernements turc et égyptien, par l'effet de leurs dissensions et de leur rivalité flagrante, ont réduit leurs sujets à la misère, épuisé toutes leurs ressources et perdu toute popularité. L'empire ottoman enfin est depuis plusieurs années en proie à une guerre civile qui le dévore; par conséquent, la conquête de cet empire serait l'entreprise la plus facile pour toute puissance européenne qui n'en serait pas empêchée par les autres gouvernements.

» Sur la seconde question, qui est de savoir si l'on doit régénérer l'empire ottoman ou le faire disparaître, je ferai observer avant tout qu'en politique, il faut distinguer ce qui serait bon de ce qui est praticable; par conséquent, sans m'occuper pour le moment de décider si la régénération serait convenable, j'examinerai si elle est possible. Un grand écrivain a dit que les nations périssent quand elles perdent leur religion. Que cette maxime soit juste ou non dans sa généralité, il est certain que l'empire ottoman, composé de peuples très-différents par leurs langues, leurs usages, leurs costumes, leurs caractères, de peuples qui n'ont pas la moindre idée de l'honneur, ne peut demeurer uni que par la religion, ne peut combattre que sous l'influence du fanatisme. On sait que la politique de Mahmoud II, aussi bien que celle de Méhémet-Ali, a été de détruire la superstition en luttant contre les préjugés, et en introduisant des réformes souvent en contradiction avec la loi du Koran. Ils semblent avoir été de l'opinion de Volney, qui dit que les musulmans ne peuvent se civiliser qu'en perdant leur religion. Il n'y a pas jusqu'au costume osmanli qui n'ait été remplacé à Constantinople par le pantalon et la redingote européenne. Ce serait pourtant une grande erreur de croire que ces innovations ont pénétré dans l'esprit de la masse des peuples. J'ai observé que dans

les armées turque et égyptienne, il y a bien peu d'officiers qui sachent signer leur nom, et en Égypte, où l'instruction a fait plus de progrès, par l'effet des efforts extraordinaires du vice-roi, on voit un très-grand nombre d'enfants à qui leurs mères ont coupé le pouce de la main droite, afin qu'ils ne soient pas contraints d'aller à l'école. Partout le gouvernement est impopulaire : seulement on a obéi à l'homme qui massacra les mamelouks dans un guet-apens, et à celui qui réduisit en cendres les janissaires. Peut-être existe-t-il un parti en faveur du nouvel ordre de choses; mais ce parti est incontestablement fort peu nombreux, et pour le prouver on pourrait citer bien des exemples. Le résultat est que les masses ne voient dans les réformes que la misère où les ont réduites les dépenses extraordinaires de leurs gouvernements, sans compter la répugnance et même l'indignation qu'elles éprouvent en voyant leurs chefs mépriser la religion de Mahomet. De ces masses, tant à cause de la pauvreté où elles se trouvent que de l'esprit qui les anime, on ne peut attendre ni héroïsme, ni sacrifices. En même temps il faut avouer que la foi, chez ces peuples, s'est singulièrement affaiblie. Les pèlerinages à la Mecque ne sont plus, pour ainsi dire, que des caravanes de commerce. Les soldats de Méhémet-Ali ont fait feu sur les troupes du chef de leur religion. En Égypte, on voit les femmes lier publiquement et impunément des relations d'amour avec des chrétiens. A Constantinople, l'étendard du prophète ne produit presque plus de sensation. Dans cet état de choses, que veulent dire ceux qui demandent la régénération ou la restauration de l'empire ottoman? Prétendent-ils lui rendre la Grèce, les îles de l'Archipel, en un mot toutes les positions qu'il avait au temps de sa jeunesse? Non assurément. Se propose-t-on de détruire l'œuvre des civilisateurs modernes et de rendre aux sectateurs de Mahomet leur fanatisme religieux, et leur zèle pour convertir tous les infidèles avec l'argument du cimeterre? Certainement, ce n'est pas là non plus ce qu'on désire, et d'ailleurs ce serait une entreprise difficile à réaliser. S'agit-il donc d'avancer dans la voie où l'on est entré, et de faire de la vieille et barbare Turquie une jeune nation, une nation à la moderne, avec l'abolition de l'esclavage, la liberté de la femme, un code de lois et une représentation nationale? Tout cela est possible sans doute; mais qui ne voit le temps qu'exigerait une pareille révolution? Et qui peut répondre que, pendant tout ce temps, la Turquie conservera son indépendance? Les Arméniens, les Grecs, les autres chrétiens de diverses communions et les juifs composent beaucoup plus de la moitié des sujets de la Porte. Les Turcs n'y forment qu'une simple minorité et ne dépassent pas le chiffre de deux millions. N'est-il donc pas évident que la première guerre qui éclatera entre les grandes puissances sera le signal de la chute du trône des Osmanlis? Et quel avantage trou-

verait-on à conserver ce trône, qui n'a servi qu'à naturaliser l'ignorance dans une des contrées les plus délicieuses de la terre, et à soumettre ses habitants au fouet d'un despotisme brutal? — Espérerait-on élever par là une barrière contre la Russie? — Mais n'est-il pas évident qu'avant que la barrière soit élevée, le colosse aura eu le temps d'en démolir les fondements et de se rendre maître de tout le pays? Il me semble incontestable à moi que le moyen le plus prompt, le plus sûr et peut-être le seul, d'éviter que l'Autocrate ne s'établisse aux Dardanelles, que le moyen, dis-je, d'élever une digue contre son ambition, c'est de retirer les positions de Constantinople, Saint-Jean-d'Acre et Alexandrie, des débiles mains entre lesquelles elles se trouvent, et de les remettre à une puissance capable d'en faire le boulevard de la liberté naissante et de la civilisation. « Les Turcs, a dit Montesquieu, sont campés en Europe. » Oui, répétons-nous à notre tour, ils sont campés en Europe, et il est temps qu'ils décampent.

» Nous arrivons à la dernière question. — Quelle nation ou quelles nations devra-t-on élever sur les ruines de l'empire ottoman? — Je ne m'arrêterai pas à faire ressortir l'importance des Dardanelles et de l'Égypte; c'est un sujet sur lequel on a déjà assez parlé. J'appellerai seulement l'attention sur la Syrie, à laquelle n'ont pas suffisamment songé les hommes qui se sont occupés de la politique de l'Orient. La puissance qui possédera la Syrie pourra aisément attaquer l'Inde. Le désert qui sépare la Syrie du Bélouhistan est une plaine parfaitement unie, dont le sol est ferme, et qui se couvre d'herbe au printemps. Il est peuplé de tribus nomades formant plus de cent mille tentes. Une armée de vingt mille hommes, partie de Damas avec des chameaux transportant de l'eau et des vivres, pourrait, après une marche de quarante à cinquante jours, arriver, avec toute son artillerie et sa cavalerie, dans les environs de Bassora, sans rencontrer plus de difficultés qu'on n'en aurait à traverser le Prado de Madrid. On n'aurait pas grand'peine à décider les Arabes à appuyer une pareille entreprise; car toute armée qui entrerait dans le désert se mettrait entre leurs mains, et n'aurait là rien à conquérir. On sait que Lascaris avait enrôlé quatre cents tribus au service de Bonaparte pour le moment où celui-ci exécuterait son projet de marcher sur l'Inde. Avec une somme de dix à quinze millions de réaux (trois à quatre millions de francs) on pourrait louer cinquante mille chameaux pour faire ce trajet. Si l'armée partait d'Alep, on pourrait aller par la Mésopotamie, sans avoir à traverser aucun désert, et trente jours suffiraient pour le voyage. Depuis Bassora, en suivant le littoral du golfe et en passant par le Bélouhistan, elle trouverait tous les habitants disposés à marcher avec elle contre les Anglais. Lorsqu'elle s'avancerait à travers le Scinde et le Lahor, le nombre de ses alliés grossirait comme les eaux d'un fleuve qui reçoit à chaque instant des

affluents. Alexandre, avec un nombreux corps de troupes, quoique ce pays lui fût absolument inconnu, à ce point qu'en descendant l'Indus, il croyait naviguer sur le Nil et se diriger vers l'Égypte, Alexandre alla depuis le pays de Lahor jusqu'à celui où est Bagdad sans rencontrer aucun obstacle qu'il ne surmontât. Il va sans dire que cette entreprise serait bien plus facile à un gouvernement établi à Bagdad. — Quelle est donc la puissance qui pourrait s'élever sur les ruines du Croissant, sans que la Russie en profitât, sans que l'Autriche, la France et l'Angleterre pussent en prendre ombrage? Cette puissance ne peut évidemment être autre que la Grèce. En effet, la Grèce est une nation à demi orientale. Des huit millions de Grecs qui existent, sept et demi sont encore sujets des Musulmans. Des milliers de Grecs connaissent les langues turque et arabe; enfin Constantinople est une ville grecque, Κονσταντίνουπόλις. Avec la possession de la Roumélie, des Dardanelles, de l'Asie mineure, de la Mésopotamie jusqu'à Bagdad, de la Syrie et de l'Égypte, la Grèce serait un empire de second ordre, capable de tenir tête à la Russie. L'esprit de la Grèce moderne est constitutionnel, et il est incontestable que cette nation marche vers la liberté. Cet esprit se prononcerait avec bien plus d'énergie, dès que la Grèce posséderait Constantinople, parce qu'elle serait alors le but de toutes les menées de la politique russe. L'Autriche, qui s'opposa à l'émancipation de la Grèce, parce que cette émancipation devait affaiblir la Turquie, qui servait de barrière contre la Russie, ne devrait pas s'opposer à une combinaison ayant pour but d'élever contre la Russie une barrière puissante. La France, qui n'a pas dans le Levant des intérêts vitaux, devrait voir avec plaisir la question d'Orient se terminer par un dénoûment qui ne livrerait ces contrées ni à la Russie, ni à l'Angleterre. L'Angleterre enfin devrait voir dans la jeune Grèce une puissance amie, qui la délivrerait des inquiétudes que lui cause sa rivale, et qui lui éviterait peut-être une rupture avec la France. Il est certain que la Grèce, avec les excellents marins qu'elle possède, tirerait parti de ces positions; mais ce peuple est le moins manufacturier de la terre, et la puissance navale qu'il pourrait soutenir ne serait jamais que de troisième ordre. Le revenu de ce gouvernement ne pourrait être au plus qu'un dixième de celui du gouvernement anglais, et, obligé de tenir en respect les habitants de la Nubie, les puissantes tribus qui entourent la Syrie et l'Égypte, et de plus les Russes, il devrait avoir constamment sous les armes au moins de cent à cent cinquante mille hommes, ce qui absorberait toutes ses ressources. La Grèce, comme je crois l'avoir démontré dans mon long Mémoire sur la situation de ce nouveau royaume, doit, ou cesser d'exister, ou obtenir un territoire plus étendu. Enfin l'arrangement que je propose ne serait désavantageux que pour la Russie, nation dont on veut arrêter la marche

envahissante, et si la souveraineté du Levant doit être concédée à une puissance par un protocole, cette puissance, à mon avis, ne pourra être que la Grèce. . . . .

. . . .

« Dieu garde Votre Excellence, etc. »

C (page 130).

Le *Journal des Débats* du 2 août 1857 a dit que l'Espagne a déjà supprimé les lois sur l'intérêt de l'argent. Je demande pardon au *Journal des Débats*, mais il fait trop d'honneur à l'Espagne. Probablement il sait que le gouvernement de Madrid contracte des emprunts du trois pour cent à 34, ce qui porte l'intérêt annuel à près de dix pour cent, et qu'il prend de l'argent au moyen de bons du trésor, au taux quelquefois de dix et même douze pour cent. Cependant il maintient les lois dites contre l'usure. En sorte que les transactions du gouvernement sur ce point seraient cassées par les cours de justice du pays. Voilà, certes, ce qui paraîtrait bien extraordinaire à un Chinois.

Un de mes livres, au moment d'être introduit à Manille (1844), fut arrêté par la censure et ne put être mis en vente qu'après qu'on eut arraché de tous les exemplaires les pages qui contenaient les lignes suivantes:

« Celui qui prête un capital à intérêt loue ce capital, comme celui qui prête sa maison moyennant une somme annuelle loue sa maison pour cette somme, comme celui qui frète un vaisseau dont il est propriétaire loue ce vaisseau pour un certain temps et moyennant un certain prix. La somme se fixe d'après la règle générale de l'offre et de la demande. Ainsi, quand il y a beaucoup de maisons à louer et peu de locataires, les loyers sont à bon marché, et à mesure que le nombre des maisons diminue et que celui des locataires augmente, les prix des loyers s'élèvent. Y a-t-il dans un port peu de navires et beaucoup de chargements? on offrira un fret très-élevé. Mais qu'il arrive tout à coup un grand nombre de navires sur lest, le prix du fret descendra aussitôt très-bas. Et qui pourrait trouver raisonnable qu'on obligeât le propriétaire d'un navire à le louer pour 10, tandis qu'on lui en offre 20? N'est-il pas évident que celui qui offre 20 a tout calculé et croit trouver son bénéfice dans l'affaire, puisque sa proposition est volontaire? Et s'il est raisonnable et licite de gagner 40 ou 100 pour cent au moyen d'un navire qui vaut un certain capital, pourquoi le serait-il moins de faire ce bénéfice au moyen de ce même capital en numéraire? Il est vrai que, depuis le temps des Romains

jusqu'au nôtre, on a condamné le prêt à gros intérêt; il y a même eu des lois qui ont défendu d'exiger le moindre intérêt, ne fût-ce que d'un pour cent. Cela est provenu de ce que la spéculation du prêteur d'argent a quelque chose d'odieux; car celui qui a reçu du numéraire est ensuite obligé de le rendre, et voit le grand bénéfice que fait le prêteur, bénéfice qui lui semble réalisé à ses propres dépens. Quand il s'agit d'un navire, les choses sont fort différentes; car celui qui a besoin du navire paye le fret suivant le cours du marché, et ne connaît pas le bénéfice net du propriétaire. Mais il ne faut pas confondre les effets avec les causes. Certainement l'usure est odieuse; mais on doit dire des usuriers ce qu'un écrivain sentimental disait des juges et des bourreaux : « Je comprends qu'il doit y avoir des juges et des exécuteurs, mais je ne serais jamais ni l'un ni l'autre. .

. . . .

» Il est incontestable que les capitaux affluent partout où ils trouvent à s'employer avec sécurité, et que l'abondance et la concurrence doivent faire baisser l'intérêt, en vertu de l'inévitable loi de l'offre et de la demande. Au contraire, les décrets fulminés contre l'usure ne font qu'éloigner les prêteurs, faire renchérir l'article (argent), et élever l'intérêt du petit nombre de capitaux qui restent sur le marché à lutter contre les risques. »

D (page 139.)

Le consciencieux écrivain portugais M. C. J. Caldeira, dans un intéressant ouvrage sur les colonies portugaises et la Chine, s'exprime ainsi :

« En Chine les sociétés secrètes les plus connues actuellement sont les suivantes :

» SAN-HO-HOEI, société de l'union des trois, c'est-à-dire de l'union du ciel, de la terre et des hommes;

» CH'IM-LIEN-KIAO, secte du lis bleu (la fleur nymphée ou lis d'eau);

» PAI-LIEN-KIAO, secte du lis blanc ou nénuphar;

» NIEN-T'OU-KIAO, secte de la tête de veau;

» HUNG-IANG-KIAO, secte du soleil;

» VU-XANG-LAO-MU, secte sans mère naturelle, ce qui veut dire que l'individu appartient si exclusivement à la société, qu'il rompt tous les liens les plus sacrés pour les Chinois, ceux du respect et de l'obéissance pour les parents;

» MIM-TUM-KIAO, secte de la brillante noblesse, ou de l'illustration et de l'honneur;

» TSING-CHA-MUN-KIAO, secte du thé pur, dont il est question dans la *Gazette de Pékin* de juin 1816;

» KOAM-MAO-KIAO, secte du bonnet jaune;

» PO-IUN-TSUM, secte de l'origine de la blanche nue;

» SIAO-TAO-KIAO, secte de la courte épée. Cette société est dans ce moment, dit-on, très-active et très-puissante dans la turbulente province de Fuh-kien. »

Le même M. Caldeira a publié dans l'*Illustration Luso-Brésilienne* de Lisbonne, sous ce titre : *Le Royaume des fleurs*, une série d'excellents articles, où il donne, avec autant d'élégance que de simplicité, une idée très-juste des coutumes de la Chine. Il est dommage que ces articles, comme beaucoup d'autres consciencieux travaux imprimés en Portugal, soient presque inconnus parce qu'ils sont écrits dans une langue si peu étudiée en Europe.

E (page 183).

Je prie qu'on veuille bien m'excuser de reproduire ici, pour justifier ce que je dis sur le latin, quelques passages d'un article que j'ai déjà publié en Espagne, où l'étude de cette langue morte est encore obligatoire pour presque toutes les carrières. « De tous les préjugés ridicules et funestes qui existent dans le monde, celui qui m'a toujours le plus étonné c'est l'idée de forcer tous les jeunes gens à apprendre le latin, d'autant plus que cet aveuglement n'est pas un travers du peuple ignorant, mais bien de la classe éclairée, laquelle peut à peine concevoir une bonne éducation qui n'aurait pas pour fondement le latin; et encore y ajoute-t-on le grec. Or, je le demande aux pédagogues : « A quoi sert le latin ? — A connaître, me répondront-ils, les origines de notre langue, et à la bien parler. » Mais c'est là une erreur : les mots de notre langue ne procèdent pas seulement du latin et du grec, mais aussi de l'arabe, du celtibère et de plusieurs autres sources, en sorte que, d'après le principe qu'on avance, il faudrait pour bien parler se perdre dans le labyrinthe des étymologies au lieu de s'appliquer à l'étude des connaissances utiles. La véritable valeur des mots s'apprend dans les écrits des bons auteurs et dans le dictionnaire de la langue, d'autant plus que l'usage a dans bien des cas altéré et même changé complétement le sens que les expressions avaient dans l'origine. C'est ce qui est arrivé, par exemple, pour le mot *philosophie* (amour de la sagesse), par lequel on désigne aujourd'hui, entre

autres choses, une des branches de l'enseignement des universités; cela est encore arrivé pour le mot *tyran*, que les anciens employaient, sans aucune intention de blâme, pour désigner simplement un petit prince ou un roi; enfin cela a eu lieu pour le mot *barbare*, que les Grecs employaient pour exprimer purement et simplement l'idée d'*étranger*. Nous pourrions former ainsi une longue liste qui démontrerait que l'étude des origines de la langue ne servirait dans bien des circonstances qu'à égarer et à mettre de la confusion dans les idées.

» On allègue aussi que ceux qui savent le latin et le grec ont le grand avantage de pouvoir lire dans leurs textes originaux les auteurs anciens. Qu'ils puissent les lire, je le comprends; mais ce que je ne comprends pas, c'est l'avantage que peut procurer cette lecture; car les anciens n'ayant connu que les *rudiments* des mathématiques et de la cosmographie et l'art de composer des vers, il est évident que chez nous un écolier de dix à douze ans (si on ne lui a pas fait perdre son temps à apprendre le latin) en sait plus que Cicéron et que les sept sages de la Grèce.

» On répliquera néanmoins que l'on trouve dans les auteurs anciens les principes de la morale et de la philosophie, ceux de l'histoire, ceux de notre droit public. A cela je réponds que nous avons, pour tous les bons classiques, d'excellentes traductions avec notes et commentaires, faites par des hommes spéciaux qui ont consacré leur vie à cette étude, et que ces traductions sont beaucoup plus utiles que les textes originaux, pour quiconque ne s'est pas proposé de devenir professeur de latin.

» On observe qu'il n'est pas possible de savourer dans des traductions les beautés des poëtes. Les véritables beautés de la poésie se trouvent dans les idées et non dans les mots, qui ne servent qu'à exprimer les idées; or les idées se traduisent fort bien, et je ne craindrais pas de soutenir, par exemple, qu'un Espagnol lira avec plus de fruit et de plaisir la traduction d'Horace par D. Xavier de Burgos que l'original lui-même. Je ne contesterai pas néanmoins que la poésie ne soit difficile à traduire, et je conviendrai qu'il vaudrait peut-être mieux, en général, la lire dans sa propre langue; mais alors il faudrait commencer par étudier l'hébreu, afin de bien goûter dans sa source la poésie biblique, la plus sublime que nous connaissions. Il faudrait apprendre aussi le sanscrit; car il est bien certain que si les Romains ne firent qu'imiter les Grecs, ceux-ci, de leur côté, avaient tout emprunté aux Indiens, poëmes épiques, comédies, tragédies, odes et jusqu'aux fables, celles d'Ésope n'étant qu'une traduction littérale d'une collection sanscrite; et si nous voulons approfondir la question, nous trouverons peut-être que les Indiens à leur tour ont copié les Chinois. En effet, il n'y a qu'à voir à Macao ou à Canton une représentation théâtrale exécutée sur un théâtre en plein vent, sans changement de

décors, par des acteurs masqués, chantant leurs rôles, non sur une musique variée et composée ad hoc comme celle de nos opéras, mais sur cinq différentes mélodies (une guerrière, une tendre, une mélancolique, etc.); il n'y a, dis-je, qu'à voir cela pour reconnaître sur-le-champ le moule où fut coulée la tragédie d'Eschyle ou d'Euripide avec ses *cinq modes,* dont l'explication a donné tant de peine aux critiques et aux érudits.

» On dit que celui qui sait le latin apprend ensuite plus aisément le français ou toute autre langue. Cela est vrai jusqu'à un certain point, comme il est vrai que celui qui sait déjà le piano apprendra plus aisément le violon ou la flûte que celui qui n'a aucune pratique de la musique. Mais cet avantage n'est pas particulier au latin, et il appartient également à toute autre langue. Ce qui arrive, c'est que l'intelligence s'accoutume à comprendre et à exprimer les idées avec d'autres expressions et d'autres formes de phrases que celles de la langue maternelle. En outre le latin facilite l'étude des langues qui ont de l'analogie avec lui, comme le français, l'espagnol ou l'italien; mais l'allemand sera une bien meilleure préparation que le latin pour l'anglais, le hollandais ou le suédois; l'illyrien pour le russe, l'hébreu pour l'arabe, le tartare pour le turc, et le sanscrit pour l'indoustani. Penser autrement, ce serait se figurer que le latin est la mère de toutes les langues, idée qui ne peut tomber dans la tête que de gens profondément ignorants en cette matière.

» Enfin j'ai entendu quelques pères de famille dire qu'ils font apprendre le latin à leurs fils dans le premier âge, parce qu'à cette époque l'esprit n'est pas encore capable d'études plus sérieuses. De toutes les absurdités que j'ai entendu avancer sur cette question, il n'en est pas de plus forte que celle-là. Je puis affirmer par expérience qu'à l'exception des quantités imaginaires de l'algèbre, il n'y a pas d'étude plus compliquée, plus ingrate, plus inintelligible, plus insupportable pour un enfant que le latin, surtout tel qu'il est enseigné dans nos écoles. Ce qu'une jeune intelligence saisit avec le moins d'ennui et de fatigue, c'est la géographie, les principes de la géométrie et de la cosmographie, et les faits culminants de l'histoire, le tout enseigné au moyen de cartes, de sphères, de planches, qui font, pour ainsi dire, entrer la science par les yeux et la gravent profondément dans la mémoire. Puis viennent la physique, la chimie et la mécanique, apprises au moyen des appareils et des instruments nécessaires pour les expériences. Nous devons ajouter la musique et la peinture, si l'enfant s'y sent disposé. Quant à la danse et à la gymnastique, ce sont d'excellents exercices pour donner aux enfants de la force et de la grâce, tout en les amusant. L'étude théorique des langues, la grammaire, la rhétorique, la logique, les mathématiques, l'économie politique, la législation exigent plus de maturité et une application toute spéciale.

» Il n'y a pas longtemps que les médecins et les chirurgiens faisaient leur études spéciales en latin, et écrivaient leurs ordonnances dans cette langue, afin d'être mieux compris des pharmaciens. Moi-même, sans être bien vieux, j'ai appris en latin non-seulement la rhétorique, mais aussi la logique et l'algèbre. Enseigner les sciences dans la langue d'un peuple qui ne les connut jamais et dans laquelle par conséquent il faut créer toute la nomenclature technique! Mais il y a plus. Ne voyons-nous pas encore, dans l'acte le plus solennel de la vie, quand nous allons prier dans le temple du Seigneur, le prêtre, montant à l'autel, prier et adresser au peuple agenouillé sa voix sacrée dans une langue dont personne peut-être n'entend un seul mot? Combien de gens y a-t-il qui comprennent la sainte messe et ce qui s'y fait et ce qui s'y dit? Quelle aberration! Est-il étonnant, après cela, qu'un prédicateur, du haut de la chaire, emploie, pour orner son éloquence apostolique, de fréquentes citations latines, qui émeuvent profondément les vieilles femmes?

» Au moyen âge, lorsque les souvenirs de la domination romaine étaient encore récents, les documents publics s'écrivaient encore en latin, et beaucoup d'auteurs publiaient leurs ouvrages en cette langue. Alors l'étude du latin était utile. Mais aujourd'hui qu'il ne reste de tout cela que peu de chose ou rien du tout; aujourd'hui que les connaissances positives et utiles ont pris un si vaste développement, je tiens qu'apprendre le latin ou le grec c'est une déplorable perte de temps. En tout ce que je suis à dire, j'ai en vue le système adopté d'obliger les jeunes gens à étudier les langues mortes comme base de leur éducation, quoiqu'ils ne se destinent pas à la carrière ecclésiastique. Qu'un homme déjà formé, maître de lui-même et en état de juger de ce qui lui convient, entreprenne, si bon lui semble, le latin ou le grec, comme quelques-uns entreprennent l'arabe ou le chaldéen, rien de mieux. Ce sont des goûts très-permis et qui peuvent avoir leur utilité, surtout pour l'histoire ancienne. Ainsi, que le gouvernement entretienne des chaires de latin et de grec, je le trouve excellent; mais je demande qu'on n'oblige pas ceux qui n'ont nul besoin de cette étude à perdre quelques-unes des plus précieuses années de leur jeunesse, uniquement pour ne pas refuser cet hommage, en quelque sorte religieux, à l'idole d'une stupide routine. »

F (page 184).

NARRATION DE L'EMPRISONNEMENT SUBI DANS L'INTÉRIEUR DE LA CHINE, EN 1846, PAR LE PÈRE MICHEL NAVARRO, MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE.

« Le vingt-sixième jour de la quatrième lune de la vingt-sixième année du règne de l'empereur Tao-quang, c'est-à-dire le 21 mai 1846, me trouvant dans une petite mission au lieu appelé Vam-kia-xan, juridiction civile de la ville de troisième ordre Kin-xan-shien, les troupes du mandarin de ladite ville cernèrent, vers cinq heures du soir, la maison que j'habitais, l'envahirent et, voyant l'autel où, pendant ma tournée, je célébrais le saint sacrifice, ils le mirent en pièces avec de grandes huées et toutes sortes de marques de mépris, brisant jusqu'aux petits bancs dont les Chinois se servent pour s'agenouiller. Ils enlevèrent une image de la Vierge qu'on vénérait en ce lieu, ainsi qu'un crucifix et trois croix de bois. Pris trop à l'improviste pour pouvoir fuir, je m'enfermai dans ma chambre, me remettant aux mains de la Providence. Les satellites du mandarin, après m'avoir cherché dans le reste de la maison, vinrent à ma chambre et se mirent en devoir de forcer la porte en la poussant ou de la briser à coups de pieds. Dans cette situation, je crus que ce qu'il y avait de mieux à faire, c'était d'ouvrir la porte et de me rendre. A l'instant, les soldats se jetèrent sur moi comme des chiens bouledogues, me prenant, l'un par ma tresse, l'autre par les cheveux du haut de la tête, d'autres par les jambes, et ils m'emportèrent en courant et en criant, comme s'ils se fussent emparés d'un assassin. Ils me déposèrent devant la maison, dans une petite place entourée de soldats et de fusiliers tenant la mèche allumée, et au même moment arriva le mandarin en personne. Étant sorti de sa chaise à porteurs, il me fit venir devant lui, me força de m'agenouiller et ordonna qu'on me mît une chaîne au cou et aux mains, et qu'on me conduisît avec les plus grandes précautions; car il me regardait comme un magicien, et craignait que je ne parvinsse à m'échapper. Aussi voulut-il, pour plus grande sûreté, que l'extrémité de la chaîne qui me liait fût attachée au poignet d'un de mes gardes, et solidement fixée au moyen d'un cadenas dont la clef fut confiée à une autre personne, afin que ni mon garde ni moi n'eussions le moyen de nous séparer. En même temps, on procédait de la même manière avec le maître de la maison, Vam-xe-li, et avec trois autres chrétiens. Lorsqu'on nous eut ainsi tous bien attachés, on chargea deux hommes de porter tout ce qui avait été enlevé de la maison, et le mandarin ordonna le départ en toute hâte, presque à l'entrée de la nuit, nous faisant marcher à pied, devant lui, et recommandant aux gens armés

de fusils de nous tenir toujours à portée. Notre marche ressemblait à une procession, ou au cortége conduisant Notre-Seigneur au Calvaire. En tête marchait un soldat avec une grande croix ; puis venaient le prêtre et les chrétiens prisonniers, ensuite le mandarin dont j'ai déjà parlé, dans une chaise à porteurs, et un autre mandarin à cheval avec un secrétaire. En chemin, les satellites disaient : « Mauvaise affaire !... ce criminel n'a que ses vêtements ; il n'y a pour nous rien à gagner. » Vers neuf heures et demie, harassés de fatigue, nous arrivâmes à l'endroit appelé To-po-wan, où se trouve un petit tribunal dépendant de la ville nommée plus haut. Nous entrâmes dans le prétoire, et on nous conduisit à la salle du dépôt, qui était remplie d'insectes et d'une extrême malpropreté. Un païen, indigné de nous voir traiter ainsi, s'écria : « Quelle est cette manière d'agir ? Nettoyez donc un peu cette salle. » Mais un des satellites répondit : « C'est bien assez bon pour de pareils malfaiteurs. » Alors le secrétaire prit nos noms, et, entre dix heures et demie et onze heures du soir, le mandarin nous fit venir l'un après l'autre pour être jugés. Je fus appelé le cinquième. Le mandarin, m'ayant fait mettre à genoux, me demanda depuis combien de temps j'étais en Chine, par où j'y étais venu, depuis combien de temps je me trouvais dans l'intérieur du pays, à quoi je m'y employais, si je savais la magie, combien il y avait de chrétiens et où ils résidaient. Après que j'eus répondu à tout cela, en évitant avec soin de rien dire qui pût compromettre les chrétiens et les missionnaires, le mandarin m'ordonna de fouler la croix aux pieds, et, sur mon refus, il me menaça de me faire fouetter et même de me faire mourir. Fortifié par le secours d'en haut, je répondis qu'il pouvait non-seulement me faire fouetter, mais encore me faire couper en petits morceaux ; que rien ne me déciderait à fouler aux pieds la croix, qui est l'étendard du chrétien, et que nos rois se font gloire de porter sur leur couronne. Je lui expliquai que la croix n'est pas pour nous une idole, que nous n'adorons pas le bois, les planches dont elle est formée, mais bien Jésus-Christ que ce signe nous rappelle. Et comme il s'étonnait de me voir si fermement décidé à ne pas marcher sur la croix, je tâchai de lui faire comprendre ma conduite en cela au moyen d'un exemple ; « Écrivons, lui dis-je, les deux lettres qui forment le nom de l'empereur ; bien certainement vous, mandarins, vous n'oseriez les fouler aux pieds ; mais, si l'on traçait séparément les différents traits dont ces lettres se composent, vous ne feriez aucune difficulté de marcher dessus ; de même nous chrétiens, comment pourrions-nous fouler aux pieds la croix, qui nous rappelle le Dieu homme que nous adorons ? Mais nous ne ferions aucune difficulté de marcher sur ces morceaux de planches, dès qu'ils ne seraient pas assemblés en forme de croix. » Je lui parlai ensuite de l'unité de Dieu, de sa toute-puissance, de la création, du péché originel,

de la Trinité, de l'Incarnation et de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je lui expliquai aussi les commandements de Dieu, et en entendant exposer cette doctrine céleste, il ne put s'empêcher de l'admirer et de la louer ; mais il se montra peu satisfait quand je lui dis que Jésus-Christ Notre-Seigneur le jugerait, et que les méchants et tous ceux qui n'auraient pas pratiqué la religion chrétienne iraient en enfer, où ils souffriraient pendant l'éternité d'indicibles tourments.

» Lorsque les autres chrétiens étaient passés en jugement, il les avait fait souffleter parce qu'ils se refusaient à marcher sur la croix et à renier leur foi, et moi, faisant allusion à cet acte cruel, je lui dis qu'il avait agi arbitrairement et contre les ordres de l'empereur, et je lui présentai une copie de l'édit impérial en faveur de la religion (1); mais, comme cet édit n'a pas été publié, il n'y ajouta aucune foi. Il était plus de minuit quand la séance se termina, et le mandarin ayant demandé si nous avions pris de la nourriture, nous lui répondîmes que nous n'avions pas eu d'autre aliment que le pain de la tribulation. Alors il nous fit présenter du riz et des herbes avec un peu de viande, peut-être afin de voir si nous nous abstenions de viande, et dans ce cas nous traiter comme certains sectaires chinois appelés tsaï-cum, qui ne mangent jamais de viande, et qui forment une secte extrêmement pernicieuse et très-sévèrement proscrite dans toute l'étendue de l'empire. Ensuite on étendit par terre un tissu de joncs, sur lequel nous nous couchâmes sans draps ni couvertures, après qu'on eut réuni nos cinq chaînes au moyen d'un cadenas, et qu'on eut placé des satellites tout autour de nous. Du reste nous passâmes la nuit sans pouvoir fermer l'œil, à cause de l'humidité et des moustiques. Pendant trois jours que nous demeurâmes dans ce village, on nous assigna pour notre entretien 60 sapèques par tête. Un grand nombre d'individus venaient pour me voir, et afin de satisfaire leur curiosité on me plaça entre deux portes, sur une pierre à laquelle on attacha ma chaîne, en sorte qu'il m'était impossible de bouger. Mais comme la multitude allait croissant, au point de ne pouvoir plus tenir dans la cour, on me fit sortir dans la rue, où on m'attacha à un banc dans un endroit assez sale. On donnait ainsi une sorte de divertissement aux curieux, parmi lesquels du reste il y en eut un assez grand nombre qui nous témoignèrent de la compassion et qui désapprouvèrent notre détention. Un païen appelé Cham, voyant que je n'avais rien pour m'essuyer la sueur, s'approcha, les larmes aux yeux, et me donna un mouchoir. Je l'exhortai à se faire chrétien, et j'espère que Dieu lui accordera les grâces nécessaires pour cela, car j'ai reconnu par expérience que toute bonne œuvre en faveur de la religion

(1) Le décret obtenu par M. de Lagrenée.

devient pour celui qui l'a faite un principe de conversion. Pendant ces trois jours il y eut trois séances du tribunal, et à chaque fois, le mandarin nous pressait d'apostasier, faisant de nouveau souffleter les chrétiens en punition de leur résistance. Après ces trois jours, on nous conduisit à pied, et dans le même appareil que le jour de notre arrestation, à la ville de Kin-cham-hien, distante de quinze à seize lieues. A notre arrivée, toute la ville se mit en mouvement pour recevoir le mandarin et pour voir l'Européen. Conduits à marche forcée, nous arrivâmes environ deux heures avant lui, et on nous mit dans la grande cour du prétoire, où on m'attacha d'abord à une grille; mais ensuite, pour mieux satisfaire la curiosité du peuple, on m'attacha au tronc d'un cyprès, absolument comme un singe, et là, assis par terre, je servais d'amusement et de spectacle à la foule.

» Lorsque le mandarin arriva, on le reçut en triomphe avec des salves, et après l'avoir fait asseoir sur un siége élevé dans la place d'honneur du prétoire, on fit retentir les tambours et les trompettes, tandis que six soldats, portant de longs bâtons, fléchissaient par trois fois les genoux en s'écriant : « Vive, vive le mandarin, qui a pris un malfaiteur ! » et faisant le tour de la grande salle, ils répétaient par trois fois avec de grands cris cette cérémonie. C'est ce qu'on fait pour répandre la terreur toutes les fois qu'un mandarin s'empare de quelque assassin poursuivi en vertu d'un édit. Cette cérémonie terminée, on nous enferma dans une sorte de cuisine, où nous eûmes la terre pour lit. Par suite d'un voyage si fatigant, je fus atteint d'une fièvre accompagnée d'une extrême prostration; mais un des chrétiens prisonniers, qui était médecin, m'ordonna une boisson grâce à laquelle je me trouvai rétabli le lendemain. On nous mit ensuite dans une petite chambre où nous passâmes 19 jours, toujours enchaînés, et obligés de coucher quatre sur un lit de planches ; quant au cinquième, il n'avait pour s'étendre qu'un banc très-étroit. Nuit et jour nous étions gardés par des satellites qui se tenaient dans la chambre même, et pour toute distraction, ou plutôt pour surcroît d'ennui, nous avions constamment leurs chants discordants, entremêlés de malédictions, sans parler du bruit qu'ils faisaient en tâchant de soulager la démangeaison de la gale, dont ils étaient couverts. On nous donnait pour toute nourriture un potage au riz, dans un vase immonde qui soulevait le cœur des Chinois eux-mêmes, bien que fort sales par caractère et par habitude. Je ne dis rien des insectes et des autres misères inévitables dans un espace aussi resserré que celui où nous nous trouvions. Du reste, nous eûmes la consolation d'être visités par quelques chrétiens et par des païens qui, touchés de compassion, venaient de divers endroits et nous donnaient quelques aumônes. Nous pouvions acheter ainsi quelques tasses de riz pour nous soutenir et un peu de salade. Nous reçûmes aussi quelques secours que

nous envoya monseigneur l'évêque ; mais nous eûmes grand soin que nos satellites ne s'en aperçussent point, car c'eût été pour nous une source de nouvelles tribulations.

» Dans cet intervalle, je fus présenté deux fois au tribunal, et à chaque fois ce furent de nouveaux efforts pour me décider à apostasier. Enfin, voyant qu'il n'obtenait rien, et que l'affaire devenait sérieuse, le mandarin nous fit de nouveau comparaître tous ensemble devant son tribunal, et après nous avoir exhortés à apostasier, il nous fit partir, enchaînés et sous bonne escorte, pour la ville de premier ordre appelée Gan-lu-fu. Cette ville, où nous fûmes conduits à marche forcée, se trouvait à une distance de 16 à 18 lieues, et la route, toujours à travers des montagnes, était détestable. A notre arrivée, le mandarin Chen nous traita avec des égards que j'étais loin d'espérer ; il nous fit ôter nos chaînes, et me logea dans ses bureaux, où il ordonna qu'on me servît les mets de sa propre table. Le mandarin supérieur ne fut pas aussi bienveillant, et il me fit agenouiller en sa présence. Sept jours après, on nous embarqua pour la capitale de la province, et pendant la navigation, qui dura dix jours, je fus bien traité. A notre arrivée dans cette capitale, nous fûmes conduits à un temple de démons (1), où nous demeurâmes jusqu'au 20 juillet, et où nous souffrîmes beaucoup de l'incommodité du lieu.

» Enfin je fus présenté au vice-roi, à qui je représentai qu'il agissait d'une manière très-répréhensible en persécutant la religion, contre la volonté de l'empereur. Il chercha à s'excuser, mais je lui fermai la bouche par des faits incontestables, et il demeura très-confus, en présence de six mandarins qui l'assistaient, et qui furent on ne peut plus étonnés de mon langage, et du silence honteux du vice-roi. Celui-ci me demanda si je voulais aller à Canton ; je lui répondis que non, que j'étais venu en Chine volontairement, dépensant pour cela plus de mille piastres (de la Propagande), et que par conséquent mon désir était de demeurer, afin de propager la religion catholique, et que je ne renoncerais à mon entreprise qu'autant qu'on m'y obligerait par la force. Alors il me dit qu'il fallait me résigner à être conduit à Canton ; je répondis que je céderais à la force, et je demandai à être bien traité dans le voyage. Le vice-roi me confia à un mandarin aspirant, de ceux qui attendent les premières places vacantes. Ce mandarin, appelé Wam, me conduisit jusqu'à Canton et me traita bien, mais il me faisait manger avec ses domestiques. Nous partîmes le 26 juillet, et nous arrivâmes à Canton après un voyage de 41 jours. Dans

(1) Il est probable que le P. Navarro veut parler d'un temple de Bouddha. Il y a toujours dans ces temples des idoles fort grandes et difformes. Ces temples servent souvent d'auberge aux voyageurs.

cette ville je demeurai dix jours en prison, et on m'obligeait à me mettre à genoux, ou, quand je le faisais de moi-même, on ne me disait pas de me lever. Après ces dix jours, je fus conduit avec un satellite à la ville de Hiun-xan, sous la juridiction de laquelle se trouve Macao. Là, je fus enfermé dans un temple de démons, où je me vis en butte aux insultes de satellites et d'autres misérables. Enfin, après deux jours, je fus conduit à Macao, où le consul de France demanda inutilement ma mise en liberté. Le petit mandarin eut l'insolence de me faire mettre à genoux devant lui, et il avait l'intention de me retenir longtemps prisonnier; mais le *procurador* portugais, informé de ce qui se passait, envoya un agent avec l'ordre de me tirer de prison ou d'arrêter le mandarin. C'est ainsi que je fus mis en liberté. »

NARRATION DU PÈRE MICHEL NAVARRO, MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE, SUR SON SECOND EMPRISONNEMENT DANS L'INTÉRIEUR DE LA CHINE.

« En 1847, monseigneur J. Rizzolati, vicaire apostolique de Hou-quam, remarqua que les jeunes gens que l'on élevait pour le sacerdoce étaient fort à l'étroit dans la maison beaucoup trop petite qui servait de séminaire à Han-kou, ville que je regarde comme la plus populeuse de la Chine. Craignant donc que le manque d'air et l'excessive chaleur ne nuisissent à leurs études et ne compromissent gravement leur santé, il résolut d'acheter une maison qui pût servir de supplément au séminaire et aussi d'habitation aux personnes qui se consacreraient soit à convertir les païens, soit à baptiser les enfants exposés. Monseigneur admit dans cette maison un maître d'école récemment converti, appelé Hiun. Ce néophyte, le seul chrétien de sa famille, travaillait à l'éducation des enfants et à la conversion des païens, et je pense qu'il s'efforçait surtout d'amener à la religion son frère aîné et son père. C'est ainsi que ceux-ci eurent occasion de connaître monseigneur, et furent mis au courant de ce qui se passait dans l'intérieur de la maison du vicaire apostolique. Voyant que cette maison était grande, ils voulurent abuser de la bonté du prélat, qui déjà y avait admis leur parent Hiun, et prétendirent y obtenir aussi un logement gratis. Mais le vicaire apostolique considérant qu'admettre ainsi dans la maison des païens en qui on ne pouvait avoir aucune confiance, plutôt que des chrétiens qui servaient la religion, serait une chose inconvenante, dangereuse et qui ne pouvait manquer de provoquer de justes plaintes, il rejeta absolument leur demande, et eux, se voyant déçus dans leurs espérances, en conçurent une profonde haine contre le prélat, et formèrent des projets de vengeance, qui ne leur réussirent que trop bien. Leur parent étant chrétien, il leur fut aisé de connaître par lui les principales loca-

lités qui dépendaient du vicariat, les noms des prêtres, le nombre des missionnaires européens et leurs résidences habituelles. Avec ces renseignements positifs et circonstanciés, ils se présentèrent au mandarin, et le père de Hiun, étant lettré, put imprimer lui-même à l'affaire la marche qu'il voulut. Il accusa l'évêque d'être magicien, d'avoir des secrets pour changer le plomb en argent et pour multiplier l'argent par des sortiléges; il prétendit que, devant à un homme 200 taels, il lui avait donné des pilules qui lui avaient fait vomir des croix, et qu'enfin il était parvenu à faire mourir le créancier et à anéantir les titres de la créance; qu'au moyen d'une certaine poudre qu'il mettait dans le thé, il faisait tourner la tête aux gens et les attirait au christianisme; qu'il avait chez lui 50 femmes et 2,000 hommes, et mille autres sornettes tout aussi ridicules, que les mandarins admettent très-facilement, accoutumés qu'ils sont à croire les plus grandes absurdités, par exemple, qu'il y a des pilules pour éviter de vieillir, pour ne pas mourir, pour s'enrichir, etc.; et afin de se procurer ces merveilleuses drogues, ils dépensent beaucoup d'argent, finissent même quelquefois par se ruiner.

» Sur ces renseignements et accusations, les mandarins tâchèrent avec habileté d'accroître le nombre des arrestations, afin de rendre l'affaire plus lucrative, car ils supposaient les Européens plus riches. J'étais venu, sur la fin de novembre, d'une mission distante de 20 lieues, pour visiter l'évêque de Patave, nouveau coadjuteur de monseigneur Rizzolati. Comme nous étions tous les trois à table, dans la résidence épiscopale à Ou-cham, nous vîmes entrer un domestique du mandarin de Kiang-hia-hien, qui est la ville de troisième ordre à la juridiction de laquelle appartient celle de Ou-cham. Quant au mandarin, il réside dans cette dernière ville, où il exerce des fonctions analogues à celles de juge de première instance, et son domestique venait, avec le chapeau de cérémonie, inviter Sa Grandeur à une entrevue avec le mandarin. Le prélat, comprenant combien l'affaire était délicate, délibéra avec nous sur ce qu'il devait faire, et considérant que, s'il refusait de se rendre à l'entrevue et prenait la fuite, il pourrait donner lieu à une persécution, il se décida à s'y rendre, et partit en costume de cérémonie. En même temps le coadjuteur et moi, ne nous croyant pas en sûreté, nous partîmes à l'entrée de la nuit pour nous rendre à Han-kou, ville dont le territoire est limitrophe de celui de Ou-cham. Mais au passage du Yang-se-kiang, qui est le plus grand fleuve de la Chine, il s'éleva une tempête qui nous mit en danger de faire naufrage. Alors M. le coadjuteur jugea qu'il valait mieux être conduits vivants à Canton que de devenir la proie des poissons; en conséquence, nous retournâmes à la ville que nous venions de quitter, et nous y passâmes la nuit. Avant le jour, le fleuve étant redevenu calme, nous repartîmes pour

Han-kou, où nous arrivâmes sans être vus de personne; et nous nous cachâmes dans le séminaire. De là nous pouvions savoir ce qui arrivait à monseigneur Rizzolati, et nous étions à portée de lui donner des conseils suivant les circonstances.

Le prélat s'étant rendu chez le mandarin, celui-ci, contre toutes les règles de la politesse, le reçut, non pas dans son salon, mais assis sur son tribunal et dans l'appareil d'une séance judiciaire, et il le fit attendre fort longtemps dans le vestibule. Lorsque l'ordre fut donné de le faire entrer, les soldats lui crièrent de se mettre à genoux; mais l'évêque, considérant que cela ne convenait pas à sa dignité et que c'était contraire aux usages chinois, dit au mandarin : « Que signifie tout ceci? Vous m'invites à une entrevue, et je vous trouve dans l'appareil d'un juge, et vous prétendez que je me mette à genoux! Ce n'est nullement conforme aux usages chinois... Je ne suis pas un criminel; je ne dois pas subir cette humiliation. D'ailleurs, en ma qualité d'Européen, je ne dois pas être jugé par vos tribunaux, mais seulement par les consuls de ma nation, ainsi qu'il a été convenu. » Puis, voyant qu'il y avait près de là un siége, il s'y assit, à côté des mandarins assistants. Le mandarin lui dit qu'il était un orgueilleux, parce qu'il n'avait pas voulu s'agenouiller; mais en même temps, il lui fit apporter du thé, au grand étonnement des assistants, qui n'avaient jamais vu chose semblable. L'air de dignité avec lequel s'exprima le prélat leur inspira une vive crainte; ils pensèrent qu'il était un grand mandarin, et ils lui demandèrent s'il avait été envoyé par quelque puissance d'Europe. Le prélat leur répondit qu'il n'était pas et qu'il n'avait jamais été mandarin civil; qu'il n'était l'envoyé d'aucun roi; mais qu'il était évêque, dignité respectée autant et plus que celle de mandarin; que du reste il n'avait à intervenir en rien dans les affaires temporelles, et ne s'occupait que des spirituelles. Quand ils surent qu'il était en Chine depuis vingt ans, ils furent très-surpris. On lui fit force questions sur le nombre de prêtres et de chrétiens du vicariat; mais nous lui avions fait dire de garder un silence absolu sur ce point, quand même il serait menacé du martyre, parce qu'on voyait qu'il s'agissait d'une persécution. Après lui avoir fait une multitude de questions, on lui fit servir à souper, et on le renvoya chez lui, libre en apparence, toutefois avec un soldat qui le gardait à vue. Les mandarins tenaient beaucoup à savoir combien lui avait coûté la maison, et ils voulaient qu'il leur communiquât l'acte d'achat; mais il ne voulut pas le leur montrer, de peur de le perdre. Sa Grandeur, voyant les choses prendre cette tournure, pensa qu'elle ferait bien de voir le vice-roi; mais celui-ci refusa de le recevoir. Quant à nous, ne nous trouvant pas en sûreté à Han-kou, nous attendions la première occasion pour aller nous réfugier ailleurs, et nous avions décidé de fuir le 5 dé-

combre à l'entrée de la nuit. Ce jour-là même, qui était le 28e de la 10e lune de la 27e année de Tao-quang, Sa Grandeur fit partir secrètement huit séminaristes qui demeuraient avec lui à Ou-cham. Là-dessus, les tribunaux s'émurent et envoyèrent de tous côtés des réquisitions, et comme ils savaient par les dénonciations qu'à Han-kou il y avait une résidence, ils envoyèrent 40 soldats, qui, entourant la maison que nous habitions, nous empêchèrent de fuir, et nous arrêtèrent avec huit autres séminaristes qui étaient élevés dans l'établissement. Les soldats voulurent nous attacher tous par la tresse de la chevelure, mais je m'y opposai énergiquement, en disant que nous n'étions ni des voleurs ni des assassins pour être traités de la sorte, et je leur assurai qu'ils n'avaient rien à craindre, et qu'il leur aurait suffi de nous envoyer un seul soldat pour nous avertir de comparaître devant le tribunal. Alors le caporal de ces soldats ordonna que nous fussions détachés, mais gardés avec soin.

« Nous passâmes le grand fleuve Yang-se-kiang, nous arrivâmes au tribunal de Kiang-hia-hien. Là, nous fûmes interrogés l'un après l'autre, et quand mon tour fut venu, ils furent très-surpris de reconnaître que j'étais le même missionnaire qui, en 1846, avait été expulsé de l'empire. Ils voulaient nous faire déclarer les noms des chrétiens et les lieux où ils résidaient; mais nous fîmes des réponses évasives, disant que c'était le vicaire apostolique qui devait avoir des renseignements à ce sujet. Notre interrogatoire terminé, on nous servit à souper, et nous fîmes à haute voix et en latin la bénédiction de la table, en présence d'un grand nombre de spectateurs, émerveillés de notre sérénité et de la modestie exemplaire des séminaristes. Après le repas, on nous dit que nous serions conduits à un temple de démons; mais je m'y opposai, représentant que nous avions notre maison, et que nous ne voulions pas nous exposer aux inconvénients presque inévitables dans les édifices chinois; que du reste, s'ils craignaient que nous ne nous échappassions, ils pouvaient prendre toutes les précautions qu'ils jugeraient convenables. Ils finirent par se rendre à mes instances, et nous ramenèrent au séminaire, où était monseigneur Rizzolati, que nous trouvâmes profondément désolé et presque hors de lui, par suite des tourments que lui avaient causés les mandarins, qui voulaient à tout prix qu'il fît revenir les séminaristes qui s'étaient enfuis. Ce fut une nouvelle et profonde affliction pour ce prélat que de voir entrer prisonnières les personnes qu'il aimait le plus tendrement, et sur lesquelles il fondait les espérances de son vicariat. Mais la providence divine venait à son secours pour l'empêcher de succomber à sa douleur; car, une fois réunis, nous nous consolions mutuellement, nous fortifiant les uns les autres, et nous conformant aux volontés du Tout-Puissant. On remplit la maison de satellites, qui en occupaient aussi jour et nuit les alentours, et qui de

temps en temps crièrent : *Sentinelle, alerte !* Mais moi, voyant combien cette canaille était insupportable, je les chassai de l'intérieur du séminaire, leur disant que, les portes étant toutes fermées à clef, il suffisait de nous garder par dehors, et qu'il ne convenait pas que nous ni les jeunes gens fussions en contact avec cette mauvaise engeance. Ils eurent peur et ils m'obéirent; car avec les Chinois il suffit de commander énergiquement pour être respecté et obéi. Tous les jours les mandarins allaient et venaient, mais sans cesse avec des ordres et des décisions contradictoires. Tantôt ils disaient qu'on nous laisserait à Ou-cham, tantôt qu'on ne nous permettrait de résider que hors de la ville. Nous étions sous la garde spéciale d'un mandarin, ce qui nous empêchait d'être par trop molestés par la canaille de soldats qui veillait sur nous. Après quelques jours, nous fûmes tous conduits encore au tribunal. Lorsque je comparus, je vis que le mandarin à qui cette cause avait été confiée était celui-là même qui, en 1846, m'avait fait arrêter par son inférieur le mandarin de Kin-xam-shien; à cette époque, il gouvernait la ville de Gan-lu-fu. Ma vue lui causa une profonde surprise; il voulut me faire agenouiller; mais je lui répondis que je ne le ferais pas, parce que les Européens ne devaient pas subir cette humiliation. Il me demanda si je le reconnaissais; je lui répondis affirmativement. « Pourquoi, me dit-il alors, n'êtes-vous pas sorti de l'empire? — Parce qu'on ne m'a pas conduit, » lui répondis-je. En effet, en 1846, il m'avait dit lui-même qu'il me ferait reconduire dans mon pays, se figurant sans doute qu'il n'y avait qu'un pas à faire. Il me dit alors qu'on m'avait conduit à Canton; mais je lui répondis que mon pays était à environ 50,000 *li* de Canton, et que je n'avais pas l'argent nécessaire pour un pareil voyage. Il me dit alors avec un air d'étonnement : « Tu as de l'argent pour venir, et tu n'en as pas pour t'en aller? — Sans doute, lui répondis-je, parce que j'ai des supérieurs qui me fournissent le nécessaire pour venir. » Il me demanda par où j'étais venu; « Par mer, lui dis-je, et par Chang-haï; » et comme il voulait savoir pourquoi j'étais venu : « Pour le même motif, lui dis-je, que la première fois : c'est-à-dire uniquement pour propager la religion catholique. » Il me fit des questions au sujet des chrétiens et des évêques, mais je lui répondis d'une manière évasive, lui disant qu'il s'adressât au vicaire apostolique; que lui seul savait tout cela, qu'à lui seul il appartenait de répondre à ces questions, et qu'il pouvait le faire sans interprète; que du reste mon affaire était peu compliquée, puisque quatre mois après mon retour j'avais été arrêté; qu'il savait ce qu'il avait à faire, qui était de m'envoyer à l'un des cinq ports. A monseigneur Novella, coadjuteur du vicaire apostolique, on demanda s'il était évêque et s'il avait ses bulles, et on lui fit plusieurs questions sur le nombre des chrétiens et des prêtres; mais il fit sur ce point des réponses

évasives, disant qu'en sa qualité d'Européen il n'était pas obligé d'entrer dans ces détails. Il dit aussi, lors de son premier interrogatoire après son arrestation, qu'il avait des moyens pour faire savoir à l'empereur tout ce qui se passait, et le mandarin de Kiang-hia-hien le pria de ne pas lui nuire. Monseigneur le vicaire apostolique se refusa aussi à dire autre chose que ce que les mandarins savaient déjà; et nous fûmes conduits à une autre salle, destinée aux visites. Là, on nous servit le thé, et les mandarins chargés de nous garder cédèrent la place d'honneur aux évêques, ce qui étonna singulièrement les employés du tribunal et les gens de la ville que la curiosité avait attirés.

» Sur ces entrefaites nous fûmes témoins d'œuvres de bienfaisance et d'actes de cruauté; car d'un côté on distribuait à quelques pauvres des vêtements d'hiver, et de l'autre on fustigeait cruellement deux ou trois criminels. On nous ramena ensuite à l'endroit d'où nous étions venus, et nous pensions qu'on nous ferait passer par les tribunaux supérieurs; mais il n'en fut rien. Peut-être les mandarins de ces tribunaux craignirent-ils de se voir confondus devant leurs inférieurs; car plus ces mandarins se consultaient entre eux, et plus on les voyait incertains sur ce qu'ils devaient faire. Le mandarin qui nous gardait se convertit à la foi par suite du fait suivant: des satellites ayant volé la montre de monseigneur le vicaire apostolique, et le tribunal les ayant fait souffleter cruellement, au point qu'ils demeurèrent horriblement défigurés, Sa Grandeur les pardonna, déclarant qu'il renonçait complétement à sa montre, et il intercéda pour eux dans la forme qui convenait à sa dignité, en adressant au tribunal une demande en grâce, qui fut reçue avec beaucoup d'admiration. Les mandarins ne laissèrent pas que de se livrer à plusieurs actes de superstition, sacrifiant au diable afin qu'il leur révélât qui était l'auteur du vol; mais le diable fut sourd à leurs prières et les laissa d'autant plus confondus qu'ils s'étaient vantés de pouvoir par ce moyen connaître les choses cachées. C'est ainsi qu'ils passaient le temps, se disputant en outre pour savoir lequel d'entre eux serait chargé de nous conduire à Canton. Enfin on désigna pour cela Chen et Lu, et chacun d'eux faisait jouer tous les ressorts possibles pour obtenir d'être seul chargé de cette commission; mais comme ils avaient autant de protections l'un que l'autre, aucun des deux ne put l'emporter sur son rival, et il fut définitivement décidé qu'ils nous accompagneraient tous les deux. Le mandarin Lu se fit remettre par le trésor 1,000 piastres pour les circonstances imprévues; on remit en outre à chacun d'eux, pour les frais de voyage, 150 taels. Quant à nous, le mandarin de Kiang-hia-hien dit qu'il nous donnait à chacun 100 taels, dont nous ferions l'usage que nous voudrions; mais ils furent remis à des intrigants et nous n'en vîmes pas un sou. Quoiqu'il eût été décidé que

nous serions embarqués, le mandarin Lu voulait aller par terre, afin, je pense, de bénéficier sur les frais de transport. Nous étions au fort de l'hiver, et il tombait tous les jours de grandes quantités de neige. Il fallait cheminer à travers des montagnes, et comme je savais qu'il serait impossible sans un miracle de résister à la rigueur du froid, je décidai tous mes compagnons à refuser absolument d'aller par terre. Les mandarins, voyant notre opposition, cédèrent; mais, comme nos conducteurs étaient on ne peut plus mal entre eux, chacun prit un bateau de son côté. Tous les préparatifs faits, il restait à fixer le jour où l'on mettrait à la voile, chose fort importante, car les Chinois croient que de là dépend le succès de tout le voyage. On consulta donc les dieux et les devins, qui répondirent que le jour le plus propice serait le 4ᵉ de la lune des chandelles, lequel correspondait au 9 janvier 1848. L'heure de l'embarquement venue, on frappa sur les chaudières, on brûla du papier et on offrit un coq en sacrifice aux esprits, afin d'obtenir un heureux voyage. Nous avions à peine mis à la voile, et nous n'avions pas encore traversé le Kiang, que nous vîmes les choses tourner tout autrement que ne l'avaient espéré les sacrificateurs; car un rat avait fait un trou au fond du navire, et si l'on s'en fût aperçu un quart d'heure plus tard, nous étions tous noyés. Tous les matelots se mirent à retirer l'eau de la cale; mais elle rentrait avec tant d'abondance que malgré tous leurs efforts ils ne parvenaient presque pas à la faire baisser. Ils ne savaient pas d'où provenait ce désastre; mais à force de chercher de tous côtés, ils parvinrent à découvrir le trou, et l'ayant bouché, ils purent enfin se débarrasser de l'eau qui envahissait le navire. Cet événement remplit toute la journée.

» Le reste de notre voyage jusqu'à Canton se passa sans accident, et après cinquante-six jours, dont un seul de marche par terre sur les confins de Kiang-si et de Canton, nous arrivâmes à cette dernière ville sans avoir eu à souffrir autre chose que les incommodités inévitables dans un si long voyage. Arrivés à Canton, nous fûmes conduits à la maison appelée iam-hoei-kuan. Là on voulut nous faire coucher en plein air; mais je réclamai et j'obtins qu'on nous donnât un endroit plus commode. Au bout de trois jours, nous fûmes mis en liberté, grâce aux mouvements que se donna pour cela le ministre des États-Unis, qui fut pour nous plein d'attentions.

» F. MICHEL NAVARRO,

» *missionnaire apostolique.* »

G (page 225).

Voici un fait qui pourra donner une idée de la frayeur que les Indiens des Philippines inspirent aux Chinois. En 1839, pour aller de l'île de Penang à Singapour, j'avais arrêté sur un navire chinois mon passage et celui de mon domestique. Mais, quand je voulus m'embarquer, le capitaine, s'apercevant que mon domestique était un Indien de Manille, me déclara qu'à aucun prix il ne prendrait un pareil passager. Je lui fis observer qu'à bord d'un navire où se trouvaient jusqu'à soixante Chinois, il serait ridicule de craindre à ce point un seul Indien : le capitaine persista dans sa résolution, qui d'ailleurs lui était comme imposée par plusieurs des Chinois qui l'entouraient, et m'engagea à prendre tout autre domestique, ou à accepter les services de quelqu'un des hommes de l'équipage, qui tous seraient à mes ordres, et enfin il m'offrait de résilier mon contrat. En présence d'une détermination si arrêtée, je pris le parti de laisser mon domestique à Penang.

Du reste, ce ne sont pas seulement les Chinois qui redoutent les Indiens de Manille; car on sait que les compagnies d'assurances de Calcutta refusent d'assurer un navire toutes les fois que l'équipage comprend des Indiens des Philippines dans la proportion de plus d'un tiers.

H (page 119).

PRÉCIS HISTORIQUE

SUR

L'EMPIRE ANGLAIS DANS L'INDE

ET

RÉFLEXIONS SUR SON ÉTAT ACTUEL

ET SON AVENIR.

Les tristes nouvelles qui arrivent du Bengale m'engagent à donner succinctement une idée de l'Inde anglaise.

Il y a un siècle à peu près, quelques négociants de Londres se formèrent en compagnie, et, à la faveur d'une charte portant privilége exclusif, ils établirent une factorerie au Bengale. Comme le pays était infesté de voleurs, ils la faisaient garder, pendant la nuit, par quelques hommes armés; bientôt ces hommes furent au nombre de cent, et la Compagnie anglaise obtint du prince local un terrain assez vaste autour de la factorerie; elle y gagna plus de sécurité, mais cependant elle eut ainsi une petite frontière, et dut augmenter le nombre de ses hommes armés.

Le pays était alors divisé en un grand nombre de petits États; et ceux-ci se faisaient des guerres continuelles. Quelques princes vinrent demander l'aide des Anglais, offrant des territoires en rétribution. D'autres leur soulevèrent des querelles et les obligèrent à se battre. C'est ainsi que la Compagnie des négociants anglais se trouva, après quelques années, maîtresse de toute la province du Bengale.

Le gouvernement britannique dut prendre connaissance de ces faits et vint même aider la Compagnie, en lui envoyant des troupes et des vaisseaux. En compensation, il commença à intervenir dans l'administration des vastes contrées qui étaient devenues la propriété de la Compagnie.

Sa charte expirant en 1833, le gouvernement lui en accorda une nouvelle en vertu de laquelle il fut défendu aux directeurs de la Compagnie d'exercer le commerce, qui devint libre désormais.

Comme la Compagnie exposait qu'elle avait perdu son capital, le gouvernement lui reconnut un crédit de £ 6,000,000 et lui alloua la somme annuelle de £ 650,000 (intérêt de dix et demi pour cent). Les membres de la Compagnie reçurent ainsi des inscriptions pour la somme de £ 6,000,000 portant dix et demi pour cent d'intérêt. A cause de cet avantage, les inscriptions sont toujours à peu près à 300 pour cent. Elles forment ce qu'on appelle l'*India Stock*. L'intérêt total annuel de £ 650,000 (16,250,000 francs) est payé par le trésor de l'Inde.

Depuis 1834, tout possesseur d'une de ces inscriptions fait partie de la Compagnie de l'Inde; et il suffit d'en avoir un certain nombre que la charte a fixé pour pouvoir être élu membre de la Direction (Court of directors).

Par la nouvelle charte, un bureau de la couronne, intitulé *Board of control* (Bureau d'intervention), fut établi. La Direction de la Compagnie ne peut envoyer ses ordres au gouverneur général de l'Inde que par l'entremise du *Bureau de contrôle*. Celui-ci est de fait un ministère qui gouverne l'Inde. Les directeurs de la Compagnie n'ont d'autre pouvoir effectif que celui de faire des nominations pour les emplois civils et militaires : c'est ce qu'on appelle le *patronage;* ils peuvent favoriser leurs parents ou leurs amis. Quelquefois ils ont vendu des emplois, bien qu'ils n'y soient point autorisés. L'exercice de ce *patronage* est le seul avantage que, depuis la charte de 1834, les directeurs de la Compagnie retirent de leur position. Ils peuvent rappeler le gouverneur général de l'Inde s'ils le jugent convenable. Dans ce cas, la reine propose pour le remplacer trois personnes parmi lesquelles seulement les directeurs doivent choisir le nouveau gouverneur général.

La Compagnie anglaise a eu continuellement des guerres dans l'Inde. Les princes voisins, sans reconnaître la supériorité et la force des Européens, lui ont maintes fois cherché querelle pour la chasser de l'Inde. Le résultat a été que, malgré les ordres constants partis de Londres enjoignant de ne pas faire de conquêtes, les gouverneurs généraux, l'un après l'autre, ont été obligés, pour avoir la paix, d'occuper les pays de ces voisins incorrigibles. Ainsi l'empire britannique s'est étendu jusqu'à absorber le Lahore et le Scinde, et il exerce une influence toute directe sur l'Afghanistan jusqu'à la Perse.

A l'époque où les Anglais commencèrent leur carrière au Bengale, il régnait à Delhi le *Grand-Mogol*; c'est le titre que prit Timour (Tamerlan) en conquérant l'Inde, et que conservèrent ses successeurs.

Ces conquérants mogols étaient musulmans et prétendaient à la domination de toute l'Inde. Il y avait pourtant un grand nombre de princes suzerains, tant musulmans qu'Indous, qui gouvernaient leurs États avec tout le degré d'indépendance qu'ils parvenaient à obtenir. Ces princes se faisaient aussi entre eux des guerres acharnées. Au temps de l'arrivée des Anglais, la cour de Delhi était démoralisée et n'exerçait presque plus de contrôle sur les pays quelque peu éloignés. L'Inde entière se trouvait en proie à l'anarchie; les voleurs et les pirates y régnaient librement. Pour aller d'un lieu à un autre, soit par terre, soit par les rivières, il fallait se réunir en caravanes et convois d'une grande force. Ceci explique la facilité de la conquête britannique; elle fut un bienfait pour ces malheureuses régions.

Les recettes de la Compagnie de l'Inde se sont élevées dans ces dernières années de 650 à 700 millions de francs. Plus de la moitié provient de l'impôt territorial, et le reste de taxes indirectes, c'est-à-dire des monopoles de l'opium et du sel, de la douane, du timbre, etc.

Les Anglais, déjà maîtres d'une grande partie de l'Inde, partagèrent tout *le Bengale* en diverses parties de terrain. A chaque fraction, une somme permanente fut fixée comme impôt foncier; ces lots furent alloués à des spéculateurs qui s'obligèrent à payer au gouvernement la somme déterminée. Ces *fermiers* s'appellent *zémindars* (1) et les parties de terrain *zémindaries*. Tant que le zémindar paye la somme fixée pour sa zémindarie, il en conserve la jouissance, il la sous-loue en tout ou en plusieurs parts, il la vend et même il la lègue par testament; mais s'il reste en arrière, le gouvernement le dépossède immédiatement. En vertu de ces dispositions, les *zémindars* sont devenus de fait les maîtres des terres, et leurs propriétaires primitifs ont été réduits à l'état de travailleurs, auxquels les zémindars ne laissent en définitive que l'indispensable pour ne pas mourir de faim.

Les zémindars sont en réalité plus que des propriétaires, ils sont de véritables seigneurs féodaux; ils traitent les cultivateurs comme bon leur semble. Sans doute il y a dans le pays des autorités civiles et des tribunaux de justice devant lesquels tout le monde est égal par la loi; mais ces garanties sont plus qu'illusoires. Dans l'Inde, on achète autant de témoins qu'on en veut, au prix de deux ou trois francs. Or le puissant zémindar, quand il s'agit de comparaître devant une cour, reste toujours triomphant, eût-il commis n'importe quelle exaction ou quel crime.

Un riche et respectable Espagnol qui, chassé de l'Amérique du Sud par l'insurrection, exploitait une indigoterie au Bengale, me disait : « On

(1) Nom persan composé de *zémin* (terre) et du verbe *avoir*.

parle de nos esclaves de Cuba, mais qu'est-ce que la misère de nos nègres comparée à celle de ces pauvres Indiens ? Ces Indiens sont mes esclaves et les esclaves de mes domestiques, les esclaves du zémindar, les esclaves des employés du zémindar, et les esclaves de leurs domestiques. »

Je ferai observer, en passant, que les cipayes qui se sont révoltés sortent de ces troupeaux de malheureux esclaves des zémindars.

Dans les autres Présidences hors du Bengale, le gouvernement des Anglais afferme les terres au plus offrant, soit pour un an, soit pour plusieurs années.

Il y a encore dans l'Inde un grand nombre d'États (plus de cent cinquante), grands et petits, qui ne sont pas gouvernés directement par les Anglais. On les laisse sous l'administration des princes natifs, moyennant des conditions extrêmement variées. Tantôt le souverain indigène paye un tribut annuel à la Compagnie, tantôt il a contracté d'*obéir* à celle-ci. Le plus ordinaire pour ces souverains est d'avoir un corps de troupes organisé et commandé par des Anglais ; de plus, la Compagnie anglaise conserve près de lui un ministre *résident*. Il va sans dire que ce résident est le véritable gouverneur du pays. En résumé, l'indépendance de ces États est tout à fait nominale ; elle ne sert qu'à rendre possible aux chefs natifs et à leurs employés l'exercice de leur rapacité sur les populations, et à alimenter dans l'esprit de ces demi-souverains et de leurs ministres le désir de devenir complétement indépendants en secouant le joug des odieux étrangers.

Dès que les ministres d'Angleterre s'immiscèrent dans le gouvernement de l'Inde, une lutte s'engagea entre deux systèmes opposés. Les Anglais qui n'appartenaient pas à la Compagnie, et qui par conséquent n'avaient jamais été dans l'Inde, voulurent y introduire l'instruction et les sciences au moyen d'écoles publiques, et le christianisme à la faveur des missionnaires ; les membres de la Compagnie, au contraire, désiraient maintenir ces populations de couleur dans le *statu quo*. Les partisans de la réforme, comme appartenant au gouvernement de la couronne, eurent le dessus. Des établissements publics d'éducation furent établis ; ils coûtent annuellement au gouvernement de l'Inde 2,250,000 francs ; et les sociétés religieuses d'Angleterre y envoient en outre 4,500,000 francs pour entretenir près de neuf cents missionnaires, qui dirigent à leur compte plusieurs écoles.

La liberté de la presse y fut également établie, et par suite de cette mesure divers journaux en langue indigène y ont vu le jour. Il paraît pourtant que le préféré d'entre eux n'a jamais pu se faire une clientèle de mille souscripteurs.

Les Indiens jusqu'à présent n'ont pas apprécié ces bienfaits ; ils y ont

vu seulement le plan arrêté de la part des Anglais de les induire à abjurer leurs religions et de les persuader tôt ou tard d'embrasser le christianisme. L'ardent prosélytisme des missionnaires surtout, qui a été dans ces dernières années plus actif qu'auparavant, a soulevé l'indignation des fanatiques.

Les Anglais, malgré les continuelles guerres qui les ont occupés, ont ouvert un canal d'irrigation qui, naissant au pied de l'Himalaya, arrive jusqu'aux champs de Delhi, après un parcours de 750 kilomètres, et un autre appelé *le canal du Gange*, qui, prenant sa source à Hurdwar, finit à Cawnpore, formant un développement de 1,500 kilomètres. Il a fallu faire traverser les eaux de ce canal par la rivière Solani, et à cet effet on leur a construit un pont de 15 arches ayant chacune 50 pieds d'ouverture. Cette magnifique construction a coûté plus de sept millions de francs.

Une grande route pour voitures a été pratiquée ; partant de Calcutta, elle se dirige vers Bénarès, Agra, Delhi, et doit arriver aux pieds de l'Himalaya, sur un parcours de 2,400 kilomètres ; elle en mesure aujourd'hui 1,600. Une route pareille, qui compte déjà 1,200 kilomètres, de Bombay à Agra, est en construction ; et une autre encore, de Calcutta à Bombay, s'étend déjà à 250 kilomètres.

Enfin un vaste réseau de chemins de fer a été commencé ; les actions jouissent d'un fort intérêt assuré par le gouvernement ; et quelques centaines de kilomètres sont en exploitation.

Il y a eu dans l'Inde une secte diabolique connue sous le nom de *Tug*. Les associés étaient liés entre eux par le secret et adoraient une divinité infernale. Leur but était de commettre le plus grand nombre possible d'assassinats en dépouillant leurs victimes. Ils avaient des ramifications et se communiquaient dans toutes les contrées de l'Inde. Les Tugs exercèrent leurs cruautés bien après l'établissement des Anglais; mais à la fin ceux-ci vinrent à bout de détruire cette horrible association qui était une grande calamité pour le pays; ils ont pendu plusieurs centaines de Tugs.

Ces faits justifient parfaitement les lignes suivantes d'un excellent livre qui vient de paraître sur l'Inde (1).

« Depuis plus de soixante ans la propriété privée a été chose sacrée dans » l'Inde anglaise; des millionnaires ont étalé leurs richesses au soleil et » n'ont pas senti leurs têtes trembler sur leurs épaules. C'est là un fait » inouï dans l'histoire de ces contrées lointaines et le plus beau panégy- » rique que l'on nous semble pouvoir tracer de l'administration de l'hono- » rable compagnie.

---

(1) *Les Anglais et l'Inde*, par E. de Valbezen, consul général de France à à Calcutta. Paris, 1857.

» Nous connaissons assez le pays pour affirmer sans hésitation que si le
» rhéteur peut trouver un sujet à phrases ronflantes dans le fait de l'exploi-
» tation de plus de cent millions d'Indous par une poignée d'Européens,
» l'homme pratique doit reconnaître que l'Inde possède aujourd'hui le
» gouvernement le plus honnête, le plus éclairé, le plus juste, le meilleur
» en un mot qu'elle ait jamais eu. »

Nombre de personnes croient que le gouvernement de Londres tire des ressources pécuniaires de l'Inde. Le trésor de cette colonie a toujours été indépendant de l'Angleterre, et presque toujours il a éprouvé des déficits qui ont obligé la Compagnie à contracter des emprunts. Ainsi, l'Inde anglaise a maintenant une dette publique de 1,250,000,000 de francs, outre les seize millions qu'elle a à payer annuellement pour les intérêts des titres *India Stock.*

La *nation* britannique retire cependant de grands avantages de ses possessions indiennes. Elle reçoit d'abord les seize millions que je viens de citer et aussi la plus grande partie de l'intérêt annuel de la dette, dont bon nombre d'inscriptions appartiennent à des résidents en Europe. De plus, les employés civils et militaires font annuellement des remises considérables, soit comme épargnes, soit pour faire face aux dépenses de leurs enfants, qu'ils font élever dans des colléges en Angleterre. Sans cesse beaucoup de ces employés viennent avec congé en Europe. Je vais faire un calcul approximatif du tribut annuel que l'Inde paye à la Grande-Bretagne :

Pour l'intérêt du papier India Stock.	16,250,000
Pour intérêts de la dette publique.	40,000,000
Envoyé par les employés civils et militaires.	40,000,000
Envoyé par le gouvernement pour payer les pensions des employés en retraite.	20,000,000
Pour les effets militaires que le gouvernement anglais envoie à l'armée de l'Inde.	20,000,000
Pour les capitaux des négociants et indigotiers qui se retirent en Europe, après avoir fait leur fortune	15,000,000
	151,250,000

Outre cette somme, il faut compter les bénéfices de tous les fabricants et des négociants qui font des affaires avec l'Inde, commerce auquel s'emploient peut-être un millier de navires.

J'ai dit que l'Inde paye un tribut annuel d'environ 150 millions de francs à la Grande-Bretagne. Il ne faut pourtant pas en induire qu'on exporte des métaux de la colonie pour la métropole. Les grandes quantités d'opium,

d'indigo, de sucre, de coton, de soie et d'autres produits naturels, que les étrangers tirent de l'Inde, font que la balance mercantile est après tout en faveur de cette riche contrée, et qu'il est nécessaire d'y importer constamment, pour solder les comptes, de l'or et de l'argent d'Europe, d'Amérique et de Chine. Pendant la moitié du siècle actuel, plus d'un milliard de francs est passé certainement, par des navires anglais, de la Chine à Calcutta et à Bombay.

Dans l'Inde on enfouit beaucoup de trésors; et cet usage était plus général avant la domination anglaise, parce qu'alors on n'y connaissait point de titres portant intérêt soit de la dette publique, soit de banques ou d'autres associations commerciales. Les princes surtout ne manquaient jamais d'avoir leur trésor. Quand le grand-aïeul du roi actuel d'Oude monta au trône, il trouva, à ce qu'on raconte, dans les caves de son palais la fabuleuse somme de 25 milliards de francs. Il aurait pu payer toute la dette de la Grande-Bretagne. Il se mit à gaspiller cette colossale mine d'or, et fit la fortune de toutes les personnes qui l'entouraient. Il n'était pourtant pas heureux! Il avait un chien, et il disait souvent : « Voyez, j'ai fait tant de personnes opulentes; eh bien, il n'y a que ce chien qui m'aime véritablement. » Et des larmes lui coulaient des yeux. J'ai connu très-familièrement à Bénarès un des princes détrônés pour avoir fait la guerre aux Anglais; il y était prisonnier. En le dépossédant de ses États, on lui avait permis d'emporter ses effets personnels et il avait trouvé moyen de faire glisser avec ceux-ci une charrette pleine de briques d'or. Comme la pension que lui allouait la Compagnie ne lui suffisait pas, il vendait de temps à autre, en cachette, une de ces briques. Je lui en vis vendre une pour laquelle il eut à peu près 12,500 francs.

Cette habitude d'amasser des trésors, entre autres maux, a amené sur l'Inde celui de l'irruption des montagnards féroces. Les Afghans ont envahi et saccagé dix-sept fois les malheureux habitants des plaines de l'Indoustan (1).

---

(1) Alexandre fut aussi sur le point de l'envahir. Ayant traversé le fleuve Indus, le royaume de Lahore et la rivière Sutlege, il rencontra le désert de Bahavalpor. Il voulait poursuivre sa marche, mais son armée commença à se mutiner. Alors il retourna sur ses pas vers l'Indus, qu'il prenait pour le Nil, fit construire des barques où il mit son infanterie, et la cavalerie marchait sur les rives, à droite et à gauche. Il croyait se diriger vers l'Égypte. Tout à coup les barques restent à sec; puis après quelques heures elles flottent de nouveau. Il croit que la mer est voisine, et envoie des gens qui, en effet, la trouvent. Alors il fait construire trois vaisseaux qui sont lancés dans la mer, et qui, sous la conduite de l'amiral Nearcus, doublent le cap de Bonne-Espérance (qu'on croit généralement trouvé pour la première fois par Vasco de Gama) et arrivent à Alexandrie après trois ans de voyage.

Les Anglais sont-ils aimés dans l'Inde? Non; ils y sont au contraire détestés (1). Je visitai plusieurs de ses provinces en 1838 et 1839; elles me parurent déjà un volcan. Comme je pouvais m'exprimer en persan (2) et même un peu en indoustani, je parlais souvent avec des indigènes au sujet de leur état politique.

Je n'étais pas Anglais; ils ne craignaient pas de m'ouvrir leur cœur. Quand je leur demandais s'ils seraient contents de voir arriver les Russes (3) vers leurs pays, ils me répondaient : « Ah! plût à Dieu que vinssent les Russes, ou les Afghans, ou même les diables, pour nous délivrer des Anglais! »

Il y a quinze ans que j'ai parlé sans ambiguïté de cet état de choses; peu après mon voyage dans l'Inde, je publiai un rapport officiel, que j'avais fait pour le ministre des affaires étrangères de mon pays, sur l'état des îles Philippines. Je dus toucher la question des négociants étrangers qui vont s'y

---

(1) « Pendant les désastres de Caboul, les campagnes incertaines du Punjab, on a pu facilement se convaincre que les sympathies populaires de l'Inde étaient avec les Afghans et les Sicks, et non pas du côté des Anglais. C'est en vain que la conquête anglaise a tiré l'Inde de l'abîme des guerres civiles et des révolutions, que sous son influence la fortune publique a augmenté dans des proportions prodigieuses; tous les bienfaits d'un gouvernement régulier, la liberté individuelle, la sécurité parfaite de la propriété, les grands travaux publics qui sillonnent aujourd'hui le pays, n'ont inspiré aux populations ni affection ni reconnaissance. Pour elles, l'Anglais a été, il est et sera toujours le maître, sinon l'ennemi! »

(*Les Anglais et l'Inde*, par E. de Valbezen, consul général de France à Calcutta. Paris, 1857.)

(2) Le persan était la langue de la cour de Delhi, et encore aujourd'hui il n'y a pas de musulman tant soit peu bien élevé qui ne le parle facilement.

(3) Dans les instructions que je reçus en 1834, pour faire mon voyage en Orient (voyez page 244), il m'était ordonné de me rendre dans l'Inde à travers la Perse, et de m'informer s'il serait possible aux Russes d'envahir la colonie britannique.

A la suite se trouvaient ces lignes :

« L'Indoustan doit être aussi un objet spécial pour vos observations, afin de savoir quelles sont les bases du gouvernement que l'Angleterre a établi à Calcutta; si les autorités subalternes font subir des vexations aux populations; si cette puissance pourra se soutenir dans la domination de ses vastes possessions près du Gange, à l'aide de la milice appelée *cipayes*, et si cette milice est animée de l'esprit de fidélité qui est nécessaire pour compter sur elle dans le cas d'une guerre. » (El Indostan debe tambien ser objeto particular de la observancia de V. para saber que bases tiene el gobierno que la Inglaterra ha establecido en Calcuta; si las autoridades subalternas causan vejaciones á las poblaciones; si podrá aquella potencia sostenirse en la posesion de sus dilatados dominios en el Ganges, con el auxilio de la milicia llamada *sipayos*, y si esta se halla con el buen espíritu que se necesita para contar con ella en el caso de una guerra. . . . .

» Aranjuez 10 de abril de 1834 — Francisco Martinez de la Rosa. »

établir, et à l'admission desquels le gouvernement espagnol, par des méfiances politiques, a mis pendant longtemps des entraves; les Anglais, en 1762, attaquèrent et prirent Manille. A propos de ces questions, je parlai de la Grande-Bretagne, de la *haine* qu'avaient les Indiens pour sa domination, et des difficultés financières qui pourraient bientôt l'atteindre; et, l'imagination trop exaltée, je finis même par dire qu'à mon avis nous aurions, avant peu d'années, plutôt à plaindre qu'à craindre la Grande-Bretagne (1).

On me demandera : pourquoi donc les Indiens haïssent-ils les Anglais?

D'abord, tout peuple abhorre la domination des étrangers, fussent-ils des anges. Les masses sont incapables de connaître ce qu'il y a de bon sous leur joug; peut-être même prennent-elles les bienfaits pour des maux. Les capables sont rongés par l'ambition; ils ne voient qu'une chose dans la domination étrangère, c'est qu'eux-mêmes ils ne sont rien. L'*indépendance nationale* est le sentiment le plus naturel chez l'homme. L'*amour de la patrie* est beaucoup plus fort parmi les sauvages que parmi les civilisés.

Les Anglais vont dans l'Inde; ils sont obligés de s'entourer de nombreux domestiques, ils y vivent en grands seigneurs; ils y jouissent d'appointements énormes, et fabuleux si on les compare aux petites sommes qui

---

(1) En este colosal imperio todo es artificial. Los Ingleses son de aquellos subditos aborrecidos..... No tienen mas apoyo que la tropa. Los Indios estan *contra todo su gusto* sujetos á los Ingleses por medio de soldados indios pagados con dinero que se saca á los Indios. Aqui todo es imperio de ilusion y de opinion, no hay ningun lazo de amor, ningun cimiento solido. Este es un hombre muy robusto en la *apariencia* pero que el soplo de un aire puede matar y que de todos modos ha de morir. Si los Rusos se deciden á tirar el guante y meten en el Afganistan un ejército de 15 ó 20,000 hombres, la India inglesa está perdida sin remedio : esta es mi opinion. Tres años atras este ejército hubiera hallado tal vez dificultades para llegar á Lahor, pero en el dia los Afganes le recivirian con los brazos abiertos y no le faltarian ni camellos ni viveres. Al contrario se unirian á ellos para vengarse de los Ingleses y correr a saquear la India que era su antigua profesion. Al llegar al Indus los Ingleses se verian de repente acometidos por todas las fronteras y por enemigos interiores; y su poder caeria probablemente como un castillo de naipes. . . . . .

El obispo de Calcuta, S[r] Hebert, en su conocida descripcion del viage que hizo por la India, dice que en cualquiera circunstancia favorable, desde el uno al otro estremo del pais, todo el que pueda comprar ó robar un caballo se armará contra el gobierno. . . . .

Pienso que la Gran-Bretaña está en víspera de caer muy de prisa y de causarnos mas lástima que espanto. . . . .

(Informe sobre el Estado de las islas Filipinas. Capitulo *Politica esterior*, pag. 18 y 19. — Madrid, 1843.)

suffisent aux natifs pour vivre. Ils se retirent ensuite en Europe avec une fortune ou avec une forte pension de retraite. Tout cela sort de l'Inde. Or les indigènes disent : « Voilà des hommes qui viennent d'un pays lointain, des hommes ennemis de notre race et de notre religion, et qui nous exploitent à leur gré et entièrement à leur profit! »

Combien de princes détrônés, combien de parents de ces princes, combien d'hommes supérieurs par rapport à leurs compatriotes, n'ayant qu'un mince emploi ou en étant entièrement privés, qui pensent qu'ils seraient des rois, des ministres, des gouverneurs, des juges, des collecteurs de taxes, en un mot, qu'ils seraient des personnages, dans le cas où l'on pourrait chasser ces heureux étrangers qui accaparent toutes les places lucratives! On me disait souvent : « Les Anglais sont tout; nous ne sommes rien. »

Il est dans la nature des Anglais de regarder d'un air dédaigneux les hommes de tous les autres peuples, parce qu'ils se croient (et avec raison, je pense) supérieurs. On peut donc se faire une idée du mépris hautain avec lequel ils traitent ces Indiens cuivrés qui leur sont en réalité si inférieurs, et qui, réduits à la condition de sujets conquis, se voient obligés de flatter leurs maîtres. Ce mépris s'étend même jusqu'aux personnes couleur café au lait : les créoles de l'Inde qui ont dans leur sang quelque mélange d'indien ou de portugais sont nommés par les Anglais *halfcast* (demi-caste ou caste bâtarde), et ne sont plus considérés de la même manière que les blancs.

Il est encore dans l'Inde une circonstance aggravante : la division des castes s'y trouve : on a le plus grand respect pour les hautes castes, et un souverain mépris pour les basses. Or les Européens (parce qu'ils mangent de tout) sont considérés appartenir à la dernière des castes, celle des *metters*. La destinée des pauvres *metters*, en naissant (car là il n'y a pas de possibilité de changer de caste), est de nettoyer toute espèce d'ordures.

Les Indiens ne se gênent pas pour nous dire eux-mêmes qu'ils nous considèrent comme appartenant à la caste des *metters*; ce qui d'ailleurs leur paraît très-exact et juste : ils ne voient pas d'autre caste où ils puissent nous classer.

Il y a aussi une autre caste avilie, c'est celle des danseurs et danseuses. Dans l'Asie, en général, il n'y a de danseurs que ceux payés pour amuser les personnes riches. Toutes les danseuses, sans exception, sont d'abjectes prostituées. Eh bien, j'ai vu un jour, à une fête dans une maison indigène, un théâtre de marionnettes : il représentait un bal anglais ; le gouverneur général des Indes en grand uniforme, tous les autres principaux chefs et leurs dames arrivaient les uns après les autres, désignés par leurs noms, et se mettaient à danser pour amuser les assistants indiens.

J'ai été surpris de voir qu'en Angleterre on considère l'insurrection des cipayes comme conséquence d'un défaut d'organisation dans l'armée. L'armée n'était pas, je crois, mal organisée ; les soldats y venaient tous volontairement ; dans leurs champs ils auraient gagné deux roupies (5 francs) par mois, et la Compagnie anglaise leur en donne 8 ; de tous les Indiens, les cipayes seraient ceux qui perdraient le plus en cas d'un triomphe complet sur les Anglais ; mais ils sont Indiens et pénétrés de l'esprit de leurs compatriotes ; ils ont sucé le lait en entendant maudire ces dominateurs étrangers ; ils ont des armes à la main, et à la fin ils éclatent et se soulèvent. Les paysans ne se sont pas d'abord présentés en avant, parce qu'ils manquent d'armes, d'argent, d'organisation ; mais qu'on ne les croie pas indifférents : leur esprit se fait jour à travers les régiments des cipayes : ceux-ci, dans ces circonstances, représentent leur nation.

Les Anglais conserveront-ils l'Inde ? Je dois dire la vérité : je pense qu'ils la perdront tôt ou tard ; je dirai plus : j'ai la conviction que toutes les colonies sont destinées à être perdues (1). La nature veut

---

(1) Je vais copier ce que j'ai écrit à propos de l'île de Cuba, dans une brochure espagnole :

« Antes de que Mr Soulé saliese de los Estados-Unidos para venir á España dije yo en una obrita mia que tuvo bastante circulacion (La Iberia), que la construccion de todos los principales caminos de hierro de España puede muy bien efectuarse con [illegible] millones de pesos fuertes y que los Norte-americanos (que dieron mas de 200 por la California, cuando aun no eran conocidas sus minas) nos ofrecerían por la isla de Cuba, *que al fin hemos de perder*, una gran suma que fuera muy prudente aceptar ; y añadia que el aumento que luego de construidos esos caminos tendria nuestro *presupuesto de* ingresos seria mucho mayor que la renta neta y aun que la renta total que produce aquella Antilla.

» Posteriormente (á pesar de una sesion de las Córtes Constituyentes sobre este asunto muy española, quiero decir, en donde echaron al aire bastantes tonterias y baladronadas personas que solo en el mapa han visto las colonias) tuve la intencion de publicar un folleto, en el que hubieran salido á luz cosas curiosas, destinado espresamente á sostener el pensamiento que arriba se indica y á probar que tarde ó temprano hemos de perder la isla y que en mi opinion sucederá eso muy pronto, si Dios no remedia la situacion política porque estamos atravesando. En él habria dicho que el deseo de escribir con toda libertad ese folleto habia sido una de las causas que me indujeron á no admitir la direccion general de Ultramar, que con insistencia se me acababa de ofrecer. Siendo empero la materia delicada, consulté á algunos amigos colocados en elevada posicion, los que, por lo general, desaprobaron mi proyecto aunque dándome en el fondo la razon ; y se me indicó que sin conseguir mi objeto podria crear embarazos al gobierno, alimentando las esperanzas de los que trabajaban por alcanzar la venta de la Antilla, esperanzas que el gobierno deseaba con empeño matar y estinguir. Don Francisco de Luxan sobre todo

le gouvernement de la localité par la même localité (1). Les Anglais parviendront très-probablement à étouffer la présente révolte; mais

---

me convenció con estas discretas razones. « Todos conocemos ahora que España » nada ganó con la dominacion de Nápoles, Milan ó Flandes, y que por el contrario » le causó males, cuyas consecuencias aun estamos sufriendo; mas¿ qué caso se » hubiera hecho del que en tiempo de Cárlos V ó Felipe II hubiese aconsejado » desprenderse de aquellos estados? Cosas son esas que se pierden pero que no se » ceden. »

» Esto, en efecto, es muy exacto por mas que sea triste. Don Francisco Martinez de la Rosa ha demostrado hasta la evidencia, en un profundo discurso leido á la academia de la Historia en el último año de 1855, la desastrosa política de la dinastía austriaca de España, engolfada sin cesar en guerras y conquistas lejanas; siendo así que lo que convenía únicamente á nuestra nacion era el redondear sus fronteras asegurando, con la union del Portugal, la prosperidad y riqueza en el interior y el poder y la seguridad respecto al esterior. Sin embargo, estas tan claras verdades no se ocurrian á aquellos gobernantes nuestros que aun ahora son tenidos por grandes políticos. »

(1) Aux îles Ioniennes, y aurait-il plus de sûreté pour la propriété et les personnes? y payerait-on moins de taxes? y verrait-on un plus grand commerce? ces îles enfin seraient-elles plus prospères, plus florissantes, unies au petit royaume de Grèce que soumises au gouvernement (protectorat) de la Grande-Bretagne? Je ne le pense pas; je pense qu'il arriverait tout l'opposé. Cependant les Ioniens se croient les plus misérables et les plus malheureux des hommes sous le régime des autorités anglaises, et ils languissent en rêvant le jour où ils pourront former une province de l'État hellénique. Je ne fis guère que passer par les principales îles Ioniennes, et ce fut assez pour acquérir la conviction que le désir véhément de s'émanciper du joug britannique y domine la pensée des grands comme des petits. C'est qu'ils parlent grec, ils sont Grecs, ils veulent être gouvernés par des Grecs, ou, pour mieux dire, ils veulent être sous un gouvernement auquel ils puissent participer.

La Grèce, après la guerre d'émancipation et les troubles civils qui s'ensuivirent, resta dans un état complet de misère. Bon nombre de citoyens furent entièrement ruinés. Des Grecs me parlaient quelquefois de cet état calamiteux, et m'assuraient qu'ils étaient en réalité beaucoup plus mal qu'à l'époque des Turcs; ils ajoutaient avec amertume : « Nous n'avons gagné qu'un drapeau. » Alors je leur demandais s'ils se repentaient d'avoir fait l'insurrection, et s'ils aimeraient mieux être restés sous les Turcs. « Oh! non, non, me répondaient-ils; soyons pauvres, mais soyons libres. »

Lors de l'invasion du Portugal par les troupes de Napoléon Ier, la cour de Lisbonne s'en fut au Brésil, où elle continua de résider encore quelques années après la retraite de l'armée française. Il en résulta que le Portugal était gouverné par son propre roi, mais résidant à Rio-Janeiro, et la mère patrie se trouva, sous ce point de vue, à l'état de colonie du Brésil. Qu'en arriva-t-il? Le Portugal s'impatienta et finit par s'émanciper du gouvernement lointain qui existait à Rio-Janeiro. Voilà comment le Portugal perdit sa magnifique colonie du Brésil. Quelle leçon!

les châtiments qu'ils ont déjà infligés aux mutins, et ceux qu'on infligera encore sans nombre ni pitié (si l'on écoute les conseils des journaux de Londres), redoubleront la haine des Indiens. Ils ne considéreront jamais ceux de leur race qui iront à l'échafaud que comme des victimes périssant pour l'indépendance de leur patrie, et ils jureront de les venger.

Ceci serait d'autant plus grave qu'il n'y a d'êtres au monde tels que les Indous pour souffrir avec stoïcité la douleur et la mort. Les pénitences cruelles auxquelles ils sont portés par leurs superstitions font frémir. Ils vont de l'extrémité de l'Inde jusqu'à la source du Jumna sans jamais se tenir debout, marchant à quatre pattes pendant des centaines de lieues. Ils s'enterrent tout vivants et pour toute leur vie dans un trou creusé en terre, sans avoir d'autres aliments que ceux qui leur sont portés par les dévots. Ils lèvent le bras tout droit et l'attachent à un long bâton afin de le maintenir dans cette position; malgré le tourment qu'elle cause; après quelques mois ils ne souffrent plus, les nerfs sont paralysés, et il ne leur est plus possible de baisser le bras. Ils ferment le poing étroitement pour toujours; les ongles en croissant percent la paume de la main, leur causant pendant des mois entiers une horrible inflammation, jusqu'à ce qu'ils sortent par-dessus la main, qui reste ainsi comme clouée et ne peut plus s'ouvrir.

J'ai vu plusieurs de ces fanatiques estropiés, réunis sous les arcs qui entourent, au principal temple indou de Bénarès, la cour où se trouve la vache qu'ils adorent comme un dieu. Celle que j'y ai vue était une petite jolie vache blanche; elle ne mangeait que des fleurs. A une de leurs grandes fêtes annuelles, qui dure trois jours, ils font toutes sortes de folies barbares. Les uns se percent la langue avec un couteau et sont ainsi obligés de la tenir hors de la bouche; les autres s'enfoncent aux deux côtés de la ceinture deux fers pointus qui soutiennent un autre fer large, qui passe devant le ventre et contient du feu; le sang coule des blessures et tache les pantalons. C'est à qui inventera une nouvelle pénitence. Ces saints se promènent par douzaines dans les rues. Chacun est accompagné d'un cortége volontaire de musiciens et de danseurs qui forment une espèce de procession. Il y en a qui se font suspendre de la manière que je vais expliquer.

On plante fortement en terre une poutre verticale, et sur le sommet on place un long bambou qui tourne comme sur un pivot. J'indique ce bambou

A——————B

dans la figure ci-jointe par la ligne A B. Au bout A se trouve un crochet en fer; on passe ce crochet à travers la chair de l'épaule d'un saint, et il reste ainsi suspendu ; la peau de l'épaule et la partie de la chair qui est prise par le crochet prêtent beaucoup par suite du poids de l'homme ; la forme que prend l'épaule, à cause de cette élasticité de la peau, est visible de très-loin. Au bout B il y a une corde qui descend jusqu'à terre. Des jeunes gens s'en emparent, et courent, aussi vite qu'ils le peuvent, autour de la poutre. Aussitôt le bambou A B commence à suivre le mouvement circulaire avec l'homme suspendu au bout A. Celui-ci tient dans ses mains une corbeille ou un petit sac contenant des boules de la grosseur d'une noix, faites avec du riz et quelques autres ingrédients formant une espèce de gâteau. Il va sans dire qu'autour de cet appareil de supplice se trouve une foule immense. Le héros de la fête, l'homme accroché par l'épaule ensanglantée au bout du bambou, tout en décrivant de rapides cercles en l'air, jette de temps à autre un de ces gâteaux sacrés. Alors les assistants de crier, et de se culbûter pour recueillir la relique du saint. Quand l'un de ces fanatiques n'en peut plus, ou qu'il n'a plus de gâteaux, on laisse incliner vers la terre le bout A du bambou, on décroche l'homme, et on en accroche un nouveau.

A Calcutta, pendant cette même fête annuelle, on élève un grand nombre de ces poutres, qui deviennent autant de spectacles, comme si c'étaient des mâts de cocagne. Le hasard fit qu'on en mit une juste devant la porte de la maison que j'habitais. Le premier jour je me mettais par moments à la croisée pour regarder cette féroce absurdité ; puis j'en pris du dégoût, tant c'était monotone et répugnant, et je finis par m'absenter pour fuir l'incessant vacarme de la foule. Mais tout ceci est encore de l'amusement ; il y a des malheureux qui s'immolent à leurs dieux de plusieurs manières ; les uns entrent dans la rivière sacrée, le Gange, avec deux cruches attachées à leur cou, l'une devant, l'autre derrière ; ils disent leurs prières, et puis avec la main ils remplissent peu à peu les cruches jusqu'à ce qu'ils s'enfoncent et se noient ; d'autres vont s'étendre devant les roues du fameux char de Janguernat, qui pèse plusieurs centaines de tonneaux, et qui est traîné, au moyen de deux cordes interminables, par des milliers de dévots ; la roue, passant par-dessus la victime, l'écrase des pieds à la tête en un instant.

Les femmes se brûlent avec les cadavres de leurs maris. Depuis l'année 1825, les Anglais ont défendu ces *seuttis;* mais on assure que le suicide des veuves se perpétue à l'intérieur des maisons. Dans les pays où la Compagnie anglaise ne gouverne pas directement, l'usage des *seuttis* est toujours très-bien suivi. Pendant que je me trouvais dans l'Inde il y en eut deux assez renommés. L'un fut celui de Runjet-sing, roi de Lahore. Sur le

bûcher, et au milieu, se plaça sa vieille veuve ; elle était assise, ayant sur ses genoux la tête du cadavre ; autour, formant cercle et assises les jambes croisées, étaient douze belles et jeunes esclaves de Cachemire. La cérémonie eut lieu au centre d'une place ; les croisées des maisons se trouvaient pleines de curieux, et parmi eux plusieurs Anglais munis de jumelles et de longues-vues. Ils assurèrent qu'aucune de ces femmes n'avait donné le moindre signe d'émotion.

Vers la même époque, mourut le raja de Travancore ; quatre-vingts femmes furent brûlées, l'une après l'autre ; le bûcher dura trois jours.

Ce ne fut pourtant pas sans une longue hésitation que les Anglais en vinrent à défendre, dans les territoires sous leur domination, cette horrible habitude. Bien que le *seutti* ne soit pas un dogme de la croyance brahminique, car il n'est qu'un usage pieux, les Anglais craignaient avec raison de froisser les préjugés religieux ; aussi cette question fut longtemps discutée et les indigènes s'en occupèrent beaucoup ; ils eurent des *meetings* pour faire opposition à cette mesure humanitaire, fondée en partie sur la supposition que les femmes étaient conduites par force au bûcher.

Pendant que ces discussions avaient lieu, il arriva ce qui suit. Deux Anglais marchaient sur une voie publique quand ils aperçurent, à quelque distance, un rassemblement ; ils se dirigèrent vers ce lieu et ils trouvèrent que c'était un *seutti :* la curiosité les fit rester.

Il est de coutume parmi les Indous de se peindre un trait jaune du haut du front jusqu'au commencement du nez. La veuve, avant de monter au bûcher, en fait le tour, la face vers le public, avec une tasse de peinture à la main, et de son doigt elle orne les nez des assistants, ce qui est considéré comme un honneur, et on garde cette peinture autant qu'on le peut. En faisant cette opération, cette veuve se trouva devant les deux Anglais, elle s'arrêta et leur dit avec une dignité calme : « Je suis contente de ce que vous soyez venus ici, et que vous me voyiez ; ainsi vous pourrez aller raconter au gouverneur général si on m'a conduite au bûcher par la force. »

Souvent on enduit les vêtements de la victime de matières grasses pour qu'elle brûle vite, et c'est toujours le fils aîné qui met le feu au bûcher. J'ai connu très-particulièrement dans la haute Inde un riche indigène qui, à l'âge de sept ans, avait brûlé sa mère ; et il se rappelait parfaitement toutes les circonstances. Ce qui m'étonnait le plus, c'est que le souvenir de cette horreur ne lui causait aucune peine.

Il est arrivé souvent que le condamné à mort est allé au supplice orné de fleurs, au son de la musique et accompagné de ses amis ; faisant l'holocauste de sa vie à quelque divinité de sa dévotion. Les Anglais ne permettent plus maintenant ces manifestations de mépris pour la mort.

Ces traits de mœurs indiennes donnent une idée des difficultés que les Anglais pourront avoir à vaincre, si l'antagonisme, la haine de race et la violence deviennent l'état normal de l'Inde. Il sera d'abord nécessaire d'y maintenir une grande force européenne. L'envoi de troupes dans cette région sera très-dispendieux, et puis il faudra les renouveler souvent (1). Chaque soldat européen coûte plus que deux indigènes. Ce n'est pas tout : il est très-probable qu'on devra augmenter dorénavant les traitements des soldats, officiers et employés anglais pour les engager à aller dans l'Inde, ce pays n'étant plus, comme il a été jusqu'ici, la paisible terre promise pour les habitants de la Grande-Bretagne. Afin de pourvoir aux dépenses il faudra augmenter les impôts, que les sujets de l'Inde trouvent déjà trop lourds, car leur énormité est une de leurs plus grandes plaintes; et ce qui est pire, les Indiens ne seront plus gouvernés au moyen de soldats compatriotes, comme jusqu'à présent, mais au contraire par l'emploi de soldats anglais dont ils auront à subir souvent l'orgueil; les employés indigènes de quelque importance devront être destitués. Alors les Indiens sentiront chaque jour davantage qu'ils sont sous le joug étranger ; en un mot, il sera désormais indispensable de tenir l'Inde *par la force.*

J'ai dit, il y a quinze ans, aux mêmes ouvrage et chapitre que j'ai déjà cités, que, lorsque le moment arrivera de l'émancipation de l'Inde, le plus grand malheur qu'elle causera à la Grande-Bretagne sera dans les efforts que cette puissance voudra faire pour la conserver et les sommes que cette lutte lui coûtera (2).

---

(1) « Triste spectacle que celui qu'une caserne de troupes européennes dans l'Inde présente au visiteur : ce ne sont que visages hâves et décolorés, yeux ternis par l'ennui et par la fièvre; pauvres gens, qui ne savent tromper les longues heures d'une vie pleine d'oisiveté et de monotonie que par les plaisirs mortels de la bouteille d'eau-de-vie.

» Les maladies, en effet, déciment chaque année d'une manière terrible les rangs européens. L'on estime que sur 1,000 hommes il y en a toujours 129 à l'hôpital, et que tout soldat figure trois fois par an sur la liste des malades. Quant à la mortalité, qui est en Angleterre de 15 pour 1,000, elle est au Bengale de 7 pour 100. Heureux encore les régiments qui restent dans les limites de cette moyenne, car il en est d'autres qui voient se renouveler tout leur personnel en quelques années ! Ainsi le 98e régiment, dont l'effectif au débarquement s'élevait à 718 hommes, ne comptait plus après huit ans de résidence que 109 hommes du personnel primitif. Quelque effrayant que soit ce chiffre, il ne saurait se comparer à celui de la mortalité parmi les enfants de troupe, dont les générations entières disparaissent, ne laissant après elles que de rares et chétifs survivants. »

(*Les Anglais et l'Inde*, par E. de Valbezen, consul général de France à Calcutta.)

(2) « El mayor y mas real daño que la emancipacion acarrearia sería la lucha que el gobierno querria probablemente sostener para conservar la colonia, por los gastos

Pour le bien des races de l'Indoustan elles-mêmes, il faut désirer que ce moment ne soit pas encore arrivé. On a commencé le réseau des chemins de fer dans cette vaste, riche et vivante contrée ; s'arrêter dans cette voie de progrès pour retomber dans la multiplicité d'États divers, la guerre civile, le désordre et la barbarie, serait pour les Indiens la plus grande des calamités.

---

que traeria consigo, gastos que serian indudablemente la causa de un aumento de la deuda pública que tanto pesa ya sobre la Gran Bretaña. »

(Informe sobre el estado de las islas Filipinas. Capitulo *Politica esterior*, pag. 21. Madrid, 1843.)

K (page 124).

Valeur des importations générales de tous les pays étrangers en Chine, pendant l'année 1855.

Cotons en laine	8,000,000 fr.
Tissus de coton	41,000,000
Fils de coton	1,000,000
Tissus de laine	7,250,000
Marchandises { coloniales	8,000,000
Marchandises { d'Europe et des États-Unis	6,878,719
Munitions de guerre	2,000,000
Métaux	6,000,000
Opium	191,470,775
Produits de la mer	2,000,000
Riz et grains	13,000,000
Total des importations	286,599,494 fr.

Valeur des exportations générales de Chine pour tous les pays étrangers, en 1855.

Thés (noirs et verts)	211,804,731 fr.
Soies et soieries	135,576,712
Alun. Chinoiseries diverses. Cire végétale. Cannelle (cassia). Cotonnades (nankins). Laines. Médecines. Monnaies de cuivre. Porcelaines. Vermillon.	36,212,100
Total des exportations	383,593,542 fr.

N. B. Ces renseignements (puisés au ministère des affaires étrangères, à Paris) donnent, comme on le voit, un solde en faveur de la Chine de près de 100,000,000 de francs.

FIN.



